TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 299 | 40 PAGES | — SAMEDI 11 MARS 1978

LA FIN DE LA VISITE DU MARÉCHAL TITO

Washington se prononce pour une Yougoslavie « forte et indépendante »

LIRE PAGE 6

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 din.

Tarif des abonnements page 34

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

La défaite somalienne dans l'Ogaden

LA FIN D'UN RÊVE

Même si une poursuite « indéfinie » de la guérilla anti-éthiopienne est à prévoir dans l'Ogaden, le retrait de ses troupes régulières annoncé par Mogadiscio marque la fin du rêve de la réunification de la nation somalie qui mobilisait tout un peuple depuis près de vingt ans. La vague d'amertume qui va déferler à Mogadiscio sera redoutable, à terme, pour le régime du président Syaad Barre. L'engagement direct de Moscou et de La Havane aux côtés de l'Ethiopie, les pressions internationales — américaines notamment — en faveur du « statu quo » frontalier, l'hésitation de l'Occident à soutenir un pays « agresseur » au regard du droit international, tout cela a contribué à ruiner le grand dessein somali.

En dépit de l'activisme militaire de l'U.R.S.S., forte d'avoir choisi une cause africaine inattaquable, aucun allié potentiel de la Somalie n'a voulu courir le risque d'une crise internationale majeure pour quelques arpents de sable dans l'Ogaden. Une fois de plus, le froid réalisme des superpuissances et le souci de sauver la détente l'auront emporté sur toute autre considération, notamment sentimentale. On peut comprendre, de ce point de vue, le désarroi de la petite Somalie, ainsi sacrifiée sur l'autel de la « Realpolitik ». Mais cette internationalisation récente du conflit somalo-éthiopien, sur laquelle on a beaucoup glosé, ne doit pas faire oublier que l'issue — provisoire ? — de cette aventure intéresse au premier chef l'Afrique tout entière.

Au sujet de l'Ogaden, ce ne sont pas seulement deux ambitions nationales qui s'affrontaient, mais aussi — et de manière exemplaire — deux principes fondamentaux que l'on peut juger l'un et l'autre légitimes. Or il n'est guère de pays en Afrique qui ne soit menacé par la même contradiction explosive de deux légitimités : celle du droit à l'autodétermination, celle de l'intégrité territoriale. Il est incontestable que les populations somalies de l'Ogaden, assujetties au régime éthiopien depuis les conquêtes de Menelik au dix-neuvième siècle, subissent la domination — et souvent l'arbitraire — d'un véritable pouvoir colonial. En équité, le projet de réunification somalie était donc défendable. Au Tchad, au Cameroun, au Soudan, au Sahara occidental, d'autres minorités divisées et opprimées, dénoncent elles aussi avec quelque raison — et parfois armes à la main — les injustices du découpage colonial.

Aucun chef d'Etat africain, en revanche, n'ignore que, en s'engageant sur la voie des « rectifications de frontières » ou de la « balkanisation », l'Afrique déclencherait une série de conflits en chaîne ouvrant une période chaotique et favorisant toutes les rivalités et manigances internationales. En renonçant à cette « deuxième décolonisation », en manifestant depuis sa création un attachement inflexible au respect des frontières coloniales, l'O.U.A. choisit sans doute la raison contre le cœur, mais surtout la sagesse contre l'aventure. Or, après l'échec de l'épopée biafraise en 1970, celui du sécessionnisme soudanais en 1972 — pour ne parler ni du Katanga ni du Tibesti, — la défaite somalienne dans l'Ogaden vient à point nommé renforcer ce principe d'« intangibilité des frontières ».

Le paradoxe à propos de l'Ogaden est que nombre de régimes africains « modérés » qui s'inquiètent de l'influence croissante de l'U.R.S.S. sur le continent se félicitent néanmoins — c'est le cas du Kenya — de ce que l'Ethiopie ait été sauvée du démembrement. Le bénéfice international que l'U.R.S.S. tirera de son intervention est donc indéniable, mais elle aura par la même occasion cautionné les massacres d'Addis-Abeba ou ceux qui s'annoncent en Erythrée et qui ne servent guère la cause de l'« internationalisme prolétarien ».

• *Mogadiscio accepte de retirer ses troupes d'Éthiopie*
• *Le président Carter invite Moscou à la « modération »*

La Somalie a annoncé le jeudi 9 mars qu'elle allait retirer ses forces de l'Ogaden. Le communiqué précise que Mogadiscio avait dû « envoyer quelques unités de ses forces pour soutenir les mouvements de libération de l'ouest de la Somalie » à cause de l'intervention des Cubains et des Soviétiques aux côtés des Ethiopiens.

Ce texte confirme les déclarations du président Carter, qui a annoncé, au cours d'une conférence de presse, avoir reçu une réponse positive à une demande adressée mardi à la Somalie en vue d'un arrêt des combats. Le président américain a exprimé l'espoir d'un cessez-le-feu général et a invité l'U.R.S.S. et ses alliés cubains et éthiopiens à « la modération » pour permettre aux forces somaliennes de se retirer.

De notre correspondant

Washington. — Une « victoire diplomatique » remportée par les Etats-Unis, grâce aux soldats cubains et aux conseillers soviétiques : telle est l'appréciation portée par les observateurs les moins indulgents sur la décision du gouvernement somalien de retirer ses troupes de l'Ethiopie et sur la réaction américaine. M. Carter, qui tenait une conférence de presse jeudi 9 mars, s'empressa de « saluer » la déclaration de Mogadiscio — dont il avait été informé dans la nuit. Il a ajouté : « *Les Etats-Unis espèrent que le résultat de cette décision sera un arrêt immédiat de l'effusion de sang. (...) Nous espérons que l'O.U.A. pourra agir rapidement pour aider toutes les parties à mettre fin aux hostilités, à s'accorder rapidement sur les dispositions permettant aux forces somalies de regagner leur pays. (...) Aussitôt que ce retrait sera complet et que les forces éthiopiennes auront rétabli leur contrôle sur leur propre territoire, le retrait des forces de combat soviétiques et cubaines devrait commencer.* »

Personne ne se fait d'illusions ici sur les chances de voir Moscou se plier aussi vite à cette invitation, d'autant plus que la guerre qui se poursuit en Erythrée sera probablement le prochain théâtre d'opérations de ses forces. On ne cache pas non plus que l'argument décisif qui a poussé Mogadiscio au retrait a été, non pas les exhortations américaines formulées depuis plusieurs semaines, mais la pression militaire adverse qui menaçait de destruction une bonne partie de l'armée somalienne.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

PUR SI MUOVE

Lors de la signature des accords d'Helsinki, le grand événement avait été la reconnaissance par l'U.R.S.S. d'un texte où la question des droits de l'homme était évoquée : c'était quelque chose d'aussi important que le jour où l'Eglise s'était décidée à constater que la Terre est ronde et tourne sur elle-même, réhabilitant le malheureux Galilée.

Dans le jeu de cette campagne électorale, il a peut-être échappé à beaucoup de Français que la conférence de Belgrade, chargée de faire le bilan de l'application des accords d'Helsinki, a été « un échec à 99 % », selon les termes d'un des participants, du fait du refus de l'Union soviétique que soient mentionnés trois mots très simples : droits de l'homme.

Voilà donc qu'à nouveau pour toute une partie du monde la Terre est carrée. Tout cela nous paraît peut-être bien lointain actuellement, mais n'oublions pas cependant que, lorsque la Terrre est carrée, elle ne tourne pas rond.

BERNARD CHAPUIS.

M. Giscard d'Estaing s'adresse au pays samedi après la clôture de la campagne officielle

S'inspirant des précédents de Charles de Gaulle, qui était intervenu à la veille du premier tour de scrutin des élections législatives, le 7 novembre 1962 et le 4 mars 1967, M. Valéry Giscard d'Estaing, qui votera à Chanonat (Puy-de-Dôme), adressera au pays, depuis l'Auvergne, samedi 11 mars à 20 heures, une allocution retransmise par la radio et par la télévision. « Le président de la République rappellera l'enjeu du choix des Français », a déclaré, vendredi 10 mars, M. Pierre Hunt, porte-parole de l'Elysée.

Les porte-parole des formations politiques ne pourront pas répondre au chef de l'Etat, la campagne officielle ayant pris fin vendredi soir à minuit.

Alors que cette campagne n'avait été marquée jusque-là que par des incidents mineurs, un député sortant a été agressé à son domicile, vendredi matin. Il s'agit de M. Bernard Lafont, « sortant » non-inscrit de la 3e circonscription du Var, qui siégeait au Palais-Bourbon comme suppléant d'Aymeric Simon-Lorière, décédé en avril 1976.

Au terme d'une campagne qui n'a pas vraiment enrichi le débat politique et qui a été, de part et d'autre, singulièrement répétitive (on a continué de parler infiniment plus du programme commun de la gauche que de celui de Blois), 35 412 841 électrices et électeurs (34 632 398 en métropole et 780 443 outre-mer) se rendront aux urnes pour élire 491 députés.

Le nombre des sièges à pourvoir est de 474 pour la métropole, 11 pour les départements d'outre-mer (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon), 5 pour les territoires d'outre-mer (Nouvelle-Calédonie et dépendances, Nouvelles-Hébrides, Polynésie française, îles Wallis et Futuna)) et 1 pour la collectivité territoriale de Mayotte.

Les électeurs n'ont que l'embarras du choix puisque l'on compte près de 9 candidats par circonscription (4 285 pour 491 sièges). La répartition politique de ces candidatures est la suivante selon les services du ministère de l'intérieur : 1 046 « extrême gauche », 855 « divers », 475 P.C.F., 451 P.S., 416 R.P.R., 237 écologistes, 196 P.R., 139 « majorité présidentielle », 131 modérés, 124 M.R.G., 110 C.D.S., et 105 « centre gauche favorables à la majorité ».

Justifiant l'intervention du chef de l'Etat après la clôture de la campagne officielle, M. Raymond Barre, premier ministre, a notamment déclaré vendredi matin, sur les antennes d'Europe 1, peu avant que ne fût connue la décision de M. Giscard d'Estaing : « Il est normal qu'en les grandes circonstances le président de la République, en dehors de tout esprit partisan, indique aux Français quels sont les problèmes qui se posent et quel est de son point de vue — qui est le point de vue du lointain, du continu, du long terme — la manière dont il convient de se prononcer dans la consultation qui va avoir lieu.

» Le président de la République n'est pas le chef d'un parti, il n'est pas le chef d'une faction ; il est l'élu de tous les Français et c'est, je crois, en fonction des intérêts à long terme du pays qu'il s'adressera aux Français. »

Il reste que le « bon choix » est un choix politique, que le président de la République est aussi le chef d'une majorité politique et que, parlant, après la clôture de la campagne, il met l'opposition dans l'impossibilité de lui répondre.

Le radicalisme dans la gauche : une garantie, une espérance

par ROBERT FABRE (*)

La dénomination de notre Mouvement en explique l'origine. Radicaux, nous avons choisi, en 1972, l'appartenance à la gauche.

Ce choix n'est pas seulement celui d'une stratégie. Il est l'option délibérée d'une politique de progrès social que ne peut assumer une droite par essence immobiliste, conservatrice. Il relève d'une constante tradition du radicalisme : dans tous les grands moments de l'histoire contemporaine, les radicaux ont été aux côtés des socialistes : en 1924 avec le Cartel des gauches : en 1936 au moment du Front populaire ; en 1956 avec Mendès France dans le Front républicain.

Le mode de scrutin qui nous est actuellement imposé — alors que toutes les formations politiques, hors le R.P.R., sont favorables au système proportionnel — incite par ailleurs aux coalitions efficaces. Ce fut pour nous une raison supplémentaire d'adhérer à l'union de la gauche, seule capable, en réunissant les trois courants traditionnels du radicalisme, du socialisme et du communisme, de renverser une majorité que maintiennent en place depuis vingt ans, malgré ses propres erreurs, les divisions de l'opposition de gauche.

La liberté d'entreprendre

Nous avons donc signé le programme commun de gouvernement élaboré par nos deux partenaires. Il nous apportait la garantie de réformes véritables, capables de réduire les inégalités excessives dont souffrent les Français, par la mise en place de structures économiques mieux équilibrées, par une solidarité basée sur une meilleure répartition du revenu national. Il amorçait un tournant vers une société plus fraternelle, où chaque citoyen, retrouvant une parcelle de pouvoir, pouvait assumer sa responsabilité, où la liberté sous toutes ses formes était garantie.

Défenseurs nés de la liberté, les radicaux n'apposaient leur signature qu'en contre-partie de l'adoption par leurs deux partenaires d'un texte annexé constituant l'engagement formel de respecter l'une des libertés essentielles, la liberté d'entreprendre.

(Lire la suite page 8.)

(*) Président du Mouvement des radicaux de gauche.

Les Deux Grands et le conflit saharien

Le premier ministre marocain, M. Ahmed Osman, est arrivé jeudi 9 mars à Moscou, pour une visite officielle de quatre jours, au cours de laquelle il doit signer trois importants accords de coopération. Le premier portera sur l'exploitation des phosphates de Meskala, un des gisements les plus riches du monde, le second sur les échanges commerciaux entre les deux pays dans les trente prochaines années, et le troisième sur la pêche.

Aussitôt après son arrivée, le premier ministre marocain a eu un premier entretien, qualifié du côté soviétique d' « amical », avec son collègue soviétique, M. Kossyguine.

Le conflit du Sahara occidental sera vraisemblablement évoqué au cours de la visite de M. Osman. Daniel Junqua analyse, à ce propos, les relations du Maroc, d'une part, de l'Algérie, d'autre part, avec les deux superpuissances, relations où les considérations économiques l'emportent souvent sur les affinités idéologiques.

par DANIEL JUNQUA

Le roi Hassan II et M. Boumediène sont volontiers accusés par leurs adversaires respectifs l'un d'être « *un valet de l'impérialisme américain* », l'autre d'être « *inféodé à Moscou* ». Bien souvent leurs initiatives paraissent étayer une analyse, semblent confirmer l'appartenance de chacun des deux à l'un des deux grands blocs.

La récente inauguration à Arzew d'un complexe de liquéfaction de gaz naturel destiné aux Etats-Unis, et l'actuel voyage à Moscou du premier ministre marocain, M. Osman, prouvent que la réalité est plus nuancée dans le jeu des Super-Grands au Maghreb. Les considérations économiques prennent souvent le pas sur l'idéologie.

Les Soviétiques s'intéressent depuis longtemps aux phosphates dont le Maroc est le premier exportateur mondial. Pour ménager leurs propres réserves, beaucoup plus limitées, tout en fournissant à leur agriculture les engrais dont elle a besoin, ils se sont engagés dans une coopération à long terme avec un partenaire d'autant plus soucieux de trouver des débouchés que les grandes firmes américaines se sont employées à casser les prix que le Maroc avait inconsidérément augmentés dans l'euphorie entraînée en 1973-1974 par les vertigineuses hausses pétrolières.

« Une éclatante démonstration d'amitié »

Aux termes de l'accord qui va être signé, les Soviétiques s'engagent à investir quelque 2 milliards de dollars pour mettre en valeur le gisement encore inexploité de Meskala, entre Marrakech et Essaouira, à environ 80 kilomètres de la côte. Ils absorberont une grande partie de la production et les livraisons pourront atteindre 10 millions de tonnes par an lorsque l'extraction sera à son rendement maximum (*le Monde* du 6 octobre 1977). Ce contrat s'accompagne d'une convention de troc d'une durée de trente ans représentant, selon les estimations officielles, une masse globale de plus de 9 milliards de dollars. En échange, l'U.R.S.S. livrera notamment au royaume différentes marchandises, du pétrole et des produits chimiques. Enfin M. Osman pourrait signer un accord élaboré lors de la visite au Maroc, au début de février, de M. Ichkov, ministre soviétique de la pêche. Il porterait sur l'évaluation scientifique des condidérables réserves halieutiques du royaume, sur la formation dans des instituts spécialisés en U.R.S.S. ou à bord de navires soviétiques de techniciens marocains et sur la réalisation d'équipements portuaires, notamment des frigorifiques.

(Lire la suite page 5.)

PARIS PROPOSE OFFICIELLEMENT A ALGER L'OUVERTURE DE CONVERSATIONS

(Lire page 40.)

LES FEMMES FILMÉES PAR COLINE SERREAU

L'utopie connaissent pas

Deux films. Deux titres jetés comme on lance un gant et suspendus à un point d'interrogation. A « Pourquoi pas ? », apologue sur le bonheur de vivre entre parenthèses qui a valu à Coline Serreau le prix Georges-Sadoul en 1977, sucède, dans l'ordre de la diffusion commerciale, « Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? », tribune libre offerte par la réalisatrice à des femmes pour qu'elles s'y expriment, elles, leurs freins et leurs désirs.

Présenté postérieurement au grand public (mais dès le printemps dernier au Festival de Cannes), réalisé antérieurement en six mois de tournage, sept mois de montage et sans autres entraves que celle d'un maigre budget, « Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? » entretient avec « Pourquoi pas ? » des rapports qu'on risque d'interpréter un peu vite en sens unique : après avoir fait des études de philosophie et de littérature, suivi des cours d'orgue et de musicologie au Conservatoire, après avoir pris place comme actrice de théâtre dans la vie professionnelle, signé son premier scénario, une jeune femme aurait, dans une enquête et par le reportage, fait ses premières armes derrière la caméra. Forte de son expérience sur le terrain, elle ne se serait risquée qu'ensuite sur les hauteurs de la fiction.

Nes et réalisés côte à côte, les deux films sont, en fait, étroitement imbriqués l'un dans l'autre.

ANNE REY.

(Lire la suite page 29.)

idées

COMMUNISME

Eurocommunisme et centralisme démocratique

par CLAUDE ROY

STALINE, on le sait peut-être, fut le pionnier de ce qu'on nomme l'« eurocommunisme ». Les déviations, détours, bavures, dérapages et désastres du « socialisme réel » cher à M. Souslov sont attribués par les néo-communistes au fait que les bolcheviks, dans leur impatience, ont étourdiment voulu réaliser le socialisme dans un pays arriéré.

Si on « édifie le socialisme » dans des conditions historiques et géographiques différentes de celles de la Russie, de la Chine et des pays de l'Est ou du Sud-Est asiatique, alors le « vrai socialisme », par opposition au *socialisme réel* sousiovo-brejnévien, sera enfin pensable et possible. Il n'aura plus à fléchir sous la pesanteur des traditions autocratiques orientales. Il n'aura plus à subir les conditions de pays agraires, pauvres, peu développés, aux climats et aux mœurs « rudes ».

La « voie pacifique » vers le socialisme fera l'économie de la guerre civile, et de son engrenage de terreurs et contre-terreurs.

Staline, ce précurseur

Staline est, sans conteste, le précurseur de cette hypothèse de travail. Maître absolu et théoricien sans faille du parti « d'acier », il fut aussi le premier communiste au pouvoir à défendre chaleureusement l'idée qu'un « autre communisme », différent du communisme russe, était possible, un communisme qui « respecterait » des conditions nationales différentes de celles de l'U.R.S.S., utiliserait la voie parlementaire et démocratique. Il est revenu sur ce thème souvent. Il suffit de citer, par exemple, la lettre qu'il adressait, en décembre 1936, au leader socialiste espagnol Largo Caballero. Staline y exposait déjà le projet d'un « eurocommunisme » avant la lettre : « *La révolution espagnole*, disait-il, *se trace ses chemins, distincts sous beaucoup de rapports du chemin traversé par la Russie. (...) Il est bien possible que le chemin parlementaire se montre en Espagne comme un moyen de développement révolutionnaire plus efficace qu'en Russie.* » La féroce répression des forces de gauche espagnoles non communistes par la police politique soviétique a, il est vrai, démenti ce beau projet.

Pendant un siècle, de Marx à Alexandra Kollontaï, les théoriciens socialistes ont décrit avec obstination et effroi ce que pourrait être cette monstrueuse « déviation » que nous avons vu se réaliser dès octobre 1917. Ils en ont dessiné le visage avec une précision et, parfois, un luxe de détails qui donnent à leurs écrits, quand on les relit aujourd'hui, ce caractère *prophétique* qu'on attribue, à la légère, à ce qui est seulement une pré-vision exacte. Car, lorsque Marx condamne les régimes de « *monarchie, despotisme, tyrannie* » qui remplacent « *le suffrage universel par une investiture hiérarchique* », quand Engels dénonce « *l'abomination du socialisme d'Etat qui réunit en une seule main la puissance de l'exploitation économique et de l'oppression politique* », ce n'est pas à la Russie, ce n'est pas à l'Orient, qu'ils pensent : c'est à l'Allemagne et à l'Europe qu'ils veulent éviter ces dangers. Ce qu'ils redoutent, c'est la structure même d'un Etat à la prussienne, et d'un parti conçu à l'image de cet Etat. D'un parti qui, dira Engels, « *proclame socialiste sans autre forme de procès toute étatisation, même celle de Bismarck* ».

Marx et Engels sont d'accord en cela avec leur adversaire Bakounine qui, en 1872, annonce : « *L'appropriation de toutes les terres et de tout capital par l'Etat, très puissant et très fortement concentré, ce serait pour le prolétariat un régime de caserne.* » Dans sa polémique avec Tkatchev et les pré-staliniens du « netchaïevisme », Lavrov décrit trois ans plus tard la future réalité stalinienne. Il n'en rend évidemment responsable ni l'hiver russe, ni le passé tsariste, ni l'encerclement capitaliste, ni l'étendue des steppes, mais seulement une certaine conception de l'action révolutionnaire et du parti : « *Certains pensent que le mieux est (...) d'organiser un corps de police pour débusquer les délinquants, imposer « l'ordre », mettre les gens « évidemment dangereux » sous la surveillance d'une police socialiste. Il faudrait aussi construire le nombre de prisons, et sans doute aussi d'échafauds, nécessaires, nommer un corps de gardiens de prisons et d'exécuteurs de hautes œuvres, enfin, pour assurer le triomphe de la justice socialiste, mettre de nouveau en mouvement la vieille machine, un peu rajeunie, du maintien de l'ordre, au nom du principe du « socialisme des travailleurs* ».

Treize ans plus tard, en 1898, Makhaïski, esprit confus mais souvent pénétrant, écrit : « *Le socialisme du XIXe siècle n'attaque pas le système d'esclavage existant. (...) Il n'en combat qu'une facette, la suprématie de la classe capitaliste. (...) La classe ouvrière actuelle, les esclaves actuels, ne cesseront pas d'être des esclaves condamnés à vie (...) par la seule abolition des employeurs privés* (les privilèges) *passeront entre les mains d'un Etat-société.* » Makhaïski ne songe pas à aller chercher dans les annales de la Moscovie ou dans les conditions climatiques les racines de cet esclavage futur, hélas, trop bien accompli aujourd'hui.

Avant d'invoquer les conditions économiques, militaires, diplomatiques, qu'elles ne se dissimulent certes pas, ce que Rosa Luxemburg (dans un texte auquel le avant tout, c'est le principe de la dictature de l'appareil et l'organisation même du parti. « *Le remède qu'ont trouvé Lénine et Trotsky* », écrit Rosa Luxemburg ou Kollontaï accusent mouvement communiste officiel n'a pas fait pendant cinquante ans une publicité excessive), *le remède qui consiste à supprimer carrément la démocratie est encore pire que le mal qu'il est censé guérir. (...) La vie politique s'endort progressivement. L'élite ouvrière est invitée de temps en temps à applaudir aux discours des dirigeants et à voter à l'unanimité les résolutions proposées. (...) Une dictature, certes, pas la dictature du prolétariat, mais la dictature d'une poignée de politiciens, c'est-à-dire une dictature dans le sens bourgeois, dans le sens de jacobine.* » Et la malheureuse Alexandra Kollontaï conclut à son tour deux ans plus tard : « *Exclure les travailleurs de l'organisation de la production, c'est quitter les rails de la pensée marxiste.* »

Pendant près d'un siècle, de Marx à 1930, la pensée socialiste ne cesse de dénoncer et de redouter, de prévoir et de décrire ce « *socialisme de caserne* » qui s'étend aujourd'hui de l'Europe de l'Est à la Chine, du Sud-Est asiatique à Cuba. Marx et ses continuateurs ne condamnent pas d'avance le « *socialisme de caserne* » parce qu'il aura lieu « ailleurs », et pas au bon endroit, et pas au bon moment. Mais parce que, s'il voit le jour (et il l'a vu, jour crépusculaire), il sera le produit de ce monstre plus froid que tous les monstres froids, « le » Parti, l'unique, celui dont la *tête centraliste* ne cesse de dévorer la queue démocratique. Il est tout à fait remarquable qu'en très peu de temps le parti communiste français ait pu jeter aux poubelles de l'histoire le culte de Staline, la notion d'Etat-modèle et guide, le système du parti unique, le principe de la dictature du prolétariat, le concept de « *crétinisme parlementaire* » et une bonne douzaine d'autres dogmes considérés pendant un demi-siècle comme « fondamentaux ». Mais que dans la pratique et dans la théorie il reste obstinément fidèle au seul principe où Marx et dix générations de penseurs socialistes ont vu l'origine du « *socialisme de caserne* » : le parti fonctionnant sur la base de cette « *investiture hiérarchique* » que Marx repousse, le mécanisme d'un appareil régi par la règle du *centralisme démocratique*.

Le parti communiste français a renoncé en grande partie aux rituels et aux pompes staliniennes. Il a assoupli sa « langue de bois ». Il préfère présenter ses grands dirigeants comme des managers bonhommes plutôt que comme des chefs infaillibles. Il parle de la « voie française » avec une voix « bien de chez nous ». Il met l'accent avec insistance sur la nécessité de la « voie démocratique ». Il ouvre ses portes, ses bras et même ses idées. Mais il apparaît cependant que la « masse du parti » a toujours davantage voix à l'approbation que voix au chapitre. Elle est, dans son immense majorité, composée aujourd'hui de militants qui ont perdu presque toutes les illusions sur le « socialisme réel » de l'Est. Mais les militants français de 1978 sont beaucoup plus libres d'exprimer leur désaccord avec l'U.R.S.S. que de manifester, par exemple, leur stupeur quand ils s'endorment un soir partisans de l'union de la gauche dès aujourd'hui et se réveillent le lendemain matin défenseurs de l'uion mais « *pour la prochaine fois* ».

Les belles assemblées monolithiques — une seule voix, un seul chœur, — c'est toujours le résultat de ce système de l'« *investiture hiérarchique* » qui faisait horreur à Marx, c'est encore, même si on proclame le contraire, la direction du « *socialisme de caserne* », la marche en bon ordre vers l'« *Etat-société* ». On a peint la caserne de couleurs pimpantes, bleu ciel, blanc candide, rouge cœur. Mais les murs tiennent bon.

Chronique d'avant l'espoir

par MICHEL TREBITSCH (*)

JE suis de la génération du désarroi. Je suis de la génération au regard secret et aux mains pauvres. Nous avons connu la mauvaise foi, nous avons connu la foi tout court. Nous avons cru que l'espoir était révolutionnaire. Et puis nous avons voulu donner cette vertu au désespoir. Qu'on nous laisse au moins la lucidité.

Le matin du 20 mars, ce sera le printemps. Printemps des peuples, printemps de Prague. Nous aurons les yeux cernés de veille et une nouvelle journée va commencer. Ou une nouvelle époque. Il faut savoir rêver, croyait Lénine. Qu'il aille se rhabiller avec sa clé des songes, nous ne rêvons jamais que de ce que nous connaissons déjà.

Nous savons bien où ça nous a menés de prendre les rêves pour l'avenir, de vouloir réaliser nos rêves. Nous ne voulons plus de nouveaux Staline. Je ne connais pas de phrase plus imbécile que celle de Saint-Just : « *Le bonheur est une idée neuve en Europe.* » Le bonheur n'est pas une idée. Le bonheur n'a rien à voir avec la révolution.

Si la gauche gagne... La vie est ce qu'elle est. La gauche, les gens, le parti communiste, sont ce qu'ils sont. Paradoxe insensé de vouloir faire du neuf avec du vieux, de l'autre avec du même. On n'a pas envie de changer. Simplement, on ne peut plus supporter ce qui est. C'est ça le « ras-le-bol ». On ne s'apercevra même pas qu'il y a eu la révolution. On la verra passer, mais sans la reconnaître.

Je me demande parfois si ça ne vaut pas mieux. Que les espoirs et les rêves soient morts. On sait au moins à quoi s'en tenir. Ni une victoire électorale, ni le programme commun, ni même le socialisme, ça n'est pas le bonheur. Ce sont des instruments. Les instruments nouveaux ne jouent pas tout seuls de nouvelles musiques.

Vous me faites bien rire avec votre peur ouverte ou masquée des communistes. Le parti est ce qu'il est. Fait du même métal, des mêmes gens que notre monde. Un instrument. Ni papa ni dieu. Un truc, un machin imparfait qui fonctionne comme il le peut dans ce monde où les gens ne bougent pas tout seuls.

Nous n'avons qu'un moyen de changer quelque chose, de fabriquer une société qui ne ressemble à aucune de celles qui existent. C'est que les gens s'y mettent. Ce que nous appelons la démocratie. C'est si long et confus et compliqué, la démocratie. Ça énerve tellement les gens qui savent qu'il y en ait qui ne savent pas.

Le bonheur, la justice, les grands mots à la bouche, M. Mitterrand, il ne s'agit pas de cela. C'est notre tête qui doit marcher, pas notre cœur. Nous ne pouvons prévoir que ce qui est logique. Nous ne pouvons construire que ce qui se conçoit. Toujours les rêves échapperont à la réalité. Quiconque les y enferme les tue.

Je suis de la génération du désarroi. De la génération aux mains prêtes à tout. Même à tenir des armes. Nous n'attendons aucun messie. Nous n'avons que la lucidité.

(*) Intellectuel communiste, trente ans.

Georges Marchais et la télévision

(Dialogue imaginaire)

par OLIVIER DUHAMEL (*)

« *LORSQUE je sais que Marchais passe à la télévision, je refuse toute invitation pour rester le voir chez moi. Je ne veux rater ce spectacle à aucun prix. Quel plaisir !*

— Je le regarde aussi, puisqu'il est secrétaire général de mon parti. Mais votre plaisir m'inquiète. Le communisme n'est pas un gag.

— *Pour une fois qu'un homme politique n'ennuie pas les Français, il faut que les intellectuels se rebiffent. Les téléspectateurs ne peuvent vouloir qu'un* spectacle. *D'ailleurs, les hommes politiques n'ont pas d'autre alternative : refuser de passer à la télévision ou offrir ce spectacle. Vous voudriez réserver le petit écran à vos adversaires. Nous ne sommes plus au dix-neuvième siècle.*

— Je souhaite une autre télévision. L'audiovisuel n'interdit pas les idées, il exige de les formuler différemment. Ceci n'implique pas nécessairement la grossièreté. Une utilisation subtile de ce médium est possible. De Gaulle l'a montré hier, et Giscard confirme. Si nos adversaires y parviennent, pourquoi pas nous, communistes ?

— *Mais justement, Marchais lui aussi domine l'instrument. J'admets que de Gaulle et Giscard y ont réussi à merveille. Concédez que ce fut sur le mode aristocratique : le monarque éclairé s'adressant à ses sujets. Marchais, c'est l'inverse : les gueux qui s'en prennent au roi. La revanche des opprimés. Pour la première fois, un homme politique de gauche a trouvé un mode d'expression spécifique. Personne dans la majorité ne peut affronter Marchais, parce que personne ne peut avoir son insolence, sa vivacité, sa transparence. Marchais à la télé, c'est un ouvrier en grève, un squatter occupant son logement, un agriculteur barrant la route avec son tracteur.*

— Marchais à la télé, c'est la personnalisation outrancière du pouvoir. « *Je vous promets...* », « *Je n'accepte pas...* », « *Ne m'insultez pas...* », « *Georges Marchais ministre, cela veut dire...* ». Dans un parti communiste, la direction est supposée collective, les dirigeants ne sont que l'émanation de centaines de milliers d'adhérents, et la lutte se donne pour objectif l'intérêt collectif et le pouvoir de tous. Ce culte narcissique de la personnalité n'est pas acceptable. Quant à la vivacité de Marchais, elle caricature nos idées et ridiculise le combat pour une France socialiste. Au lieu d'accentuer les prises de conscience, et préparer ainsi la difficile construction d'une autre société, le système Marchais rabaisse l'enjeu à un corps à corps entre gros méchants loups.

— *Vous renoncez à la lutte des classes ?*

— Je n'accepte pas que Karl Marx cède la place à Zavatta, et la lutte des classes à un mélodrame hollywoodien.

— *Médrano attire plus les foules que* le Capital. *Enfin ! Un communiste cesse d'être mortellement ennuyeux, abandonne le discours stéréotypé des motions de congrès, sait trouver un style et des mots qui frappent, et vous communiste, vous êtes atterré !*

— On ne changera pas ce pays à coup de pitreries télévisuelles. La télévision est en train de briser nos dernières structures démocratiques. Les grands débats du Parlement d'antan sont remplacés par des matches de boxe où chacun compte les points. Les partis ne pourront plus désigner librement leurs dirigeants. Jean Lecanuet est maintenu à la présidence du C.D.S., parce qu'il a su sourire il y a treize ans. Michel Rocard *succédera à François Mitterrand*, parce qu'il parle comme Jouvet avec des mimiques de Bogart. Georges Marchais s'imposera quoi qu'il arrive à la tête du parti communiste, parce qu'il sait être le Philippe Bouvard du pauvre. C'est la fin de la politique.

— *Ce pays a changé. Les polémiques réservées à l'émicycle cèdent la place aux débats directs. Les dirigeants des partis ne sont plus dirigés par quelques caciques mais doivent convenir à une large masse. Rocard s'imposera s'il domine les hommes d'appareil. Marchais se maintiendra, parce qu'il est un* « nouveau communiste ». *C'est la renaissance de la politique.*

— La télévision tranchera.

— *Les électeurs trancheront.*

— L'histoire tranchera. »

(*) Assistant à l'université de Paris - Nanterre, directeur de la revue *Pouvoirs*.

UN DIALOGUE D'HENRI LEFEBVRE ET CATHERINE RÉGULIER

Du socialisme utopique à l'utopie concrète

par FRANÇOIS HINCKER (*)

EN 1958, Henri Lefebvre, critique depuis deux ans à l'égard du P.C.F., le quittait, « suspendu et non exclu ».

L'auteur de ces lignes se souvient qu'il écrivit dans *Clarté*, le journal de l'Union des étudiants communistes, un article non point méchant mais triste : il était triste que s'éloigne celui qui, avec le « Politzer » et quelques « Marx », avait fait connaître le marxisme à l'étudiant de vingt ans. Il ne renie pas cet article. Car 1956-1958, c'est le vingtième congrès du P.C. de l'U.R.S.S. et le fameux rapport dont, en France, on niait l'existence alors qu'ailleurs on le discutait : il est explicable et malheureux qu'Henri Lefebvre ait fait ce qu'il fit alors. Mais 1956-1958, c'est ici, en France, l'espoir trahi des élections du 2 janvier, la guerre d'Algérie, le coup d'Etat, et le rêve — déjà — du déclin du P.C.F. : il est explicable et heureux que d'autres aient choisi autrement. Pour tous, en tout cas, il est bien vrai qu'alors il y avait un modèle de révolution, et un seul.

Vingt ans ont passé, où Henri Lefebvre poursuivit une œuvre, en particulier sur l'Etat, qui le situa, pour faire vite, dans la voie du socialisme culturel, qualitatif, anti-étatique et autogestionnaire de 1968. Et voilà que, aujourd'hui, il retrouve le P.C.F. en la personne, très personnelle mais très typique, d'une jeune intellectuelle, Catherine Régulier, naguère gauchiste, dit-elle. De là, non certes une adhésion mais un singulier et passionnant dialogue socratique où Socrate n'est pas celui qu'on pense, non pas H.L. mais C.R. Avec en toile de fond la vie politique française de l'été et de l'automne 1977, l'actualisation du programme commun.

Henri Lefebvre a la surprise de découvrir le P.C.F. du vingt-deuxième congrès, lui aussi engagé dans la voie d'une réflexion et d'une action anti-étatique, autogestionnaire, sensible aux aspirations qualitatives, au « changer la vie ». C'est le dialogue entre le « socialisme utopique » que H.L. a voulu réhabiliter et l' « utopie concrète » que dessinent les aspirations au changement aujourd'hui si impétueuses. « *A la limite, ce que j'appelle utopie*, dit C.R., *c'est un mode d'être et d'activité de la pensée qui anticipe, mais sans jamais représenter le futur, de sorte qu'il puisse s'enrichir de tout l'imprévu.* »

Du dialogue transparaît ce qui l'a rendu possible et qui fait qu'aujourd'hui « la *révolution* n'est plus ce qu'elle était » — cette *image* du grand soir où l'avant-garde saisit à *bras-le-corps* un peuple, enthousiaste mais peu *actif politiquement*, pour le forcer à la manière d'un ingénieur des âmes : la crise globale de la société capitaliste.

Celle-ci n'a pas qu'accentué l'exploitation et fait renaître la misère, elle n'a pas qu'ébranlé l'Etat et mis à nu son visage de classe, elle a travaillé la vie quotidienne et la société civile. La révolution n'est plus ce qu'on croyait qu'elle était, parce qu'elle se produira à la fois dans le lieu à elle jusqu'ici désigné — l'Etat — et dans cette vie quotidienne, dans cette société civile. L'inégalité, en effet, est vécue partout et immédiatement, dans l'emploi du temps, dans le temps de vivre, dans l'espace de vivre. L'absence de démocratie est vécue partout et immédiatement, là où naguère il était impensable que l'on situe la question du pouvoir, l'école, la ville, l'usine, le bureau.

Le mérite d'hommes et de courants, tels qu'Henri Lefebvre les représente ici, est d'avoir exprimé cette dimension de la crise, d'avoir indiqué que partout et sur tout, même *en des lieux étranges, les luttes* étaient possibles et nécessaires. Il était probablement inévitable que cette expression naisse en dehors de la classe ouvrière dans des couches dites « moyennes » précisément parce que leur expérience est éclatée, parcellisée et hypersensible. Le mérite du P.C.F. est d'avoir désenclavé cette dimension et ces luttes et de les avoir articulées aux luttes de classes, aux luttes politiques et à leurs perspectives : cette globalisation ne pouvait que venir de la classe ouvrière, classe universelle porteuse de l'avenir de toute l'humanité. Il n'y avait nul automatisme cependant pour que son parti l'assume, et de ce point de vue, entre 1968 et le vingt-deuxième congrès du P.C.F., l'histoire a oscillé. Le fait est aujourd'hui qu'il n'y a pas manqué. Ça fait plaisir à un communiste d'entendre une de ses camarades dire : « *J'imagine un peuple entier essayant de voir où il en est, de faire le bilan de son existence et de découvrir son horizon.* »

(*) Rédacteur en chef de *la Nouvelle Critique*, membre du comité central du P.C.F.

★ *La révolution n'est plus ce qu'elle était*, Editions libres Hallier, 200 p., 29 F.

ét

Le Monde

AFFRONTEMEN

L'évolution c

Le président Carter invite Mosc

République Sud-Africaine

Zaïre

LA FRANCE COMMUNISTE
JEAN MONTALDO

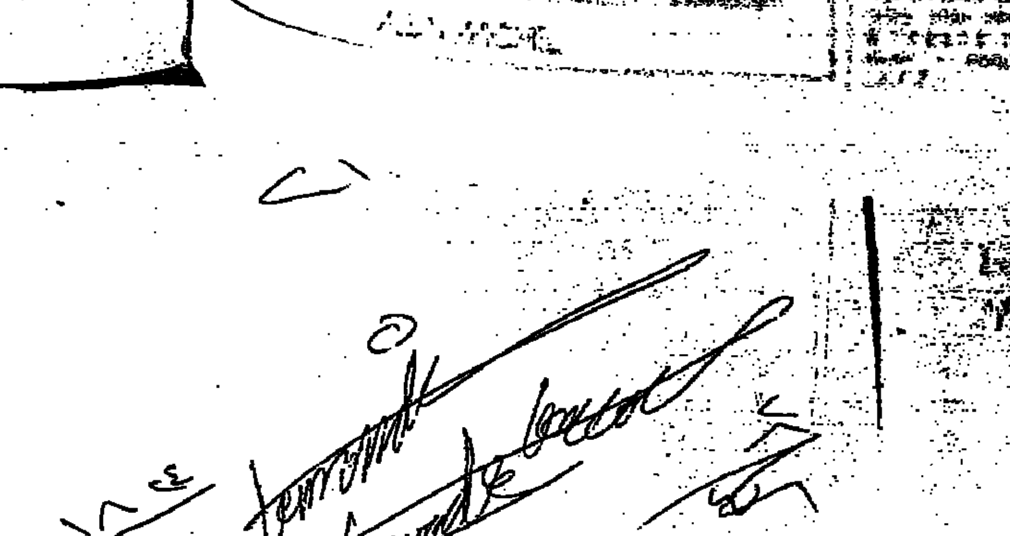

هكذا من الأصل

nique d'avant l'espoir

par MICHEL TREBITSCH (*)

DIALOGUE D'HENRI LEFEBVRE ET CATHERINE RÉGULIER

ocialisme utopiqu l'utopie concrète

par FRANÇOIS HINCKER

Le Monde

étranger

AFFRONTEMENTS ET TENSIONS EN AFRIQUE

L'évolution du conflit de l'Ogaden

Le président Carter invite Moscou à la « modération »

(*Suite de la première page.*)

C'est d'ailleurs cet argument que M. Carter avait fait valoir au président somalien dans un message qu'il lui a fait parvenir mardi.

Dans un premier temps, l'administration américaine s'efforce d'éviter que cette retraite forcée se transforme en déroute. Elle a suggéré, notamment, l'envoi d'observateurs neutres en Ogaden, à la fois pour surveiller l'application d'un éventuel cessez-le-feu et éviter des représailles contre la population civile.

Mais le succès de ses efforts dépend essentiellement des vainqueurs. Dans la nuit de mercredi à jeudi, aussitôt après avoir été avisé de la décision somalienne, Washington en a informé le gouvernement soviétique, demandant à celui-ci de faire preuve de « modération » sur le terrain et de faciliter une « séparation des forces », autrement dit un retrait en bon ordre des Somaliens.

Quant à M. Syaad Barre, tout ce qu'on peut lui *offrir*, indique-t-on de source officielle américaine, c'est une « protection diplomatique ». Contrairement à ce que déclarait jeudi le gouvernement somalien, aucune promesse n'a été faite concernant le sort des « Somaliens occidentaux », c'est-à-dire de la population de l'Ogaden et des guérilleros que les troupes de Mogadiscio étaient venues aider.

L'aide militaire américaine elle-même est renvoyée à une date ultérieure. « *Il faudra*, a dit M. Carter, *une démonstration concrète de la part des Somalis que cet engagement* (de retrait des troupes) *est exécuté, ainsi qu'une promesse renouvelée de respecter les frontières internationales de l'Ethiopie et du Kenya, avant que nous soyons disposés à discuter avec eux d'une aide économique ou de fourniture d'armes défensives. Dans ce cas, en accord avec l'O.U.A. et le Congrès, nous considérerons cette question selon la procédure usuelle, mais pas avant.* »

Dans les milieux officiels, on explique qu'il n'est pas question techniquement de réarmer la Somalie et de l'initier avant de longs mois au maniement des équipements américains. On a tenu compte, d'autre part, de la position de l'O.U.A., notamment du Kenya et du Nigéria, qui demandaient des garanties contre tout encouragement à l'expansionnisme de Mogadiscio. Il reste que le maintien ou le retrait des contingents soviétique et cubain en Ethiopie sera « *un test très important des intentions soviétiques* », ajoute-t-on de source officielle. Dans la première hypothèse, on aurait « *une source continue de tension entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S.* ».

D'autres sujets de politique étrangère ont été abordés au cours de la conférence de presse de M. Carter :

1) *LE PROCHE-ORIENT.* — Avant ses entretiens avec M. Begin, les 14 et 15 mars, à Washington, M. Carter a tenu à mettre les choses au point à nouveau sur le dernier grand sujet de désaccord apparu avec Jérusalem : l'interprétation de la résolution 242 du Conseil de sécurité. Après avoir rappelé que ce texte avait été accepté par toute la communauté internationale, par les gouvernements israéliens successifs et par les pays arabes voisins d'Israël, le président a poursuivi : « *Tout pays qui rejetterait aujourd'hui l'application de la résolution 242 aux territoires occupés, y compris la Cisjordanie, le Sinaï, le Golan, porterait un coup très sérieux aux perspectives de paix au Proche-Orient. Ce serait un renversement complet de la politique du gouvernement israélien.* » La déclaration de M. Begin, mercredi, selon laquelle Jérusalem maintiendra une interprétation différente de celle du gouvernement américain en ce qui concerne l'évacuation de Cisjordanie, annonce donc un nouvel et sérieux affrontement avec les Etats-Unis.

Il en sera de même du projet de ventes d'armes à trois pays du Proche-Orient. Affirmant qu'« *il n'avait pas à s'excuser de cette proposition* », M. Carter a répondu à M. Bégin que celle-ci était parfaitement conforme à l'engagement pris par MM. Ford et Kissinger à l'automne 1975, prévoyant la livraison d'avions F-15 et F-16 à Israël. On ne sait pas, il est vrai, si des quantités avaient été précisées dès cette époque (Israël) s'est plaint parce que sa commande a été réduite à peu près de moitié, et Jérusalem peut faire valoir qu'en liant cette livraison à celle d'autres avions aux Arabes, les Etats-Unis mettent une condition à leur promesse d'il y a deux ans. M. Carter a toutefois rappelé que l'Arabie Saoudite s'était vu promettre, elle aussi, dès 1975, des F-15 et des F-16 et que cet engagement doit être tenu comme les autres.

2) RHODESIE. — M. Carter a jugé « inadéquat » le règlement intervenu entre MM. Smith, Muzorewa et Sithole. Il espère réunir prochainement une conférence de tous les dirigeants nationalistes, afin d'« *éliminer les disparités entre le règlement interne et le plan anglo-américain* », qui reste « *la meilleure base d'un règlement* ». Cela ne veut pas dire que Washington rejette les aspects positifs des accords de Salisbury, qui restent « *un pas dans la bonne direction* ».

La conférence projetée est pourtant mal partie, puisque l'entrevue que M. Vance, secrétaire d'Etat, devait avoir jeudi avec MM. Nkomo et Mugabe a été annulée au dernier moment pour des raisons encore non précisées. Le chef de la diplomatie américaine, qui avait reçu la veille M. Muzorewa, s'est gardé lui aussi de donner son aval à l'accord de Salisbury, et il a exclu une levée des sanctions contre la Rhodésie en l'état actuel des choses. La politique de l'administration, qui cherche surtout à éviter de pousser les nationalistes militants dans les bras de Moscou et de créer un troisième foyer de présence cubaine en Afrique, est donc, après quelques tâtonnements, proche de celle que préconisait M. Young, ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU. Ce dernier, dont les écarts de langage sont proverbiaux, a dû cependant « retirer » des propos peu obligeants tenus mardi devant des journalistes à l'encontre de la Grande-Bretagne, rendue responsable d'avoir laissé derrière elle « *trente ans de pagaille* », notamment au Proche-Orient.

MICHEL TATU.

Démission d'un conseiller du président

Les discussions sur les armes se sont poursuivies ces jours-ci à Washington, lors de la visite du ministre israélien de la défense, M. Weizman, mais sans grand succès apparent. M. Weizman a présenté à son collègue américain, M. Harold Brown, une liste impressionnante de fournitures, allant des avions aux chars en passant par des munitions en quantités industrielles, pour couvrir les besoins de défense de son pays jusqu'en 1985. Il est peu probable que ces demandes soient acceptées telles quelles. M. Brown, rapporte-t-on au Pentagone, s'est gardé de prendre le moindre engagement.

Le ton de plus en plus aigre du dialogue entre Washington et Jérusalem a entraîné des remous dans l'entourage du président lui-même : M. Mark Siegel, ancien dirigeant du parti démocrate, qui était chargé des relations entre la présidence et les organisations juives américaines, a démissionné de ses fonctions en raison, dit-on, d'un désaccord sur le projet de vente d'armes à l'Egypte et à l'Arabie saoudite, mais aussi d'une incompatibilité avec M. Brzezinski, le principal conseiller de M. Carter pour la politique étrangère.

A vrai dire, M. Siegel, israélite lui-même, en était venu à s'identifier un peu trop avec ses « clients », et son départ représente pour eux une victoire au moment où la bataille pour les livraisons d'armes va s'engager au Congrès. Aussi, certains se demandent s'il était bien judicieux de créer un tel emploi, qui n'existait pas dans les administrations précédentes ; M. Carter sans doute est de ceux-là, qui a laissé entendre que M. Siegel ne serait pas remplacé.

République Sud-Africaine

● Les RELATIONS OFFICIELLES ENTRE PARIS ET PRETORIA ne sont pas aussi bonnes qu'on pourrait le souhaiter, a déclaré jeudi 9 mars dans une interview à l'A.F.P. M. B. J. Vorster, premier ministre sud-africain.

« *Si les relations officielles laissent à désirer, ce n'est pas la faute de l'Afrique du Sud. Mais les relations individuelles entre hommes d'affaires des deux pays sont, elles, très bonnes pour autant que je sache* », a précisé le premier ministre.

M. Vorster a estimé que l'issue des élections françaises ne devrait pas affecter l'exécution du contrat de plus de 5 milliards de francs liant Pretoria à un consortium français (Framatome - SPIE Batignolles-Alsthom) pour la construction, en cours depuis 1976, d'une centrale nucléaire à Koeberg.

« *Un contrat comme celui-ci, signé par mon gouvernement, serait honoré par un gouvernement d'opposition, si l'opposition arrivait au pouvoir chez nous. Nous présumons que cette ligne de conduite conforme à l'honneur serait également adoptée dans pareil cas en France* », a conclu M. Vorster. — (*A.F.P.*)

Zaïre

● M. REYNIERS NIJSKENS, le diplomate belge que le principal accusé avait mis en cause au procès de Kinshasa, a quitté le Zaïre à la fin de sa mission. Le ministère belge des affaires étrangères a démenti jeudi 9 mars qu'il ait été rappelé à la demande du président Mobutu Sese Seko. M. Nijskens, âgé de vingt-neuf ans, travaillait comme attaché à la section économique de l'ambassade. Le major Kalume Hamba, présenté comme le principal auteur du complot de Kinshasa, avait déclaré mercredi à l'ouverture du procès que le diplomate lui aurait servi d'agent de liaison avec M. Monguya, ancien commissaire de la région du Shaba, réfugié en Belgique. — (*Reuter.*)

Mogadiscio s'est incliné devant la loi du plus fort

De notre envoyé spécial

Mogadiscio. — La Somalie s'est inclinée devant la loi du plus fort en s'engageant, jeudi 9 mars, à rappeler ses troupes dépêchées en Ogaden. Intervenant dans la foulée de la contre-offensive menée avec succès par l'adversaire, cette décision de Mogadiscio devrait favoriser l'ouverture de négociations avec Addis-Abeba.

Le gouvernement somalien a également lancé un appel aux grandes puissances pour qu'elles assurent « *le retrait de toutes les forces étrangères présentes dans la corne de l'Afrique* » ainsi que « *la reconnaissance par les parties intéressées du droit à l'autodétermination* » de la population de l'Ogaden. Il leur demande instamment, enfin, d'« *amorcer le processus susceptible d'instaurer un règlement négocié, pacifique, juste et durable* » dans la région.

Avant la communication, dans la soirée de jeudi, de cette résolution du comité central du parti révolutionnaire socialiste, le président Syaad Barre avait reçu cinq ambassadeurs occidentaux (Etats-Unis, Allemagne fédérale, Grande-Bretagne, France et Italie) pour les mettre au courant et leur demander ce que leurs pays respectifs comptent désormais faire pour aider la Somalie, à laquelle ils ne peuvent plus, désormais, reprocher de dépêcher des troupes en dehors de ses frontières.

On souligne, ici, que le texte ne fait qu'indirectement allusion à l'engagement soviétique et cubain aux côtés des Ethiopiens en mentionnant l'aide portée au « *colonialisme abyssin* » par « *une alliance de forces et de puissances étrangères* ». Le texte se garde également d'exprimer toute amertume à l'égard de la neutralité occidentale dans le conflit.

Vers une poursuite de la guérilla ?

Depuis dimanche, les forces somalies ont subi de graves revers en Ogaden. Radio-Mogadiscio a reconnu, mercredi, l'abandon de Jijiga qui, selon des sources diplomatiques, serait entièrement détruite. Des informations non confirmées font état d'une percée éthiopienne en direction du Hararghe méridional ainsi que d'une attaque contre l'aéroport de Gode, conquis le 23 juillet par le Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.). Bref, la preuve est désormais faite que, faute d'une aide étrangère substantielle, les forces somalies ne peuvent contenir un offensive éthiopienne préparée de longue main avec l'aide de Cuba et de l'Union soviétique.

Addis-Abeba avait fait du rappel des « troupes somaliennes » engagées en Ogaden le préalable à toute négociation. C'est également la position soviétique. Les Etats-Unis en revanche réclament le retrait parallèle des troupes somaliennes et des forces étrangères qui interviennent dans le conflit.

Depuis le début du mois, non seulement les forces somaliennes ont subi des revers en Ogaden, mais le président Syaad Barre s'est rendu à Tripoli pour s'y entretenir avec son homologue libyen, favorable à l'Ethiopie. Il a également reçu à Mogadiscio des émissaires du président Boumediène, lesquels se sont félicités de l' « *accueil chaleureux* » du chef d'Etat somalien.

L'engagement du gouvernement somalien de rappeler ses troupes présentes en Ogaden ne signifie pas forcément la fin des combats, puisque la guérilla du F.L.S.O. peut y poursuivre la lutte « *dans la brousse et dans les montagnes* ». Il est toutefois lié au récent revirement de la situation militaire et répond à la requête des Occidentaux. Le président Syaad Barre a ainsi renvoyé, une dernière fois et peut-être tardivement, la balle dans le camp américain : en réclamant le retrait des troupes étrangères qui appuient les Ethiopiens, il entendrait tester la volonté américaine de faire pression sur Moscou pour que cesse l'intervention soviéto-cubaine dans la corne du continent.

J.-C. POMONTI.

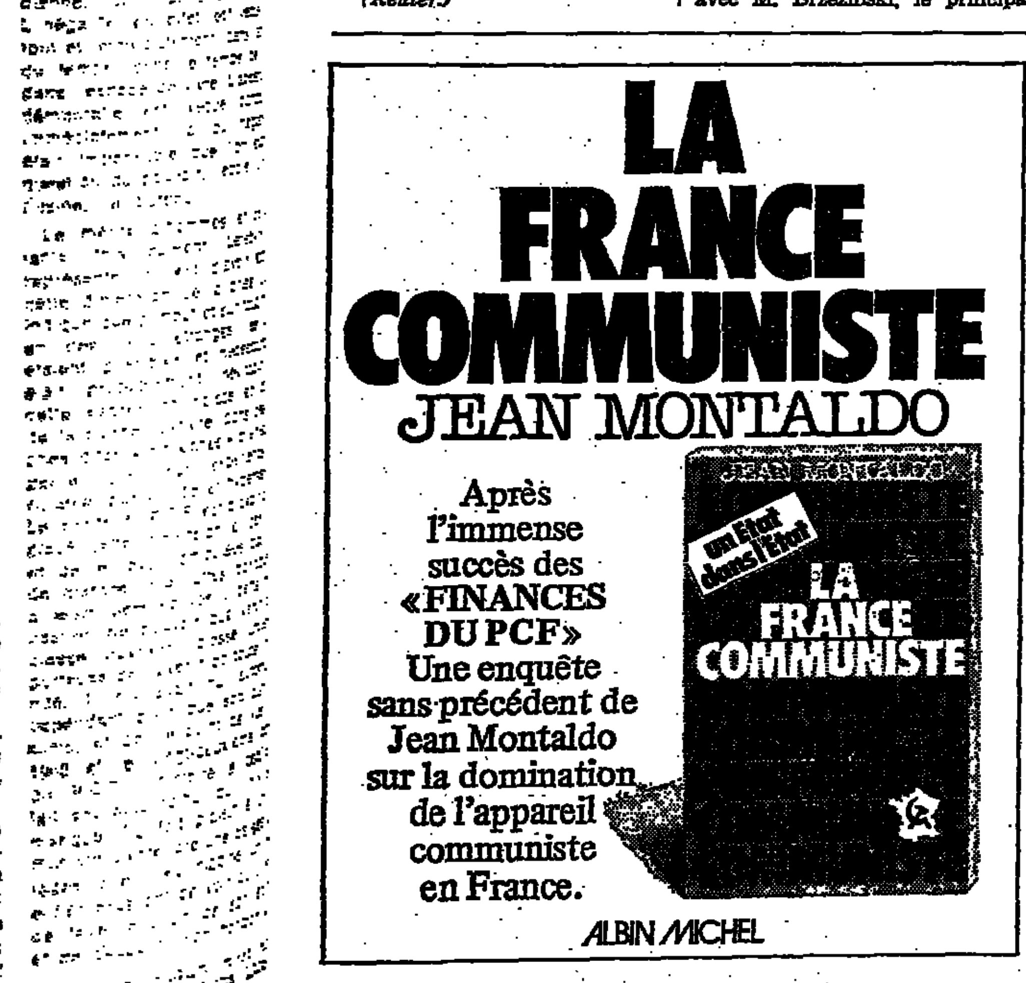

Rhodésie

LES PAYS AFRICAINS VEULENT FAIRE CONDAMNER L'ACCORD DE SALISBURY PAR LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Aucune résolution n'avait encore été déposée au Conseil de sécurité de l'ONU, vendredi 10 mars, quatrième jour du débat sur la Rhodésie. Selon certaines sources diplomatiques, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France pourraient opposer leur veto à une résolution des pays africains condamnant sans appel l'accord conclu entre M. Ian Smith et les nationalistes modérés. Le représentant du Gabon — dont le chef d'Etat, M. Bongo, est le président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine — a donné le ton en déclarant que cet accord « *consacre et légalise dans tous les domaines la domination de la minorité blanche* » en Rhodésie.

De son côté, M. Joshua Nkomo, président du Front patriotique, le mouvement de la lutte armée en Rhodésie, a répété devant le Conseil de sécurité que M. Smith avait traité avec des « *fantoches* » et il a demandé à Londres de prendre l'initiative de la relance de pourparlers destinés à déterminer « *les modalités de l'accession du Zimbabwe à une indépendance authentique* ».

M. David Owen, secrétaire au Foreign Office, a déclaré jeudi, à son retour de Washington, qu'il y avait eu « *un accord total* » entre le président Carter et lui-même sur la politique à suivre à l'égard de la Rhodésie. Les observateurs estiment toutefois que M. Carter, qui doit se rendre prochainement au Nigéria, est beaucoup plus réservé que M. Owen à l'égard du « *règlement intérieur* » conclu à Salisbury. — (*A.F.P.*)

Algérie

Près de 60 % des habitants ont moins de dix-huit ans

De notre correspondant

Alger. — Les premiers résultats du recensement effectué en mars 1977 viennent d'être publiés par le secrétariat au plan. Le chiffre global de la population, y compris les Algériens résidant à l'étranger, est de 18 250 000 personnes. Ce chiffre représente une augmentation de près de 6 000 000 par rapport au recensement d'avril 1966 (12 362 000 personnes).

On constate que 47,5 % de la population ont moins de quatorze ans, la tranche de zéro à cinq ans représentant 22 % et celle de six à quatorze ans, 25,5 %. Au total, près de 60 % de la population ont moins de dix-huit ans. Commentant ces chiffres, *El Moudjahid* souligne l'effort accru dont l'Etat devra faire preuve au niveau de l'enseignement pour répondre aux besoins.

Autre conclusion : la disproportion entre les besoins de la population et les capacités des forces productives qui est, souligne *El Moudjahid*, une des caractéristiques fondamentales du sous-développement. En effet, la tranche d'âge comprise entre dix-huit et cinquante-neuf ans, c'est-à-dire la population en âge de travailler, constitue 40,1 % de la population totale dont 20,8 % de femmes. Ces dernières, bien que s'acquittant de nombreuses tâches ménagères et autres, ne sont cependant intégrées que dans une très faible proportion dans le secteur de la production.

En supposant que tous les hommes en âge de travailler aient un emploi permanent, un travailleur aurait cinq bouches à nourrir, estiment les évaluations officielles, ce qui semble très optimiste, compte tenu du nombre important de jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans en cours de formation, soit à l'université, soit dans les instituts de technologie. En outre, note *El Moudjahid*, il faut également tenir compte de « *la charge des secteurs improductifs ou parasitaires qui vivent de la plus-value dégagée par les travailleurs des villes et des campagnes* ».

Il ressort du recensement que le taux de natalité est tombé de 3,4 % à 3,2 %, alors qu'aucune politique sérieuse de planification des naissances n'a été appliquée. L'idée de favoriser et d'encourager le « *planning familial* » commence cependant à faire son chemin dans les milieux dirigeants qui souhaitent éviter que les résultats acquis dans le domaine du développement économique ne soit grignoté par la démographie. — P.B.

● *L'hélicoptère Puma* des forces armées gabonaises disparu depuis le 20 février dans le centre du Gabon, n'a toujours pas été retrouvé.

Le colonel Djoué Dabany, chef d'état-major de l'armée de terre gabonaise, se trouvait à bord de l'appareil, en compagnie de cinq militaires gabonais et de quatre Français. Ces derniers sont M. Debat, travaillant sous contrat pour le gouvernement gabonais, et trois assistants techniques militaires composant l'équipage de l'appareil : les adjudants-chefs pilotes Pierre Amat (de Pau), Pierre Sudre (originaire de Montpellier), et l'adjudant mécanicien Paul Français.

Mali

Après la « révolution de palais » du 28 février

NOUVELLES ARRESTATIONS A BAMAKO

Bamako (*Reuter.*) — Le colonel Samba Cissoko, ministre malien des affaires étrangères, a été arrêté mercredi 8 mars pour « haute trahison » dans le cadre de l'enquête déclenchée après la révolution de palais du 28 février, au cours de laquelle deux autres ministres (défense et transports) avaient été arrêtés.

L'arrestation du colonel Cissoko, qui était absent du Mali au moment de ces événements, réduit à sept le nombre des membres du Comité militaire de libération nationale (C.M.L.N.) et rend probable un remaniement ministériel. Cependant, le chef de l'Etat, le colonel Moussa Traore, a informé le gouvernement qu'il assumerait désormais lui-même les fonctions de ministre de la défense, de l'intérieur et de la sécurité, apparemment en vue de reprendre l'armée en main. Le lieutenant-colonel Amadou Baba Diarra, vice-président du C.M.L.N. et ministre du plan, assure l'intérim du ministère des transports, et le lieutenant-colonel Youssoef Traore, ministre de l'éducation et également membre du C.M.L.N., celui du ministère des affaires étrangères.

Considérée à Paris comme visant la fraction pro-soviétique au sein de la direction malienne, la purge du 28 février avait frappé également le directeur générale de la sûreté. Le lieutenant-colonel Tiecoror Bagayoko, à qui le président Traore reproche d'avoir fait régner la « *terreur* ». Dix jours après l'éviction de ceux que l'on surnomme au Mali « la bande des trois », l'enquête se poursuit et des arrestations continuent d'être opérées.

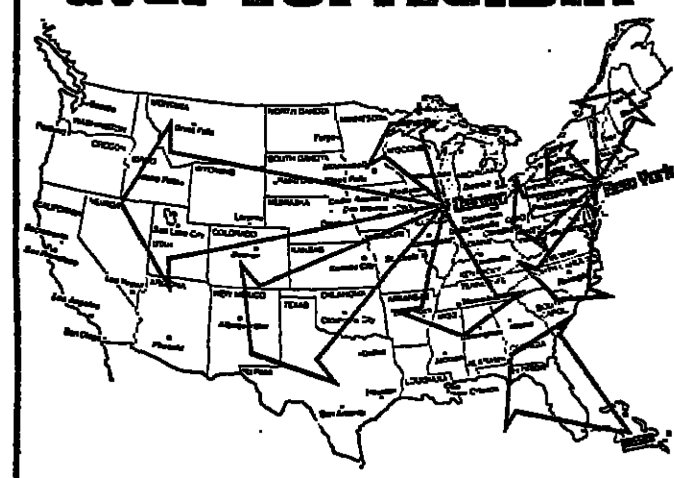

EUROPE

Une détente psychologique est attendue de la rencontre à Montreux, des premiers ministres de Grèce et de Turquie

De nos envoyés spéciaux

Montreux. — Le premier tête-à-tête Caramanlis-Ecevit s'est ouvert à 10 h. 30, ce vendredi 10 mars, à l'hôtel Montreux-Palace. Il devait être suivi d'une réunion plénière avec la participation des experts. Une seconde rencontre « au sommet » était prévue en fin d'après-midi. Dès son arrivée au Montreux-Palace, jeudi soir, M. Caramanlis est allé spontanément rendre visite dans sa chambre à M. Ecevit, qu' avait été victime d'un accident de la circulation, sans gravité, sur l'autoroute Genève-Lausanne.

M. Ecevit et son entourage ont été sensibles à ce geste de courtoisie du premier ministre grec. On y voit le signe que les deux hommes d'Etat tiennent à créer une bonne atmosphère pour cette première rencontre. Ils souhaitent avant tout mieux se connaître, sans guère attendre des résultats concrets immédiats, autres qu'une certaine détente psychologique qui permettra d'entamer un véritable dialogue puis de passer à la table des négociations.

S'entretenant avec la cohorte de journalistes grecs et étrangers qui l'accompagnaient, M. Caramanlis a déclaré, dans l'avion qui les conduisait à Genève : « *Il importe avant tout de créer des conditions propices à l'amorce d'un rapprochement.* » Le premier ministre grec a tenu à préciser qu'il ne saurait être question de remettre en cause le « *principe du droit supérieur de sécurité* » soulevé par la Turquie à propos de la situation actuelle dans l'archipel égéen.

M. Ecevit, pour sa part, a émis l'espoir que ces entretiens permettront de donner des « *directives politiques* » aux diplomates grecs et turcs qui mènent des négociations techniques. Il a aussi rendu hommage à l'« *expérience d'homme d'Etat de M. Caramanlis qui a joué un rôle constructif dans les relations gréco-turques* ». Pour le premier ministre turc, les causes de la tension sont « *en grande partie psychologiques* ». — J.-C. B. et M. M.

M. CARAMANLIS DEMEURE EN POSITION D'ATTENTE

(De notre envoyé spécial.)

Montreux. — Comptant sur un large consensus de l'opinion grecque pour explorer toutes les voies d'un règlement pacifique avec la Turquie, M. Caramanlis se trouve dans une position d'attente, n'entraînant qu'un optimisme pour le moins modéré. L'opposition évite les critiques trop poussées et le premier ministre dispose en fait d'un certain capital de crédit.

Les entretiens de Montreux ne sauraient en tout cas donner lieu à des engagements précis. Ils permettront de faire le point de la situation et de récapituler un contentieux dont la liquidation exigera de la patience. Le *statu quo* en mer Egée en constitue le fond, depuis 1912, et le problème de Chypre n'est que périphérique. On espère, du côté grec, que les propositions turques à ce sujet seront « *réalistes et raisonnables* ».

Si tel était le cas, il serait possible de mettre un terme à la tension qui dure depuis 1974, en tenant compte également des nombreux points communs qui existent entre les deux pays, dont le contentieux relève partiellement de l'antagonisme des grandes puissances dans cette région du monde.

MARC MARCEAU.

M. Ecevit estime qu'il existe « une convergence d'intérêts »

De notre correspondant

Ankara. — C'est avec un certain optimisme que la rencontre de Montreux est accueillie du côté turc. Elle est avant tout destinée à faciliter le dialogue ultérieur, et M. Ecevit estime qu'il existe entre les peuples grec et turc « *une convergence d'intérêts pour rétablir des relations amicales, voire entamer une coopération dans tous les domaines* ». A ce stade, il est inutile de rechercher qui est responsable de la détérioration des relations. Mais le gouvernement turc demeure prudemment optimiste en ce qui concerne le dégel immédiat des rapports.

Sur le plan international, il se sent moins isolé que ces dernières années. L'accord avec le Fonds monétaire international serait imminent. Et la présence du général Haig, commandant en chef de l'OTAN à Ankara, ces jours-ci, est jugée positivement. Le général Haig est en effet adversaire de l'embargo sur les armes américaines, qui, selon lui, aurait réduit de moitié le potentiel militaire de la Turquie.

Dans la même perspective, on estime « très intéressante » la récente démarche de dix-neuf membres de la Chambre des représentants américaine, dont le président de la commission des affaires étrangères, auprès de M. Vance, pour que l'administration Carter prenne des initiatives pour la levée de l'embargo et la ratification de l'accord de défense turco-américain. Démarche d'autant plus significative qu'Athènes et Nicosie ont envoyé à Washington MM. Averoff et Michaelides.

En ce qui concerne les chapitres du contentieux gréco-turc, leur approche est naturellement globale, mais ils sont indépendants. Ils faudra les régler « *pièce par pièce, simultanément et parallèlement* » en sorte qu'un progrès enregistré sur l'un influe positivement sur les autres.

Quant aux tierces puissances, M. Ecevit les invite à observer « *une politique équidistante* » envers les deux pays. Si des « *pays intéressés* » souhaitent vraiment le règlement du conflit, ils doivent être prêts à assumer leur propre part de responsabilité. « *La moindre erreur de jugement de leur part, ou un retard, rendra non seulement le règlement du contentieux plus difficile, mais le fera traîner dans les années à venir.* » Si les pays concernés parviennent à se dissocier « *des élans sentimentaux, des provocations et des calculs égoïstes de la politique intérieure* », l'événement historique qu'est, selon Ankara, la rencontre Caramanlis-Ecevit contribuera au processus de dénouement.

ARTUN UNSAL.

NICOSIE S'INTERROGE SUR LES INTENTIONS TURQUES

(De notre correspondant.)

Nicosie. — En vue de la rencontre de Montreux, le président Kyprianou s'était récemment rendu à Athènes, afin de confirmer à M. Caramanlis le point de vue du gouvernement chypriote. De son côté, M. Rauf Denktash, leader chypriote turc, était allé à Ankara pour contribuer à la mise au point des propositions de M. Ecevit.

Pour Nicosie, le problème de Chypre ne constitue pas un différend gréco-turc, et les entretiens de Montreux pourraient tout au plus contribuer à sortir les conversations intercommunautaires de leur impasse présente. Mais tout progrès est conditionné par un changement radical dans l'attitude turque et par l'abandon de la politique des faits accomplis, dit-on ici.

On se demande donc si M. Ecevit a réellement l'intention de considérer le problème chypriote dans une optique positive, ou s'il cherche simplement à se montrer plus conciliant à seule fin d'obtenir la levée de l'embargo américain sur les armes.

DIMITRI ANDREOU.

Italie

LE PROCÈS DES BRIGADES ROUGES EST INTERROMPU

Nouvel attentat contre un policier

Turin (A.F.P.). — Vingt minutes après la reprise de l'audience, vendredi matin 10 mars, le procès des Brigades rouges a été interrompu, et renvoyé à samedi, quatre défenseurs ayant renoncé à assurer leur mission.

Au début de la matinée, mettant à exécution les menaces de « guerre ouverte » que leurs dirigeants avaient proférées le 9 mars devant le tribunal, les Brigades rouges ont commis un attentat sur la personne de l'ancien responsable adjoint de la lutte antiterroriste à Turin, qui venait d'être nommé dans un commissariat de banlieue. Il attendait le tramway, lorsque deux hommes, descendus de voiture, ont déchargé leurs pistolets sur lui. Il est mort quelques minutes plus tard.

L'ouverture du procès, déjà renvoyé à deux reprises, était considérée par l'opinion comme un succès contre le terrorisme et la peur qu'il engendre. Aucun attentat n'avait été commis avant l'actuel procès, comme cela avait été le cas en 1976 et en 1977, lors des deux précédentes tentatives de procès.

République fédérale d'Allemagne

Le chancelier Schmidt justifie la politique interallemande de son gouvernement

Bonn (*A.F.P.*). — Le chancelier Schmidt a présenté jeudi 9 mars au Bundestag son « rapport sur l'état de la nation ». Il a justifié la politique interallemande de son gouvernement. Il a affirmé qu'il serait illusoire de croire à une réunification dans le contexte actuel. Il a ajouté qu'il serait erroné de spéculer, comme on le fait dans certains milieux de l'opposition chrétienne démocrate, sur une crise intérieure en Allemagne de l'Est pour atteindre cet objectif.

Le chancelier a condamné l'interdiction opposée par les autorités de la R.D.A. à la libre circulation de leurs ressortissants. Il a sévèrement critiqué cependant les agissements des organisations professionnelles de passeurs « *qui font des affaires avec la détresse humaine* ».

A propos de Berlin, le chancelier fédéral a affirmé que la R.F.A., en accord avec les trois puissances occidentales, s'opposerait à toutes les tentatives de l'U.R.S.S. et de la R.D.A. de modifier la nature des liens entre la ville et la République fédérale, dont le maintien et le développement sont garantis par l'accord des « quatre ».

M. Schmidt a énuméré les avantages qui ont résulté de la signature du « traité fondamental » interallemand en 1972, en particulier dans le domaine des relations humaines et a précisé que quelque mille Allemands de l'Ouest décident chaque année d'aller s'établir en R.D.A.

Espagne

Gouvernement et opposition dénient au front Polisario le droit de se prononcer sur le caractère «africain» des Canaries

De notre correspondant

Madrid. — « *L'Espagne est prête à normaliser ses relations avec Israël. Elle attend seulement que s'amorce un début de solution dans le conflit du Proche-Orient.* » M. Marcelino Oreja, ministre espagnol des affaires étrangères, a donné cette indication le jeudi 9 mars devant le Sénat. Le ministre a rappelé que, depuis un an, l'Espagne avait échangé des ambassadeurs avec tous les pays de l'Est ainsi qu'avec le Mexique, l'Angola, le Mozambique et plusieurs autres pays d'Afrique et du Sud-Est asiatique.

A propos du traité de défense signé avec les Etats-Unis, M. Oreja a affirmé que les sous-marins nucléaires américains de la base de Rota seraient retirés avant le 1er juillet 1979. Il a rappelé qu'il n'y avait plus d'armes nucléaires entreposées sur le territoire espagnol. Il a expliqué pourquoi l'Espagne ne pouvait pas adopter une position neutraliste : « *Ce serait modifier profondément l'équilibre européen* » a-t-il dit.

M. Oreja a exposé les avantages d'une adhésion à l'OTAN mais précisé qu'une telle décision ne pourrait pas être prise avec une « *marge trop étroite* » de suffrages. Il faudra, a-t-il dit, « *l'appui de la majorité de la population* ». Une telle déclaration laisse supposer que l'adhésion à l'OTAN sera soumise à référendum. Si le gouvernement madrilène se contentait en effet d'un débat aux Cortès, la marge d'approbation risquerait d'être étroite puisqu'il ne pourrait compter à coup sûr que sur les voix des centristes et de la droite, qui occupent un peu plus de la moitié des sièges à la chambre des députés.

De toute façon, le thème n'est pas considéré comme prioritaire. Il ne sera pas abordé avant l'an prochain. Le gouvernement Suarez estime en effet que l'année 1978 connaîtra suffisamment de débats avec l'approbation d'une nouvelle Constitution, le renouvellement des municipalités et de l'administration provinciale, et sans doute de nouvelles élections législatives.

M. Oreja a longuement exposé la politique africaine du gouvernement, vivement attaquée depuis que l'O.U.A. s'est prononcée à une écrasante majorité sur le caractère « *africain* » des Canaries. Il a expliqué pourquoi, par exemple, Madrid n'avait pas reconnu le Front Polisario. « *Le Polisario n'est pas un mouvement de libération nationale,* a-t-il dit. *Il n'est reconnu ni par l'ONU ni par l'O.U.A. Il n'est pas l'unique représentant légitime des populations sahraouies. Il sert d'atout diplomatique, il est quelque chose qu'on utilise dans la situation conflictuelle de l'Afrique.* »

La veille, après un vif réquisitoire de M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C. espagnol, contre la politique suivie au Sahara occidental et dans le reste de l'Afrique, M. Oreja avait lu la déclaration d'un dirigeant du Front Polisario affirmant le caractère « *africain* » des Canaries, autrement dit le droit pour l'archipel de se séparer de l'Espagne. M. Carrillo avait alors conclu que le parti communiste reconsidérerait son appui au Polisario si celui-ci confirmait une telle position sur les deux provinces espagnoles d'outre-mer — Ch. V.

LES SOCIAUX-DÉMOCRATES JUGENT « TERRIFIANTE » UNE RÉCENTE DÉCLARATION D'UN DIRIGEANT DU P.C.F.

Le groupe parlementaire social-démocrate ouest-allemand s'est ému, dans une déclaration publiée jeudi 9 mars, des propos récemment tenus par M. Louis Baillot, membre du comité central et responsable de la commission de défense du P.C.F., au cours d'une réunion organisée par la Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition). Le député de Paris avait notamment déclaré (*le Monde* du 8 mars) : « *La République fédérale d'Allemagne peut être demain un adversaire de la France, surtout avec l'arrivée au pouvoir, chez nous, d'un gouvernement de gauche. Donc, le Pluton* (1) *peut être un moyen de la sauvegarde de l'Hexagone* ».

Le groupe S.P.D. écrit, en réponse à M. Baillot : « *Cette déclaration communiste est monstrueuse et terrifiante. Elle est susceptible de nourrir les pires craintes en ce qui concerne la politique des communistes français. Si ce genre d'idées devenait le fondement de la politique officielle française, la base de l'amitié et de la coopération franco-allemande, telles qu'elles se sont développées depuis l'après-guerre, serait remise en question.* »

(1) Missiles nucléaires tactiques, notamment installés dans le nord-est de la France.

...due de la rencontre
...e Grèce et de Turquie

NICOSIE S'INTERROGE SUR LES INTENTIONS TURQUES

...lique fédérale d'Allemagne
...ncelier Schmidt justifie
...tique interallemande
...son gouvernement

LES SOCIAUX-DÉMOCRATES JUGENT « TERRIFIANTE » UNE RÉCENTE DÉCLARATION D'UN DIRIGEANT DU P.C.

DIPLOMATIE

Les Deux Grands devant le conflit saharien

(Suite de la première page.)

L'U.R.S.S. sera dans quelques années le principal acheteur de phosphate du Maroc, dans les échanges extérieurs duquel elle prendra de ce fait une place de premier plan. Aussi bien, le quotidien *Al Bayane*, organe du Parti du progrès et du socialisme (P.P.S.-communiste), qualifie-t-il les contrats d'« *éclatante démonstration de l'amitié entre les peuples marocain et soviétique* » et d'« *un exemple de coexistence pacifique et de coopération fructueuse* ». Depuis la mise en œuvre du processus de normalisation et de démocratisation de la vie politique, qui s'est traduit par l'organisation d'élections locales et législatives, le P.C. marocain, plusieurs fois interdit dans le passé, a pignon sur rue. Son secrétaire général, M. Ali Yata, qui le représente au Parlement, ne cache pas son attachement à « *la patrie du socialisme* ». Communiste, il ne ménage pas ses critiques envers la politique sociale et économique du régime de Rabat. Mais, nationaliste, il soutient avec fougue l'action entreprise par le souverain pour réintégrer à « *la mère patrie* » « *les provinces spoliées du Sahara* ». Il s'est même transformé en ambassadeur itinérant auprès des pays socialistes pour défendre la cause marocaine.

Il est difficile de savoir dans quelle mesure il y a réussi. Mais le fait est que, depuis le début de l'affaire du Sahara occidental, les dirigeants soviétiques font preuve d'une grande circonspection. Soucieux de ne pas compromettre leurs bonnes relations avec Alger, ils se sont prononcés dans le communiqué commun publié en janvier, à l'issue de la visite à Moscou du chef de l'Etat algérien, en faveur de « *l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux décisions des Nations unies* », mais il semble bien qu'ils aient refusé les armes sophistiquées qui leur étaient demandées pour mettre en échec l'intervention des Jaguar français en Mauritanie.

Une vieille méfiance

Tout en étant, dans l'ensemble, plutôt bons, les rapports soviéto-algériens n'ont jamais été chaleureux. Après un développement spectaculaire en 1968-1969, lorsque l'U.R.S.S. a accepté d'acheter le vin algérien qui ne pouvait plus accéder au marché français, les échanges commerciaux sont retombés à un niveau modeste. Alger s'adresse surtout, pour son industrialisation, aux firmes françaises, allemandes (de l'Ouest ou de l'Est), italiennes, japonaises ou américaines. L'armée algérienne est, certes, équipée de matériel soviétique et fait largement appel, pour la formation de ses officiers, à l'assistance de l'U.R.S.S., mais M. Boumediène, très attaché au non-alignement, s'est toujours gardé de tomber dans une trop grande dépendance. La base navale de Mers-el-Kébir, quoi qu'on en ait dit, n'a jamais été concédée aux Russes. Et, accueillant, en 1969, M. Podgorny, alors président du présidium du Soviet Suprême, le chef de l'Etat algérien avait rappelé qu'il souhaitait « *l'élimination de toute présence militaire étrangère en Méditerranée* », ce qui n'avait pas plu à son interlocuteur. Il avait récidivé en 1971, en recevant M. Kossyguine.

Réaliste, conséquent avec ses options, le régime algérien s'appuie sur l'Union soviétique pour faire contrepoids à l'impérialisme américain et européen. Mais s'il est partisan d'un socialisme arabe, conforme au génie national, il se méfie du communisme. Les communistes algériens membres du Parti de l'avant-garde socialiste (P.A.G.S.) ne sont tolérés que dans la mesure où ils travaillent au sein du parti unique, le F.L.N. Les nationalistes algériens n'ont pas encore pardonné au P.C.F. et à l'ancien P.C.A. leurs tergiversations au moment du déclenchement de la lutte de libération et, s'ils entretiennent aujourd'hui d'excellentes relations avec MM. Marchais et Séguy, ils n'ont pas pour autant oublié un passé dont ils estiment qu'il fut parfois bien ambigu.

Amicaux, mais réservés à l'égard de Moscou, les Algériens manifestent en revanche un très grand attachement à la révolution cubaine. En 1972, M. Fidel Castro avait reçu à Alger un accueil enthousiaste. Il a refait le voyage à plusieurs reprises depuis, et il ne se passe guère de mois sans que l'un ou l'autre des dirigeants cubains passe à Alger ou, à l'inverse, que des responsables algériens se rendent à La Havane. M. Castro, qui a proclamé son soutien à la lutte du Polisario, s'est arrêté à Alger au début et à la fin de sa tournée africaine de mars 1977. Le caractère national et original de la lutte des révolutionnaires cubains est bien fait pour séduire les dirigeants algériens, qui voient là un modèle de ce qui doit se faire dans le tiers-monde.

Soucieux de ménager tout à la fois leurs intérêts en Algérie et au Maroc, les Soviétiques refusent de se laisser entraîner dans un conflit local dont le caractère idéologique ne leur apparaît pas clairement. Les Américains, de leur côté, ne sont pas moins prudents. Ils n'ont certes aucune raison de se plaindre du royaume chérifien, dont la politique et les alliances ne peuvent que les servir. En mettant en place un Parlement, en acceptant l'existence légale de partis et de journaux d'opposition, la monarchie est d'autre part devenue « présentable », même si les droits de l'homme sont loin d'y être parfaitement respectés dès lors que l'on refuse de jouer le jeu du Palais. Cependant, les Américains ont développé en même temps leurs rapports avec l'Algérie socialiste. Les relations diplomatiques rompues en 1967 au moment de la guerre de six jours ont été discrètement rétablies en novembre 1974. En 1976, à la surprise générale, les Etats-Unis ont ravi à la France sa place de premier partenaire commercial de l'Algérie. Leurs importations en provenance de ce pays ont décuplé en quatre ans, passant de 215 millions de dollars en 1973 à 2 210 millions de dollars en 1976.

La mise en service du complexe de liquéfaction de gaz naturel G.N.L.-1 inauguré en février à Arzew par M. Boumediène, et qui permettra d'honorer le contrat passé avec la société américaine El Paso, va renforcer cette évolution.

Il prévoit la livraison annuelle de 10 milliards de mètres cubes de gaz pendant vingt-cinq ans. Deux autres unités de liquéfaction d'une capacité légèrement supérieure vont être construites par des sociétés d'outre-Atlantique, avec, pour partie, des prêts américains. Au total, si tous les contrats de gaz conclus avec les sociétés américaines sont confirmés, les Etats-Unis achèteront d'ici quelques années la moitié de la production algérienne de gaz, soit quelque 35 milliards de mètres cubes, comme ils acquièrent aujourd'hui la moitié de sa production de pétrole.

« Une transaction commerciale au strict sens du terme »

Il est significatif que le chef de l'Etat algérien ait tenu à répondre à l'avance à « *ceux qui laissent entendre que l'Algérie a vendu son âme au capitalisme américain* », précisant que les contrats de gaz ne constituaient qu'une « *transaction commerciale au strict sens du terme* ». Il n'en reste pas moins que quelque deux mille étudiants sont en stage aux Etats-Unis, que les cadres algériens ne cachent pas leur fascination devant la puissance de la technologie américaine et que l'usage de la langue anglaise se développe.

La fin de la guerre du Vietnam, la détente avec Cuba, la reconnaissance des droits des Noirs en Rhodésie et en Afrique du Sud, et, de façon générale, la politique prudente adoptée par le gouvernement Carter dans les affaires africaines ont créé un climat favorable à l'amélioration des relations avec Washington, et même si Alger critique la politique américaine au Proche-Orient.

Il n'est, dans ces conditions, pas surprenant que la Maison Blanche ait adopté, dans l'affaire du Sahara occidental, une attitude de neutralité, au risque de déplaire non seulement à Rabat mais aussi à Ryad. Récemment encore, le gouvernement américain a annoncé qu'il différait *sine die* son projet de livraison au royaume chérifien de vingt-quatre hélicoptères de combat Cobra, et d'un nombre égal de chasseurs DV-10, spécialement adaptés les uns et les autres à la lutte anti-guérilla. Le département d'Etat, très divisé sur l'opportunité politique d'un tel contrat, s'est heurté de surcroît à l'opposition du Congrès.

Les milieux politiques américains désapprouvent, en effet, assez largement la façon dont s'est opérée la décolonisation du Sahara Occidental et considèrent que le dossier reste ouvert, les résolutions des Nations unies n'ayant pas été véritablement appliquées. Le *New York Times* estimait même récemment que « *la meilleure politique pour les Etats-Unis consisterait (...) à user de l'influence américaine auprès de Paris pour que les Français réduisent leur engagement* ». Dans une interview à *Newsweek*, le roi Hassan II, qui a annulé, à la fin de 1977, la visite qu'il devait faire à Washington, a déploré que les Américains ne sachent pas reconnaître leurs vrais amis et ne les soutiennent pas davantage.

La prudence de Washington et de Moscou contraste avec l'activisme de Paris, qui, tout en proclamant sa neutralité, renforce militairement le Maroc et la Mauritanie. Il est vrai que la France n'en poursuit pas moins une coopération active et importante avec l'Algérie dans les domaines culturels, scientifiques et techniques et qu'elle reste son premier fournisseur et son troisième client. Il n'est pas certain cependant que, en prenant position dans un conflit qui oppose trois de ses anciennes dépendances, Paris ait fait le « bon choix », celui qui pourrait inciter les antagonistes à régler leur différend par la négociation.

DANIEL JUNQUA.

AMÉRIQUES

Chili

LE GÉNÉRAL PINOCHET ANNONCE LA LEVÉE DE L'ÉTAT DE SIÈGE

Santiago-du-Chili (A.F.P.). — Le général Pinochet a annoncé jeudi 9 mars que l'état de siège, en vigueur depuis le coup d'Etat du 11 septembre 1973, serait levé samedi. Cette mesure, a expliqué le général Pinochet, est une conséquence du soutien dont la junte a bénéficié lors du référendum de janvier dernier.

Le général Pinochet a évoqué également les résultats d'un sondage effectué par l'institut Gallup entre le 4 et le 6 mars dernier, qui aurait constaté « *une augmentation considérable de l'appui populaire au gouvernement entre décembre 1977 et mars 1978* ».

Ces résultats favorables, a-t-il ajouté en substance, ont permis de prendre des mesures immédiates concernant la levée de l'état de siège. « *Le pays vit à présent dans une ambiance tranquille* », a conclu le chef de la junte.

Le ministre de la défense, le général Herman Brady, qui a, lui aussi, souligné le calme qui règne à présent au Chili, a affirmé en outre que la décision prise par la junte était destinée à « *prouver à l'étranger que le gouvernement s'occupait du maintien de l'ordre et de la sécurité, et qu'à mesure qu'ils étaient rétablis, les lois d'exception pouvaient être abrogées* ».

[La levée de l'état de siège ne signifie pas un retour aux libertés démocratiques. Elle ne supprime pas « l'état d'urgence » qui permet le maintien du couvre-feu et les « arrestations préventives », mais celles-ci ne pourront plus, en principe, intervenir sans ordre présidentiel, et les personnes qu'elles toucheront devront être présentées à la justice civile dans un délai de cinq jours.]

Etats-Unis

FIN DE LA VISITE DU MARÉCHAL TITO A WASHINGTON

Le président Carter a insisté sur l'importance d'une Yougoslavie « forte et indépendante »

De notre correspondant

La visite officielle du maréchal Tito aux Etats-Unis a pris fin jeudi 9 mars. Le président yougoslave est arrivé à Londres ce vendredi.

Washington. — « *Le dernier géant politique de ce siècle, un homme d'éternelle vigueur, d'éternelle jeunesse, d'éternel courage* » : en saluant ainsi le maréchal Tito, qu'il voyait pour la première fois, M. Carter ne sacrifiait pas seulement à son engouement pour les compliments. La longue expérience du chef d'Etat yougoslave, sa fréquentation des grands hommes de ce siècle, l'étendue de ses contacts diplomatiques, illustrée par ses récents voyages à Moscou et à Pékin, ne pouvaient pas ne pas impressionner un président américain qui n'est pas encore sorti des affres du noviciat.

Le maréchal Tito, qui n'était pas venu à Washington depuis 1971, comptait bien mettre à profit son dernier voyage pour obtenir une nouvelle assurance de l'« intérêt » des Etats-Unis pour le maintien de la souveraineté de la Yougoslavie face aux convoitises que pourrait provoquer la succession de son président. Il y est parvenu sans même avoir à le demander.

« *Le président Carter,* déclare un communiqué commun publié le jeudi 9 mars, à Washington, *a réaffirmé le souci continu des Etats-Unis pour l'indépendance, l'intégrité territoriale et l'unité de la Yougoslavie.* » Les Etats-Unis, poursuit ce texte, « *ont intérêt à l'existence d'une Yougoslavie forte et indépendante, en tant que facteur d'équilibre, de paix et de stabilité en Europe et dans le monde* ».

Il ne semble pas pourtant que cet engagement doive se traduire dans l'immédiat par des gestes concrets — par exemple des fournitures d'armes. La Yougoslavie, qui, après sa rupture avec le Kominform, avait reçu près de 2 milliards de dollars d'armements des Etats-Unis, s'était à nouveau tournée vers l'U.R.S.S., pour faire face à ses besoins, à partir de 1961. La quantité d'armes achetée l'an dernier aux Etats-Unis n'a pas dépassé la somme modique de 267 000 dollars, surtout en pièces de rechange pour les équipements anciens. Belgrade a même repoussé une offre américaine de missiles antichars qui lui avait été faite en 1976. M. Brown, secrétaire américain à la défense, s'était rendu à Belgrade en octobre dernier, mais sa visite avait surtout été un geste politique symbolique.

Les droits de l'homme dans le monde contemporain

A propos du conflit de la corne de l'Afrique, qui a occupé une bonne partie des entretiens Carter-Tito, une convergence d'opinions est apparue après quelques difficultés initiales. Washington s'était irrité l'été dernier en apprenant que la Yougoslavie avait fourni quelques vieux chars américains M-47 (prélevés dans son arsenal) à l'Ethiopie aussitôt après la rupture des relations militaires de ce pays avec les Etats-Unis. Par la suite, cependant, le maréchal Tito s'est prononcé — il l'a répété pendant son séjour à Washington — pour un règlement du conflit « *sans interférence de l'extérieur* », pour le droit à l'autonomie interne de l'Erythrée et pour l'ouverture de négociations entre les parties concernées, tout comme les dirigeants américains. Il a usé de ses bons offices pour organiser la visite que M. David Aaron, vice-président du Conseil national de sécurité américain, a faite récemment à Addis-Abeba.

Le semi-échec de la conférence de Belgrade ne semble pas encore porter ombrage aux relations entre les deux pays. On est même surpris de voir le communiqué américano-yougoslave annoncer que les deux présidents « *ont discuté de nombreux aspects des droits de l'homme dans le monde contemporain* » et « *confirmé leur intérêt mutuel pour un libre flot d'informations et d'hommes entre leurs deux sociétés* ». Il est vrai que pour le maréchal Tito cette recherche ne doit pas viser à imposer des « *intérêts unilatéraux* » ni « *jeter une ombre sur le niveau de confiance déjà obtenu, au risque de nous ramener en arrière* ». De même, si le président yougoslave a mis l'accent dans ses discours sur la détente, le communiqué commun ne reprend pas ce terme à son compte.

Le maréchal Tito, qui s'était plaint longuement dans une interview au *New York Times* du mauvais accueil que lui avaient réservé dans le passé les immigrés serbes et croates aux Etats-Unis — des manifestations hostiles ont encore eu lieu à l'occasion de cette visite, — a obtenu du président Carter une condamnation du terrorisme yougoslave et un engagement de prendre contre lui des « *mesures fermes* ». — M. T.

RÉQUISITION PAR VOIE DE JUSTICE DES MINEURS EN GRÈVE

Washington (A.F.P.). — Le président Carter a entamé, jeudi 9 mars, la procédure d'application de la loi Taft-Hartley, pour contraindre les cent soixante mille mineurs en grève depuis quatre-vingt-quatorze jours à reprendre le travail.

La Maison Blanche a annoncé que le président a donné instruction au ministre de la justice, M. Griffin Bell, de saisir les cours fédérales pour qu'elles ordonnent, dans leurs juridictions respectives, l'ouverture des mines et le retour au travail.

Les déclarations faites dans la plupart des sections locales du syndicat des mineurs montrent que les grévistes sont décidés à ignorer les ordres du gouvernement.

Au cas où les mesures décidées échoueraient, on n'exclut pas, à la Maison Blanche, un recours éventuel à la prise en main directe des charbonnages par le service public. Reste, enfin, la possibilité que de gros producteurs de charbon réussissent à conclure des contrats de travail séparés avec les mineurs en grève.

ASIE

Laos

Vientiane a besoin de plus de 100 000 tonnes de céréales pour éviter la famine

La sécheresse catastrophique qui a frappé le Laos, l'année dernière, a été suivie par d'autres calamités naturelles — inondations, invasions de rongeurs et d'insectes — révèle un rapport conjoint du ministère de l'agriculture de la République démocratique et populaire et du Programme des Nations unies pour le développement (P.N.U.D.). Ce texte fait suite à un premier rapport publié il y a six mois (*le Monde* du 24 septembre 1977).

Ces calamités ont principalement frappé les provinces du sud et du centre du pays, traditionnellement excédentaires en riz ; il faut non seulement combler le déficit de ces régions, mais encore celui des provinces septentrionales, importatrices même pendant les bonnes années. Le premier rapport avait évalué le montant de l'aide alimentaire indispensable à 367 500 tonnes, soit environ la moitié de la production annuelle de riz du Laos. Ces chiffres avaient paru exagérés à certains experts. Il était, par ailleurs, matériellement impossible de faire parvenir une telle quantité de vivres dans un pays enclavé, auquel on ne peut accéder que par deux postes frontières, après avoir traversé en bac le Mékong. Enfin, le coût total de cette aide atteignait la somme de 88 millions de dollars.

Le second rapport a été rédigé après huit enquêtes d'une mission mixte Laos-Nations unies dans les provinces de Vientiane, Khammouane, Savannakhet, Saravane, Attopeu, Champassak et Houa-Phanh. Tout en reconnaissant la gravité extrême de la situation dans ce pays sous-développé, ravagé par la guerre, et en estimant le montant de la récolte de 1977 à 42 % seulement de celle d'une année normale (303 545 tonnes contre 718 455), ce texte fixe les besoins du Laos à des chiffres moins élevés que les précédents. Tenant compte des efforts du gouvernement pour promouvoir les cultures de substitution (maïs, patates douces, soja, haricots, etc.), il évalue les besoins du Laos à 112 975 tonnes de céréales, dont au moins 94 149 tonnes de riz gluant pour éviter la famine.

Plusieurs organismes internationaux (Programme alimentaire mondial, Haut-Commissariat aux réfugiés, Fonds des Nations unies pour l'enfance, C.E.E.) ont déjà promis 25 900 tonnes de denrées alimentaires. Plus de 26 000 tonnes de céréales seront fournies par des pays occidentaux, dont 15 000 tonnes par la Suède et 9 000 tonnes par les Pays-Bas. Les pays socialistes devraient aussi participer à cet effort. — P. de B.

● *Plusieurs associations lancent un appel* pour aider le Laos : la Cimade, 176, rue de Grenelle, 75007 Paris, C.C.P. 4088-87 Paris ; le Secours catholique, 106, rue du Bac, 75007 Paris, C.C.P. 5620-09 K Paris ; le Comité catholique contre la faim et pour le développement, 47, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris, C.C.P. 18-24974 Y, Paris ; le Secours populaire français, 9, rue Froissard, 75003 Paris, C.C.P. 654-37 Paris. Mentionner : « *Sécheresse au Laos* ». Par ailleurs, l'Association France-Laos d'amitié et de solidarité, 226, rue La Fayette, 75010 Paris, lance une campagne pour la fourniture au Laos de motopompes.

● *Le pirate de l'air* qui avait tenté de détourner jeudi 9 mars un avion de la compagnie taiwanaise China Airlines (*le Monde* du 10 mars, première édition) a été tué par un garde armé et l'appareil a atterri sans encombre à Hongkong. — (U.P.I.)

A travers le monde

Allemagne fédérale

● AU PROCES DE Mᵉ KLAUS CROISSANT, l'un des défenseurs de ce dernier, Mᵉ Robert Badinter, a justifié son refus et celui de ses collègues de subir une fouille corporelle — refus qui devait entraîner (*le Monde* du 10 mars) le report de l'audience au 14 mars prochain — par trois motifs : la fouille des avocats n'étant pratiquée que lors des procès d'extrémistes, celle-ci ferait implicitement de Mᵉ Croissant un extrémiste présumé ; le tribunal a ordonné la fouille des défenseurs alors qu'il n'a pas usé de son droit pour récuser les avocats ; enfin, si la crainte de voir introduire des armes dans l'enceinte du tribunal est si grande, il convient, selon la défense, de fouiller également les juges et le procureur. — (A.F.P.)

Guatemala

● LE GÉNÉRAL ROMEO LUCAS GARCIA, un conservateur modéré de cinquante-trois ans, a recueilli le plus grand nombre de suffrages à l'élection présidentielle guatémaltèque, a annoncé jeudi 9 mars la commission électorale chargée de recompter les bulletins de vote. Il sera probablement porté officiellement à la tête de l'Etat par le Parlement, auquel il incombe de désigner le président de la République quand aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue. Selon les résultats officiels définitifs, 272 970 voix sont allées au général Lucas Garcia, 221 223 voix au colonel Alfredo Enrique Peralta Azurdia, ancien président de droite, et 167 890 voix au général Ricardo Peralta Mendez, neveu du précédent. — (A.P.)

La campagne officielle à la radio et à la télévision

États-Unis

LA VISITE DU MARÉCHAL TITO A WASHINGTON

De notre correspondant

Les droits de l'homme dans le monde

Le Monde

politique

La campagne officielle à la radio et à la télévision

Intervenant, jeudi soir 9 mars, dans le cadre de la campagne officielle à la radio et à la télévision, MM. Roland Gaucher, Pascal Gauchon et Jean-Louis Tixier-Vignancour ont clairement affirmé, au nom du Parti des forces nouvelles, leur appartenance à la droite. Ils se sont prononcés contre le droit de vote aux immigrés, la politique à l'école les permissions accordées aux détenus et le monopole de candidature reconnu aux cinq grandes confédérations syndicales pour le premier tour des élections professionnelles.

« Nous voulons battre la gauche, ont-ils déclaré, *sans pour autant donner un blanc-seing à la majorité sortante. »* Aussi ont-ils souhaité avoir *« suffisamment de poids pour que l'on tienne compte de nous »*.

Candidat R.P.R., M. Patrick Devedjian a exalté *« la liberté d'entreprendre et l'initiative individuelle »*, et dénoncé les abus de l'administration, qui *« applique plus sa politique que celle du gouvernement »*. *« Il est inadmissible,* a-t-il noté, *que l'administration fiscale ait plus de pouvoir qu'un policier à la recherche d'un trafiquant de drogue ou d'un criminel. »*

Mme Joelle Deniveau, militante du même mouvement, a souligné de son côté que la sécurité des Français était l'une des priorités du R.P.R.

S'exprimant au nom du parti socialiste et des radicaux de gauche, MM. Claude Estier, Jacques Delors, Lionel Jospin et Mme Annette Chépy, vingt-quatre ans — la plus jeune candidate de ce parti — ont surtout cherché à rassurer (les cadres sur les régimes de retraite complémentaire ; les artisans sur l'augmentation du SMIC) et à convaincre que socialistes et communistes pourront gouverner ensemble.

Pour M. Jospin, membre du secrétariat, cette situation sera possible en raison de l'*« attitude tolérante et ferme »* du parti socialiste à l'égard du parti communiste. *« Mais il faut pour cela,* a-t-il ajouté, *que les Français décident eux-mêmes de cette expérience par leur vote. » « Nous nous préparons à cela,* a-t-il précisé, *depuis six ans, depuis que nous avons signé un programme commun de gouvernement. Nous avons fait des propositions socialistes. Nous avons formé nos experts, nos militants, nos responsables. Nous sommes présents partout en France, dans les usines, dans les bureaux, dans les campagnes. »*

Il a également déclaré : *« Nous respectons nos partenaires, mais nous souhaitons que l'originalité du parti socialiste, les idées qu'il défend, soient respectées par eux. Des difficultés, il y en aura, mais cette expérience sera faite sous le contrôle des Français. Nous avons un contrat, un programme commun de gouvernement. Que chacun le respecte. Il nous engage les uns et les autres. »*

La soirée du 12 mars sur les antennes

La plupart des chaînes ont décidé de conjuguer leurs efforts pour présenter ensemble la soirée des résultats du premier tour de scrutin des élections législatives. Antenne 2 et Europe 1 diffuseront le même programme, de 18 h. 30 à 23 heures, en direct de la salle des fêtes de l'hôtel de Lassay. De leur côté, France-Inter et FR 3, en direct du studio 102 de la Maison de la radio, collaborent pour rendre compte des moments les plus importants de la soirée électorale. TF 1, pour sa part, fait cavalier seul. Les stations périphériques R.M.C., R.T.L. et Sud-Radio ont établi un programme spécifique.

Toutefois, pour l'ensemble des chaînes, le véritable regroupement s'opère autour de l'« opération estimation », assurée pour Antenne 2, Europe 1 et R.T.L. par C.I.I.-Honeywell-Bull, pour TF 1, FR 3 et France-Inter par la Sofres, pour R.M.C. et Sud-Radio par Harris-France.

Dans tous les cas, le scénario de la soirée est, à quelques nuances près, identique : coup d'envol et premières estimations à 20 heures (heure de clôture du scrutin), débats réunissant les grands leaders politiques vers 20 h. 15, nouvelle synthèse vers 22 heures, fin de la soirée vers 0 heure.

Seules ou en commun, les chaînes ont néanmoins mis au point un programme spécifique et original.

C'est ainsi que pour la première fois, sur TF 1, l'« opération résultats à la demande » permettra aux téléspectateurs de connaître (en appelant dès 20 h. 30 le 555-91-11) les résultats de leur circonscription. Antenne 2 et Europe 1 ont convié six Français (trois femmes et trois hommes) pour poser à l'antenne des questions aux personnalités politiques.

Les journalistes de FR 3 utilisent pour la première fois le procédé Antiope, qui permet l'indication instantanée sur un écran des résultats provenant de l'A.F.P. (service élections de Radio-France au 524-70-00). La priorité, à R.M.C., est donnée aux résultats des régions de sa zone d'écoute ; sur simple appel téléphonique, les auditeurs de Lyon qui appelleront le 37-53-11 pourront obtenir les résultats de tous les départements de la région Rhône-Alpes. Sur R.T.L. a été prévue une estimation spécifique dans huit circonscriptions-clés. Les résultats régionaux seront donnés en priorité par Sud-Radio avec une fourchette d'estimation de la première circonscription de Haute-Garonne, en direct de Toulouse.

M. BARRE : M. Mitterrand se croit plus intelligent qu'il n'est...

Au Puy (Haute-Loire), où il s'est rendu jeudi soir 9 mars pour apporter son appui à MM. Jacques Barrot (C.D.S.), secrétaire d'État au logement, et Jean Proriol (P.R.), tous deux candidats de l'U.D.F., M. Raymond Barre a été accueilli par plusieurs milliers de manifestants — deux mille selon le service d'ordre — scandant des slogans hostiles à la politique du gouvernement. Le premier ministre a été obligé de passer par une fenêtre pour entrer dans la salle Jeanne-d'Arc, où devait avoir lieu la réunion organisée par les militants de la majorité. Il a notamment déclaré : *« M. Mitterrand prétend qu'il y a le chaos en France ; la seule chose qu'il y a comme chaos, ce sont les petits défilés des porteurs de pancartes. »*

A la fin de la réunion, sortant par la grande porte malgré les bousculades, M. Raymond Barre a essuyé quelques jets de pierres. Selon le service d'ordre, quelques personnes auraient été légèrement blessées. Les voitures du cortège officiel ont subi des dégâts.

Auparavant, le premier ministre s'était rendu à Riom et Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme). A l'entrée de cette dernière ville, sa voiture est entrée en collision, dans un virage, avec une Renault 4 L dont la carrosserie a légèrement souffert.

Au cours du meeting organisé en faveur de M. Jean Morellon (P.R.), ancien suppléant de M. Giscard d'Estaing, député sortant et candidat unique de la majorité dans la 2e circonscription, M. Barre a indiqué : *« Pour la première fois dans l'histoire de notre pays, une coalition qui prétend gouverner la France est incapable de dire ce qu'elle veut faire et comment le gouvernement sera constitué. Les socialistes, radicaux de gauche et personnalités décoratives qui entreront au gouvernement en cas de victoire de l'opposition seront manipulés par les communistes. M. Mitterrand se croit plus intelligent qu'il n'est, surtout lorsqu'il traite avec le parti communiste, car M. Marchais lui a fait savoir qu'il n'entendait pas être un marchepied pour les socialistes, que l'on écarterait une fois leur arrivée au pouvoir. »*

A Riom, où il était venu pour soutenir M. Michel Duval (P.R.), candidat de l'U.D.F. dans la 5e circonscription, le premier ministre a expliqué que ce n'était pas de *« gaieté de cœur »* qu'il pratiquait une politique d'austérité pour redresser l'économie française. La réunion a été également marquée par une intervention du maire de la ville, M. Jean Ehrard (P.S.), présent dans la salle, qui s'est levé pour accuser M. Michel Duval de mentir alors que celui-ci, dans son allocution d'ouverture, venait de critiquer vigoureusement la gestion de la nouvelle municipalité. M. Raymond Barre lui ayant donné la parole, le maire de Riom, sous les huées de l'assistance, s'est alors efforcé d'expliquer que si le budget municipal était en déficit c'était à cause de la *« mauvaise gestion »* de la précédente municipalité, qui était dirigée par la majorité. M. Ehrard ayant demandé une subvention au gouvernement, M. Barre lui a répondu : *« Le gouvernement ne regarde pas à la couleur des villes. Nous essayons de faire en sorte que les villes de France puissent être gérées convenablement. »*

Au tribunal de Lyon

M. BARRE A-T-IL DIT QUE SON ADVERSAIRE SOCIALISTE ÉTAIT « MALHONNÊTE » ?

(De notre correspondant régional.)

Lyon. — M. Raymond Barre n'a pas répondu à l'appel de son nom par le président de la sixième chambre correctionnelle de Lyon. Le premier ministre, qu'avait fait citer pour *« injure publique »* son adversaire socialiste dans la 4e circonscription du Rhône, M. André Vianes (*le Monde* du 7 mars), avait demandé à Me André Soulier de le représenter.

M. Barre a-t-il, lors d'une tournée électorale sur le marché du quartier de la Tête-d'Or, samedi 4 mars, dit de M. Vianes qu'il était *« malhonnête dans ses propos et sa façon de faire »* ? Quatre témoins, dont M. Pierre Vincent, suppléant du candidat socialiste, sont venus l'affirmer ; quatre autres, dont le docteur Jean Mérieux, conseiller municipal du sixième arrondissement, qui suivaient de près le premier ministre, ont assuré qu'ils n'avaient pas perçu de tels propos. En application de l'article 54 (alinéa 2) de la loi sur la presse, qui fait obligation, en période électorale, de rendre la décision avant la consultation, le tribunal devait prononcer son jugement ce vendredi 10 mars en début d'après-midi. — R. E.

DANS LA MAJORITÉ

M. Chirac : à l'avenir on devra compter avec nous

Les socialistes sont bien pour M. Chirac — et quoi qu'il en dise — des « adversaires privilégiés ». Le président du R.P.R. les a, en tout cas, présentés comme tels tout au long de la soirée du jeudi 9 mars en s'exprimant successivement à Europe 1 au cours du « Club de la presse », sous un chapiteau de quatre mille places planté au pied de la tour Montparnasse, et enfin au cirque d'Hiver rempli de sympathisants. M. Chirac avait pourtant nié de façon bien curieuse à Europe 1 avoir jamais parlé d'« adversaires privilégiés » en désignant les socialistes, alors que depuis plusieurs mois divers auditoires ont pu l'entendre utiliser cette expression. En réalité, le président du R.P.R. n'a pas voulu établir de différence de valeur dans l'opprobe qu'il voue au parti communiste et au parti socialiste. Il n'en demeure pas moins que, dialoguant avec M. Andrieu sur le ton d'une certaine amabilité, il rend une sorte d'hommage au P.C. qui, di-il, « se bat à visage découvert » et qui est « le plus ancien et le plus constant adversaire des gaullistes », alors qu'il ne tarit pas de critiques cinglantes à l'égard de M. Mitterrand et du P.S. Tout en affirmant sa « certitude » en la victoire de la majorité, afin de mieux mobiliser ses partisans, M. Chirac a voulu aussi leur donner l'espoir qu'en cas d'échec leur combat n'aura pas été vain.

C'est pourquoi il a tour à tour assuré que, si jusqu'à présent « le R.P.R. avait montré qu'on pouvait compter sur lui, il faudra aussi, quoi qu'il arrive, compter avec lui », et il a averti que son mouvement ne s'associera à « aucune espérance d'alliance ou de compromis avec certains de nos adversaires qui ne serait qu'un rêve engendré par la faiblesse ou l'illusion » !

Soulignant la puissance du R.P.R., qui pourrait même devenir éventuellement « l'unique force d'opposition », exprimant de façon appuyée sa « confiance pour l'avenir » en M. Jérôme Monod, secrétaire général du mouvement, le maire de Paris a voulu terminer sa longue campagne électorale en montrant que sa vigueur et sa résolution étaient intactes et qu'il était toujours prêt à des combats futurs.

ANDRÉ PASSERON.

M. Chirac a notamment déclaré :

« J'ai toujours pensé qu'il était souhaitable que le président de la République, comme l'avaient fait ses prédécesseurs, assume sa majorité, c'est-à-dire s'engage résolument à sa tête.

» Le président de la République interviendra peut-être. Si vous me demandez mon sentiment : probablement. Il doit, si j'ai bien compris, voter, comme il le fait habituellement, à Chanonat. Eh bien ! rien ne permet de supposer que samedi soir, par exemple, à Chanonat, il n'interviendra pas.

» Mais c'est un problème sur lequel personne n'a de suggestions à faire ou de remarques à présenter. (...)

» Le R.P.R. fait partie de la majorité, il en est même la formation la plus importante et sans lui il n'y aurait pas eu de majorité du tout. Le R.P.R. montrera qu'on peut compter sur lui, notamment dans les difficultés, mais que, quoi qu'il arrive, il faudra aussi, désormais, compter avec lui. »

A propos des formations de l'opposition, il estime :

« Les communistes, nous savons parfaitement ce qu'ils sont, ce qu'ils veulent, et ils combattent à visage découvert, et chacun qui vote communiste sait parfaitement à quoi il s'engage. Je l'ai dit encore récemment dans le discours que j'ai prononcé à Pantin. Et chacun sait que je suis un adversaire résolu du parti communiste. (...)

» Il n'est pas concevable, il n'est pas digne d'un homme politique d'avoir deux langages, l'un pour tromper l'opinion publique, pour capter sa confiance, pour capter les suffrages de ses électeurs, et l'autre pour conduire la politique dont on sait parfaitement qu'on y a souscrit parce qu'elle est celle définie par les dirigeants de son parti. C'est cela qui me choque et c'est pourquoi j'ai dit très clairement qu'il y avait des ambiguïtés, que le parti socialiste était aujourd'hui un parti irresponsable et que les candidats socialistes étaient bien souvent des imposteurs.

» Quand on interroge M. Mitterrand pour savoir sur quoi il tranchera, comment il orientera la politique de la France si, d'aventure — et le mot est exact, — il avait à conduire le gouvernement, nous n'avons plus maintenant aucune réponse ! »

(Dessin de KONE.)

Le soutien des institutions

Interrogé sur les institutions M. Chirac déclare :

« Un pays qui met en cause ses institutions et a fortiori *qui raccourcit un mandat donné par le peuple est un pays qui, résolument, s'engage sur la voie de l'aventure. Pour notre part, nous sommes des soutiens très fermes de nos institutions. Nous avons d'ailleurs été créés pour cela et nous ferons tout ce qui sera en notre pouvoir pour qu'elles ne soient pas mises en cause, et tout ce qui sera en notre pouvoir, dans l'hypothèse où celui-ci serait contesté, pour que le chef de l'État assume sa responsabilité, ses fonctions, avec la plénitude de ses pouvoirs et jusqu'au terme légal qui lui a été confié par le peuple. »*

Après avoir rappelé son hostilité au scrutin proportionnel il évoque la théorie du « domaine réservé » du chef de l'État en disant :

« Il y a naturellement la lettre et l'esprit de la Constitution, mais il faut dire tout de suite que ce qu'ont voté les Français, c'est la lettre et non pas l'esprit, je le reconnais bien volontiers. Dans la lettre, il n'y a pas de domaine réservé ; c'est vrai. Dans l'esprit, le général de Gaulle a créé une tradition qui, en fait, s'analysait dans un domaine réservé qui était limité à la défense nationale et aux affaires étrangères et qui allait de soi.

» Il s'agit de deux domaines dans lesquels la décision ne peut finalement être prise que par un seul homme qui soit légitime et donc qui ait été élu car, en dernier ressort, dans des domaines aussi essentiels pour la vie de la nation, qui passent avant tous les autres quoi qu'il arrive, la responsabilité ne peut être prise que seul avec sa conscience.

» M. Pompidou a élargi le domaine réservé et M. Giscard d'Estaing l'a élargi encore plus. Pour ma part, je considère que le domaine réservé, au moins pour ce qui concerne les affaires étrangères et la défense, est une nécessité et qu'il appartient au président de la République, même si ce n'est pas dans la lettre de la Constitution, ce dont je conviens parfaitement, d'exercer son pouvoir éminent dans ces deux domaines.

» Cela étant, je reconnais bien volontiers que si, demain, un gouvernement estimait le contraire, il pourrait très légitimement s'appuyer sur la Constitution qui a été votée par les Françaises et les Français et qui exclut le domaine réservé. Je crois que ce serait une erreur historique, mais enfin il y aurait là une justification indiscutable. »

Enfin, M. Chirac a estimé qu'un accord de désistement serait conclu entre le P.C. et le P.S., car *« il est inscrit dans les faits »*, ajoutant : *« Mais cela ne veut pas dire pour autant que les reports de voix se feront facilement. »*

Sous un chapiteau, place Jean-Zay, près de la tour Montparnasse, en présence des candidats R.P.R. de la rive gauche et de M. Frédéric-Dupont, député du VIIe (apparenté P.R.), M. Chirac a ensuite affirmé : *« Nos candidats recueilleront plus de suffrages que tout ce qui peut être imaginé et cela constituera la grande surprise de ce scrutin. »* Il a ajouté : *« Je ne peux pas imaginer que M. Mitterrand, écarté du pouvoir pour incapacité, y revienne avec la complicité de notre peuple. (...) Le P.S. a une attitude d'immaturité politique et d'irresponsabilité. »*

Au Cirque d'hiver, enfin, en présence des candidats R.P.R. de la rive droite et de MM. Pernin (C.D.S.), Griotteray (P.R.) et Feron (C.N.I.P.), M. Chirac a repris les mêmes thèmes et, pour refuser tout éventuel compromis, il a conclu en citant Mirabeau : *« Nous nous bornerons toujours de mériter les reproches que notre fermeté nous attire. »*

● *Le président de la République* a visité, jeudi 9 mars, la première halte-garderie créée à Paris (6, rue de l'Ave-Maria, 4e arrondissement) par la Fondation Anne-Aymone-Giscard-d'Estaing, qui a pour objectif d'aider les enfants dont les parents éprouvent des difficultés.

● *La confédération générale des P.M.E.* appelle tous ses adhérents à voter massivement dès le premier tour et à le faire en faveur « des candidats susceptibles de respecter la charte des libertés des P.M.E. », qui refuse toute nouvelle nationalisation, ainsi que l'autogestion et la planification autoritaire, et réclame la liberté totale des prix.

● *La Vie,* hebdomadaire chrétien d'actualité, a emmené un candidat de la majorité, M. Alexandre Sanguinetti, dans une famille qui votera « à gauche », et un membre de l'opposition, M. Michel Rocard, chez des électeurs de la majorité. Et le journal rapporte, dans son dernier numéro (daté 9 au 15 mars) les deux dialogues qui se sont déroulés au cours de ces rencontres.

● *L'Alliance anticollectiviste universelle* (1) a adressé au secrétariat du parti socialiste une lettre ouverte lui demandant s'il maintenait comme objectif plus ou moins éloigné l'« appropriation collective » des moyens de production.

(1) Président : Georges Hainaut. B.P. 46. 75261 Paris Cedex 06.

● *A Saint-Étienne,* M. Pierre Deroure, président du tribunal de grande instance, jugeant en référé, jeudi 9 mars, a rejeté la requête de M. François Rongier, candidat présenté par le RUC dans la deuxième circonscription de la Loire, demandant la saisie du numéro 4 du bulletin d'information municipal du 11 février à Saint-Étienne, à la suite de l'éditorial du maire communiste, M. Joseph Sanguedolce (*le Monde* du 8 mars). — (Corresp.)

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

POLITIQUE

Le radicalisme dans la gauche

(Suite de la première page.)

Essentielle parce que les rouages économiques de notre pays sont basés — et continueront longtemps à être basés — sur ce moteur irremplaçable qu'est l'initiative individuelle et sur l'attachement traditionnel à la propriété privée.

La petite et moyenne entreprise, l'artisanat, le commerce indépendant, les professions libérales, l'exploitation agricole familiale, constituent un tissu économique irremplaçable. Ces activités représentent près de 50 % de la production, et du nombre des salariés. Elles participent, par leur dimension humaine — en opposition au gigantisme, déjà dépassé, de certains complexes industriels, — fournir à ces salariés de meilleures conditions, et souvent une meilleure garantie de l'emploi.

Pour assurer non seulement la survie, mais encore le développement du secteur privé de l'économie, la maîtrise des groupes économiques devenus puissants au point d'occuper, dans certains secteurs, une situation de monopole, s'avère indispensable.

Cette maîtrise peut revêtir, dans certains cas, la forme de la nationalisation, en particulier lorsque ces groupes correspondent à un véritable « service public ». Dans d'autres cas, lorsque l'Etat a engagé dans l'entreprise, pour la soutenir, des fonds publics, la prise de participation devient une garantie nécessaire.

D'une manière générale, nationalisations et contrôles sont un moyen et non un objectif Le moyen d'orienter une partie de la production vers les buts assignés par la planification démocratique. Le moyen de permettre, dans une saine concurrence, l'essor de la libre entreprise.

Car les radicaux ne veulent pas substituer au capitalisme sauvage — la loi de la jungle — qu'ils combattent, un capitalisme d'Etat centralisateur, bureaucratique et privatif de liberté, dont ne veut pas l'immense majorité des Français.

Nos partenaires socialistes et communistes ont souscrit à ces vues en signant avec nous l'annexe du programme commun. Nous sommes intraitables sur le respect de cet engagement. Ce qui explique largement notre attitude de septembre 1977, qui était dans le droit fil de notre adhésion de 1972. Il n'y a aucune novation dans nos récentes déclarations à ce sujet, contrairement à ce qu'une savante orchestration, lancée à quelques jours du scrutin, a cherché à faire croire. Le but étant, en mettant les projecteurs sur les problèmes de la gauche, de faire oublier, le temps d'un vote, l'incurie d'un gouvernement et d'une majorité qui mènent notre économie à la ruine ; dont le refus d'abattre les privilèges, de réduire les inégalités, risque de conduire un jour notre pays à l'explosion sociale et à l'aventure autoritariste.

Audace et raison

Il faut donc mettre en œuvre une politique sociale et économique à la fois hardie et raisonnable.

Les deux termes sont loin d'être inconciliables. Trop souvent dans l'histoire, le patronat a opposé son veto à des mesures dont il disait qu'elles ruineraient notre économie. Il disait en 1936 que les quinze jours de congés payés mèneraient nos entreprises à la faillite. Il refusait en avril 1968 une augmentation des salaires de 10 %, pour accorder en septembre, sous la pression des événements, plus de 30 % d'augmentation ! Naguère, M. Barre, comme ses prédécesseurs, repoussait, avec M. Ceyrac, l'idée de la retraite facultative à soixante ans, pour l'inclure, à la veille des élections, dans son programme de Blois !...

Aujourd'hui, si la droite était à nouveau victorieuse, s'imposerait à elle le SMIC à 2 400 francs, qu'à une exception près elle refuse obstinément. Mais ce refus, entraînant le refus des mesures de compensation nécessaires aux entreprises, mettrait alors ces entreprises hors d'état de supporter cet accroissement des charges.

Ces mesures compensatoires — il y en a seize à nos yeux — les radicaux les ont prévues, dans les domaines d'une fiscalité plus juste, de la lutte contre la fraude, de la baisse du loyer du crédit, d'une nouvelle assiette des cotisations de sécurité sociale (portant sur le chiffre d'affaires et non sur les seuls salaires), d'une relance sélective de la production industrielle répondant aux besoins de la consommation populaire et de l'exportation, d'un équilibrage des exploitations agricoles se substituant au système d'« assistance » permanente en vigueur, etc.

Ces mesures économiques doivent être décidées en même temps que les indispensables mesures sociales concernant le relèvement du pouvoir d'achat des plus modestes (bas salaires, mais aussi retraites, allocations et pensions). Une table ronde devra, au plan national, réunir dès l'accession aux responsabilités d'un gouvernement de gauche, syndicats, chefs d'entreprises et pouvoirs publics. Les modalités d'application de ces mesures seront étudiées dans des commissions régionales et départementales. Celles-ci, connaissant bien la vie économique locale, pourront moduler les aides en fonction des nécessités de chaque entreprise, veillant, en particulier, aux besoins des industries de main-d'œuvre, de l'artisanat, du commerce.

Les promesses sociales de la gauche seront ainsi tenues, et la relance de la production assurée du même coup.

« Libertés nouvelles et sécurité de la vie »

Dans d'autres domaines que celui de l'économie, le Mouvement des radicaux de gauche a lancé des idées originales, acceptées pour la plupart par nos partenaires lors des travaux d'actualisation du programme commun.

En particulier, en ce qui concerne les « libertés nouvelles » et la « sécurité de la vie », Roger-Gérard Schwartzenberg les a suffisamment explicitées pour que je ne fasse que citer, au passage, nos conceptions en matière de liberté d'information (radios régionales et locales), de droits de l'opposition, de droit à la différence (développement du pouvoir régional, des langues, cultures et traditions régionales)...

Dans le domaine de la défense de la nature, de la lutte contre les pollutions, de la récupération des déchets, de la lutte contre le gaspillage, de l'encouragement aux « énergies douces » (par opposition au tout nucléaire), nous sommes des précurseurs.

Nous n'avons pas « pris en marche », comme certains se sont contentés de le faire, le train écologiste.

Michel Crépeau, maire de La Rochelle, vice-président de notre Mouvement, a donné l'exemple de ce que peut, en cette matière, entreprendre une municipalité malgré la carence gouvernementale.

Au-delà des frontières

Il est un thème qui est trop oublié dans cette campagne électorale : celui de notre politique étrangère et, par conséquent, de notre défense.

Partisans convaincus de la nécessité de la construction européenne, seule capable d'assurer l'équilibre mondial et d'éviter la prééminence absolue des deux grands blocs, nous sommes à la fois pacifistes et patriotes.

Une armée — qui ne soit pas basée seulement sur la force nucléaire, condamnable dans son principe même par l'horreur qu'inspire sa puissance de destruction — reste indispensable tant que n'aura pas abouti le processus de désarmement mondial qu'il convient d'engager.

La dissémination, la prolifération, de l'arme atomique mène le monde à sa perte. Tous les efforts d'un gouvernement de gauche doivent être tendus vers la réactivation des conférences qui, dans l'esprit véritable d'Helsinki, étudient l'arrêt de la course aux armements, prélude à leur réduction.

Dans cette même optique de recherche constante de la paix, tous nos efforts devront porter aussi sur un nouvel ordre monétaire mondial, mettant fin à l'anarchie actuelle et à ses répercussions sur les prix de l'énergie et des matières premières.

Cet ordre permettrait que s'établissent enfin des relations de solidarité avec les nations et les peuples du tiers et du quart-monde, dont nous alimentons les conflits au lieu d'accroître le niveau de vie, perpétuant ainsi des foyers de troubles d'où naîtront un jour des menaces précises sur la paix mondiale.

La responsabilité du citoyen

Liberté, solidarité, responsabilité, tels sont les mots-clés des radicaux de gauche.

Les 12 et 19 mars, les Françaises et les Français auront à exercer leur responsabilité de citoyens. Dans la crise que nous traversons, ils auront à exprimer leur préférence pour un système économique qui puisse concilier progrès social et maintien des libertés. C'est la garantie que leur offre, dans la gauche, le radicalisme rénové que nous représentons.

Ils diront aussi, car ils le découvrent un peu plus chaque jour, que, au-delà du seuil indispensable de ressources qu'il faut donner à chacun pour qu'il ait le sentiment de la justice, l'accumulation indéfinie des richesses n'est pas le but de la vie. Que l'homme ne veut pas être un simple robot, esclave des machines qu'il a créées, et soumis à la seule loi du profit. Que la vraie vie c'est aussi l'épanouissement de la personnalité, l'accès à la culture, les joies que procurent la nature, la beauté, l'amour... Que notre quête du bonheur, si difficile à approcher, passe par l'humanisme, la fraternité. Avec les propositions du radicalisme, dont la philosophie reste toujours aussi jeune, aussi actuelle, peut naître un nouveau type de civilisation. Celle à laquelle aspirent confusément les Français, et dont ils peuvent, dans quelques jours, engager la naissance.

ROBERT FABRE.

— Candidates dans l'arène —

Mme Missoffe dans le XVIIe arrondissement

Des affichettes de couleur le proclament aux quatre coins de la 24e circonscription de Paris : *« Hélène, on peut lui faire confiance »* ou *« Allez Hélène ! Tous les partis de la majorité lui font confiance. »* Et tous les murs des Epinettes ont, en ce mois de mars, le sourire de Mme Hélène Missoffe, cinquante ans, secrétaire d'Etat chargée de la politique familiale, conseiller de Paris, membre du comité central du R.P.R., qui avait été proclamée député le 26 juillet 1974 en remplacement de son mari, M. François Missoffe, élu depuis 1958 et dont la mission à l'étranger avait été prolongée au-delà de six mois. Depuis le 1er avril dernier, date de son entrée au gouvernement, son siège était vacant.

« La vie de quartier, j'aime ça... »

Aujourd'hui, elle est en première ligne. (*« Mon mari me donne un coup de main »*), mais elle n'a jamais cessé d'être député, tenant tout au long de l'année deux permanences par semaine, diffusant son journal, parcourant sa circonscription et participant aux manifestations locales. *« Pour la campagne,* dit-elle, *j'accentue simplement un effort constant ; ce qui m'intéresse, c'est d'être député. Je ne cours pas après un poste gouvernemental. »*

Alors elle court, elle court, Hélène et son sourire. *« Circuler,* explique-t-elle, *ça m'amuse. La vie de quartier, j'aime ça. Je préfère acheter mes oranges tous les dimanches au marché des Batignolles, là où les gens me connaissent, et me parlent, là où je peux les aider. »*

Cet après-midi-là, elle visitait les commerçants de la rue Guy-Môquet, en compagnie de son suppléant, M. Jean-Marc Casso, le fils de l'ancien maire du dix-septième.

D'abord un café. La patronne : *« Je ne vous connaissais pas, mais votre mari, comment va-t-il ? »* Puis un garage. Le pompiste se proclame *« communiste et sportif »*. *« C'est notre bouillon »*, remarque le patron (gaulliste). Elle serre la main du pompiste. *« C'est un bon quartier,* commente le guide — un officier municipal, — *l'opposition est sympathique. »* Puis une quincaillerie. *« J'ai un problème, un petit truc social »*, avoue le patron. *« Téléphonez-moi, on prendra rendez-vous. »* Une confiserie. Elle achète cinq sucettes et un pot de miel. Le guide, lui, achète des bonbons. On entre ensuite chez une décoratrice. « Ça va ? », « Ça va. » On offre des bonbons. Un autre café. On boit *« le petit kir du patron »*.

Après une auto-école, un encadreur : *« Je le connais,* déclare Mme Missoffe, *il fait de jolies choses. »* Puis un troisième bistrot et un troisième vittel-cassis pour la candidate. *« C'est gentil de venir me voir »*, dit la patronne. Bonbons. Une vieille dame raconte comment on lui a volé le million économisé pour son enterrement. Une retraitée s'insurge contre ceux qui affirment que les Français sont pauvres. Tournée générale. A la santé des Epinettes. Une dame : *« M. Missoffe, c'était un beau garçon, vous avez bien choisi. »* *« Les gens sont gentils »*, dira l'épouse de M. Missoffe en sortant.

Elle mène une campagne aimable, courtoise, tout en douceur. *« Je respecte l'intimité des gens,* explique-t-elle ; *ils savent qu'ils peuvent me contacter. Et j'ai envoyé six mille lettres aux nouveaux inscrits. »* Le féminisme ? *« Je n'ai pas eu à m'imp :er comme femme. Je me méfie d'un féminisme agressif. Je suis pour une fermeté placide et intransigeante, pas pour des rugissements. »* Ses adversaires ? *« Je ne les cite jamais. Je n'aime pas les attaques personnelles, le langage guerrier de la politique. »*

« Vingt ans, ce n'est pas assez »

Et la politique, justement ? *« La perfection n'est pas de ce monde. Beaucoup a été fait. Il faut poursuivre l'action. Vingt ans, ce n'est pas assez. »* La gauche ? *« Il y a un danger. Elle a tellement promis qu'elle serait obligée d'ouvrir les vannes, ce qui entraînerait une crise puis un bouleversement profond de la société. On n'a pas le droit de dire qu'on peut tout faire et tout de suite, de raconter des salades pour obtenir des voix. C'est mal. Ce qui me fait peur, la vraie peur, c'est l'absence de billet de retour là où les cocos sont au pouvoir. »*

Aimable et attentive, discrète et volontaire. *« J'ai eu de la chance dans la vie,* conclut-elle, *j'ai beaucoup reçu. Mais j'ai pas mal donné aussi. »*

Elle court, elle court, Hélène, et son sourire. Et sa tristesse quand les autres ne sourient pas.

PATRICK FRANCÈS.

Quand une femme s'affiche...

Mme Florence Montreynaud, candidate du mouvement Choisir dans la 3e circonscription de l'Oise, proteste contre les « dessins obscènes » *et les* « graffiti orduriers » *dont ses affiches sont couvertes par les militants de ses adversaires.*

Elle déclare notamment : « Si des phantasmes de viol agitent certains hommes devant une affiche de femme, cela montre bien que le sexisme est un racisme tristement quotidien. Passe encore qu'on déchire mes affiches ou qu'on les recouvre : tous les candidats sont logés à la même enseigne. Mais violer symboliquement une candidate, c'est la salir en tant que femme, et, à travers elle, humilier toutes les femmes. Elles ne s'y sont pas trompées, les centaines de femmes de tout âge, de toutes conditions sociales et de toutes opinions politiques qui m'ont apporté leur soutien. Elles se sont senties agressées, comme moi par ces obscénités. *Oui, la solidarité féminine existe,* et les partis politiques qui nous jouent les unes contre les autres ne prennent pas en compte d'une manière globale l'oppression dont sont victimes toutes les femmes et dont les « décorations » de mes photos sont une forme caricaturale. »

LE FRONT NATIONAL : barrer la route au marxisme et infliger une « leçon » à la majorité.

Le bureau politique du Front national, que préside M. Jean-Marie Le Pen, a démenti les allégations selon lesquelles il serait disposé à favoriser les candidats du parti communiste lors du deuxième tour des élections législatives. Il a rappelé que le F.N. a « *toujours été dans le camp opposé à celui de la subversion qu'il a toujours combattue* ». Il a invité les électeurs à se regrouper le 12 mars derrière les candidatures « *patriotiques* » qu'il présente pour « *barrer la route à la révolution marxiste et infliger une leçon à la majorité, dont le laxisme a permis la montée de l'union de la gauche* ».

D'autre part, à la suite du passage à la radio et à la télévision du Parti des forces nouvelles (P.F.N.) le Front national a publié la déclaration suivante : « *Cet appendice du R.P.R. ne peut se présenter comme* « seul parti se réclamant de la droite » *sur les écrans que parce que le Front national, expression authentique de la droite nationale, sociale et populaire, a été privé indûment de ses sept minutes d'antenne alors qu'il présente cent soixante candidats. Le Front national dénonce la confiscation abusive opérée par Me Jean-Louis Tixier-Vignancour des un million trois cent mille voix recueillies lors de l'élection présidentielle de 1965. Ces voix furent le fruit du travail de l'ensemble de l'opposition nationale. Elles ne sont pas la propriété d'un retraité de la politique sorti un instant de sa tanière pour agiter le fanion des* « forces nouvelles » *aussi usées que lui et comme lui ralliées depuis longtemps à une majorité nocive pour la France.* »

● *L'amiral Antoine Sanguinetti* (gaulliste d'opposition) a déclaré le jeudi 9 mars à Lyon : « *M. Raymond Barre est un des membres les plus emminents et résolus du brain-trust international. Le combat d'aujourd'hui est un peu le même que celui de la Résistance : il faut refuser la seule solution qu'on nous propose, celle de collaborer avec le capitalisme, maître du monde.* »

LE P.S. DÉNONCE A SON TOUR LES ACTIVITÉS DE M. LAGAILLARDE

Protestant à son tour contre le rôle électoral joué auprès des rapatriés par M. Pierre Lagaillarde, M. Jacques Ribs, rapporteur spécial du P.S., président de l'association Droit et Démocratie, déclare notamment :

« *Le pouvoir, impuissant à offrir aux rapatriés une solution satisfaisante de leurs problèmes, vient d'exhumer un ancien député d'Alger dont plus personne n'avait entendu parler depuis dix-huit ans, installé dans les services du secrétariat d'Etat aux rapatriés, doté d'énormes moyens financiers et investi de mission officielle.*

» *M. Pierre Lagaillarde parcourt la France entouré d'une équipe à la langue et aux bras musclés. S'efforçant par la force de la conviction, ou de la menace, lorsque la première n'opère pas, d'occulter la faillite du gouvernement dans l'affaire des rapatriés.* »

Après avoir rappelé les menaces dont certains rapatriés ont été l'objet « *de la part de commandos agissant dans la meilleure tradition des bandes nazies* », M. Ribs ajoute : « *Ce qui est en question, c'est tout simplement la conception de la démocratie, que déforment les détenteurs actuels du pouvoir, admettant à la rigueur un fonctionnement normal des institutions lorsqu'ils se sentent assurés de leur position mais tous les moyens devenant bons pour ne pas perdre.*

« *On ne peut dès lors,* conclut-il, *que pousser un cri d'alarme et dire au pays :* « *Attention ! Ce sont ces gens qui sont dangereux pour la démocratie et la liberté. Il est temps de s'en défaire !* »

● *M. Jacques Roseau*, porte-parole du RECOURS, nous prie de préciser que contrairement à certaines informations (*le Monde* du 3 mars) il n'a pas été personnellement visé par les menaces proférées à l'occasion de la réunion du conseil national de son mouvement qui a eu lieu le 18 février à Nîmes.

● *Le Front national des rapatriés* (F.N.R.) invite ceux-ci à se déterminer « *en fonction de l'action individuelle, tant pendant la guerre d'Algérie que depuis l'exode, de chacun de ceux qui sollicitent leurs suffrages, à quelque formation politique qu'ils appartiennent* ».

● *Le Rassemblement national des Français rapatriés d'A.F.N. et d'outre-mer* (RANFRAN) souligne « *l'échec flagrant des négociations avec les pouvoirs publics en vue d'apporter les amendements indispensables tant à la loi d'indemnisation du 2 janvier 1978 qu'au décret sur la situation des réinstallés* » et appelle les rapatriés « *à se déterminer en citoyens libres et responsables* ».

● *Le comité pour l'indemnisation des spoliés d'Algérie* déclare que les rapatriés « *doivent voter pour les candidats de la gauche afin de battre les candidats de cette majorité qui, depuis vingt ans qu'elle détient le pouvoir, n'a jamais tenu les promesses solennelles faites aux spoliés d'Afrique du Nord, aux harkis, aux retraités rapatriés, tout en refusant l'indemnité totale aux patriotes de l'Algérie française.* »

● *Le général Jousse*, membre honoraire du conseil de l'Ordre de la libération, demande aux « pieds-noirs » « *d'arracher le pouvoir aux hommes qui les ont trompés* » et de la confier « *à des hommes qui leur rendront justice, réparant ainsi l'ingratitude de la France si contraire à son génie* ».

● *M. Larbi Haddad*, président du *Rassemblement des Français musulmans*, qui a été reçu, le 6 mars, par M. Jérôme Monod, secrétaire général du R.P.R., invite les rapatriés à voter pour les candidats de la formation de M. Chirac.

● *M. Ali Mejaouri, secrétaire général du parti des musulmans français*, appelle les citoyens de confession islamique à se ranger « *aux côtés de M. Giscard d'Estaing* ».

LE « VOTE JUIF »

Un « mastic » a rendu incompréhensible le premier paragraphe de l'article d'Alain Guichard dans notre numéro du 10 mars. Il fallait lire : « La collectivité juive comprend un large éventail d'opinions correspondant, comme dans tout autre groupe de citoyens, à des idéologies et à des intérêts différents. »

Par omission nous n'avons pas signalé la revue *l'Arche*, l'une des plus importantes de la communauté juive, qui a publié un numéro spécial sur les élections.

● *M. Shimon Pérès*, président du parti travailliste israélien, a adressé à M. Mitterrand et au P.S. un message « *de chaleureux souhaits de succès aux prochaines élections* ». « *Le peuple français,* écrit-il, *bénéficiera de votre victoire, une victoire également importante pour la cause du mouvement international social-démocrate qui ouvrira de nouvelles perspectives pour notre coopération mutuelle* ».

● *M. Mitterrand* a répondu, le jeudi 9 mars, à Périgueux, à M. Barre qui l'avait accusé d'être un « revenant » : « *Je ne me sens pas réduit à une ombre, à un linceul,* a-t-il dit. *J'ai bien l'imp: ssion que ce sont plutôt d'autres que moi qui, pour l'instant, doivent se préparer à revêtir ce genre d'ustensiles.* » Il a également reproché à M. Jacques Chirac, qui a rappelé que M. Mitterrand a été membre du gouvernement il y a trente ans, de ne pas se souvenir que lui, président du R.P.R., a été premier ministre il y a seulement dix-huit mois.

● *M. Claude Estier*, membre du secrétariat du P.S., écrit dans *l'Unité*, datée 10-16 mars, que le parti socialiste agira, dès le dimanche soir 12 mars, en vue de permettre un rassemblement de la gauche lors de la réunion prévue le lundi 13 mars et l'élaboration d'une déclaration commune. Il ajoute : « *Nous voulons croire que le parti communiste fera de même et que c'est bien de cette manière qu'il faut interpréter la convocation du comité central pour lundi matin, afin d'examiner la situation créée et les initiatives à prendre après le premier tour.* »

PARIS EN CAMPAGNE

Après le point de vue de M. Henri Fiszbin au nom du P.C. (« le Monde » du 7 mars), nous donnons aujourd'hui la parole à MM. Sarre et de la Malène.

Une autre vie municipale

par GEORGES SARRE (*)

UNE victoire de la gauche donnerait aux Parisiens deux armes qui, le plus légitimement du monde, devraient corriger la politique du maire de Paris et lui substituer, progressivement, une action différente.

En premier lieu, une loi votée par le Parlement s'imposera à tous, y compris à Jacques Chirac, cela notamment selon trois axes : le droit à la parole, le droit à l'espace urbain, le droit à une décentralisation qui ne soit pas contre Paris.

Le petit pas amorcé en 1975 et réalisé en 1977 dans le sens d'une libéralisation de la tutelle de l'État sur Paris constitue un pas dans le bon sens. Nous ne le nions pas. Mais ce n'est qu'une étape, et non une fin. Paris reste encore une entité trop grande et trop petite. Trop grande pour deux millions trois cent mille Parisiens qui, par notre programme, trouveront un échelon de délégation de pouvoir — vingt municipalités d'arrondissement élues au suffrage universel à la proportionnelle, dotées d'un vrai budget et d'un vrai maire plus proche d'eux, plus capable d'imposer au maire de Paris leurs préoccupations locales, que ne le sont aujourd'hui les dérisoires commissions d'arrondissement.

Trop petite pour une agglomération de dix millions d'hommes et de femmes dont Paris n'est que le centre et qui éclate sous les effets de rivalités et d'égoïsmes locaux. Est-il concevable, pour ne reprendre qu'un seul exemple, qu'un travailleur de banlieue qui passe chaque jour huit heures dans son bureau ou son atelier parisien et deux dans le métro n'ait jamais son mot à dire dans la gestion de la capitale ? Notre projet de loi vise précisément à assumer dans un syndicat intercommunal ce « Grand Paris » où l'indispensable cohésion, l'évidente solidarité seraient retrouvées.

La décentralisation du pouvoir est aussi un objectif fondamental qui mène à un rapprochement du pouvoir du citoyen.

Ecarter, par la loi, ceux des pouvoirs qui n'ont rien à faire à Paris et seraient tant utiles dans chacune des régions de France, c'est lever une chape de plomb qui étouffe les Parisiens sous la rétention de l'autorité et impose à la ville une vocation élitiste dont elle se dispenserait bien volontiers, ne serait-ce que parce qu'elle se répercute dans la spéculation sur le logement et sur le sol.

Le droit à une reconquête de l'espace urbain reste en effet une exigence absolue. Rare, prestigieux, l'espace parisien est livré aux investissements et aux spéculateurs qui imposent une ascension effrénée des prix à ceux qui veulent vivre dans la capitale. La collectivité fait ce qu'elle peut sur ses propres emprises, mais même animée des meilleures intentions — ce qui n'est pas le cas — son rôle sera toujours marginal. Le contrôle des coûts fonciers et immobiliers est une exigence législative de la plus haute importance sociale.

M. Chirac le sait bien, lui qui, d'un côté, en tant que maire, proclame la nécessité de promouvoir le logement social, et de l'autre, en tant que chef du parti dominant d'une majorité moribonde, refuse catégoriquement de s'en donner les moyens. La loi instituant la création d'un impôt foncier les lui imposera. Mais il y a pour Paris un dispositif encore plus efficace que la préemption prioritaire des sols à un juste prix, c'est la loi portant sur la stabilisation et la redéfinition de tous les loyers.

Sur ces quelques thèmes, on le voit, la gauche dispose d'un arsenal législatif important pour faire de Paris, malgré la présence de Jacques Chirac, une ville ouverte à tous.

S'en tenir là serait pourtant insuffisant. Ce serait se réduire à une conception juridique formelle et ignorer la dynamique d'entraînement qu'aura la victoire de la gauche en France. Comment ne pas voir qu'une autre logique, une autre espérance, effacera les séquelles de frein de résistance et que rien ne pourra redevenir comme avant. Le Paris populaire, le Paris vivant saura, lui aussi, aller dans le sens de l'irréversible.

(*) Président du groupe socialiste au Conseil de Paris, membre du bureau exécutif du P.S.

Des combats fratricides

par CHRISTIAN DE LA MALÈNE (*)

LES grands ténors politiques tonnent à la télévision, à la radio, ou en province ; les capitales étrangères s'interrogent sur l'avenir que la France s'apprête à faire surgir de ses urnes ; le franc bouge... et Paris, la ville même du mouvement, Paris impavide reste étonnamment calme dans tout ce tintamarre.

Nous n'assistons pas à de vibrantes empoignades oratoires, pas à de grandes querelles d'affiches, pas à l'invasion massive de tracts porteurs de slogans faciles ou d'arguments personnels.

Est-ce à dire qu'il n'y a pas de combat électoral à Paris ? Aveugle et sourd celui qui s'y laisserait prendre.

La bataille est engagée. Elle l'est ouvertement en ce qui concerne l'affrontement entre les candidats de la majorité et les tenants de l'union de la gauche. Elle l'est sourdement, mais sans merci, entre les candidats mêmes de l'opposition.

Du côté de la majorité, dans les circonscription parisiennes, il y a certes des élections primaires. Elles s'expliquent du reste par le goût bien connu des Français pour les nuances en matière de politique. Il est bon qu'il leur soit permis d'exprimer leur préférence pour telle ou telle tendance. Mais il s'agit plus là d'un débat que d'un affrontement. C'est si vrai que, dans la plupart des arrondissements, le tenant du titre pour le deuxième tour est déjà reconnu, même s'il n'est pas avoué. C'est si vrai que chacun sait que, pour la majorité, il n'y a, à Paris, aucun problème de désistement.

Qui oserait avancer la même affirmation en ce qui regarde l'opposition ? Qui n'a la certitude d'être en face d'une impitoyable rivalité, dont les manifestations de M. Marchais, au grand jour, ne nous donnent qu'un pâle aperçu ?

S'il n'y a attaque directe, ni par voie d'affiches, ni par de grands éclats oratoires, ni dans des réunions publiques, par contre une lutte lourde s'est engagée sur le terrain, en même temps que se déroule la plus extraordinaire campagne d'intoxication que l'on puisse imaginer.

Il n'y a pas combat ouvert, mais les candidats, les militants, font du porte-à-porte, se dépensent sans compter dans les quartiers, jouent la victoire. « C'est nous les meilleurs », ne cessent-ils de proclamer, comptant ainsi emporter la conviction de leurs auditeurs et leurs voix par le même coup.

Il n'y a pas combat ouvert, mais les candidats communistes ne laissent jamais passer une occasion de proclamer qu'il n'a pas été possible d'obtenir, avec le parti socialiste, un accord respectant les engagements du programme commun et que le parti socialiste en est seul responsable.

Il n'y a pas combat ouvert, mais les socialistes ne laissent jamais passer une occasion de rappeler aux communistes que la volonté politique ne doit pas dépendre d'un quelconque pourcentage en plus ou en moins dans la répartition des voix obtenues par la gauche.

Les déclarations communistes ne cessent répéter avec une lourde insistance que la gauche ne peut l'emporter, à Paris, que si la place du parti communiste y est prépondérante. Les déclarations socialistes s'en vont proclamant que, seule, la poussée socialiste peut arracher Paris à la majorité.

En réalité, si cette lutte est aussi âpre, si cette querelle, à peine voilée, est aussi amère, si toutes les forces d'un combat psychologique sont ainsi mobilisées, c'est que l'enjeu psychologique et politique est essentiel pour les états-majors communiste et socialiste.

Elus privilégiés de quelques circonscriptions de Paris, les communistes considèrent ces quartiers de Paris comme leur fief. Ils y avaient bien constitué des listes municipales d'« union », mais chacun savait, même les non-initiés, que les communistes étaient les seuls et uniques maîtres du jeu. Ils répètent à l'envi que, partout où ils ont une influence prépondérante, c'est là où la gauche connaît les plus grands succès. Que deviendrait cette affirmation si, dans telle ou telle circonscription, les socialistes se permettaient de les devancer ?

Quant aux socialistes, continuer d'être à Paris à la remorque du parti communiste traduirait avec trop d'évidence la réalité d'un choix qu'ils s'efforcent tous les jours de cacher.

On connaît depuis toujours le caractère sans merci des combats fratricides. Celui que se livrent à Paris communistes et socialistes, pour souterrain qu'il soit, n'en est pas pour autant différent.

(*) Premier adjoint au maire de Paris, R.P.R., sénateur.

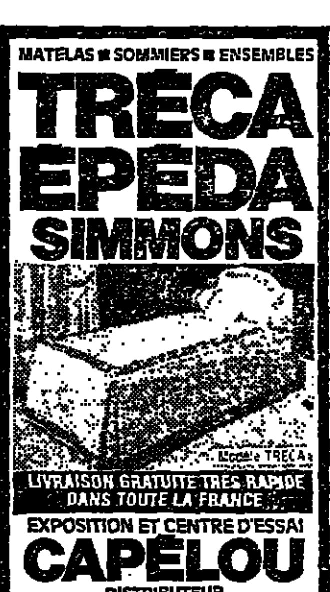

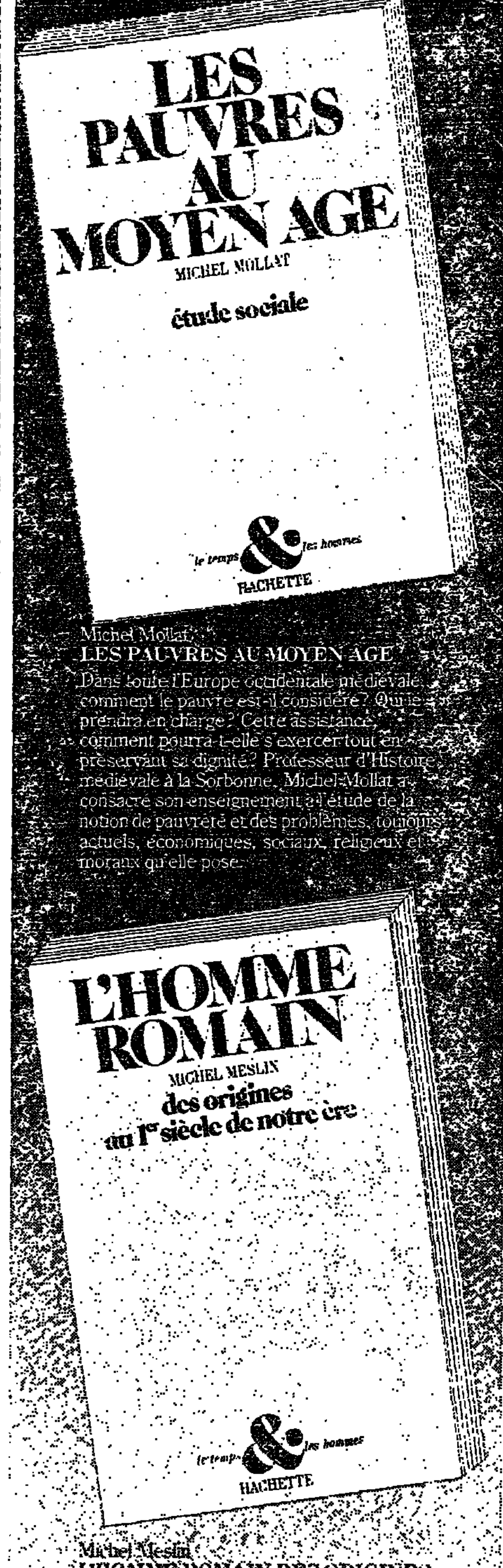

Électorats de la majorité : unité et clivages

par ROLAND CAYROL et JEROME JAFFRÉ (*)

Deux courants traversent la majorité : telle est la thèse soutenue ces temps-ci par les principaux animateurs du pouvoir — y compris le président de la République à Verdun-sur-le-Doubs — et par certains partis de la majorité. Que ne dit-on souvent sur la sociologie plus populaire qui caractériserait l'une des ailes de la majorité, sur les aspirations réformistes de l'autre, sur les différences de sensibilité en matière de politique internationale, etc. ?

Tout cela est-il bien sûr, si l'on s'intéresse aux électeurs eux-mêmes, et non à l'image que les dirigeants politiques se font d'eux ? L'analyse des sondages permet de répondre à cette question : il n'y a pas vraiment, dans l'opinion des électeurs de la majorité, deux courants, mais une grande tendance, et si l'on tient à raffiner en son sein, il y aurait plutôt quatre sensibilités que deux...

Au plan sociologique, l'étude a pu être menée à partir d'un échantillon national représentatif de 4 000 électeurs, constitué par la SOFRES (1). Le tableau qui résume les observations sur la sociologie des électorats permet de connaître les électeurs de l'Union pour la démocratie française (U.D.F.) et du R.P.R., tels qu'ils sont lorsque des candidats U.D.R. et R.P.R. se trouvent effectivement en situation de « primaire », et que l'électeur a donc la possibilité de choisir entre eux.

Les ressemblances entre les deux électorats sont frappantes. Même structure quant à la composition par sexe. Même structure d'âge, à quelques détails près. Et, ce qui est peut-être plus surprenant, même composition socio-professionnelle. Sans doute l'U.D.F. recrute-t-elle un peu plus d'électeurs parmi les cadres supérieurs et les professions libérales. Sans doute le R.P.R. — souvenir du passage de M. Chirac au ministère de l'agriculture ? — réussit-il un peu mieux chez les paysans, et aussi chez les petits commerçants et artisans. Mais ces différences sont bien légères, et pèsent au total fort peu, au regard de la parfaite similitude des chiffres concernant les cadres moyens et employés, les ouvriers, les inactifs et retraités.

L'électorat gaulliste se caractérisait par une base populaire singulièrement plus importante que celle des formations centristes ou modérées ; cela était vrai encore de l'U.D.R. du temps de Georges Pompidou. Ce n'est plus le cas du R.P.R. : les deux courants politiques de la majorité chassent désormais le même électorat.

Mais, dira-t-on, cette convergence peut être due à la présence, parmi les candidats, de personnalités, de notables, qui tendent, par leur seul coefficient personnel, à unifier des électorats en fait très divers ? Cette objection ne résiste guère à l'examen. Si l'on oppose, non plus les électorats du R.P.R. et de l'U.D.F., mais les *sympathisants* (2) du R.P.R. et ceux de *chaque* formation composant l'U.D.F. (parti radical, C.D.S. et parti républicain), c'est en effet la ressemblance qui continue de constituer l'élément dominant.

Il est vrai que les sympathisants du P.R. sont alors plus nettement féminins (58 %) que ceux du P.R. (48 %), et plus encore que ceux du C.D.S. (43 %) et du parti radical valoisien (42 %). Il ne s'agit pas d'une différence de nature. Les pyramides des âges des quatre formations sont aussi très voisines — tout au plus peut-on relever que les personnes âgées (soixante-cinq ans et plus) pèsent un peu plus au P.R. et au C.D.S. (28 % dans les deux cas) que chez les radicaux (24 %) ou le R.P.R. (21 %). Quant aux structures socio-professionnelles, elles sont très proches ; par exemple, ouvriers, employés et et cadres moyens représentent 37 % des sympathisants du R.P.R., 38 % de ceux du P.R., 39 % du C.D.S., 41 % du parti radical.

Les deux seuls indicateurs d'une différence sont le secteur d'activité : alors que 41 % des sympathisants du R.P.R. exerçant une activité professionnelle travaillent à leur compte, c'est le cas de 35 % des sympathisants P.R. et de ceux du C.D.S., et de 26 % seulement de ceux du parti radical. Et, surtout, la religion (voir tableau II) : les catholiques pratiquants sont, en proportion, beaucoup plus nombreux au C.D.S. qu'au P.R. ou au R.P.R. ; et ils pèsent beaucoup moins au parti radical. La France est, décidément, un pays où les traditions ont la vie dure...

A ces différences près, la thèse des deux courants ne tient donc guère, au niveau sociologique : c'est ici, plutôt l'homogénéité des électorats de la majorité qui l'emporte. Ce qui n'est pas vérifié au plan sociologique le serait-il à celui des attitudes politiques ?

Une orientation quatre familles

Pour tenter de cerner l'univers politique des sympathisants des diverses formations majoritaires, on a regroupé les réponses faites, dans diverses enquêtes de la SOFRES entre novembre 1977 et février (1978 (3). Les chiffres (voir tableau III) peuvent aisément se passer d'un long commentaire. On pourrait assurément dauber sur des écarts de quelques points ; on pourrait noter que les partisans du R.P.R. sont un peu moins souvent favorables aux changements que ne le sont ceux du P.R., ou surtout ceux du C.D.S. ou du parti radical. Mais, là encore, l'impression la plus forte est bien celle d'une puissante convergence idéologique entre les électorats qui constituent l'actuelle majorité, que ce soit sur les réformes économiques et sociales, la politique étrangère, l'état de la société et des mœurs. Les différentes enquêtes dont on dispose d'autre part confirment amplement ces données.

La division partisane de la majorité ne tiendrait-elle alors qu'aux rivalités d'états-majors peu suivis par leurs troupes ? Pas tout à fait cependant. Car, sur les sensibilités politiques à court terme, sur l'évolution du système politique, des nuances, voire des oppositions, se manifestent au grand jour.

Que montrent à cet égard les chiffres rassemblés dans notre dernier tableau ? D'abord que l'on ne trouve pratiquement jamais les sympathisants du R.P.R. d'un côté, et ceux des partis constituant l'U.D.F. de l'autre. A bien des titres, les supporters du parti républicain apparaissent plus proches de ceux du R.P.R. que de leurs partenaires de l'U.D.F. Le classement, par les intéressés eux-mêmes, sur un axe gauche-droite montre que ceux dont les sympathies vont au P.R. ou au R.P.R. donnent des réponses voisines, majoritairement orientées à droite, qui les distinguent des sympathisants du C.D.S., *a fortiori* du parti radical, où la position centriste fait recette.

Les opinions recueillies sur les partis de gauche vont dans le même sens : les sympathisants du parti républicain et du R.P.R. sont beaucoup plus réservés que ceux du C.D.S. — et plus encore que ceux du parti radical — à l'égard des socialistes, et plus hostiles au parti communiste. D'ailleurs, à une question portant sur le souhait qu'ils feraient, d'un affrontement ou d'un compromis entre MM. Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand en cas de victoire de la gauche, 64 % des sympathisants R.P.R. ont choisi le compromis, de même que 68 % des P.R. ...et 81 % des centristes et radicaux.

L'U.D.F. semble donc fédérer deux « familles » — la famille qui regroupe centristes et radicaux, en effet près proches, et la famille du P.R. — qui ont entre elles plus que des nuances puisque, au total, la famille républicaine est souvent plus proche... du R.P.R. que des centristes. Ainsi, lorsqu'on demande aux personnes interrogées quel parti elles préfèrent en second après le leur, les sympathisants radicaux choisissent bien, pour une part (42 %), le C.D.S. ; mais ils sont plus nombreux à préférer les partis de gauche (9 % le P.S. et 18 % le frère séparé radical de gauche) au parti républicain. Les supporters du C.D.S., eux, sont loyaux envers leurs partenaires de l'U.D.F., ce que facilite sans doute leur position centriste dans la coalition : 68 % d'entre eux choisissent soit le P.R., soit le parti radical. Mais les sympathisants du P.R. ne sont pas dans les mêmes dispositions : 27 % seulement d'entre eux indiquent leur préférence pour les partis de MM. Servan-Schreiber et Lecanuet, alors que 49 % n'hésitent pas à se porter sur le R.P.R. Quand on leur demande du reste quel est l'adversaire le plus dangereux pour la gauche, les électeurs républicains désignent beaucoup plus volontiers le R.P.R. (46 %) que leur propre parti (17 %) !

Enfin, quant aux formules de gouvernement préférées, les électeurs républicains se partagent à peu près également entre ceux qui — à l'image du R.P.R. — préfèrent la continuation de la majorité actuelle et ceux qui — avec les centristes — souhaitent un élargissement au P.S. Et il se trouve par ailleurs 27 % d'électeurs du C.D.S. et 48 % du parti valoisien — près d'un sur deux ! — pour appeler de leurs vœux une majorité de « troisième force » excluant le R.P.R. ; mais ce souhait n'est fait que par un électeur du P.R. sur huit...

On mesure ici la difficulté majeure du pari de l'U.D.F. : amalgamant des sensibilités politiques diverses, jouant notamment sur un électorat qui préfère souvent le R.P.R. au centre gauche, il lui est malaisé de convaincre par exemple un sympathisant du parti républicain de voter pour un candidat centriste ou radical de préférence à un candidat R.P.R., au fond plus proche de ses positions. Tout se passe comme si, beaucoup plus qu'une divergence entre sympathisants « giscardiens » et « chiraquiens », se manifestait, aujourd'hui encore, l'opposition de 1973 entre majorité et réformateurs. La sensibilité « giscardienne » a peu entamé, au total, les attitudes centristes.

En définitive, unis sur le plan sociologique et idéologique, les partis de la majorité apparaissent divers sur le plan stratégique. Et si un clivage en formations rivales apparaît justifié lorsqu'on étudie les attitudes des citoyens, c'est moins, semble-t-il, la division en deux courants que celle qui fait coexister quatre partis : parti radical, C.D.S., P.R. et R.P.R. correspondant bien à quatre nuances politiques différentes, qu'il n'est pas simple de réduire, au niveau des électeurs tout au moins...

(1) Par fusion de quatre enquêtes réalisées en janvier et février 1978.

(2) Définis par les réponses à la question : « *Sans penser seulement aux élections, de quel parti ou mouvement politique vous sentez-vous le plus proche ?* »

(3) Ces enquêtes portent sur des échantillons représentatifs nationaux de 1 000 électeurs.

(*) Respectivement maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris et directeur des études politiques de la SOFRES.

Tableau I. - La sociologie des électorats en situation de primaire effective

Electorats	U.D.F.	R.P.R.
Sexe :		
Homme	50	48
Femme	50	52
	100	100
Age :		
18/24 ans	8	8
25/34 ans	16	17
35/49 ans	27	23
50/64 ans	21	27
65 ans et plus	28	25
	100	100
Profession du chef de famille :		
Agriculteurs	10	12
Petits commerç., artis.	6	8
Cadres sup., prof. libé.	14	10
Cadres moy., empl. ..	20	20
Ouvriers	16	16
Inactifs, retraités	34	34
	100	100

Tableau II. - Pratique religieuse (en %)

SYMPATHISANTS	Parti radical	C.D.S.	P.R.	R.P.R.
Catholiques pratiquants réguliers.	13	43	27	21
Catholiques pratiquants occasionnels	15	11	20	23
Catholiques non pratiquants.....	59	41	45	48
Autre religion..................	7	2	4	2
Sans religion..................	6	3	4	6
	100	100	100	100

Tableau III. - L'univers politique des sympathisants de la majorité (en %)

	C.D.S.-radicaux	P.R.	R.P.R.
Préfèrent la sécurité au changement	78	85	89
Sont favorables à la nationalisation des banques	34	26	20
Citent le SMIC à 2 400 F comme l'une des deux mesures les plus aptes à lutter contre les inégalités	22	27	24
Citent la création d'un impôt sur les fortunes	27	30	30
Estiment que les mœurs sont trop libérales en France	52	54	53
Estiment que l'avortement a amélioré la condition des femmes	44	51	46
Souhaitent faire un pas de plus dans la construction d'une Europe unie	68	73	68
Pensent que M. Giscard d'Estaing est dans la ligne définie par de Gaulle pour l'indépendance nationale	72	61	63
Ont une bonne opinion de la politique des Etats-Unis dans le monde	73	58	61

Tableau IV. - Les sympathisants de la maporité et le système politique français (en %).

	SYMPATHISANTS			
	P. radic.	C.D.S.	P.R.	R.P.R.
Situation sur une échelle gauche-droite				
Gauche	1			
Gauche modérée	9	2	2	1
Centre	59	52	29	24
Droite modérée	21	33	48	45
Droite	4	10	17	26
Extrême droite	4	1	2	3
Sans réponse	2	2	2	1
Formule de gouvernement souhaitée				
Majorité actuelle	13	19	39	57
Majorité élargie au P.S.	25	43	39	33
Centristes - P.S.	46	27	13	5
Opinion sur les partis				
Ont une bonne opinion du P.C. ..	17	9	6	4
» du P.S. ..	53	44	31	27
» du R.P.R..	52	62	63	91
» du P. Rép.	76	84	88	77
Parti préféré en second : choisissent le P.S.	9	10	12	6
» M.R.G.	18	1	2	4
» Parti radical		15	6	4
» C.D.S.	42		21	11
» Parti républicain.	19	53		66
» R.P.R.	5	16	49	

(PUBLICITE)

Aux lecteurs du Nouvel Observateur... et aux autres

Novembre 1964. Une idée très simple réunit une équipe de journalistes : donner à la gauche, **à toute la gauche,** la tribune qui lui manque.

Quatorze ans déjà ! Quatorze ans d'un combat de chaque semaine qui a fait du "Nouvel Observateur" un hebdomadaire diffusé – et commenté – dans le monde entier. Un succès tel que ses adversaires eux-mêmes sont "obligés" de lire "Le Nouvel Observateur."

Ce succès, c'est le vôtre.

C'est le **triomphe de lecteurs adultes** qui ont compris qu'un journal politique pouvait être, devait être d'abord un grand hebdomadaire d'information. Et qu'il ne devait jamais dépendre ni d'un groupe d'intérêt ni d'un homme, ni d'un parti.

Ce combat gagné malgré les sirènes de la "grande presse," nous savons aujourd'hui qu'il était décisif. Qu'il engageait l'avenir.

"L'avenir, c'est aujourd'hui"

A la veille de ce premier tour des élections législatives, c'est au "Nouvel Observateur" que François Mitterrand a réservé son dernier appel.

Ce numéro exceptionnel du "Nouvel Observateur" sera en vente **dès Samedi 11 Mars,** dans toute la France. Il vous sera indispensable pour suivre et analyser, dès les premières estimations, les résultats du 1er tour. Pour savoir, avant tout le monde, comment se dessine cette **nouvelle majorité de gauche dont dépend notre vie quotidienne et notre avenir.**

Comment s'opéreront **les désistements au sein de la gauche ?** Quelle sera l'attitude de Georges Marchais ? L'électorat socialiste suivra-t-il les consignes de François Mitterrand ?

Pour répondre à ces deux questions essentielles, **un numéro Hors-série du "Nouvel Observateur" sera diffusé le Jeudi 16 Mars.** Il contiendra toutes les dernières informations sur **les accords P.C.-P.S.,** les reports de voix des "minorités," écologistes, "Choisir," extrême-gauche, etc... et **les commentaires et les analyses de Jean Daniel et des éditorialistes du "Nouvel Observateur."**

Enfin notre troisième numéro "spécial-élections" paraîtra avec **tous les résultats définitifs le mardi 21 Mars.**

Depuis quatorze ans les lecteurs du Nouvel Observateur sont au cœur du combat de la gauche. C'est à eux qu'il revient aujourd'hui d'être informés en premier.

11-17-22 Mars 1978 : Trois numéros exceptionnels pour deux semaines décisives.

LE NOUVEL
observateur
UN NUMERO EXCEPTIONNEL A NE PAS MANQUER.

LES PROPOSITIONS DES PRINCIPAUX PARTIS

« Le Monde » termine ici la publication du tableau comparatif des propositions des différents partis commencée dans le numéro du *10 mars* avec les salaires et les prestations sociales, les prix, la fiscalité et l'épargne, l'emploi et les conditions de travail, la croissance et la politique industrielle, le logement, l'environnement et le nucléaire, les nationalisations, l'agriculture, les institutions et les libertés, la politique étrangère et la défense.

	MAJORITÉ				OPPOSITION		
	R.P.R.	P.R.	C.D.S.	Rad.	P.C.	P.S.	M.R.G.
COLLECTIVITÉS LOCALES	Transférer aux communes une fraction d'impôts d'Etat (impôt sur le revenu, ou T.V.A.) sous réserve d'une péréquation territoriale et économique. La constitution de syndicats intercommunaux à vocation multiple (SIVOM) sera encouragée. Création dans chaque région d'un fonds de l'emploi et suppression du plafond des ressources fiscales par habitant. Accroissement des pouvoirs des régions pour les transports, la politique foncière, les espaces verts et l'environnement et du rôle politique des élus régionaux.	Limiter l'intervention de l'Etat pour la concentrer exclusivement sur les zones défavorisées. Des relations complémentaires et non concurrentes sont à établir entre la DATAR et la délégation à la qualité de la vie. Pour les communes, toute tutelle administrative, financière ou technique sera supprimée Le rôle de la région sera accru pour la politique culturelle et l'information.	Etablir un statut des élus (maires, adjoints, conseillers). Les communes rurales pourraient faire appel à des équipes pluridisciplinaires de « fonctionnaires conseils ». Contrôle financier *a posteriori*. Accroître le rôle des régions dans le domaine de l'emploi et l'animation culturelle. Dans les départements, accroissement des pouvoirs du président du conseil général.	L'exécutif de la région devra être élu par l'assemblée (elle-même composée d'élus) et remplacer le préfet, représentant de l'Etat. Redistribuer aux collectivités locales une part importante des ressources financières actuellement monopolisées par l'Etat (cette mesure ne doit entraîner la création d'aucun impôt nouveau ni la majoration d'aucun impôt existant).	Relance des productions de base dans les bassins sidérurgiques et miniers. Arrêt du grave processus de démantèlement industriel de la région parisienne. Politique particulière en faveur de l'Ouest et du Centre. Actions urgentes et prioritaires pour un développement économique équilibré de la Corse. La région qui interviendra essentiellement pour la planification disposera d'une assemblée élue au suffrage universel direct et au scrutin proportionnel.	Les régions disposeront d'une assemblée élue au *suffrage universel direct* désignant en son sein un exécutif élu. Création d'une banque régionale d'investissement, d'une agence régionale de développement, d'une agence foncière régionale. Limitation par la loi du rôle de l'Etat. Suppression *des préfets et* sous-préfets. Statut particulier pour la Corse. Extension du rôle des communes dans le domaine économique. Dépôt d'un projet de loi instituant une véritable décentralisation avant le 30 juin 1978.	Impossibilité de cumuler avec un mandat national plus d'un mandat local et limiter à deux le cumul des mandats locaux. Etablir un « pouvoir communal » par le développement des commissions extra-municipales, par l'institutionnalisation du référendum communal (centrale nucléaire, par exemple). L'assemblée régionale sera désignée au suffrage universel direct, le président élu devenant le véritable exécutif.
CULTURE	Six objectifs : application d'un véritable tiers-temps pédagogique ; développement au niveau régional de grands organismes culturels (orchestres, *musées, troupes théâtrales,* cinémathèques...) ; temps d'antenne à la radio-télévision pour les institutions publiques, notamment régionales ; mise en place d'un organisme national de création artistique ; multiplication d'ateliers d'ex*pression artistique* ; création d'un grand ministère de la culture englobant des activités aujourd'hui dispersées entre plusieurs administrations (culture, éducation, jeunesse et sports, radio-télévision).	Doublement en cinq ans du budget de la culture (programme de Blois). Deux principes : 1) mettre la culture à la portée de tous (faire des musées, des *monuments historiques*, des bibliothèques, des dépôts d'archives des lieux d'animation et de rencontre ; introduire un enseignement artistique dans les programmes scolaires ; ouvrir les musées gratuitement aux jeunes et aux retraités et mettre en place des systèmes d'abonnement ; conclure des contrats d'action culturelle avec les sociétés de radio-télévision) ; 2) permettre à chacun de choisir sa culture (mener une politique décentralisée fondée sur des institutions moins spectaculaires mais plus proches de la population ; mettre en valeur les personnalités culturelles régionales ; soutenir la création par des commandes de l'Etat ; favoriser les pratiques culturelles des amateurs).	Doublement en cinq ans du budget de la culture (programme de Blois). — Intégrer la culture dans la vie quotidienne, par une pédagogie culturelle, *dont les deux axes* seraient l'animation et la vie associative. — Donner un rôle culturel à l'entreprise, en agrémentant le cadre de travail (expositions, discussions, montages audiovisuels), en enrichissant l'organisation du travail, en organisant, à côté de la formation professionnelle, une formation à dominante plus « culturelle ». — Encourager la création, en favorisant la renaissance de la culture populaire (artisanat, festivals...) et la décentralisation (multiplication des centres culturels légers et des bibliothèques itinérantes).	— Doublement en cinq ans du budget de la culture (programme de Blois). — Cinq secteurs : la télévision (elle doit être « intelligemment pédagogique ») ; *l'école (« ouvrir* le cœur et l'intelligence à toutes les formes de culture ») ; les grandes institutions (doubler le budget au bénéfice de la province) ; la musique (accroître l'aide de l'Etat aux collectivités, instituer une taxe sur les magnétophones et les bandes vierges, réduire la T.V.A. sur le disque) ; les bibliothèques (accélérer le rythme de l'équipement).	Le budget de la culture atteindra dès la première année 1 % du budget national. Quatre objectifs : faire reculer la ségrégation sociale ; accroître les moyens d'invention, de création, d'expérimentation et garantir leur liberté en abolissant notamment toutes les formes de censure et de précensure ; rechercher les moyens de briser l'emprise des puissances financières ; assurer aux artistes, écrivains et interprètes la situation matérielle et morale qu'exige leur activité. Deux notions-clés : restauration de la notion de service public (radio-télévision, cinéma, commandes aux artistes) ; décentralisation (création de centres régionaux du cinéma, accroissement des moyens des collectivités locales, des comités d'entreprise, des associations, promotion des langues et cultures régionales).	Le programme commun actualisé indique seulement que le budget de la culture « sera progressivement augmenté ». Cependant les « orientations générales *d'une politique d'action* culturelle », approuvées par le comité directeur, présentaient comme un « minimum indispensable » le chiffre de 1 % des dépenses de l'Etat et fixaient trois grands axes : 1. Privilégier la création *et la formation.* 2. Elargir le champ culturel par la création d'un grand ministère de l'action culturelle, dont la tâche fondamentale sera de promouvoir la notion de service public de l'action culturelle, et par le décloisonnement des activités. 3. Décentraliser l'action culturelle à partir de la base, en particulier par la mise en place de comités réunissant des professionnels, des représentants des syndicats et des associations, des usagers aux niveaux local, départemental, régional et national.	Deux droits fondamentaux : le droit au plaisir et le droit à la différence. Trois secteurs prioritaires : 1. L'école : introduire l'expression ludique *(musique, danse, etc.)* dans une part de temps conséquente (un tiers), réduire la fonction attribuée aux mathématiques et la remplacer par le langage, redonner au savoir cultivé l'importance qui lui revient (*histoire, géographie, instruc*tion civique). 2. Les instruments de culture : mettre les médias de masse à la disposition des instruments culturels traditionnels, promouvoir la régionalisation de l'action culturelle, organiser une aide de l'Etat à la création. 3. Une action sociale visant à donner aux institutions de promotion une fonction d'intégration collective, ce qui ferait passer la formation continue du contrôle du monde économique à celui du monde culturel.
ÉDUCATION	Neutralité de l'enseignement public et aide de l'Etat au privé. Alternance dans l'enseignement professionnel, rapprochement des *lycées, des universités* et de l'industrie et maintien des grandes écoles. Pas de sélection à l'entrée du supérieur, mais orientation par les enseignements optionnels dans le secondaire. Suppression de l'aide indirecte aux étudiants mais *système de bourses amé*lioré. Maintien de l'auxiliariat.	Elaboration d'un code de déontologie des enseignants. Inscrire la liberté de l'enseignement dans la Constitution. Soutien sans réserve à la *réforme Haby*. Suppression totale de l'auxiliariat. Alternance mais pas avant la troisième. Dans le supérieur, « contrats de débouchés » avec les milieux économiques. Disciplines optionnelles dès la terminale pour « réguler » le flux *d'étudiants.* Maintien des grandes écoles.	Neutralité de l'école mais apprentissage de la démocratie. Maintien de l'aide à l'enseignement privé. Pas de nouvelle réforme qui *serait « non crédible »*. Vérifier la qualité d'éducateur des futurs enseignants. Stages pour tous les étudiants, allocations d'études (mais pas de présalaires), planification de l'orientation des étudiants. Maintien des grandes écoles.	Maintien de l'aide à l'enseignement privé. « *Développement massif des écoles maternelles.* » Premiers objectifs de *l'école : maîtrise des tech*niques d'expression et initiation économique et sociale. Pas de prolongation de la scolarité obligatoire. Autonomie des établissements. Remplacement du « *mécanisme archaïque des grands concours* » pour *faciliter l'ouverture* des grandes écoles.	Intégration « *sans spoliation* » de l'enseignement privé, mais en respectant des délais. « *Ecole fondamentale unifiée* » de la *maternelle à la fin du se*condaire avec corps unique des maîtres. Suppression de l'auxiliariat. Maintien provisoire de l'apprentissage et prolongation « *à terme* » de l'obligation scolaire à dix-huit ans. Intégration par étapes des grandes écoles. *Loi pour la gestion dé*mocratique des universités. Maintien du caractère national des diplômes. Refus de la sélection. Dès 1978 : 500 millions de francs aux universités, trois mille emplois créés et trois mille cinq cents transformés, *200 millions de francs de* plus pour les bourses.	Intégration négociée de l'enseignement privé « *hors de tout délai* », mais généralisation du contrat d'association. Enseignement pu*blic pluraliste. « Ecole de base* » de la maternelle au baccalauréat. Prolongation de fait de la scolarité jusqu'à dix-sept ans. Corps unique des maîtres, mais en quatre types de fonctions. Instaurer une « école inégalitaire » au service des « *exclus* ». *Suppression pro*gressive de l'apprentissage. Pas de sélection. Dès 1978 : 200 millions de francs aux universités, création de mille cinq cents emplois et transformation de mille deux cents autres, augmentation de 10 % du nombre des *bourses et de 15 % de* leur montant.	Enseignement privé : intégration progressive et concertée. Généralisation des contrats d'association. Refus de la sélection pré*coce. Pas de préapprentis*sage avant seize ans. Alternance pendant les deux dernières années du secondaire. Regroupement des terminales et de la première année du supérieur. Maintien des grandes écoles « *dans un premier temps* ».
URBANISME	Application de la loi foncière de 1975. Création d'une nouvelle taxe sur la rétention des terrains par une imposition inversement proportionnelle au pourcentage d'utilisation des terrains.	Application de la loi foncière du 31 décembre 1975, qui institue un droit de préemption dans les communes de plus de dix mille habitants dotées d'un plan d'occupation des sols et créé un plafond légal de densité. Affectation de 10 % de la taxe locale d'équipement aux espaces verts.	Application des lois foncières déjà votées et modernisation de la fiscalité foncière ; création d'une taxe sur la valeur vénale déclarée des terrains et établissement d'un livre foncier.		Droit de préemption public sur toutes les transactions de terrains bâtis ou non dans les agglomérations et leurs zones d'extension. Taxe foncière sur toutes les propriétés.	Droit de préemption public sur tous les terrains bâtis ou non dans les agglomérations et leurs zones d'extension. Taxe foncière progressive sur les propriétés bâties ou non fondée sur la valeur vénale déclarée chaque année par le propriétaire.	Droit de préemption public sur toutes les transactions de terrains bâtis ou non dans les agglomérations et leurs zones d'extension. Taxe foncière.
TOURISME	Propose la création d'un chèque-vacances, celle d'un *comité interministériel* chargé d'étaler les congés et celle d'un grand ministère des sports et des loisirs.	Propose la création d'un chèque-vacances et le dou*blement* du montant des bons-vacances distribués par les caisses d'allocations familiales. Favorable à l'extension des expériences d'étalement des congés en cours dans l'industrie et l'éducation nationale.	Partisan d'une réduction de la durée quotidienne du travail, afin que les loisirs soient mieux intégrés à la vie de chaque jour. Propose la création d'un chèque-vacances. Favorable à l'étalement des congés. Demande la création d'un grand ministère des loisirs.	Partisan d'une cinquième semaine de congés payés. Propose la création d'un chèque-vacances. Favorable à l'étalement des congés.	Partisan d'une cinquième semaine de congés payés. N'est *pas* hostile à la création d'un chèque-vacances, mais lui préfère augmentation du pouvoir d'achat pour accroître le nombre des vacanciers. Demande que l'étalement des congés soit réalisé démocratiquement au niveau de chaque région.	Partisan d'une cinquième semaine de congés payés. *Propose* la *création d'un* chèque-vacances. Favorable à l'étalement des vacances. Souhaite la création d'un grand ministère des loisirs.	Partisan d'une cinquième semaine de congés payés. N'est *pas hostile* à la création d'un chèque-vacances, mais lui préfère une augmentation du pouvoir d'achat pour accroître le nombre des vacanciers. Favorable à l'étalement des congés. Propose un ministère de la qualité de la vie, chargé des loisirs, coiffant les secrétariats d'Etat au tourisme, à la culture et à la jeunesse et aux sports.

des élections législatives

L'OUTRE-MER FRANÇAIS

TOM

NOUVELLE-CALÉDONIE : les dangers de la bipolarisation

...LYNÉSIE FRANÇAISE : le jeu des partis d...

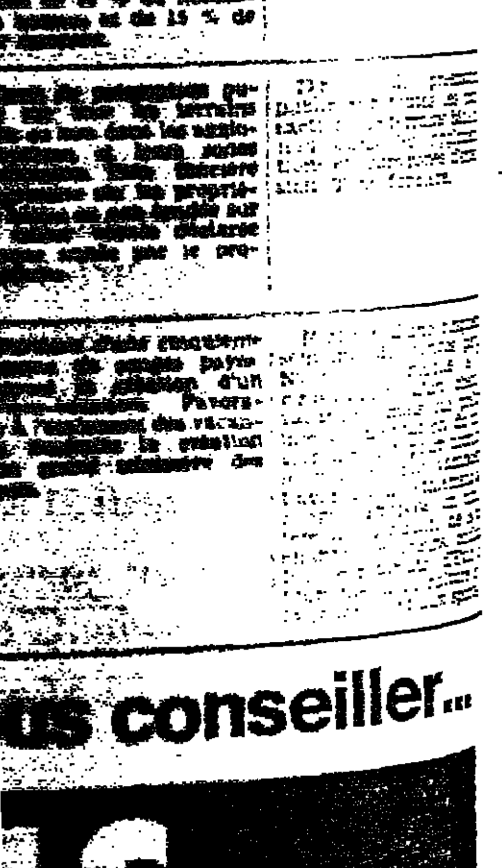

L'OUTRE-MER FRANÇAIS

TOM : les nouveaux statuts à l'épreuve

par JEAN-MARIE COLOMBANI

Parmi les trois territoires d'outre-mer qui subsistent, tous situés dans l'océan Pacifique, seul Wallis-et-Futuna vit sous un régime établi dès 1961. Les deux autres, la Polynésie française et la Nouvelle-Calédonie, ont obtenu un aménagement plus libéral de leurs relations avec la métropole. Si les modifications apportées par le Parlement, en 1976 et en 1977, confèrent à la Polynésie une autonomie qui donne satisfaction aux principales forces politiques, Il n'en va pas de même en Nouvelle-Calédonie où la libéralisation, moins favorable, il est vrai, aux compétences locales, ne satisfait pas la majorité des partis politiques.

Aussi, la question des institutions et des relations avec la métropole a-t-elle cédé le pas, en Polynésie, devant les difficultés nées de la crise économique, alors qu'elle continue de dominer la vie politique de la Nouvelle-Calédonie. Il est vrai que ce territoire est un pays de minorités : les Mélanésiens, population d'origine, représentent « grosso modo » 40 % du peuplement, alors que les Européens, mais aussi les Polynésiens, les Indochinois et les Indonésiens en constituent 60 %. Aux clivages politiques, qui rendent difficile l'élaboration d'un consensus, s'ajoutent donc des clivages raciaux, perçus avec moins d'acuité en Polynésie où les Européens ne représentent qu'un peu plus de 10 % des habitants.

Ces territoires ont un point commun : celui d'être considéré, dans une partie de l'opinion, comme une « réserve électorale » de la majorité. Telle est, du moins, l'une des accusations majeures portées par l'opposition contre le gouvernement.

Certes, le nouveau découpage de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie (qui permettra à ces deux TOM de compter chacun deux députés au lieu d'un), motivé par l'augmentation des populations, n'a pas été totalement exempt de visées électorales. Tout s'est passé comme si le gouvernement avait voulu donner à ses plus fidèles partisans locaux les meilleures chances d'emporter les nouveaux sièges (1).

Le cas de l'archipel de Wallis-et-Futuna, qui a toujours voté massivement pour le pouvoir en place à Paris (M. Giscard d'Estaing y a obtenu 94 % des suffrages en 1974), reste marginal. De plus, l'affrontement entre la majorité et la gauche ne correspond guère aux réalités locales.

En Polynésie, les deux principaux courants se réclament, l'un de la composante centriste de la majorité présidentielle, l'autre du R.P.R. Le premier, qui regroupe les autonomistes, majoritaires à l'Assemblée locale, avait appelé en 1974 à voter pour M. Mitterrand (celui-ci avait obtenu 51,2 % des voix).

C'est également la force de la revendication autonomiste qui explique un vote analogue en Nouvelle-Calédonie (2), ainsi que la démission du groupe réformateur du député sortant, M. Roch Pidjot.

Les seules formations qui se réclament de la gauche sont minoritaires, sinon marginales.

Enfin, dans l'un et l'autre territoire, le marasme économique et le chômage rendent précaires les équilibres politiques. Les élus néo-calédoniens tardent à engager de profondes réformes, dans les domaines foncier et fiscal notamment, qui permettraient de dégager le territoire de l'emprise des lobbies coloniaux qui freinent le développement.

(1) En revanche, le siège de Djibouti et ceux des Comores ont disparu. Mayotte disposant d'un siège, le total des sièges dont disposent les TOM n'est pas affecté.

(2) Seule l'intégration au corps électoral néo-calédonien des Français des Nouvelles-Hébrides a permis à M. Giscard d'Estaing d'obtenir 50,2 % des suffrages. La comptabilisation des résultats de la Nouvelle-Calédonie et de ses dépendances donne une majorité tout aussi étroite à M. Mitterrand.

NOUVELLE-CALÉDONIE : les dangers de la bipolarisation

Le scrutin municipal des 13 et 20 mars 1977 a consacré, d'une part, l'émergence, dans les zones où les Mélanésiens sont majoritaires, des mouvements qui prônent l'indépendance canaque, tels que le Palika (parti de libération Kanak) ou le FULK (Front uni de libération Kanak) et, d'autre part, là où se concentrent les autres ethnies, la suprématie des partis « nationaux » qui, regroupés au sein du Rassemblement pour la Calédonie (R.P.C.), se réclament de la majorité présidentielle.

Un tel partage politique du territoire a été confirmé au mois de septembre lors des élections pour le renouvellement de l'Assemblée territoriale. Ce scrutin a également marqué le relatif déclin du principal parti autonomiste : l'Union calédonienne (U.C.), qui a perdu 20 % de son électorat et bon nombre de ses éléments européens. La présence d'un centre composé de plusieurs petits partis, tous représentés au Parlement local, a empêché une bipolarisation quasi raciale de la vie politique locale.

Il n'existe pas de majorité stable à l'Assemblée territoriale. Toutefois, les partis centristes ont joint leurs voix à celles du parti socialiste calédonien (P.S.C.) et à celles des partis nationaux pour réaffirmer, dans une motion votée le 9 février 1977, leur opposition « à toute forme d'indépendance ou de départementalisation » et pour demander une modification du statut du territoire permettant « la gestion des affaires locales par les élus ». Les représentants de l'U.C. se sont abstenus. Seuls ceux du FULK et du Palika ont voté contre.

Malgré l'émiettement politique qui prévaut en Nouvelle-Calédonie et la diversité des courants, les mécanismes du scrutin majoritaire joints au découpage en deux circonscriptions (il n'y en avait qu'une jusqu'ici) paraissent de nature à entériner un partage à la fois politique et ethnique qui, s'il semble satisfaire les états-majors, n'est pas, tant s'en faut, un facteur de progrès.

La 1re circonscription comprend la côte Est de la Grande Terre, les îles Loyauté, l'île des Pins et les Nouvelles-Hébrides (avec leurs quelque 1 600 ressortissants français). Au total, 25 303 électeurs en majorité d'origine mélanésienne.

Les résultats du scrutin devraient refléter les changements intervenus dans l'attitude du monde mélanésien envers la métropole. Aussi est-ce la circonscription choisie par le député sortant, M. Roch Pidjot, pour se représenter. M. Pidjot avait souhaité ne pas être candidat. Mais les difficultés internes du mouvement auquel il appartient, l'Union calédonienne (U.C.), l'ont conduit à faire équipe avec l'« homme fort » de ce parti, M. Maurice Lenormand. Celui-ci occupe, depuis les années 50, une place prépondérante dans la vie politique locale. Originaire de Mâcon, pharmacien devenu homme d'affaires influent, il s'est toujours appuyé sur l'électorat mélanésien, et sur un mot d'ordre : l'« autonomie ». Elu député en 1951, il fut déchu de son mandat en 1964. A cette date, M. Pidjot, qui était son suppléant, est devenu député et a été constamment réélu depuis. Après avoir disparu du devant de la scène jusqu'en 1971, M. Lenormand a repris un réel ascendant sur l'évolution de l'U.C., au prix d'un « suivisme » constant à l'égard des mouvements de jeunes canaques. L'U.C. fait désormais campagne pour l'indépendance, à terme.

Le seul obstacle à la réélection de M. Pidjot, dont le prestige personnel est intact, est la diminution de l'audience de l'U.C., qui se traduit par la présence de deux autres candidats prônant l'indépendance : MM. Yann Céléné Uregei, principal animateur du Front uni de libération Kanak (FULK), et Nidolshe Naisseline, représentant du Palika (parti de libération kanak).

De leur côté, les partis qui se réclament localement de la majorité présidentielle présentent M. Dick Ukeiwé. Originaire de l'île de Lifou, aux Loyauté, dont il est l'élu à l'Assemblée territoriale, M. Ukeiwé est président de l'Assemblée territoriale et l'un des responsables locaux du R.P.R.

Enfin, l'Union progressiste multiraciale (U.P.M.) est représentée par M. André Gopéa, conseiller territorial. Il plaide pour un développement économique accéléré en faveur des Mélanésiens, dans un cadre de très large autonomie.

La seconde circonscription est la plus peuplée (46 042 électeurs inscrits). Elle comprend l'essentiel de la population d'origine européenne, ainsi que des minorités polynésiennes, indochinoises et indonésiennes. Les Mélanésiens qui vivent et travaillent à Nouméa, la capitale, n'en sont pas absents, mais beaucoup sont inscrits dans leurs communes d'origine.

Une simple extrapolation des résultats des élections municipales de mars 1977 comme de ceux des élections territoriales de septembre 1977 laisse prévoir la victoire du candidat du Rassemblement pour la aClédonie (R.P.C.), M. Jacques Lafleur. Fils d'Henri Lafleur, qui a représenté le territoire au Conseil de la République, puis au Sénat (inscrit aux républicains indépendants), de 1947 à 1974, il est l'archétype du « grand bourgeois » local et l'un des plus gros propriétaires terriens de l'île. Seul un regroupement des petits partis centristes aurait pu menacer la suprématie du R.P.C. dans cette circonscription. Mais ils n'ont pu s'accorder sur le nom d'un candidat. L'un d'entre eux, le mouvement des sociaux-démocrates chrétiens, présente son principal animateur, M. Raymond Mura, conseiller territorial.

Les suffrages ouvriers comme ceux des Européens les plus modestes devraient se porter sur le candidat du parti socialiste calédonien (P.S.C.), M. Guy Mennesson, ancien secrétaire général du principal syndicat du territoire, l'U.S.O.E.N.C. (l'Union des syndicats ouvriers et employés de la Nouvelle-Calédonie). Toutefois, cette candidature, susceptible de mieux asseoir la représentativité du P.S.C., a été vivement contestée au sein de l'U.S.O.E.N.C. Son suppléant est M. Max Chivot. Celui-ci fut à l'origine d'un éphémère mouvement de jeunes en faveur de la décolonisation, qui échoua dans sa tentative de rapprochement avec les groupes de jeunes Mélanésiens tentés par l'indépendance. Regroupés aujourd'hui au sein du Palika, ces derniers présentent M. Gaston Bellouma ; de son côté, l'U.C. est représentée par M. François Burck. Enfin, M. Guy Champmoreau se présente sans étiquette.

WALLIS-ET-FUTUNA : l'intrusion des querelles métropolitaines

Dans le plus petit des TOM (200 kilomètres carrés), dont le budget dépasse à peine 7 millions de francs, l'essentiel des préoccupations de la population (dix mille habitants) tient au désenclavement des deux îles, au maintien du pouvoir d'achat (qui dépend en partie des subsides envoyés par les quatorze mille Wallisiens et Futuniens qui ont émigré en Nouvelle-Calédonie) et au développement des équipements sociaux.

Le député de ce territoire est, depuis 1967, M. Benjamin Brial (R.P.R.), constamment élu et réélu dès le premier tour. Rien ne paraissait devoir troubler la quiétude de cet archipel, hormis les querelles traditionnelles entre les clans, ou bien entre les pouvoirs élus et coutumiers M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, avait d'ailleurs déclaré lors d'une visite à Mata-Utu, la capitale, que l'objectif du gouvernement était « d'aider le territoire à être heureux ». (le Monde daté 14-15 août 1977).

Peut-être ce bonheur passe-t-il aux yeux du secrétaire d'Etat, vice-président du parti radical, par un député U.D.F. plutôt que par un député R.P.R. ? Toujours est-il que la rumeur locale attribue au gouvernement l'intrusion sur le sol wallisien des querelles métropolitaines internes à la majorité. M. Brial, qui a pour suppléant M. Manuelo Lisiahi, président de l'Assemblée territoriale, se voit opposer M. Pétélo Falélavaki, un prêtre de trente-deux ans, qui s'appuie sur la volonté d'une partie de la jeunesse de se dégager de l'emprise des structures coutumières. De plus, il devrait recueillir les suffrages des familles traditionnellement opposées au « clan » de M. Brial dont l'emprise sur l'économie locale est réelle. Mais M. Falélavaki est officieusement désapprouvée par la toute-puissante hiérarchie catholique comme par le Lavelua (le roi de Wallis).

POLYNÉSIE FRANÇAISE : le jeu des partis dominants

Après l'adoption, par le Parlement, en juillet 1977, du nouveau statut du territoire de la Polynésie, l'affrontement traditionnel entre partisans et adversaires de l'autonomie interne a cédé la place à une commune approbation des liens qui unissent ce territoire à la métropole.

M. Francis Sanford, député depuis 1967 (réélu en 1976 à la faveur d'une élection partielle qu'il avait provoquée pour contraindre le gouvernement à modifier un premier projet de statut), préside aux destinées locales. Devenu, le 1er juillet, vice-président du conseil de gouvernement, il s'est démis de son mandat de député, laissant vacant son siège et préférant, comme suppléant, contribuer à l'élection d'un de ses amis.

La création d'un deuxième siège et le nouveau découpage qui en résultera a donné satisfaction aux deux courants qui, traditionnellement, se partagent les suffrages des Polynésiens. A savoir, d'une part, les autonomistes, regroupés au sein du Front uni pour l'autonomie interne, devenu l'Union de la majorité locale (Amuiraa Note Pae Rahi), dont le chef historique est M. Francis Sanford, et, d'autre part, les partisans du R.P.R. local, dirigé par M. Gaston Flosse, ancien président de l'Assemblée territoriale et chef de file de la minorité. En effet, à la lumière des précédents scrutins, la première circonscription, qui comprend la ville de Papeete, la capitale, ne semble pas devoir échapper aux amis de M. Sanford, tandis que la seconde paraît convenir à M. Gaston Flosse.

La première circonscription, qui compte 48 817 électeurs, regroupe la moitié ouest de l'île de Tahiti (dont la ville de Papeete), l'île de Mooreea, les îles Australes et les îles-sous-le-Vent.

M. Jean Juventin, conseiller de gouvernement, maire de Papeete, est le candidat de l'union de la majorité locale. Son suppléant est l'un des animateurs de ce regroupement, M. John Téariki, considéré comme partisan d'une ligne « dure » au sein du courant autonomiste, constamment majoritaire dans ce secteur.

Son adversaire le plus dangereux paraît être M. Eric Lequerré, notaire, conseiller économique et social, spécialiste des problèmes de la mer. Il se présente sous l'étiquette majorité présidentielle.

De son côté, M. Arthur Chung, l'un des fondateurs du Taatira Polynésia, qui regroupe des membres de la communauté chinoise, devrait emprunter à l'électorat des deux principaux candidats. Les jeunes socialistes du la Mana te Nunaa présentent M. Henri Hiro, directeur de la M.J.C. de Papeete.

Plusieurs candidats se réclament de l'indépendance : M. Marcel Tairapa prône la rupture avec la France et « le retour de Tahiti aux Tahitiens » ; M. Jean-Baptiste Ceran-Jérusalemy réclame « l'indépendance dans l'interdépendance », et souhaite un nouveau statut inspiré du régime du protectorat ; M. William Pansi se réclame du parti de l'ancien sénateur Pouvana A'Oopa aujourd'hui décédé.

Enfin, M. Charlie Ching se présente à nouveau, alors qu'il se trouve en détention préventive pour association de malfaiteurs. Condamné en 1972 pour vol de munitions, gracié en 1975, il est soupçonné d'avoir organisé l'assassinat de Pierre Chatillon d'Anglejean, ainsi que la récente mutinerie de la prison de Faaa. Candidat en 1976, il avait recueilli 1,66 % des suffrages.

La seconde circonscription (24 154 électeurs) couvre l'est de Tahiti, les îles Tuamotu, les îles Gambier et les îles Marquises.

M. Gaston Flosse, conseiller territorial, président du R.P.R. local, le Tahoeraa Huiraatira, paraît bien placé pour l'emporter. C'est dans ce secteur géographique qu'il avait recueilli l'essentiel de ses suffrages lors de l'élection partielle de 1976 (34,19 % des voix de l'ensemble du territoire).

Mais la majorité autonomiste locale lui oppose une équipe susceptible de le faire trébucher. Elle a désigné un conseiller de gouvernement, M. Maco Tevane. Directeur de l'Académie tahitienne, il dispose d'une influence grandissante au sein de sa famille politique. Surtout, il a pour suppléant M. Francis Sanford, qui, par sa seule présence, peut faire basculer une partie de l'électorat.

Le candidat socialiste est M. Jacques Drollet, secrétaire général du la Mana te Nunaa.

Le représentant du parti indépendantiste de M. Ching (le Te Taata Tahiti Tiama), est Mme Tehina Tapu.

La préparation des élections lég

Tribune du 12 mars

A chaque tour, son rôle

La nécessité du socialisme

Impossible

هكذا من الأصل

Tribune du 12 mars

A chaque tour, son rôle

par DANIEL MAYER

POUR les besoins d'une polémique aux desseins incertains, le parti communiste risque de rendre nébuleux les buts respectifs des scrutins des 12 et 19 mars.

Contrairement, en effet, à ce qui ressort de ses déclarations, le choix de l'électeur ne se situe pas le 19, mais bien le 12. La formule reste valable : « Au premier tour on choisit, au second on élimine ». Autrement dit, après avoir affirmé sa préférence dimanche prochain, le citoyen rejettera, le dimanche suivant, ce dont il ne veut à aucun prix.

Je me situe naturellement dans la seule perspective de l'électorat de gauche puisque c'est à lui que j'appartiens : le 12, il vote pour le candidat du parti communiste ou du parti socialiste ou du Mouvement des radicaux de gauche. Le 19, il agira pour que ne soit, en aucun cas, élu le candidat de la droite : sa voix ne saurait manquer au candidat de gauche, quel qu'il soit, désigné par le premier tour pour battre la réaction, quelle que soit la forme que celle-ci revêt.

L'expression « discipline républicaine », c'est cela, rien que cela, mais tout cela. Elle date de l'époque où le mot « républicain » était chargé de sens. Synonyme de combat, il l'était aussi d'espérance.

REMETTRE en question cet impératif, c'est le vider de son contenu. Envisager qu'il puisse être l'objet d'une discussion, d'une négociation, d'une tractation, même d'un contrat, c'est lui enlever son caractère quasi sacré (dans la mesure où l'amélioration des conditions de vie du plus grand nombre peut être considéré comme un sacerdoce). Même la notion de réciprocité doit être exclue.

Ce n'est pas parce que les communistes se désisteront ou non pour les socialistes que ces derniers modifieront leur propre position : quoi qu'il arrive, ils voteront et feront voter en faveur du candidat de gauche placé en tête au premier tour de scrutin. Quel est, au surplus, même parmi les communistes les plus fanatiques, ceux qui accepteraient que soit mis sur le même plan les adversaires de classe du programme commun de gouvernement de la gauche et ceux qui n'acceptent simplement pas les moindres détails d'un projet de « réactualisation » ?

DISCUTER de cette tactique imposée à la fois par l'histoire et par les nécessités actuelles, c'est courir le risque de créer ou d'augmenter un éventuel déchet de voix qui assurerait le succès de la droite. Peut-on envisager pire situation, pour les travailleurs et pour la nation tout entière, que celle où, majoritaire en voix le 12, la gauche serait minoritaire en sièges le 19 ? Les dirigeants communistes en assumeront-ils la responsabilité ? Que la résignation se soit substituée à l'enthousiasme, c'est grave. Qu'elle cède le pas à l'indifférence, voire au dégoût, serait dramatique.

La nécessité du socialisme

par ALAIN KRIVINE (*)

DEPUIS les élections municipales, la majorité gouvernementale est ouvertement minoritaire dans le pays. Imperturbablement, tous les sondages d'intention de vote confirment cette situation, qui n'a pas été entamée par la divison de l'union de la gauche.

Malgré l'importance de l'enjeu, c'est une campagne désenchantée qui suscite lassitude même parmi ceux et celles qui s'apprêtent à voter pour le P.C. et le P.S. Comment expliquer autrement la stabilité de la diffusion de la presse alors qu'une campagne électorale est habituellement l'occasion d'un intérêt accru pour les débats politiques ?

Il y a en fait un gouffre entre les proclamations appelant à changer la vie et la réalité politique qui s'est installée depuis septembre 1977. L'évolution de la situation est suspendue aux rapports entre le P.C. et le P.S. Pour la majorité des travailleurs, ce sont les directions de ces deux partis qui détiennent les clés du changement. Où, quand et comment les travailleurs ont-ils été appelés à dire leur mot et à peser sur la situation à partir de leurs expériences collectives ?

Le « ras-le-bol » actuel, c'est la manifestation de la manière dont les travailleurs sont dépossédés de la politique. Mais c'est le contraire de la dépolitisation, car l'aspiration au changement et à battre la droite demeure tout aussi aiguë.

L'austérité, qui s'applique dans tout l'Ouest européen, a frappé la société française marquée par la crise des rapports sociaux qui germe depuis 1968. Cette combinaison de multiples facteurs entraîne un véritable rejet de la majorité giscardo-gaulliste qui règne depuis vingt ans.

Des replâtrages sont possibles dans le cadre des institutions actuelles : aucun ne permettra de sortir de la crise qui est une crise internationale du capitalisme d'une ampleur supérieure à toutes les récessions successives qui ont éclaté depuis la crise des années 30. Parce que le gouvernement social-démocrate de la République fédérale d'Allemagne ou la nouvelle majorité parlementaire italienne incluant le parti communiste italien ne remettent pas en cause les fondements du mode de production capitaliste, ils n'ont pas d'autres solutions à offrir que des sacrifices pour les travailleurs. L'austérité de droite ou de gauche est le point obligé de toutes les politiques réformistes en Europe.

DANS cette campagne électorale, rares sont ceux et celles qui avancent la nécessité du socialisme comme solution actuelle à la crise. En se présentant sous le sigle « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs », la Ligue communiste révolutionnaire, en accord avec l'Organisation communiste des travailleurs et les comités communistes pour l'autogestion, entend affirmer que l'on ne sortira pas de la crise sans l'autogestion socialiste et la rupture avec l'économie de profit.

Cette perspective peut apparaître éloignée des caractéristiques du débat politique entre les grands partis réformistes et la majorité sortante. S'il est vrai que la division entre le P.C. et le P.S. ne porte pas sur cette question, puisque le P.C. prend bien soin de souligner que son programme préserve la propriété privée de la grande majorité des entreprises, les forces sociales qui font aujourd'hui confiance à ces partis sont fortes d'autres exigences que celle d'une gestion de la crise.

Les revendications avancées par des organisations syndicales concernant le SMIC et la garantie du pouvoir d'achat, la réduction de la durée du temps de travail à trente-cinq heures sans diminution de salaire, expriment ce refus de l'austérité de droite comme de gauche.

Pour satisfaire ces revendications, l'unité des travailleurs et des travailleuses est nécessaire. Proposer l'unité, c'est y inclure les organisations qui ont aujourd'hui la confiance des travailleurs, les confédérations syndicales comme le parti communiste et le parti socialiste.

Les travailleurs ont les moyens de battre la droite à l'occasion de ces élections. Au deuxième tour, le parti communiste et le parti socialiste doivent obtenir le maximum de voix en rassemblant tous les suffrages sur le mieux placé au premier tour. Une telle victoire sera un encouragement à la mobilisation des travailleurs. Ainsi, ces deux partis auront d'autant moins de prétextes pour rechercher un compromis avec le président de la République et refuser de constituer un gouvernement sans notabilités bourgeoises pour satisfaire toutes les revendications.

Pas de chantage au désistement, pas de compromissions autour des revendications des travailleurs : les candidats et candidates de la L.C.R., « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs », sont, somme toute, les seuls à défendre ces deux principes pourtant fort simples.

(*) Membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire.

Impossible alliance

par PAUL DELAHOUSSE (*)

L'UNION de la gauche achoppe sur nombre de sujets, sur la défense elle est impossible. Il est vrai que transcendant les affrontements classiques, le problème de la défense introduit dans la classe politique française un clivage à droite comme à gauche. Mais dans la majorité il est plus affaire d'humeurs que de raison, il est épidermique, dans l'opposition il est fondamental.

C'est bien ainsi que semble l'entendre Mitterrand lorsqu'en septembre 1977, au plus fort de la querelle de l'actualisation du programme commun, il déclare : *« En résumé, c'est oui pour le SMIC... En ce qui concerne la défense ce n'est pas négociable. »* Pour M. Gaston Defferre : *« Il y a un point sur lequel aucune négociation n'est possible, la défense. »*

⁂

Celle-ci, c'est clair, est au cœur de la rupture de l'union de la gauche. Jean Poperen, député socialiste du Rhône, l'a confirmé sans appel : *« Si les dirigeants communistes ont officiellement interrompu les négociations d'actualisation en prenant argument du problème des nationalisations dans la nuit du 22 au 23 septembre 1977, c'est en fait dans l'après-midi du même jour que le climat, plutôt optimiste jusque-là, a brusquement changé du fait des deux longs et violents réquisitoires de Kanapa, jusque-là silencieux, puis de Georges Marchais sur la politique de défense et sur la politique extérieure. Ce fut à ce moment et sur ces problèmes le vrai tournant de la négociation. »*

La position communiste est claire : dissuasion nucléaire « au sens strict », « tous azimuts » révision des objectifs de la F.N.S., dénonciation de la politique d'amitié avec la R.F.A., exclusion *« de toute forme de défense européenne commune »*. Le P.C.F. ne demande pas encore que la France quitte l'alliance atlantique mais il sait que la logique interne d'une politique de défense, fondée sur l'armement nucléaire et l'environnement doctrinal de la France seule, débouche sur le neutralisme, un neutralisme qui ne peut être que pro-soviétique. Bousculant même le processus, il va au-devant des vœux de l'U.R.S.S. en proposant l'abandon de la stratégie anti-cités, la collégialité de la décision, le *« non-emploi en premier »* de l'arme nucléaire.

La position socialiste est confuse, c'est le moins qu'on puisse dire. A la vérité, il n'y a pas de position socialiste, comme l'a montré la convention nationale de janvier dernier couronnée selon les propres termes de M. Chevènement par une *« synthèse de carton-pâte, au comble de l'ambiguïté et de l'incohérence »*.

Les positions du CERES sont proches de celles du parti communiste. Son leader ne se flattait-il pas le 1er septembre *« de voir que le P.C.F. a fait la plus grande partie du chemin »* vers ses propres conceptions ? Celles du courant majoritaire, en revanche, dépouillées des contradictions, de la démagogie et des concessions qui les encombrent, s'inscrivent, lorsqu'il s'agit de l'essentiel, dans le large consensus qui existe sur la défense chez les Français quel que soit leur vote.

⁂

Avec l'homme de la rue, dont l'intuition vaut bien les thèses d'école, le parti socialiste sait que la menace qui met en cause nos libertés, sinon notre vie, vient de l'Est. Il sait que l'armement nucléaire confère à la France un poids et une capacité qu'elle n'aurait pas sans lui, mais que le tout ou rien nucléaire est une illusion. Il sait que la France entend sauvegarder la liberté de la décision vitale, mais qu'elle ne peut se défendre seule, que l'alliance atlantique demeure nécessaire. Il sait que les Européens sont par la nature des choses condamnés à bâtir ensemble leur défense.

Aucun accommodement n'est possible là-dessus à l'intérieur d'un parti socialiste miné par son aile communisante, aucun accommodement n'est possible là-dessus entre le parti socialiste et le parti communiste. Le problème de la défense, plus précisément le problème indissolublement un de la politique étrangère, de l'Europe et de la défense, entraîne le choix du destin même de la France, il est choix de civilisation : on est à l'Ouest ou on est à l'Est, c'est aussi simple, aussi dépouillé que cela.

Pour la raison de la défense, plus encore que pour toute autre, l'alliance de gouvernement recherchée par le parti socialiste avec le parti communiste est plus qu'une utopie, elle est une imposture.

(*) Vice-Amiral (C.R.) Conseiller national C.D.S. pour la défense.

D'un département à l'autre

PARIS. — M. Alain Griotteray (P.R.), candidat dans la 21e circonscription de Paris (XVIe), a indiqué le jeudi 9 mars qu'il a assigné en diffamation son adversaire, M. Gilbert Gantier, député (P.R.) sortant.

Ce dernier aurait, selon M. Griotteray, lors d'une réunion publique le 2 mars, contesté ses titres de résistance.

M. Jacques Rollin, candidat de l'U.D.F. dans le neuvième arrondissement, après nous avoir précisé qu'il mène une campagne « *classique* », nous a indiqué : *« Les moyens dont je dispose sont sans aucune mesure avec ceux de M. Kaspereit* [(R.P.R., qui se représente], *qui fait recouvrir en permanence les murs de ses affiches, qui recouvre notamment les affiches de l'U.D.F. et même les panneaux loués par M. Barre, qui envoie des dizaines de milliers d'invitations, qui a publié deux journaux électoraux, dont un de vingt-quatre pages, etc. Le neuvième est une citadelle maintenue de l'ancien Etat U.D.R. M. Kaspereit entend y rester seul maître. »*

SEINE-ET-MARNE. — Dans la 2e circonscription (Chelles, Lagny), un candidat M.R.G., M. Pierre Lebœuf, concurrence le représentant du P.S., M. Fourré, qui bénéficie pourtant du soutien, au niveau national, des radicaux de gauche. Bien qu'exclu du M.G.R., M. Lebœuf a reçu le soutien de MM. Jacques Maroselli, vice-président du M.R.G., et André Reynaud, membre du bureau national. C'est pourquoi M. Yves Piriac, vice-président des jeunes radicaux de gauche, a estimé, le jeudi 9 mars, que MM. Maroselli et Reynaud « *se sont mis, de ce fait, eux-mêmes en dehors du parti* ». Il a exigé que des sanctions soient prises à leur égard, affirmant qu'il est « *indispensable qu'un certain nettoyage soit opéré au sein du Mouvement des radicaux de gauche* ».

M. Marcel Laurent, candidat de l'U.D.F. dans la 2e circonscription, dont le député sortant est M. Gérard Bordu (P.C.), qui se représente, a publié une lettre de M. Michel Pinton, délégué général de l'U.D.F., lui confirmant l'apport de ce regroupement.

DEUX APPELS

DES RÉSISTANTS CONTRE LES INTERVENTIONS ÉTRANGÈRES

Nous avons reçu l'appel suivant :

« L'indépendance de la nation est de plus en plus menacée par des interventions directes d'hommes d'Etat et de responsables étrangers dans le processus politique français.

» Nous nous élevons notamment avec la plus grande vigueur contre l'attitude du président américain Carter et du chancelier ouest-allemand Schmidt, qui, avec la complicité du gouvernement giscardien et du président de la République, veulent influencer le choix des Français les 12 et 19 mars.

» Les signataires de ce texte, qui ont tous combattu pour la libération du territoire national, se souviennent des tentatives d'ingérence dans la souveraineté française en 1944 (Amgot) que le général de Gaulle et la Résistance ont mis en échec.

» Le destin de la France et la composition de son gouvernement ne sauraient, de quelque manière que ce soit, se décider à l'étranger, pas plus à Washington qu'à Moscou, qu'à Bonn, à Rome ou à Bruxelles.

» Il appartient seul au peuple français de décider souverainement de son avenir. »

Ont signé cet appel : le général Angenot, chef d'état-major du général de Gaulle à Londres ; le général Binoche, compagnon de la Libération ; MM. Robert Clop, président de l'association Buchenwald-Dora ; Jacques Debû-Bridel, membre fondateur du Conseil national de la Résistance ; Charles Joineau, déporté de Struthof ; A. Leroy, officier de la Résistance, déporté à Buchenwald ; Marcel Paul, officier de la Résistance, déporté politique, président des Déportés de Buchenwald.

LA LICA CONTRE LA HAINE RACIALE

La Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (1), que préside M. Pierre-Bloch, a publié le communiqué suivant :

« La LICA, ainsi qu'elle l'a répété souvent, se place au-dessus des partis politiques.

» En tant que LICA, elle ne participe pas à la campagne électorale, et elle invite ses amis candidats à ne se servir en aucun cas du titre de membre de la LICA, ni dans leur profession de foi ni sur leurs affiches.

» Des candidats de la majorité comme de l'opposition sont membres de la LICA.

» Par contre, il est fortement recommandé aux militants de la LICA de poser un certain nombre de questions à ceux qui sollicitent leur suffrage :

» 1) Etes-vous prêts à demander que la loi du 1er juillet 1972 soit appliquée avec sévérité ?

» 2) Etes-vous prêts à demander que la loi de juin 1977 contre le boycottage économique, votée à l'unanimité par le Parlement français soit enfin appliquée ?

» 3) Etes-vous prêts à défendre les musulmans français afin qu'ils soient des citoyens à part entière ?

» 4) Etes-vous prêts à constituer un groupe parlementaire pour la défense des minorités et des juifs soviétiques ?

» 5) Etes-vous prêts à dénoncer les journaux qui appellent à la haine raciale et qui s'attaquent plus particulièrement aux travailleurs immigrés et nord-africains ? »

(1) 40, rue de Paradis, Paris-10e.

la préparation des élections lég

MADRID : la crise de la société va i

L'échec de M. Giscard d'Estaing

Roche-Bobois: "Certai
C'est le moment o

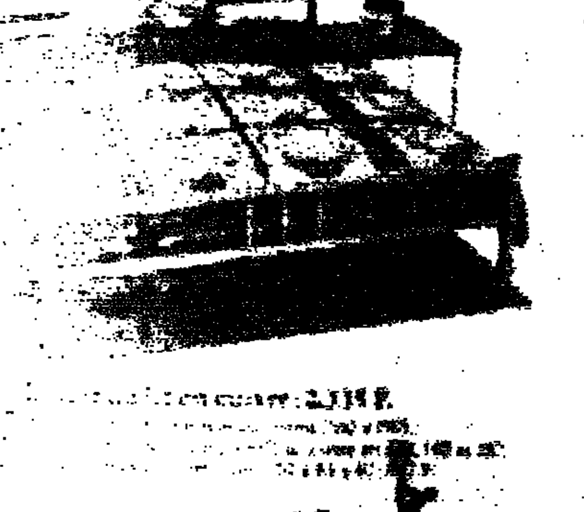

هكذا من الأصل

Vu de l'étranger

MADRID : la crise de la société va imposer des changements

De notre correspondant

Madrid. — « *Un scrutin historique* » *: l'expression revient souvent sous la plume des commentateurs espagnols à propos des élections législatives françaises. Le journal de Madrid* Diario 16 *a déjà publié un éditorial en parlant des* « convulsions » *qu'une victoire de la gauche pourrait provoquer dans la géographie politique européenne. Bien des dirigeants de partis s'accordent à dire que, quel que soit le résultat du 19 mars, la bataille qui l'a précédé aura montré que la société française était en crise, et qu'elle ne peut en sortir sans de profonds changements.*

Les Espagnols ont toutes les raisons d'être attentifs à ce qui se passe de l'autre côté des Pyrénées. Beaucoup d'entre eux, surtout à gauche, ont longtemps été exilés en France ; ils connaissent donc bien sa vie politique. Le parti centriste de M. Adolfo Suarez rappelle à bien des égards celui de M. Giscard d'Estaing. Le parti socialiste de M. Felipe Gonzalez est proche de celui de M. Mitterrand. M. Carrillo et nombre de ses camarades communistes ont bénéficié pendant l'exil de l'appui du P.C.F., et les deux partis font profession de foi eurocommuniste.

Les comparaisons ne peuvent pourtant pas être poussées très loin. L'Union du centre démocratique se targue d'être plus progressiste que le parti républicain, et affirme parfois que M. Giscard d'Estaing a échoué faute d'avoir entrepris les réformes nécessaires. Le parti socialiste s'est imposé dès les premières élections libres comme la formation dominante de la gauche. Même si la prépondérance communiste dans le domaine syndical rééquilibre quelque peu les forces en faveur du parti de M. Carrillo, le P.S.O.E. rejette toute alliance avec celui-ci pour arriver au pouvoir.

L'attitude du P.C.F. n'a fait que renforcer la méfiance de M. Felipe Gonzalez à l'égard d'une stratégie d'union de la gauche. M. Santiago Carrillo n'est pourtant pas M. Marchais et il a été visiblement déconcerté par les risques qu'ont pris les « *camarades* » *français en provoquant la rupture avec les socialistes. Il est vrai que le P.C. espagnol représente moins de 10 % de l'électorat, et qu'il est donc contraint au dialogue. Même s'il a joué un rôle d'avant-garde pendant la guerre civile et dans la résistance au franquisme, il n'a jamais pu prétendre incarner à lui seul les aspirations de la classe ouvrière.*

Ce qui frappe les observateurs espagnols, c'est que la rupture entre le P.S. et le P.C.F. n'ait pas enrayé la dynamique de gauche, du moins à se fier aux derniers sondages. Cette remarque a été formulée plusieurs fois au cours d'un débat que le quotidien madrilène Pueblo *a organisé le mardi 7 mars entre les différents partis.*

L'échec de M. Giscard d'Estaing

Les problèmes institutionnels qui se poseront si la gauche l'emporte, déjà difficiles à débrouiller pour les Français, ne sont évidemment pas très clairs pour les Espagnols. Ceux-ci tendent à penser avec M. Duverger que la Constitution rend possible la coexistence de M. Giscard d'Estaing avec un gouvernement dominé par les socialistes. Le fait que le président français ait hésité à lancer un ultime appel télévisé en faveur de la droite semble prouver, ici, qu'il se prépare à une telle éventualité.

La situation qui en résulterait apparaît pourtant difficilement tenable, surtout si les communistes participent au gouvernement. « *Ce serait une situation nouvelle en Europe* », *dit M. Fernando Moran, l'un des dirigeants du parti socialiste populaire (gauche), qui se pose la question habituelle sur la compatibilité d'une telle participation avec l'appartenance de la France à l'OTAN.* « L'Etat entrera en crise », *affirme pour sa part M. Arturo Moya, du comité exécutif de l'U.C.D. Et chacun prévoit que la France connaîtrait une période d'instabilité dont elle ne pourrait sortir que par de nouvelles élections. Surtout si le capital s'affole et choisit de s'exiler.*

Les opinions semblent en tout cas unanimes sur l'échec de M. Giscard d'Estaing. Les hommes politiques espagnols ne sont pas tous convaincus que les Français ont le cœur à gauche et le portefeuille à droite : c'est le genre de lieu commun dont ils se méfient, dans la mesure où ils ont été victimes d'un autre lieu commun, qui présentait leurs compatriotes comme des champions de l'extrémisme et de la violence. Mais à supposer que la société française soit foncièrement conservatrice, ils pensent que M. Giscard d'Estaing, apparemment, n'a pas su la rassurer. « Il n'a pas su contrôler la crise économique, *dit par exemple Mme Carmen Garcia, du P.S.O.E.,* alors qu'il passait pour un bon technicien dans ce domaine. Et il n'a pas su inspirer confiance, comme Pinay. »

A supposer que la droite l'emporte — hypothèse qui n'est soulevée que dans la perspective d'un refus communiste de se désister en faveur des socialistes, — on pense ici que M. Barre n'aurait plus qu'à céder la place, et M. Giscard d'Estaing à tenter de gouverner plus à gauche, « pour rivaliser avec le parti socialiste sur son propre terrain », *dit M. Moya, qui reflète ainsi un schéma suivi pendant plusieurs mois par son parti, l'Union du centre démocratique.*

La gauche espagnole considère évidemment que la victoire de son homologue française renforcerait le mouvement socialiste européen, surtout dans ses composantes les plus proches du marxisme, et favoriserait le courant euro-communiste au sein des P.C. européens. Mais si certains quotidiens comme El Pais *et* Informaciones *ont fait un exposé complet des propositions socialistes et communistes, ainsi que des plates-formes des autres formations, le P.S.O.E. et le P.C.E. ne se sont guère interrogés sur le réalisme du programme économique de la gauche française. Ils n'ont pas essayé non plus — du moins publiquement — de prévoir quelles conséquences pourrait avoir, pour leur propre crédibilité et pour l'avenir européen, un échec un peu trop cuisant dans ce domaine.*

CHARLES VANHÈCKE.

JÉRUSALEM : une indifférence désabusée

De notre correspondant

Jérusalem. — *Les Israéliens se préoccupent peu des élections législatives en France. L'homme de la rue voit dans la France un pays qui fut* « notre ami, notre allié » *et qui a progressivement viré de bord pour prendre nettement parti pour le camp arabe. Dans la mesure où rien n'indique qu'une victoire de la gauche modifierait fondamentalement la position de la France à l'égard du conflit israélo-arabe, les principales formations politiques israéliennes n'ont pas pris position.*

Trente mille lettres de M. Flatto-Sharon en faveur du P.S.

L'attitude de la majorité sortante envers Israël n'est pas particulièrement appréciée par les milieux officiels de Jérusalem qui se gardent bien, par ailleurs, de préférer un gouvernement de gauche, surtout après les dernières déclarations de M. Mitterrand sur les droits du peuple palestinien. Les travaillistes, aujourd'hui dans l'opposition, ont, certes, le cœur naturellement à gauche, mais l'éventualité d'une alliance entre le parti socialiste et le parti communiste, considéré ici comme le plus orthodoxe d'Europe occidentale, refroidit singulièrement l'enthousiasme qu'auraient suscité les perspectives de la prise du pouvoir par la gauche non communiste. Il faut noter, cependant, que la petite formation de gauche, Shelli (deux députés), a ouvertement déclaré ses préférences pour le parti de M. Mitterrand, de même que le député Flatto-Sharon (1). *Ce dernier,* « au nom des francophones d'Israël », *a envoyé trente mille lettres à des coreligionnaires de France, leur demandant d'apporter leur soutien au parti socialiste. M. Sharon considère que, lors de sa conférence de presse de Limoges, M. Mitterrand a fait la déclaration la plus pro-israélienne de tous les leaders français en affirmant qu'Israël n'avait pas à négocier avec l'O.L.P. tant que l'organisation palestinienne n'aurait pas reconnu son droit à l'existence.*

L'impact des législatives sur le sort de la communauté juive française n'est pas indifférent aux juifs d'Israël. A ce propos, certains milieux politiques craignent que l'éventuelle arrivée au pouvoir de la gauche, championne de la laïcité, ne porte atteinte aux subventions gouvernementales dont bénéficient les écoles juives, ce qui constituerait un coup sévère pour le développement de la culture juive en France. Pour d'autres, une telle éventualité aurait pour conséquence de favoriser l'émigration vers Israël.

(Intérim.)

(1) Le gouvernement français a demandé, en janvier 1977, l'extradition de M. Samuel Flatto-Sharon pour une affaire d'escroquerie dans laquelle ce dernier a été inculpé à Paris.

POLITIQUE

Soixante-trois circonscriptions « à surveiller »

Depuis les élections législatives des 4 et 11 mars 1973, la situation a grandement évolué du triple point de vue politique, démographique et sociologique.

Nous jugeons néanmoins utile d'appeler l'attention sur les circonscriptions de la métropole où la lutte risque d'être particulièrement serrée. Pour établir la liste ci-dessous, nous avons mis en considération deux critères :

I) Les évolutions politiques qui se sont produites depuis 1973, et notamment à l'occasion de l'élection présidentielle de mai 1974 ou d'élections législatives partielles ultérieures dans quarante-cinq circonscriptions « paradoxales ». Dans trente-sept d'entre elles appartenant à la majorité, M. Giscard d'Estaing avait obtenu, au second tour de mai 1974, un nombre de voix ne dépassant pas 47 % des suffrages exprimés. Dans les huit autres détenues par des opposants, c'est M. François Mitterrand qui n'avait pas dépassé cette « barre ».

II) L'âpreté des luttes qui s'étaient livrées, au second tour de 1973, dans vingt-six circonscriptions, où l'écart de voix entre le gagnant et le perdant avait représenté moins de 1 % du nombre des suffrages exprimés. Sur les soixante et onze circonscriptions que nous énumérons, on en dénombre huit où la situation répond à l'un et l'autre des deux critères retenus. Il s'agit des Côtes-du-Nord (2e), du Lot (2e), de la Meurthe-et-Moselle (7e), du Nord (16e), des Pyrénées-Atlantiques (1re), de la Sarthe (2e), du Vaucluse (3e) et de la Seine-Saint-Denis (9e).

Il y a donc soixante-trois circonscriptions « à surveiller ». — R. B. et A. Ch.

I. - Les situations paradoxales

● POUR LA MAJORITE :

Meurthe-et-Moselle, 7e (Longwy) : M. Giscard d'Estaing, 39,17 % : député sortant : M. Robert Drapier, non-inscrit.

Nord, 19e (Saint-Amand) : M. Giscard d'Estaing, 40,29 % ; député sortant : M. Georges Donnez, réformateur.

Allier, 2e (Montluçon) : M. Giscard d'Estaing, 40,59 % ; député sortant : M. Maurice Brun, non-inscrit.

Gers, 2e (Condom) : M. Giscard d'Estaing, 41,43 % ; député sortant : M. Jean Faget, apparenté réformateur.

Charente, 3e (Confolens) : M. Giscard d'Estaing, 42,56 % ; député sortant : M. Michel Alloncle, R.P.R.

Nord, 17e (Le Cateau) : M. Giscard d'Estaing, 43,17 % ; député sortant : M. Jean Durieux, P.R.

Côtes-du-Nord, 4e (Guingamp) : M. Giscard d'Estaing, 43,18 % ; député sortant : M. Edouard Ollivro, réformateur.

Somme, 3e (Ault, Poix) : M. Giscard d'Estaing, 43,28 % ; député sortant : M. Charles Bignon, R.P.R.

Oise, 3e (Clermont, Crépy) : M. Giscard d'Estaing, 43,68 % ; député sortant : M. Robert Hersant, réformateur.

Nord, 16e (Cambrai) : M. Giscard d'Estaing, 43,69 % ; député sortant : M. Claude Pringalle, R.P.R.

Sarthe, 2e (Le Mans-III, Saint-Calais) : M. Giscard d'Estaing, 43,70 % : le siège est vacant depuis le 25 septembre 1977, date de l'élection au Sénat de M. Jacques Chaumont, R.P.R.

Pyrénées-Orientales, 1re (Perpignan-Est) : M. Giscard d'Estaing, 44,05 % ; député sortant : M. Paul Alduy, apparenté réformateur.

Corrèze, 2e (Brive) : M. Giscard d'Estaing, 44,77 % ; député sortant, M. Charles Ceyrac, R.P.R.

Dordogne, 1re (Périgueux) : M. Giscard d'Estaing, 44,83 % ; député sortant, M. Yves Guéna, R.P.R., réélu le 6 octobre 1974 à l'occasion d'une élection partielle provoquée par la démission de son suppléant, M. Jean Lovato, U.D.R.

Vaucluse, 3e (Orange) : M. Giscard d'Estaing, 44,92 % ; député sortant, M. Jacques Bérar, R.P.R.

Gironde, 10e (Blaye) : M. Giscard d'Estaing, 45,20 % ; député sortant, M. Gérard Deliaune, R.P.R.

Seine-Maritime, 4e (Maromme) : M. Giscard d'Estaing, 45,59 % ; député sortant, M. André Martin, réformateur.

Seine-Saint-Denis, 9e (Le Raincy) : M. Giscard d'Estaing, 45,59 % ; député sortant, M. Raymond Valenet, R.P.R.

Landes, 3e (Aire-sur-l'Adour) : M. Giscard d'Estaing, 45,65 % ; député sortant, M. Jean-Marie Commenay, app. réformateur.

Aisne, 5e (Château-Thierry, Soissons) : M. Giscard d'Estaing, 45,73 % ; député sortant, Mme Aliette Crépin, réformateur.

Saône-et-Loire, 3e (Autun, Le Creusot) : M. Giscard d'Estaing, 46,06 % ; député sortant, M. Henri Lacagne, R.P.R.

Somme, 5e (Péronne) : M. Giscard d'Estaing, 46,11 % ; député sortant, M. André Audinot, non-inscrit.

Haute-Garonne, 2e (Toulouse-Centre) : M. Giscard d'Estaing, 46,12 % ; député sortant, M. Pierre Baudis, apparenté P.R.

Rhône, 6e (Villeurbanne) : M. Giscard d'Estaing, 46,13 % ; député sortant, M. Etienne Gagnaire, réformateur.

Allier, 1re (Moulins) : M. Giscard d'Estaing, 46,17 % ; député sortant : M. Hector Rolland, R.P.R.

Lot-et-Garonne, 3e (Villeneuve-sur-Lot) : M. Giscard d'Estaing, 46,28 % ; député sortant : M. Edouard Schloesing, réformateur.

Somme, 4e (Abbeville) : M. Giscard d'Estaing, 46,39 % ; le siège est vacant depuis le 25 septembre 1977, date de l'élection au Sénat de M. Max Lejeune, réformateur.

Oise, 4e (Creil, Senlis) : M. Giscard d'Estaing, 46,55 % ; député sortant : M. Arthur Dehaine, R.P.R.

Indre, 2e (Issoudun, La Châtre) : M. Giscard d'Estaing, 46,57 % ; député sortant : M. Maurice Tissandier, P.R.

Yvelines, 7e (Mantes) : M. Giscard d'Estaing, 46,60 % ; député sortant : M. Pierre Ribes, R.P.R.

Somme, 2e (Montdidier) : M. Giscard d'Estaing, 46,61 % ; député sortant : M. Jean-Louis Massoubre, R.P.R.

Cher, 3e (Saint-Amand) : M. Giscard d'Estaing, 46,66 % ; député sortant : M. Maurice Papon, R.P.R.

Gironde, 5e (Lesparre) : M. Giscard d'Estaing, 46,66 % ; député sortant : M. Aymar Achille-Fould, apparenté réformateur, réélu à l'occasion d'une élection partielle, le 21 novembre 1976, à la suite de la démission de M. Guy Antoune, réformateur.

Charente, 1re (Angoulême) : M. Giscard d'Estaing, 46,76 % ; député sortant : M. Raymond Réthoré, apparenté R.P.R.

Lot, 2e (Figeac) : M. Giscard d'Estaing, 46,79 % ; député sortant : M. Bernard Pons, R.P.R.

Loire, 4e (Firminy) : M. Giscard d'Estaing, 46,95 % ; député sortant : M. Roger Partrat, réf.

Isère, 6e (Vienne-Sud) : M. Giscard d'Estaing, 47 % ; député sortant : M. Jean Boyer, P.R.

● POUR LA GAUCHE :

Haute-Loire, 2e (Le Puy-Nord-Ouest, Brioude) : M. Mitterrand, 43,20 % ; député sortant : M. Louis Eyraud, P.S., élu à l'occasion d'une élection partielle, le 14 novembre 1976, à la suite du décès de Jean-Claude Simon, R.I.

Alpes-Maritimes, 5e (Cannes) : M. Mitterrand, 44,23 % ; député sortant : M. Bernard Cornut-Gentille, non-inscrit, qui vote toujours avec l'opposition.

Rhône, 10e (Villefranche-sur-Saône) : M. Mitterrand, 44,61 % ; député sortant : M. André Poutissou, P.S., élu à l'occasion d'une élection partielle, le 21 novembre 1976, à la suite de la démission de M. Serge Mathieu, R.I.

Meuse, 1re (Bar-le-Duc) : M. Mitterrand, 45,52 % ; député sortant : M. Jean Bernard, P.S.

Bouches-du-Rhône, 2e (Marseille, 8e et 9e arrdt et partie du 6e arrdt) : M. Mitterrand, 46,57 % ; député sortant : M. Charles-Emile Loo, P.S.

Côtes-du-Nord, 2e (Dinan) : M. Mitterrand, 46,61 % ; député sortant : M. Charles Josselin, P.S.

Pyrénées-Atlantiques, 1re (Pau) : M. Mitterrand, 46,83 % ; député sortant : M. André Labarrère, P.S.

Savoie, 1re (Chambéry-Nord, Aix-les-Bains) : M. Mitterrand, 47 % ; député sortant : M. Louis Besson, P.S.

II. - Les plus rudes batailles de 1973

Paris 14e (13e arrdt, Croulebarbe, Maison-Blanche) : M. Hubert Germain, sortant U.D.R. (49,61 %) contre M. Réau, P.C. (49,57 %). Un candidat radical qui s'était retiré, avait recueilli 296 voix. *Ecart : 0,04.*

Indre-et-Loire 2e (Langeais, Château-Renault) : M. Lepage, sortant U.D.R. (50,02 %) contre M. Lelong, P.S. (49,97 %). *Ecart : 0,05.*

Sarthe 3e (La Flèche) : M. Dronne, sortant C.D.P. (50,02 %) contre M. Fouet, P.S. (49,97 %). *Ecart : 0,05.*

Tarn-et-Garonne 1re (Montauban) : M. Bonhomme, sortant U.D.R. (50,03 %) contre M. Delmas, P.S. (49,96 %). *Ecart : 0,07.*

Côtes-du-Nord 1re (Saint-Brieuc) : M. Le Foll, P.S.U. (50,04 %) contre M Charles, sortant U.D.R. (49,95 %). *Ecart : 0,09.*

Côtes-du-Nord 2e (Dinan) : M. Josselin, P.S. (50,04 %) contre M. Pleven, sortant C.D.P. (49,95 %). *Ecart : 0,09.*

Meurthe-et-Moselle 7e (Longwy) : M. Drapier, réf. rad. (50,07 %) contre M. Porcu, P.C. (49,92 %). Le sortant était M. Richoux, non-inscrit. *Ecart : 0,15.*

Seine-Saint-Denis 9e (Gagny, Livry-Gargan, Montfermeil, Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Grand, Le Raincy) : M. Valenet, sortant U.D.R. (50,08 %) contre Mme Goutmann, P.C. (49,91 %). *Ecart : 0,17.*

Sarthe 2e (Le Mans III, Saint-Calais) : M. Chaumont, sortant U.D.R. (50,09 %) contre M. Manceau, P.C. (49,90 %). *Ecart : 0,19.*

Pyrénées-Atlantiques 1re (Pau) : M. Labarrère, P.S. (50,09 %) contre M. Sallenave, sortant P.D.M. (49,90 %). *Ecart : 0,19.*

Finistère 4e (Morlaix) : M. Lelong, sortant U.D.R. (50,14 %) contre M. Jacq, P.S. (49,85 %). *Ecart : 0,29.*

Val-d'Oise 2e (Sannois, Franconville, Taverny) : M. Weber, P.C. (50,14 %) contre M. Richard, sortant U.D.R. (49,85 %). *Ecart : 0,29.*

Vaucluse 3e (Orange) : M. Bérard, sortant U.D.R. (50,14 %), contre M. Marin, P.C. (49,85 %). *Ecart : 0,29.*

Nord 22e (Maubeuge) : M. Maton, P.C. (50,14 %) contre M. Lebas, sortant U.D.R. (49,85 %). *Ecart : 0,29.*

Gard 1re (Nîmes) : M. Jourdan, P.C. (50,19 %) contre M. J.-C. Servan-Schreiber, U.D.R. (49,80 %) dont le sortant, M. Tondut, était le suppléant. *Ecart : 0,39.*

Pas-de-Calais 4e (Montreuil) : M. Béraud, sortant U.D.R. (50,22 %) contre M. Akar, rad. g. (49,77 %). *Ecart : 0,45.*

Val-de-Marne 4e (Alfortville, Charenton, Maisons-Alfort) : M. Franceshi, P.S. (50,24 %) contre M. Griotteray, sortant R.I. (49,75 %). *Ecart : 0,49.*

Isère 7e (La-Tour-du-Pin) : M. Cattin-Bazin, sortant R.I. (50,26 %) contre M. Chenguélla, P.S. (49,73 %). *Ecart : 0,53.*

Nord 10e (Armentières) : M. Haesebroeck, P.S. (50,27 %) contre M. Schumann, sortant U.D.R. (49,72 %). *Ecart : 0,55.*

Essonne 2e (Arpajon, Evry) : MM. Boscher, sortant U.D.R. (50,28 %) contre M. Lefranc, P.C. (49,71 %). *Ecart : 0,57.*

Lot 2e (Figeac) : M. Pons, sortant U.D.R. (50,29 %) contre M. Malvy, P.S. (49,70). *Ecart : 0,59.*

Calvados 1re (Caen) : M. Mexandeau, P.S. (50,32 %) contre M. Buot, sortant U.D.R. (49,67 %). *Ecart : 0,65.*

Doubs 1re (Besançon) : M. Weinman, sortant U.D.R. (50,35 %) contre M. Pinard, P.S. (49,64 %). *Ecart : 0,71.*

Var 4e (Toulon I, La Seyne) : M. Giovaninni, P.C. (50,30 %) contre M. Bayle, sortant U.D.R. (49,69 %). *Ecart : 0,71.*

Morbihan 4e (Ploërmel) : M. Bouvard, réf. (50,42 %) contre M. Thébaud, C.N.I.P. (49,57 %) ; le sortant, M. du Halgouet, R.I., s'étant retiré après le premier tour. *Ecart : 0,85.*

Nord 16e (Cambrai) : M. Legendre, U.D.R. (50,49 %) contre M. Cary, P.C. (49,50 %) ; le sortant, M. Gernez, P.S., s'étant désisté pour le P.C. après le premier tour. *Ecart : 0,99.*

491 SIÈGES

En métropole, quatre cent soixante-quatorze sièges sont à pourvoir, en raison de la création d'un siège supplémentaire en Corse (quatre au lieu de trois).

Dans les départements d'outre-mer, onze sièges sont à pourvoir au lieu de dix, Saint-Pierre-et-Miquelon étant passé du statut de TOM à celui de DOM.

Compte tenu de ce dernier cas, dans les territoires d'outre-mer, sept sièges sont à pourvoir au lieu de cinq. Le nombre de députés est passé de un à deux en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. En revanche, les deux sièges des Comores et celui du Territoire français des Afars et des Issas ont été supprimés, ces territoires ayant accédé à l'indépendance.

Enfin, un siège a été créé, celui de Mayotte, collectivité territoriale de la République française. Ce dernier est le seul siège créé à avoir été pourvu au cours de la législature, le 13 mars 1977.

LES CHIFFRES DU 4 MARS 1973

Les résultats du premier tour de scrutin de mars 1973 avaient été les suivants pour l'ensemble des circonscriptions de la métropole :

Inscrits :	29 901 832
Votants :	24 289 285
Abstent. :	5 612 537 (18,76 %)
Expr. :	23 751 213

● *La majorité* avait totalisé 9 009 283 suffrages (37,93 % des suffrages exprimés), répartis de la manière suivante :

U.D.R. (aujourd'hui R.P.R.) :	5 684 396 (23,93 %)
R.I. (aujourd'hui P.R.) :	1 656 191 (6,97 %)
C.D.P. (auj. intégré au C.D.S.) :	883 961 (3,72 %)
Divers majorité :	784 735 (3,30 %)

● *L'opposition* avait recueilli 11 090 644 suffrages (46,69 % des exprimés), répartis de la manière suivante :

Commun. :	5 085 108 (21,41 %)
Social. :	4 559 241 (19,20 %)
Extr. g. :	778 195 (3,28 %)
Divers g. dt rad. g. :	668 :00 (2,18 %)

● *Le Mouvement réformateur,* qui n'appartenait pas alors à la majorité et qui groupait le Centre démocrate, le parti radical, le Centre républicain et le Mouvement démocrate socialiste de France, avait obtenu 2 979 781 voix (12,55 % des exprimés).

● *Les « divers droite »* avaient totalisé 671 50F suffrages (2,83 % des exprimés).

(Sources : ministère de l'intérieur, Imprimerie nationale, Direction de la documentation.)

COMMENT VOTER

Nul ne peut exercer son droit de vote s'il n'est inscrit sur une liste électorale. Le code électoral précise : « *A son entrée dans la salle du scrutin, l'électeur, après avoir fait constater son identité suivant les règles et usages établis ou après avoir fait la preuve de son droit de voter par la production d'une décision du juge du tribunal d'instance ordonnant son inscription, ou d'un arrêt de la Cour de cassation annulant un jugement qui aurait prononcé sa radiation, prend lui-même une enveloppe. Sans quitter la salle du scrutin, il doit se rendre isolément dans la partie de la salle aménagée pour le soustraire aux regards pendant qu'il met son bulletin dans l'enveloppe ; il fait ensuite constater au président qu'il n'est porteur que d'une seule enveloppe ; le président le constate sans toucher l'enveloppe que l'électeur introduit lui-même dans l'urne.* »

Pour faire la preuve de leur identité (preuve obligatoire dans les communes de plus de 5 000 habitants), les électeurs peuvent produire comme pièces : carte nationale d'identité, carte de combattant (de couleur chamois), passeport même périmé, délivré ou renouvelé postérieurement au 1er octobre 1944, livret de famille, carte d'immatriculation ou d'affiliation à la Sécurité sociale, permis de conduire, titre de réduction de la S.N.C.F. non périmé, permis de chasser avec photographie, carte de circulation avec photographie délivrée sur les réseaux de transports en commun, titres de pension (carnets à coupons ou brevet d'inscription avec photographie justifiant l'identité du titulaire), carte d'identité de fonctionnaire avec photographie délivrée postérieurement au 1er octobre 1944 par le directeur du personnel d'une administration centrale, par les préfets ou par les maires au nom d'une administration de l'Etat, des départements ou des communes, carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités militaires des armées de terre, de mer ou de l'air.

Sont déclarés nuls, les bulletins qui ne sont pas dans une enveloppe ou dans des enveloppes portant des signes de reconnaissance ou non réglementaires, qui sont accompagnés d'un autre document, qui sont froissés...

Les machines à voter seront utilisées dans un certain nombre de communes. Les conditions pour voter sont identiques. Ces machines fonctionneront à Bastia (Haute-Corse) ; Ajaccio (Corse-du-Sud) ; Aulnay-sous-Bois, Bondy, Epinay, Livry-Gargan, Noisy-le-Sec, Rosny-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) ; Levallois, Bagneux, Châtenay-Malabry (Hauts-de-Seine) ; Sarcelles (Val-d'Oise).

● *Le Front écologique antinucléaire,* qui compte parmi ses dirigeants Mme Odette Thibaut, maître de recherche au C.N.R.S., MM. les professeurs Klotz, Henri Laborit, Alexandre Minkoski, Théodore Monod, de l'Institut, et MM. Louis Perillier, ancien résident général en Tunisie, et Haroun Tazieff, a invité, le jeudi 9 mars, ses adhérents et sympathisants à « *ne pas disperser leurs voix sur des candidats de diversion et de division* ». Il a ajouté : « *La gauche peut seule permettre d'accéder à une société de justice et de liberté, alors que le pouvoir a témoigné de son impuissance à régler les problèmes des Français de ce temps* ».

● *Incident électoral à Lyon.* — Un artisan lyonnais, M. Fernand Vignaud, quarante-six ans, a été frappé dans la soirée du mardi 7 mars, rue de Rancy, par des colleurs d'affiches opérant, semble-t-il, pour le compte de M. Raymond Barre, candidat dans la 4e circonscription du Rhône.

Six cent un députés pour une législature

Sur les 490 députés élus en mars 1973, 369 seulement (soit 75,3 %) n'ont jamais cessé d'exercer leur mandat ; 34 sont décédés, 66 ont été appelés au gouvernement (13,5 %) ; 12 ont été élus sénateurs en septembre dernier ; 3 ont été nommés au conseil constitutionnel (MM. Roger Frey, Achille Peretti et Louis Joxe), 2 ont vu prolonger au-delà de six mois une mission temporaire (MM. François Missoffe et Albin Chalandon) et 2 ont donné leur démission, MM. Maurice Georges (U.D.R., Seine-Maritime) auquel devait succéder M. Antoine Rufenacht (U.D.R.), et Francis Sanford (réformateur puis non-inscrit, Polynésie française) qui, réélu, devait de nouveau se démettre de son mandat un an plus tard, son siège demeurant alors vacant.

En début de législature, deux élections avaient été annulées, celle de M. André Mirtin (U.D.R., Landes) auquel succédait M. Roger Duroure (P.S.) et celle de M. Léopold Helène (U.D.R., Guadeloupe), dont le siège revenait à M. Hégésippe Ibéné (App. P.C.).

En fait, on relève qu'à la suite de ces 121 changements, qui ont donc affecté près du quart de l'effectif initial, ce sont 602 personnes qui auront, à un moment ou à un autre, exercé le mandat de député au cours de cette cinquième législature.

Aux 490 élus de 1973 s'ajoutent en effet 103 de leurs suppléants (1 sur 5 a donc été appelé à remplacer le titulaire) et 3 nouveaux élus depuis 1973, MM. Duroure, Ibéné, Sanford, Maurice Blanc (P.S., Savoie), Pierre Charles (M.R.G., Côte-d'Or), Louis Eyraud (P.S., Haute-Loire), André Poutissou (P.S., Rhône), et Rufenacht qui, nommé au gouvernement, devait être remplacé par son suppléant, M. Raymond Réjaud.

Au total, il a été procédé, depuis mars 1973, à 21 élections partielles : 2 après l'annulation de l'élection de MM. Mirtin et Helène ; 2 à la suite du décès de Robert Gourault (Réf., Vienne) qui remplaçait Pierre Abelin, nommé au gouvernement (ce dernier devait être réélu et remplacé aussitôt par M. Jean-Jacques Fouqueteau) et de Jean-Claude Simon (R.I., Haute-Loire), dont le suppléant était déjà décédé et dont le siège devait revenir à M. Eyraud ; une pour pourvoir le nouveau siège de Mayotte (détenu par M. Younoussa Bamana, Réf.) ; et 16 après des démissions volontaires : celles de MM. Georges et Sanford et celles de 14 remplaçants de membres du gouvernement désirant retrouver leur siège après avoir cessé leurs fonctions.

Onze de ces derniers devaient y parvenir (MM. Messmer, Guichard, Torre, Guéna, Limouzy, Royer, Chirac, Tiberi, Achille-Fould, Péronnet et Destremau), alors que 3 échouaient : MM. Fontanet, battu par M. Blanc ; Lecat, battu par M. Charles, et Ducray, battu par M. Poutissou.

Dans l'Assemblée sortante, 53 sièges (soit plus de 10 % de l'effectif initial) sont détenus par les suppléants de ministres ou de secrétaires d'Etat en fonction aujourd'hui, ou d'anciens membres du gouvernement ; 27 appartiennent au groupe R.P.R. ; 17 au groupe républicain, 8 au groupe des réformateurs et un est celui d'un non-inscrit, M. Ernest Rickert (Bas-Rhin), suppléant de M. André Bord. Si on y ajoute les 32 suppléants d'élus décédés et les 4 suppléants de MM. Frey, Peretti, Joxe (nommés au Conseil constitutionnel) et de M. Chalandon (mission temporaire prolongée au-delà de six mois) on dénombre, dans l'assemblée sortante, 89 députés, siégeant au titre de suppléant, soit plus de 18 % de l'effectif élu en 1973. 39 sont R.P.R., 26 républicains, 11 réformateurs, 5 P.S.-R.G., 4 communistes et 4 non-inscrits.

Seize sièges vacants

Seize des 491 sièges de l'Assemblée nationale sont vacants, le code électoral disposant qu'il ne peut être organisé d'élection législative partielle moins de douze mois avant le renouvellement général de l'Assemblée.

Il s'agit des 12 sièges dont les titulaires ont été élus au Sénat, le 25 septembre 1977. 5 étaient détenus par des députés socialistes : MM. Henri Duffaut (Vaucluse, 1re), Pierre Gaudin (Var, 1re), Tony Larue (Seine-Maritime, 2e), Louis Longequeue (Haute-Vienne, 3e) et Georges Spénale (Tarn, 3e). 4 l'étaient par des P.R. : MM. Michel d'Aillières (Sarthe, 5e), André Bettencourt (Seine-Maritime, 5e), Jean Chamant (Yonne, 2e) et Albert Voilquin (Vosges, 4e). Deux l'étaient par des R.P.R. : MM. Jacques Chaumont (Sarthe, 2e) et Christian de La Malène (Paris, 16e). Un l'était par un réformateur : M. Max Lejeune (Somme, 4e).

Le siège de la 22e circonscription de Paris est vacant depuis le 13 février 1977, date du décès de Bernard Lafay (app. R.P.R.) dont le suppléant était sénateur.

Le siège de la 2e circonscription de Paris l'est depuis le 1er avril 1977, date de la nomination au gouvernement de M. Jacques Dominati, R.I., dont le suppléant était décédé.

Le siège de la 24e circonscription de Paris est également vacant depuis le 1er avril 1977, date de la nomination au gouvernement de Mme Hélène Missoffe, R.P.R., qui siégeait elle-même comme suppléante de son mari, M. François Missoffe.

Le siège de la Polynésie française est vacant depuis le 30 juin 1977, date à laquelle M. Francis Sanford (non-inscrit) a donné sa démission.

PATRICK FRANCÈS.

L'ASSEMBLÉE SORTANTE

MAJORITÉ
RÉF. 51
R.P.R. 169
P.R. 61
N.I. 17
P.S.R.G. 103
P.C. 74
475

Le groupe des réformateurs, des centristes et des démocrates sociaux est né, en juillet 1974, de la fusion du groupe des réformateurs démocrates sociaux et de l'Union centriste. Il est présidé par M. Edouard Ollivro, qui a succédé à M. Max Lejeune, élu au Sénat.

Le groupe U.D.R. est devenu en décembre 1976 le groupe R.P.R. ; celui des républicains indépendants, le groupe républicain, en mai 1977, après la création du P.R.

Compte tenu de la création du siège de Mayotte, collectivité territoriale de la République française, l'Assemblée sortante compte quatre cent quatre-vingt-onze sièges, dont seize sont vacants, aucune élection partielle ne pouvant être organisée dans les douze mois qui précèdent l'expiration des pouvoirs de l'Assemblée.

L'ASSEMBLÉE ÉLUE EN MARS 1973

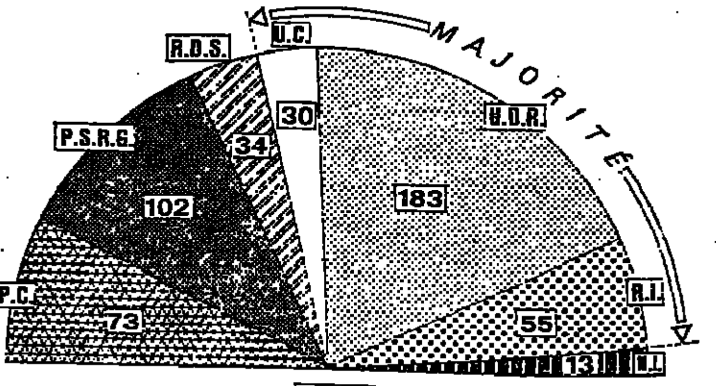

Le groupe Union centriste (U.C.) était présidé par M. Jacques Duhamel. Celui des réformateurs démocrates sociaux (R.D.S.) par Michel Durafour, à qui devait succéder M. Max Lejeune.

La préparation des élections législatives

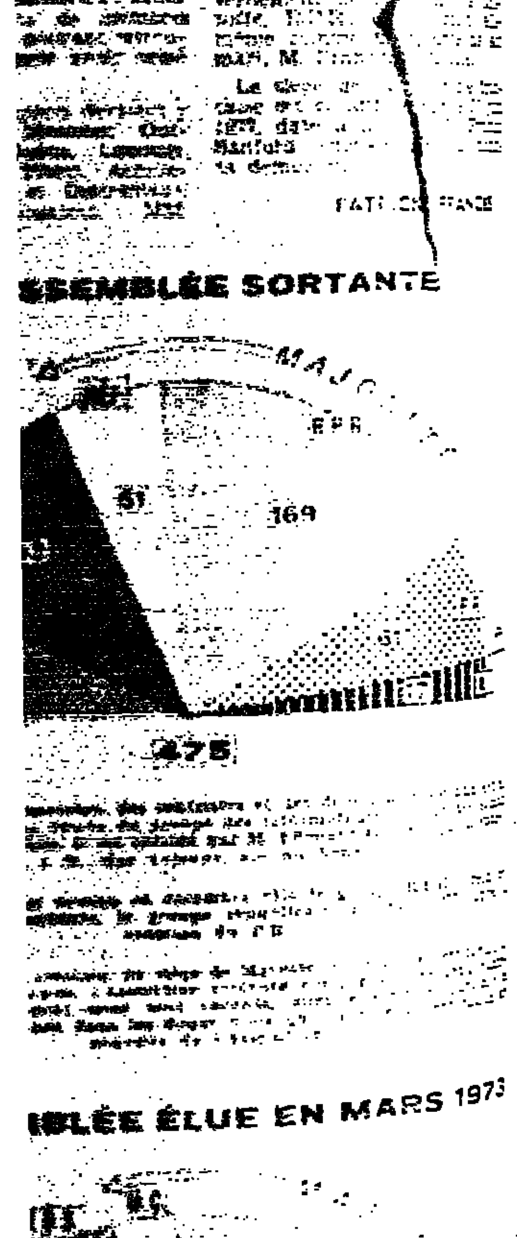

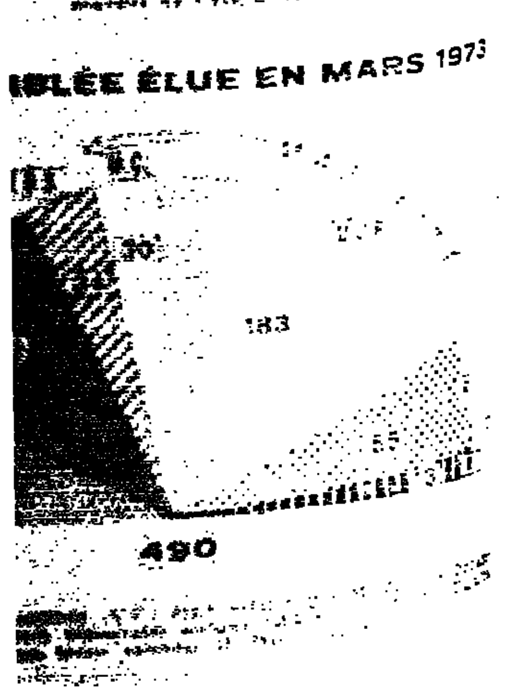

Trente-trois des quarante membres du gouvernement sont candidats

Sur les quarante ministres et secrétaires d'Etat qui composent le gouvernement, trente-trois se présentent. Il s'agit de MM.

Raymond Barre, premier ministre, maj. prés. (Rhône, 4e).

Alain Peyrefitte, garde des sceaux, ministre de la justice, R.P.R. (Seine-et-Marne, 4e).

Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, P.R. (Morbihan, 2e).

Yvon Bourges, ministre de la défense, R.P.R. (Ille-et-Vilaine, 6e).

Robert Galley, ministre de la coopération, R.P.R. (Aube, 2e).

Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, P.R. (Calvados, 3e).

Robert Boulin, ministre délégué à l'économie et aux finances, R.P.R. (Gironde, 9e).

Fernand Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire, P.R. (Alpes-Maritimes, 3e).

René Haby, ministre de l'éducation, P.R. (Meurthe-et-Moselle, 4e).

Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, C.D.S. (Ille-et-Vilaine, 3e).

André Rossi, ministre du commerce extérieur, rad. (Aisne, 5e).

Norbert Ségard, secrétaire d'Etat aux postes et télécommunications, maj. prés. (Nord, 1re).

Jean-Jacques Beucler, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, C.D.S. (Haute-Saône, 2e).

Paul Dijoud, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, P.R. (Hautes-Alpes, 2e).

André Bord, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, R.P.R. (Bas-Rhin, 2e).

Maurice Ligot, secrétaire d'Etat à la fonction publique, C.N.I.P. (Maine-et-Loire, 5e).

Jacques Sourdille, secrétaire d'Etat à la recherche, R.P.R. (Ardennes, 3e).

Jean-François Deniau, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, P.R. (Cher, 1re).

Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, P.R. (Paris, 2e).

Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, rad. (Calvados, 5e).

Marc Becam, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, R.P.R. (Finistère, 1re).

Pierre Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat au budget, C.D.S. (Hautes-Alpes, 1re).

Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme, P.R. (Alpes-Maritimes, 2e).

Jacques Barrot, secrétaire d'Etat au logement, C.D.S. (Haute-Loire, 1re).

Marcel Cavaillé, secrétaire d'Etat aux transports, P.R. (Haute-Garonne, 1re).

Jacques Blanc, secrétaire d'Etat à l'agriculture, P.R. (Lozère, 2e).

Antoine Rufenacht, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, R.P.R. (Seine-Maritime, 6e).

Claude Coulais, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, P.R. (Meurthe-et-Moselle, 2e).

Lionel Stoléru, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, P.R. (Vosges, 2e).

Jacques Legendre, secrétaire d'Etat auprès du ministre du travail, R.P.R. (Nord, 16e).

René Lenoir, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, maj. prés. (Oise, 5e).

Et de Mmes

Hélène Missoffe, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale, R.P.R. (Paris, 24e).

Alice Saunier-Seïté, ministre des universités, P.R. (Moselle, 2e).

Quatre ministres ne sont pas candidats : MM. Louis de Guiringaud, ministre des affaires étrangères ; René Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat ; Christian Beullac, ministre du travail, et Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale.

Trois secrétaires d'Etat ne sont pas candidats : Mmes Christiane Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation ; Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la justice, et Nicole Pasquier, secrétaire d'Etat chargée de l'emploi féminin.

Le P.C. et la « barre » des 21 %

M. Georges Marchais, secrétaire général du parti communiste, avait déclaré, le 7 janvier 1978, devant la conférence nationale de son parti : *« Une chose est certaine : les 21 % que nous accordent les sondages, les résultats des élections récentes, pour encourageants qu'ils soient, ne sont pas suffisants. Nous avons besoin de plus. »*

En mars 1973, le P.C.F. s'était, au premier tour de scrutin, situé en dessous de cette barre dans 55 départements.

● *Moins de 10 %* (10) : Mayenne (6,41), Bas-Rhin (7,63), Haut-Rhin (8,24), Manche (8,26), Vendée (8,28), Haute-Loire (8,57), Lozère (9,36), Deux-Sèvres (9,56), Aveyron (9,84), Maine-et-Loire (9,92).

● *Entre 10 et 15 %* (14) : Orne (10,02), Pyrénées-Atlantiques (10,48), Ille-et-Vilaine (10,78), Loire-Atlantique (10,97), Territoire de Belfort (11,96), Corse-du-Sud (12,79), Haute-Saône (12,93), Meuse (13,28), Vosges (13,43), Morbihan (13,61), Tarn-et-Garonne (13,99), Doubs (14,11), Indre-et-Loire (14,56), Moselle (14,61).

● *Entre 15 et 21 %* (31) : Haute-Corse (15,67), Calvados (15,72), Jura (15,73), Tarn (15,72), Finistère (15,84), Haute-Savoie (15,97), Eure-et-Loir (16,40), Gers (16,40), Landes (16,43), Gironde (16,49), Ain (16,58), Côte-d'Or (16,68), Lot (16,80), Savoie (17,11), Haute-Garonne (17,59), Paris (17,89), Puy-de-Dôme (18,03), Cantal (18,33), Loir-et-Cher (18,44), Drôme (18,98), Saône-et-Loire (19,26), Rhône (19,34), Aube (19,43), Charente-Maritime (19,46), Eure (19,50), Nièvre (19,74), Vienne (20,08), Haute-Marne (20,12), Hautes-Pyrénées (20,34), Loire (20,48), Ardèche (20,78).

Dans l'ensemble des 473 circonscriptions métropolitaines, les candidats du P.C.F. avaient recueilli, le 4 mars 1973, 5 085 108 voix, soit 21,409 % des 23 751 213 suffrages exprimés.

NEUF SÉNATEURS CANDIDATS

Neuf sénateurs se présentent :

Aisne (2e circ.). — *M. Jacques Braconnier, R.P.R. (député sortant : M. Daniel Le Meur, P.C.).*

Calvados (1re circ.). — *M. Jean-Marie Girault, P.R. (député sortant : M. Louis Mexandeau, P.S.).*

Haute-Corse (2e circ.). — *M. François Giacobbi, M.R.G. (circonscription nouvelle).*

Haute-Loire (2e circ.). — *M. Jean Proriol, P.R. (député sortant, M. Louis Eyraud, P.S.).*

Pas-de-Calais (1re circ.). — *M. Roger Poudonson, Un. centr. (député sortant M. André Delehedde, P.S.).*

Paris (16e circ.). — *M. Christian de la Malène, R.P.R., et Mme Rolande Perlican, P.C., siège vacant depuis l'élection au Sénat de M. de La Malène en septembre 1977.*

Rhône (8e circ.). — *M. Camille Vallin, P.C. (député sortant : M. Emmanuel Hamel, P.R.).*

Seine-Saint-Denis (9e circ.). — *Mme Marie-Thérèse Gouthann, P.C. (député sortant : M. Raymond Valenet, R.P.R.).*

LES CANDIDATS DES PARTIS « EN MARGE »

Lutte ouvrière : 470

L'organisation trotskiste Lutte ouvrière, animée notamment par Mme Arlette Laguiller, présente quatre cent soixante-dix candidats dans l'ensemble des circonscriptions métropolitaines, sauf celles de la Corse. La quasi-totalité de ces candidats sont des salariés, et cent quatre-vingt-onze sont des femmes.

L.O. n'a conclu aucun accord avec d'autres formations d'extrême gauche malgré les propositions qui lui ont été faites par la L.C.R., l'O.C.T. et les C.C.A. Ces trois organisations, en effet, présentent des candidats communs sous le sigle « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs ». Ils ont d'ores et déjà pris l'engagement de se désister au second tour en faveur du candidat du P.S. ou du P.C. le mieux placé. L.O., en revanche, refuse de prendre un tel engagement. Même si Mlle Arlette Laguiller (qui se présente dans la 4e circonscription du Puy-de-Dôme) a admis tardivement (« le Monde » du 4 mars) que, tout compte fait, la gauche vaut mieux que la droite, L.O. veut préserver sa « capacité de négociation » entre les deux tours. Les résultats du premier tour et l'attitude qu'adoptera le P.C.F. interviendront dans sa décision finale. Elle reproche aux signataires de l'accord « Pour le socialisme, le pouvoir aux travailleurs » d' « accorder plus d'importance au second tour qu'au premier ». Elle estime, en effet, que le premier tour est « politiquement » le plus important, car il permet de faire valoir ses propres thèmes. Elle affirme : « Il y aura des candidats de Lutte ouvrière pour permettre à tous les travailleurs de voter à gauche sans approuver la force de frappe et la bombe atomique, de voter à gauche sans cautionner les retournements de MM. Mitterrand et Marchais, de voter à gauche en votant pour les femmes et de voter à gauche en affirmant à tout le pays que les travailleurs, s'ils sont prêts à envoyer la gauche au pouvoir, ne donneront un chèque en blanc ni à M. Mitterrand ni à M. Marchais. »

Les autres formations lui reprochent, d'une part, son « sectarisme », d'autre part, de « renvoyer dos à dos la majorité et l'opposition ».

Ain. — Mmes Janine Laloy (1re), Marie-Louise Landucci (2e), Marie-José Sabin (3e).

Aisne. — Mmes Nicole Brulez (1re), Christine Lafont (2e), MM. Dominique Palacio (3e), Michel Cremey (4e), Louis Pirois (5e).

Allier. — Mmes Josiane Mainville (1re), Michèle Leroux (2e), Yvette Costes (3e), Marie-Christine Bourry (4e).

Alpes-de-Haute-Provence. — M. Pascal Froidevaux (1re), Mme Olivia Zemor (2e).

Hautes-Alpes. — MM. Jean Ratte (1re), Francis Chrétien (2e).

Alpes-Maritimes. — Mme Paulette Delpont (1re), MM. Gérard Poussigue (2e), Jean-Pierre Cristobal (3e), Michel Bodin (4e).

Alpes-Maritimes. — MM. Serge Gauvry (3e), Serge Soulayres (6e).

Ardèche. — MM. Pierre Bissey (1re), Jean-Pierre Dalicieux (2e), Jacques Gailas (3e).

Ardennes. — M. Louis Orhans (1re), Mmes Danièle Plociennick (2e), Laurence Boulinier (3e).

Ariège. — MM. Jean-Claude Cazaux (1re), Jacques Bordes (2e).

Aube. — Mmes Catherine Valleroy (1re), Annie Cousin (2e), Madeleine Rebaux (3e).

Aude. — MM. Patrick Rampioni (1re), Michel Laserge (2e) Mme Nelly Actif (3e).

Aveyron. — M. Jean-Marie Mazars (1re), Mme Françoise Richer (2e), M. Alain Mairesse (3e).

Bouches-du-Rhône. — MM. Patrice Crunil (1re), Jean-Pierre Dalmas (2e) ; Mmes Martine Piatti (3e), Claudine Rodinson (4e), Monique Ratte (5e) ; MM. Jean Pheulpin (6e), Jocelyn Bibrac (7e), Pierre Chaumard (8e), Jacques Sutton (9e), Jean-Paul Rigollet (10e), Gérard Bon (11e).

Calvados. — Mme Annick Marsault (1re) ; MM. Roger Jourdin (2e), Michel Vepierre (3e) ; Mmes Annick Marty (4e), Brigitte Marigau (5e).

Cantal. — Paul Palacio (1re), André Jouve (2e).

Charente. — M. Michel Debœuf (1re) ; Mme Gisèle Lacroze (2e) ; M. Roland Noulaud (3e).

Charente-Maritime. — M. Patrick Ribot (1re) ; Mmes Marie-Hélène Marmisse (2e), Annick Cottereau (3e)), Christine Egasse (4e), Gisèle Pernin (5e).

Cher. — Mme Colette Cordat (1re) ; M. Jean-Jacques Prodhomme (2e) ; Mme Odile Quivlger (3e).

Corrèze. — M. Michel Jouannin (1re), M. Michel Mournetas (2e), Mme Micheline Moratille (3e).

Côte-d'Or. — Mme Monique Niang (1re), M. André Fruthiot (2e), Mmes Jacqueline Lambert (3e), Brigitte Girard (4e).

Côtes-du-Nord. — Mme Josette Grimaud (1re), MM. Jean-Jacques Kerneis (2e), Jacques Piro (3e), Mme Geneviève Rebillard (4e), M. Philippe Gueguen (5e).

Creuse. — M. Jean-Jacques Lacarrère (1re), Mme Catherine Dumon (2e).

Dordogne. — Mmes Fortunée Cattan (1re), Annie Rieupet (2e), Annie Russier (3e), M. Jean-François Mas (4e).

Doubs. — Mme Marie-France Roche (1re), MM. Christian Driano (2e), Jean-Pierre Poissenot (3e).

Drôme. — MM. Gilbert Claudot (1re), Bernard Desplages (2e), Maurice Laure (3e).

Eure. — Mmes Liliane Allain (1re), Marina Sala (2e).

Eure. — Mme Berthe Bienaimé (3e), M. Pierre Batteux (4e).

Eure-et-Loir. — M. Lucien Lanchon (1re), Mme Nicole Giraud (2e), M. José Duménil (3e).

Finistère. — MM. Hubert Sanguinetti (1re), Dominique Guillard (2e), Alain Daune (3e), Jean-Louis Ajzenberg (4e), Jean Gaudin (5e), Jean-Pierre Romanet (6e), Mme Marie Bernat (7e), M. Cyril Le Bail (8e).

Gard. — Mme Catherine Andrieux (1re), MM. Dominique Geindreau (2e), Progrès Esteban (3e), Guy Kozak (4e).

Haute-Garonne. — MM. Jean-Louis Nohet (1re), Vincent Lopez (2e), Mme Aanne-Marie Lafiorentie (3e), MM. Robert Roig (4e), Hervé Morvan (5e), Mme Giannina Cumeriato (6e).

Gers. — MM. Pilar Espanol (1re), Guy Mouney (2e).

Gironde. — MM. Jacques Maître (1re), Gérard Barthélemy (2e), Louis Le Gall (3e), Pierre Gire (4e), Mme Marie-José Montanes (5e), M. Denis Lacoste (6e), Mmes Aline Barthélemy (7e), Anne-Marie Pouquet (8e), Monique Le Hir (9e), M. Jean Cavignac (10e).

Hérault. — MM. Jacques Denost (1re), Stanislas Szczotkowski (2e), Antoine Jimenez (3e), Mmes Francine Clément (4e), Christine Morlans (5e).

Ille-et-Vilaine. — MM. Denis Guillard (1re), Raymond Madec (2e), Marc Mougard (3e), Gérard Grugier (4e), Jacques Chapoy (5e), Mme Véronique Rivière (6e).

Indre. — M. Jean-Pierre Scaglia (1re) ; Mme Sylvie Cerveau (2e) ; M. Franck Bensussan (3e).

Indre-et-Loire. — Mme Chantal Sornin (1re), MM. Michel Boiry (2e), Gérard Hemery (3e), Mme Catherine Pinguet (4e).

Isère. — M. Jean-Pierre Darmon (1re), Mme Françoise Lainez (2e), MM. Roland Begot (3e), Roland Calmel (4e), Mme Arlette Louzon (5e), M. Jean-Claude Poissonnier (6e), Mme Danièle Mattrel (7e).

Jura. — Mmes Evelyne Fouchet (1re), Michèle Millerot (2e).

Landes. — Mme Catherine Jouanneau (1re), M. Guy Lafon (2e), Mme Dominique Bardanouve (3e).

Loir-et-Cher. — Mme Ludovic Szotowski (1re), Claude Bedu (2e), Mme Nicole Lheron (3e).

Loire. — MM. Michel Petiot (1re), Alain Marquet (2e), André Moulin (3e), Jacques Lacaille (4e), Mmes Catherine Tourier (5e), Marie-Josèphe Defrance (6e), M. Alain Maurin (7e).

Haute-Loire. — MM. Louis Lancteau (1re), Georges Abellan (2e).

Loire-Atlantique. — Mmes Josette Chauvet (1re), Marie-France Belin (2e), M. Marcel Landreau (3e), Mme Fernande Landreau (4e), MM. Gilles Cannesson (5e), Etienne Cherblanc (6e), Jean-Claude Saint-Arroman (7e), Gérard Lambert (8e).

Loiret. — Mme Christiane Hauchère (1re), M. Patrick Costard (2e), Mmes Annie Cassin (3e), Pascale Juhel (4e).

Lot. — M. Lucien Degorge (1re), Mme Michèle Mouminoux (2e).

Lot-et-Garonne. — Mme Paule Lauron (1re), M. Alain Luguet (2e), Mme Jacqueline Forni (3e).

Lozère. — M. Serge Defosse (1re), Mme Sylvie Burte (2e).

Maine-et-Loire. — Mme Marie-Louise Dupas (1re), MM. Johann Chateigner (2e), Gilles Barrault (3e), Richard Percevault (4e), Christian Rousset (5e), Jean-François Pozzan (6e).

Manche. — Mme Catherine Barras (1re), M. Philippe Biville (2e), Mme Anne-Marie Chambon (3e), Mme Amanda Helleu (4e), M. Jean Payen (5e).

Marne. — Mmes Yvette Lacarrière (1re), Françoise Miard (2e), MM. Régis Harle (3e), André Lancteau (4e).

Haute-Marne. — M. Jean-Marc Simon (1re), Mme Catherine Bouton (2e).

Mayenne. — Mmes Françoise Brunet (1re), Colette Grandin (2e), M. Jacques Volant (3e).

Meurthe-et-Moselle. — Mme Michèle Lanchon (1re), MM. Dominique Barbin (2e), Pierre Pinaud (3e), Mme Martine Gillet (4e), MM. Didier Cozic (5e), Norbert George (6e), Daniel Gendre (7e).

Meuse. — Mme Michèle Cohen (1re), M. Robert Testor (2e).

Morbihan. — Mmes Catherine Hamond (1re), Claire Batisse (2e), MM. Claude Lefebvre (3e), Marc Avenel (4e), Mmes Jacqueline Le Naour (5e), Odile Picaud (6e).

Moselle. — MM. Alain Monniaux (1re), Jean-Paul Soula (2e), Mmes Annick Jolivet (3e), Dominique Abeille (4e), M. Serge Sapin (5e), Mme Elizabeth Podgorny (6e), M. Alain Delquigny (7e), Mme Nicole Brondel (8e).

Nièvre. — Mmes Geneviève Lemoine (1re), Michèle Perronnet (2e), M. Stéfan Szotowski (3e).

Nord. — MM. Claude Delcuellière (1re), Dominique Wailly (2e), Jean-Paul Grouchez (3e), Didier Ballieu (4e), Fernand Rousseau (5e), Mme Sylvette Mary (6e), MM. Thierry Laurent (7e), Marc Pepiot (8e), Bernard Seytre (9e), Mme Marie-Cécile Pilatus (10e), MM. Jean Six (11e), Dominique Guidon (12e), Mme Françoise Le Hir (13e), MM. Gilbert Carre (14e), Jean Guenegan (15e), Jacques Beunèche (16e), Jean-Luc Robin (17e), Mme Christine Lefebvre (18e), M. Jean-Claude Malèvre (19e), Mmes Paulette Guery (20e), Marina Podgorny (21e), Monique Pietton (22e), M. Jean-Pierre Remeur (23e).

Oise. — M. Michel Breton (1re), Mmes Ghislaine Poulile (2e), Marie Baudrin (3e), M. Philippe Lazarevitch (4e), Mme Aline Mechin (5e).

Orne. — Mmes Nicole Gardes (1re), Evelyne Ollivier (2e), Annie Fonfrede (3e).

Pas-de-Calais. — MM. Maurice Illy (1re), Jean-Jacques Campin (2e), Mmes Solange Mion (3e), Eliane Moustrou (4e), Paulette Devandome (5e), MM. Yves Tomasso (6e), Richard Moyon (7e), Jean-Claude Hamon (8e), Mmes Marie-Danièle Duquenne (9e), Danièle Hanryon (10e), Agnès Lefebvre (11e), Josiane Dubois (12e), MM. Denis Adler (13e), Michel Suner (14e).

Puy-de-Dôme. — Mme Martine Payet (1re), MM. Daniel Seguy (2e), Roland Simonet (3e), Mme Arlette Laguiller (4e), M. Jean-Claude Vrain (5e).

Pyrénées-Atlantiques. — MM. Jean-Pierre Courtois (1re), Georges Lorente (2e), Mme Nelly Malaty (3e), M. Daniel Couret (4e).

Hautes-Pyrénées. — Mme Michèle Puel (1re), M. Elie Abadie (2e).

Pyrénées-Orientales. — MM. Jean-Marie Benito (1re), Yves Puig (2e).

Bas-Rhin. — Mmes Germaine Bauer (1re), Pierette Morinaud (2e), M. Bernard Thierry (3e), Mme Brigitte Tejon (4e) MM. Michel Py (5e), Damien Mercier (6e), Mme Marie-Reine Devoille (7e), M. Rémy Sangiovanni (8e).

Haut-Rhin. — M. Christian Petit (1re), Mmes Michèle Sabatier (2e), Thérèse Garret (3e), MM. Robert Schuh (4e), Guy Biot (5e).

Rhône. — Mme Marie-Christine Pernin (1re), MM. Gilbert Montel (2e), André Sorba (3e), Mme Monique Dauphin (4e), M. Didier Germain-Thomas (5e), Mmes Olga Benharbon (6e), Christine Diebolt (7e), Claude Clorec (8e), Bernard Nepveu (9e), Mme Evelyne Couzon (10e), M. Daniel Lioubowny (11e), Jean-Claude Griffoul (12e), Jean-Noël Lamain (13e).

Haute-Saône. — Mme Christiane Petitot (1re), M. Noël Hennequin (2e).

Saône-et-Loire. — M. Yves Andreu (1re), Anne-Françoise Leviez (2e), MM. Edouard Silberstein (3e), Pierre Zankoc (4e), Patrick Prost (5e).

Sarthe. — M. Jean-Jacques Benitou (1re), Mme Anick Pergue (2e), M. Guy Belier (3e), Mme Pascale Voyeux (4e), M. Philippe Bua (5e).

Savoie. — M. Georges Mestres (1re), Mme Monique Monnerais (2e), M. Robert Giardina (3e).

Haute-Savoie. — M. Marc Barreau (1re), Mmes Christine Samson (2e), Michèle Rebeaux (3e).

Seine-Maritime. — MM. José Chatroussat (1re), Abd El Krim Ben Lahoussine (2e), Jean-Pierre Paris (3e), Mme Francine Biville (4e), MM. Daniel Dieudonné (5e), Charles Soubeyran (6e), Mmes Véronique Sanson (7e), Sandra Rosendale (8e), Michèle Petiteville (9e), Gisèle Lapeyre (10).

Deux-Sèvres. — Mme Nicole Poupinot (1re), MM. Philippe Gervaiseau (2e), Jean-Jacques Pauleau (3e).

Somme. — MM. Daniel Schlauder (1re), Jacques Derve (2e), Mmes Danièle Bordessoule (3e), Maryse Pernot (4e), M. Serge Lebalc'h (5e).

Tarn. — M. Serge Franceschina (1re), Mmes Chantal Cauquil (2e), Claude Segers (3e).

Tarn-et-Garonne. — M. Serge d'Ignazio (1re), Mme Jacqueline Santi (2e).

Var. — Mme Joëlle Le Bris (1re), M. Claude Collet (2e), Mme Diana Miedzigorski (3e), M. Guy Gozlan (4e).

Vaucluse. — MM. Jacques Binder (1re), Dominique Léger (2e), Mme Annie Souchon (3e).

Vendée. — M. Paul Raynaud (1re), Mmes Françoise Chauveau (2e), Florence Lemagny (3e), M. Alain Mot (4e).

Vienne. — MM. Guy Allard (1re), Robert Cerisier (2e), Alain Roulaud (3e).

Haute-Vienne. — M. Jean Malavaud (1re), Mme Claudine Roussie (2e), M. Martial Hernandez (3e).

Vosges. — MM. Marc Martinez (1re), Patrice André (2e), Mmes Dominique Carrat (3e), Nicole Friess (4e)

Yonne. — MM. Alain Wolf (1re), Armand Gaudiau (2e), Jean-Claude Rohée (3e).

Territoire-de-Belfort. — M. Gérard Belot (1re), Mme Eliane Lacaille (2e).

PARIS. — Dominique Petitjean (1re), Alain Schwartz (2e), Yvonne De Spirt (3e), Serge Taillandier (4e), Henri Peschaud (5e), Raymond Hallard (6e), Chantal Crunil (7e), Christian Prior (8e), Jacques Martel (9e), Christian Norkiewicz (10e), Mireille Redard (11e), Humbert Dumotier (12e), Solange Canault (13e), Fred Guikovaty (14e), Régis Debliqui (15e), Monique Godde (16e), Madeleine Lacroix (17e), Claude Fenu (18e), Didier Lombard (19e), Michel Lautrou (20e), Michel Lironcourt (21e), Catherine Guéral (22e), Christian Lecat (23e), Serge Barthelemy (24e), Pascal Demangeot (25e), Dominique Gasser (26e), Emmanuel Divialle (27e), Claude Guérin (28e), Jean-Pierre Le (29e), Roselyne Reveillon (30e) et Danielle Lefrançois (31e).

SEINE-ET-MARNE. — Christian Brison (2e), Mireille Lambert (3e) et Michel Amiot (4e).

YVELINES. — Claire Neuville (1re), Serge Gueroult (3e), Marianne Sala (4e), Bernadette Hérout (5e), Claude Muxonat (6e), Daniel Bénard (7e) et Jean-Claude Cotentin (8e).

ESSONNE. — Yves Thoraval (1re), Daniel Vitry (2e) et Claude Nephtali (3e).

HAUTS-DE-SEINE. — Pierre Chaze (1re), Désiré Nogrette (2e), Anne-Marie Schwärtz (3e), Christian Molinier (4e), Renée Brunel (5e), Annick Gendillout (6e), Idilio Valdenebro (7e), Pierre Varenne (9e), Michel de Pierrepont (10e), Michèle Villanueva (11e) et Raymond Gabet (12e).

SEINE-SAINT-DENIS. — Gilbert Fontanet (1re), Alex Duféal (2e), Roland Szpirko (3e), Philippe Gaillard (4e), Jean-Louis Gaillard (5e), Victoire Laupa (6e), Armonia Bordes (7e), et Yves Guillemot (8e).

VAL-DE-MARNE. — Humbert Pietrunti (1re), Marielle Riche (2e), Roland Le Gall (3e), Richard Vasseur (4e) et Jean-Claude Nogrette (8e).

VAL-D'OISE. — Christian Mercier (1re), Gérald Lejars (2e), Martine Hymbert (4e), et Gérard Valentino (5e).

LA FÉDÉRATION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS PRÉSENTE TRENTE-CINQ CANDIDATS

La Fédération des républicains de progrès (gaullistes d'opposition), que préside M. Jean Charbonnel, ancien ministre, présente trente-cinq candidats. Par rapport à la première liste publiée dans le Monde *du 21 décembre 1977, un certain nombre de modifications sont intervenues. MM. Lionel Aymar (dans le Nord), Jean Mahé (dans l'Oise), Richard Gomé (dans la Seine-Maritime), James Custot (dans les Hauts-de-Seine), Jean-Marie Capton (dans la Seine-Saint-Denis), Gilbert Noël (dans le Val-de-Marne), Pierre Dabezies et Christian Brault (à Paris) ne sont pas candidats.*

Bouches-du-Rhône. — MM. Antoine Manera (1re), Michel Coutsoucos (2e).

Gironde. — MM. Bernard Parvery (5e), Jean-Michel Forsans (10e).

Loiret. — M. Maurice Battais (1re).

Nord. — M. Jean-Yves Herbeuval (23e).

Pas-de-Calais. — MM. Jammy Pouplin (6e), Dominique Polle (14e)

Haute-Savoie. — M. Jérôme Bouvier (2e).

Paris. — MM. Yves Chotia (26e), Jean-Yves Barsacq (28e), Paris (30e).

Seine-et-Marne. — Mme Martine Vidalinc (2e).

Yonne. — M. Michel Douroux (3e).

Essonne. — M. Robert Bordes (3e).

Hauts-de-Seine. — M. Jean-Claude Dautigny (1re), Jean-Marc Daudans (2e), Jean-Claude Guillaumin (7e), Bruno Staub (8e), Philippe Lethel (9e).

Seine-Saint-Denis. — M. Filhol (3e).

Val-de-Marne. — M. Patrick Faure (7e).

POLITIQUE

Les candidats des partis « en marge »

Le Parti des forces nouvelles : 89

Le Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite), présente au premier tour des élections législatives, quatre vingt-neuf candidats, et développe trois thèmes : la limitation de l'immigration, l'amélioration de la sécurité, la liberté du travail « face au terrorisme syndical ».

Pour le second tour, le P.F.N. fera « systématiquement campagne contre la gauche » *en se désistant pour les candidats de la majorité. Là où la gauche sera absente, le P.F.N. donnera des consignes de désistement en faveur des candidats de la majorité les plus* « droitiers ». *Le P.F.N. dispose, outre les militants du parti, d'une organisation étudiante, le GUD (Groupe union défense), implanté notamment à la faculté d'Assas.*

HAUTES-ALPES. — M. Richard Dalnas (1re).

ALPES - MARITIMES. — Mme Gisèle Alata (1re) ; MM. Gilles Cupo (4e), Jean-Marc Teisseire (5e).

BOUCHES - DU - RHONE. — MM. Jean-Pierre Berberian (1re), Gilles Charvin (3e), Gilles Maranda (5e), Philippe Maranda (9e).

CHARENTE - MARITIME. — M. Yannick Guibert (5e).

CORSE-DU-SUD. — M. Jean-Paul Piétri (2e).

COTES-DU-NORD. — M. Daniel Legoff (1re).

DROME. — M. Peraldi (1re).

ESSONNE. — M. Bernard Coll (1re).

FINISTERE. — MM. Jacques Boisson (2e), Christian Lepécheur (3e).

GERS. — M. Pierre Massenet (1re).

ILLE-ET-VILAINE. — MM. Alfred Vannier (1re), Yves Brandeho (2e), Yves Duprès (4e).

ISERE. — MM. Gérard Manochine (1re), Grenier (7e).

LOIRE. — M. Gérard Chavagnac (2e).

LOIRE - ATLANTIQUE. — M. Yves Van Ghele (3e) ; Mme Brigitte Dupuy (6e).

LOIRET. — M. Stéphane Guillot-Sestier (6e).

MAINE-ET-LOIRE. — M. Alain Tirot (1re).

MEURTHE - ET - MOSELLE. — MM. Marcel Devernois (2e), Jean-Jacques Chappaz (4e), Yann Lefouille (5e).

NORD. — MM. Paul Drapier (9e), Louis DOCHY (13e).

BAS-RHIN. — MM. Marc Buhagiar (2e) ; Daniel Reichert (5e).

HAUT - RHIN. — M. Fabien Mathieu (5e).

RHONE. — MM. Wilfrid Semanaze (1re) ; Jean-Pierre Brun (5e).

SAONE - ET - LOIRE. — MM. Fidelaine (2e) ; Didier Picard (3e) ; Timmermans (4e) ; Picard (5e).

VAR. — MM. Guy Duval (1re) ; Henri Trevost (2e) ; Georges Condet (3e) ; Marc-Erick Jacomella (4e).

VIENNE. — Mme Francine Verger (1re) ; M. Jean - Claude Serre (2e).

REGION PARISIENNE

HAUTS-DE-SEINE. — MM. José Bruneau de La Salle (6e) ; Christian Meunier (7e) ; Combi (8e) ; Mme Isabelle Chomel de Varagnes (10e).

PARIS. — M. Gérard Orget (1re) ; Mmes Elizabeth Dounaiev (2e) ; Michèle Castagne (3e) ; Patricia Mouilleseaux (4e) ; MM. Michel Bourg (5e) ; Jean-François Ferrer (6e) ; Mme Danielle Brisson (7e) ; MM. Christian Mouquet (8e) ; Dominique Fleury (9e) ; Raymond Collet (10e) ; François-Christian Buteri (11e) ; Pascal Gauchon, membre du secrétariat national (12e) ; Jean-Paul Vaslin (13e) ; Mme Guillemette Janicault (14e) ; M. Hubert du Puytison (15e) ; Mme Nicole Bourre (16e) ; MM. Christian Lescornec (17e) ; Jean - Claude Jacquard (18e) ; Mme Hélène Desvaux (19e) ; MM. Patrice Bazille (21e) ; Patrick Chaponnais (22e) ; Jack Marchal (23e) ; Philippe Courtinel (24e) ; Lucien Roussel (25e) ; Alain Noël (26e) ; Roland Gaucher, membre du secrétariat national (27e) ; Renaldo Priori (28e) ; Bruno Ruby (29e); Georges Folio (30e) ; Mme Monique Beraud (31e).

SEINE-SAINT-DENIS. — M. Michel Duportail (7e).

VAL-DE-MARNE. — M. Philippe Ellul (5e) ; Mme Nicole Pépin-Malherbes (7e).

VAL-D'OISE. — Mmes Jenny Guignache (1re) ; Marie-Françoise Profit (7e).

YVELINES. — MM. Michel Tomitch (2e) ; Serge Rep (3e) ; Alain Robert, membre du secrétariat national (4e) ; Emmanuel Renaud (5e).

U.O.P.D.P. : 125

L'Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (*U. O. P. D. P.*), qui présente cent vingt-cinq candidats, est issue d'un accord entre les deux principales formations qui se réclament du « marxisme-léninisme et de la pensée Mao-tsé-toung.

Il s'agit du R.C.R.M.L. (parti communiste révolutionnaire marxiste - léniniste) et du P.C.M.L.F. (parti communiste marxiste - léniniste de France). Ces deux organisations renvoient dos à dos la majorité et l'opposition et prônent l'abstention pour le second tour de scrutin.

Ain. — MM. Jean-Pierre Cotton (1re), Jean-Claude Giora (2e).

Alpes-Maritimes. — M. Joël Cristofari (3e).

Bouches - du - Rhône. — MM. Henri Mandrille (4e), Yves Vandrame (6e), Jean-Jacques Bosc (7e), Yves Castay (9e), Richard Aguado (10e), Jacques Gourc (11e).

Calvados. — Mme Béatrice Compagnon (1re), M. Gérard Coupey (3e).

Côte-d'Or. — Mme Agnès Salomon (1re), M. Paul Garrigues (2e).

Côtes-du-Nord. — MM. Michel Le Meur (1re), Loïc Le Corre (2e).

Drôme. — Mme Colette Martin (3e).

Doubs. — MM. Jacques Roy (1re) ; Serge Queron (2e).

Eure. — M. Jean-Pierre Hatton (1re).

Finistère. — M. Fernand Moysan (2e), Mme Milliau Corre (4e).

Haute-Garonne. — Mme Cécile Desachy (1re).

Gers. — M. Daniel Desbarrats (2e).

Gironde. — MM. Bruno Borthury (1re), Jean-Claude Cluzan (4e).

Ille-et-Vilaine. — MM. Jean-Marc Laforêt (1re), Jean-Gabriel Le Cam (2e).

Isère. — MM. Rémi Baldacci (1re), Jean Cheral (2e), Michel Dubarry (3e).

Loire. — MM. Jacques Faubert (1re), Jean-Louis Dupuy (5e).

Loire-Atlantique. — MM. Dominique Jaunas (2e), Michel Kervarec (3e).

Loiret. — Mme Marie-France Manoury (1re), M. Michel Gaurant (2e).

Maine-et-Loire. — MM. Michel Metivier (2e), Robert Plisson (4e).

Marne. — MM. Michel Gigerich (1re), Johan Thomas (2e), Jean-Louis Blanchemanche (3e).

Meurthe-et-Moselle. — Mme Marie-Thérèse Cicolella (1re), M. Christian Iceta (7e).

Morbihan. — M. Romain Le Gal (5e).

Moselle. — MM. Alphonse Laux (3e), Marcel Grégoire (4e), Pierre Brune (6e).

Nord. — MM. Marcel Leblanc (1re), Philippe Renahy (2e), Mmes Yvana Polisini (4e), Gabrielle Guillermain (7e), MM. Rzdzyslaw Wyschovanok (8e), Laurent Grisel (11e).

Oise. — M. Georges Hillaire (1re).

Orne. — M. Henri Auclair (2e).

Pas-de-Calais. — MM. Henri Coppin (5e), Jules Bonte (7e), Jacques Lacaze (12e), Mme Michèle Tainmont (13e).

Puy-de-Dôme. — MM. Jean-Michel Paljkovick (1re).

Pyrénées-Atlantiques. — M. Alain Berit-Debat (1re), Mme Maribel Acana (4e).

Bas-Rhin. — MM. Frédéric Kosman (2e), Christian Reiser (3e).

Haut-Rhin. — M. Gérard Deneux (4e).

Rhône. — MM. Claude Delorme (1re), Pierre Ruffier (2e), Pierre-Jean Lubiato (3e), Robert Durand (4e), Mmes Camille Rey (6e), Josette Deligant (7e), MM. Bernard Rey (10e), Henri Abrial (11e), André Perchoux (12e), Mme Nathalie Scarafia.

Saône-et-Loire. — MM. Charles Benoit (4e), Camille Perret (5e).

Savoie. — M. Jean-Claude Granjon (3e).

Seine. — MM. Roland Merieux (2e), Patrick Pichot (10e), Gilbert Rey (12e), Daniel Jaunas (13e), Sylvain Duverne (16e), Jean - Hugues Renahy (25e), Claude Lebrun (27e), André Druesne (28e), Pierre Bauby (20e), Mmes Arlette Crohem (30e), Simone Douzil (31e).

Seine-Maritime. — M. Simon (3e).

Seine-et-Marne. — MM. Luc Landrin (1re), Patrick Baudouin (2e).

Somme. — M. Jean Depecker (1re), Mme Denise Boegaert (5e).

Vaucluse. — M. Pierre Joly (3e).

Haute-Vienne. — MM. Emmanuel Raulin (2e), Christian Hubert (3e).

Yonne. — M. Alain Thomas (2e).

Territoire de Belfort. — Mme Nicole Rigoulot (1re).

Essonne. — MM. Jacques Levy (1re), Thierry Berichvili (2e), Pierre Godefroy (3e).

Hauts-de-Seine. — MM. Jean-Louis Raboutet (1re) ; Guy Praxelle (4e), Bernard Frevaque (7e), Mme Nicole Balland (11e).

Seine-Saint-Denis. — MM. Philippe Blanchemanche (1re) ; Yves Chevet (2e), Mme Françoise Bernardini (5e), M. Georges Fernandez (7e).

Val-de-Marne. — MM. Joël Perret (1re), René Rodriguez (3e), Patrice Rollet (4e).

Val-d'Oise. — M. Pierre Boedart (1re).

OISE : polémique à Beauvais sur l'utilisation des services municipaux

De notre correspondant

Beauvais. — Le secrétaire départemental du R.P.R., M. Jean-François Mancel candidat dans la 5e circonscription de l'Oise (Beauvais-Sud), a accusé, le jeudi 9 mars, la municipalité d'union de la gauche de Beauvais, que dirige M. Walter Amsallem (P.S.) d'avoir transformé la mairie en « *officine de propagande du parti socialiste* ».

Il s'appuie sur un constat d'huissier effectué mercredi après-midi dans l'imprimerie de la mairie où ont été saisis des documents de propagande du P.S., ainsi que du matériel d'impression utilisé pour leur confection. L'huissier, Me Jacques-Charles Leroux, agissait sur une ordonnance datée du 3 mars rendue par le président du tribunal de grande instance de Beauvais, Mlle Pierrerd, à la requête de M. Mancel. Au cours de la perquisition, une demande d'annulation était formulée en référé par l'avocat de la municipalité et dans la soirée le juge confirmait la première ordonnance en autorisant même l'huissier à se faire assister d'un photographe professionnel.

Le maire de Beauvais a répondu à ces accusations en déclarant que l'utilisation de l'atelier municipal de reprographie pour les travaux extérieurs est légale. Il a cité une circulaire préfectorale du 20 janvier 1978 indiquant : « *L'activité des imprimeries administratives intégrées doit strictement être limitée aux besoins des services régionaux, départementaux ou communaux, l'exécution dans de tels ateliers de travaux de l'extérieur ne pouvant être admise que si les entreprises privées ne peuvent fournir les prestations.* »

Plaidant la nécessité, M. Amsallem a remarqué qu'il n'existait que trois imprimeries privées à Beauvais, dont une est liée à M. Marcel Dassault, son adversaire politique. Les deux autres étaient dans l'incapacité d'effectuer les travaux demandés par la section locale du P.S.

LE VOTE DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Le Quai d'Orsay accepte de communiquer certains documents

Des représentants de M. Robert Ballanger, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, ont obtenu, le jeudi 9 mars, communication de cinq instructions et de quatre télégrammes de caractère général relatifs aux modalités de participation aux opérations électorales des Français résidant à l'étranger. Cette communication faisait suite à l'avis favorable, donné mercredi 8 mars, de la commission chargée de favoriser la communication au public des documents administratifs, instituée par un décret du 11 février 1977, et que préside M. Pierre Ordonneau, conseiller d'Etat en position de détachement. Un communiqué du ministère des affaires étrangères précisait, le jeudi 9 mars, dans la soirée, que le ministère des affaires étrangères, pour qui cette communication « *ne soulève pas d'objection* », n'avait attendu que cet avis pour communiquer ces documents.

Si la demande de M. Ballanger à la commission Ordonneau s'est ainsi trouvée satisfaite, la lettre que le président du groupe communiste avait adressée au premier ministre est restée sans effet. Dans cette lettre, qui n'a pas été communiquée à la commission Ordonneau, M. Ballanger réclamait aussi la communication du rapport d'inspection établi par M. Jacques Viot après sa mission d'inspection au Gabon.

[On peut objecter à la diffusion du ou des rapports Viot les questions soulevées par la mise en cause éventuelle d'un certain nombre de fonctionnaires. Mais qui demandera à la commission Ordonneau la communication de « tous » les télégrammes échangés entre le Quai d'Orsay et les postes diplomatiques mis en cause depuis le début de l'affaire du vote des Français de l'étranger ? — M. K.]

TRENTE INSCRIPTIONS ANNULÉES A TOURCOING

(De notre correspondant.)

Le tribunal d'instance de Tourcoing a refusé le jeudi 9 mars l'inscription de trente Français résidant au Gabon sur les listes électorales de la commune de Marcq-en-Barœud (Nord), dont le maire est M. Serge Charles (R.P.R.), candidat aux législatives. L'affaire avait été soulevée par le P.S.

Lors de l'audience, les représentants de la mairie ont fait valoir que « *le tableau rectificatif ne comprenait pas les trente inscriptions litigieuses, la commission administrative les ayant déclarées irrecevables le 28 février, la demande n'étant pas parvenue avant le 31 décembre* ». Cependant, ils demandaient l'inscription de ces électeurs en faisant valoir que ces demandes n'avaient pas été inscrites à la suite d'une erreur de l'ordinateur. Le tribunal a déclaré : « *Il est paradoxal de voir la mairie de Marcq-en-Barœul soutenir la demande d'inscription des trente personnes résidant au Gabon (...), alors que la commission administrative a elle-même déclaré hors délai les inscriptions. Interrogé sur la date d'arrivée des demandes, le représentant du maire nous a déclaré que ces pièces sont arrivées dans une enveloppe sans pouvoir préciser la provenance de l'enveloppe, et a reconnu qu'aucun cachet d'enregistrement n'avait été apposé. La mairie n'apporte pas la preuve de la date d'arrivée des demandes ni de l'erreur matérielle enregistrée par l'ordinateur.* » — G. S.

Près d'Orléans

TROIS OUVRIERS LICENCIÉS POUR AVOIR REFUSÉ DE DÉCOLLER DES AFFICHES COMMUNISTES

(De notre correspondant.)

Orléans. — Trois ouvriers cégétistes, dont un délégué syndical, viennent d'être licenciés par leur employeur les Fonderies de Sologne, une entreprise de la Ferté-Saint-Aubin, dans le Loiret. Motif : refus d'obéir à l'ordre de la direction de décoller des affiches électorales du parti communiste, placardées sur les murs extérieurs de l'usine.

La malaise qui règne dans l'établissement ne semble pas dû seulement à la période électorale. En effet, à la suite d'une grève qui s'était déroulée en janvier, la direction avait opéré une dizaine de licenciements pour motif économique qui, selon la C.G.T., avaient frappé uniquement des militants syndicaux et des travailleurs immigrés. La véritable raison de ces licenciements était, selon la C.G.T., la création, en décembre dernier, d'un syndicat auquel la moitié du personnel a immédiatement adhéré. Une manifestation s'est déroulée le lundi 6 mars devant la porte de l'usine pour demander la réintégration des licenciés. La municipalité d'union de la gauche a apporté son soutien.

« Le Monde » tient à la disposition de ses lecteurs les pages « Evénements » parues depuis octobre 1973.

Ces pages, extraites de numéros maintenant épuisés, sont susceptibles de compléter une documentation personnelle sur les sujets les plus divers (la liste en sera adressée sur demande écrite exclusivement).

Prix de l'exemplaire : 1 F + 0,80 F de frais d'envoi

« Le Monde ». Vente au numéro : 5, rue des Italiens - 75427 Paris Cedex 09

... élections législatives

... DES FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER

Le Quai d'Orsay

... de communiquer certains documents

TRENTE INSCRIPTIONS ... A TOURCOING

VENTE A VERSAILLES

Mes P. et J. MARTIN, com.-pr. ass.
3, imp. Chevau-Légers - 950-58-08
DIMANCHE 12 MARS à 14 h.
GALERIE DES CHEVAU-LEGERS
CERAMIQUES EUROPEENNES
ET DE L'EXTREME-ORIENT
SIEGES ET MEUBLES
Exposition vendredi et samedi.

A L'HOTEL DROUOT

Samedi

EXPOSITION

S. 2. - Bel ameublement.

S. 9. - Tablx anciens et modernes, mobiliers anciens et de style.

VENTE A VERSAILLES

PALAIS DES CONGRES - Place d'Armes, VERSAILLES
DIMANCHE 12 MARS à 14 heures
TABLEAUX DU XIXe SIECLE

TABLEAUX DU XXe SIÈCLE ET CONTEMPORAINS

Notamment par : RENOIR, ROUSSEL, MAUFRA, GUILLAUMIN, DUFY, LHOTE, LEGER, MACLET, etc.
CAILLOU peint par VICTOR BRAUNER
Me Paul MARTIN, Me Jacques MARTIN, commissaires-priseurs assoc.,
3, impasse des Chevau-Légers - 950-58-08
EXPOSITION : vend. 14-18 h. - 21-23 h. - Samedi 10-12 h. - 14-19 h. 30

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

A VENDRE
HOTEL PARTICULIER
36, rue Boileau, PARIS (16e)
LIBRE DE LOCATION
S'adr. Société TEMPERE et CREPON, *notaires, (89) Villeneuve-la-Guyard*, tél. (16-86) 66-42-93.

Vente au Palais de Justice à Paris le JEUDI 23 MARS 1978, à 14 heures
UN APPARTEMENT 3 pièces principales
au 3e étage de l'immeuble
sis à FRESNES (94)
Rue Louis-Warabiot nos 8 à 16, 1 à 9, 11 à 23, et rue Emile-Zola no 143 *Lieudit « La Haute Vallée Renards »* et par extension sur la commune de L'Haÿ-l-Roses (Val-de-Marne, lieudit « Les Cottainvilles ». M. à p. 50.000 F. S'adr. Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann à Paris (8e) ; Me Augustin SAGETTE, syndic dem. à Paris (6e), 6, rue de Savoie ; et à tous avocats postulant près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil.

Vente sur saisie Pal. Just. Evry (91), rue des Mazières, le 21 mars, 14 h.
APPART. à VILLENEUVE-LE-ROI
(94) - 51, avenue A.-BRIAND
2e étage, Bât. C, comprenant : palier, salle de sjtvryau. mdm dmd mdmd *salle de séjour, chambre, salle de* bains avec W.-C. - Lot no 7
MISE A PRIX : 50.000 FRANCS
Consign. pour ench. S'adr. pour rens.
Me DU CHALARD, avocat associé à Evry (91), « le Mazière », r. d. Mazières, 077-15-57.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à EVRY, rue des Mazières, le MARDI 14 MARS 1978, à 14 h.
MAISON à BREUILLET
(91) - 240, rue des Buttes-Réault sur un terrain de 600 m2
MISE A PRIX : 10.000 FRANCS
Consignation préalable pour enchérir. Renseignements Mes TRUXILLO et AKOUN, avocats associés à CORBEIL-ESSONNES (91), 51, rue Champlouis, tél. 496-30-28 et 496-14-18.

Cabinets de Me A. REGOLI, avocat à LIBOURNE, 113, rue Etienne-Sabatié, tél. (56) 51-26-95 et de Me D. BORDIER, avocat à LIBOURNE, 26, rue Thiers, *tél. (56) 51-10-66 - VENTE sur CONVERSION* au Tribunal de Grande Instance de LIBOURNE (Gironde), le jeudi 23 mars 1978, à 14 h. - EN DEUX LOTS
1) Du CHATEAU TERTRE DAUGAY à SAINT-ÉMILION (33)
de 15 ha 12 a 95 ca, appellation Grand Cru classé Saint-Emilion contrôlée
MISE A PRIX : 3.000.000 DE FRANCS
2) Du CHATEAU LE CASTELOT à ST-SULPICE-DE-FALEYRENS (33)
de 5 ha 75 a 50 ca, appellation grand cru Saint-Emilion contrôlée
MISE A PRIX : 700.000 FRANCS
S'adr. pour tous rens. à Me A. REGOLI, avocat à Libourne, tél. (56) 51-26-95 ; Me D. BORDIER, avocat à Libourne, tél. (56) 56-10-66, poursuivant la vente ; et à tous autres avoc. exerçant près les Trib. de Grande-Inst. de Libourne.

Vente sur saisie au Palais de Justice à Paris, le 24 MARS 1978, à 14 heures
IMMEUBLE à VINCENNES (94) - Mise à prix 100.000 F
8, rue Condé-s.-Noireau - Contenance 85 ca
S'adresser à S.C.P. Y. BODIN, Ph. LUCET et A. GENTY,
avocats à Paris (8e), 15, place de la Madeleine, tél. 265-37-48 et 073-33-10.

Vente au Palais de Justice à NANTERRE, 179-191, avenue Joliot-Curie, le MERCREDI 15 MARS 1978, à 14 heures
UN PAVILLON à COURBEVOIE (Hauts-de-Seine)
104, rue de Normandie et 18, rue Emile-Deschanel
Elevé sur sous-sol, rez-de-chaussée de 3 pièces principales, cuisine, w.c. Jardin - Garage - Le tout de 179 m2
MISE A PRIX : 150.000 FRANCS
Pour renseignements s'adresser à Me D. MUSSO, avocat, 48, boulevard Emile-Augier, Paris (16e), tél. 561-10-97.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Evry, rue des Mazières, le MARDI 14 MARS 1978, à 14 heures
UN APPARTEMENT sis à CHILLY-MAZARIN
(Essonne)
DOMAINE DE BEL-ABORD
4 pièces avec Cave et Box
MISE A PRIX : 120.000 FRANCS
Consignat. pour enchérir. Pour rens. s'adr. à la S.C.P. VASLOT, BOURGEOIS, VIALA, avocats à Corbeil-Essonnes, 61, rue Saint-Spire (496-24-68).

VENTE sur surenchère, au plus offrant et dernier enchérisseur, en l'audience *des Criées du Tribunal de Grande Instance* à VERSAILLES, au Palais de Justice de ladite ville, 3, place Louis-Barthou, salle ordinaire desdites audiences, le MERCREDI 5 AVRIL 1978, à 10 heures
EN UN SEUL LOT
UNE MAISON à usage de CAFÉ-HOTEL
Cadastrée section BU no 46
à CLAMART (92) 134, rue de la Porte-Trivaux et 70, route du Pavé-Blanc
SUR LA MISE A PRIX DE 170.500 FRANCS
S'adr. *pour tous rens.* à Me *Jean-Michel* REYNAUD, avocat au Barreau de Versailles, 29, bd de la Reine à Versailles (78), tél. 950-52-28 ; au greffe du Tribunal de Grande Instance de Versailles ; sur les lieux pour visiter.

Vente au Palais de Justice à PARIS, le JEUDI 16 MARS 1978, à 14 h.
BUREAUX A PARIS (17e)
58, RUE SAUSSURE
Mise à prix : 250.000 francs
S'adresser à Me Bernard de SARIAC, avocat à PARIS, 70, avenue Marceau ; Me FERRARI, syndic à PARIS, 85, rue de Rivoli.

VENTE AU PALAIS DE JUSTICE A PARIS, le 16 MARS 1978, à 14 heures
IMMEUBLE A PARIS (19e)
COMPOSÉ DE 2 PROPRIÉTÉS
11-13, IMPASSE DE JOINVILLE
MISE A PRIX : 60.000 FRANCS
S'adresser à Me GASTINEAU, avocat à PARIS, 29, rue des Pyramides ; Me BRUNEL, avocat à PARIS, 23, rue du Four ; Me PAVEC, syndic à PARIS.

VENTE PAR *ADJUDICATION LE MERCREDI 29 MARS 1978*, à 14 h. 30, à la Mairie de MAINNEVILLE (Eure), par Me TRIQUET, notaire
UN CORPS DE FERME
dit « FERME DES CAILLETOTS »
avec dépendances, parcelles en nature de prés, terres et bois
Contenance : 182 ha 47 a 47 ca
Communes de MAINNEVILLE, MESNIL-SOUS-VIENNE, BOUCHEVILLLIERS (27 - EURE)
MISE A PRIX : 1.500.000 FRANCS
Me A. TRIQUET, not., 27 Fleury-la-Forêt (tél. 49-63-07) ; Mes J. BARILLER et J. ALARD, avoc., 27 Evreux (tél. 33-39-10) ; Mes *STEFANI, GREGOIRE,* DURANTON et LECUYER, avoc., 27 Evreux (tél. 33-20-53) ; Me THIERS, avocat, 27 Louviers (tél. 40-05-57)

CARNET

Naissances

— M. et Mme Jean Davezies ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Sarah,

au foyer de Philippe et Marie-France DAVEZIES,
à Lyon, le 28 février 1978.

— Mme et M. François Guy, président de l'Union régionale des syndicats d'architectes, sont heureux de faire part de la naissance, le dimanche 26 février, à Marseille, de

Fabien,

petit-fils du bâtonnier et de Mme Raymond Guy et du préfet et de Mme Jacques Biget.
86, rue Saint-Jacques,
Marseille (6e).

— M. et Mme René Courcol sont *heureux de faire part de la naissance de*

Olivier,

le 8 mars 1978.
Parc Saint-Maur, 5/22, résidence les Andelys, 59000 Lille.
3, rue Napoléon, 62126 Wimille.

Fiançailles

— Le Lt-colonel G. HUBERT et Mme, née Monique Fourcade.
Le docteur E. d'HERBOMEZ et Mme, née Anne-Marie Blanchard,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Christine et Patrice.

38, rue de l'Ayga, 31500 Toulouse.
20, rue de Guise, 02500 Hirson.

Mariages

— Le professeur Jean BANCAL et Mme, M. Jean FLORNOY et Mme, sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants

Nathalie et Eric,

qui a été célébré dans l'intimité, le *4 mars 1978*.

Décès

— Mme Denis Forestier,
M. et Mme Yves Forestier,
Jérôme et Valérie Forestier,
Les familles Forestier, Pinault, Rivière, Destic, Rozières, De Guénin et Damin,
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du *décès de*

Denis FORESTIER,

instituteur honoraire,
président d'honneur de la M.G.E.N.,
président du C.C.O.M.C.E.N.,
conseiller d'Etat
en service extraordinaire,
ancien secrétaire général
du Syndicat national des instituteurs,
officier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père, beau-frère, oncle, neveu et cousin,
survenu le 8 mars 1978, dans sa soixante-septième année, à Maisons-Laffitte (78).

Un hommage lui sera rendu le samedi 11 mars 1978, à 10 heures, où se réunira à la *clinique Hôtel-Royal*, 1, avenue de Louvois, à Maisons-*Laffitte*.

L'inhumation aura lieu le lundi, 13 courant, au cimetière de Parnac (Lot) dans le caveau de famille.
On se réunira place de l'Ecole, à Parnac, à 16 heures.

32-34, avenue du Général-de-Gaulle, 92130 Issy-les-Moulineaux,
1, rue Jean-Menans, 75019 Paris.

— La Mutuelle générale de l'éducation nationale,
Le Syndicat national des instituteurs et P.E.G.C.,
Le comité de coordination des œuvres mutualistes et coopératives de l'éducation nationale,
ont le regret de faire part du décès de

Denis FORESTIER,

instituteur honoraire,
président d'honneur
de la Mutuelle générale
de l'éducation nationale,
président
du Comité interministériel
des services sociaux de la fonction publique,
président du Comité de coordination
des œuvres mutualistes
et coopératives
de l'éducation nationale,
conseiller d'Etat
en service extraordinaire,
président de la Caisse de logement
de l'éducation nationale,
président de la coopérative
Maison des universitaires,
président de l'Association
des donneurs de sang bénévoles
de l'éducation nationale,
président
de la Fédération des œuvres laïques
du Lot,
vice-président
de la Fédération nationale
de la mutualité française,
ancien secrétaire général
du Syndicat national des instituteurs,
membre du conseil d'administration
de l'Institut de la vie,
membre de la Commission nationale
de l'hospitalisation,
membre du Comité d'histoire
de la Sécurité sociale,
officier de la Légion d'honneur,

*survenu le 8 mars 1978, à Maisons-*Laffitte (78).

Un hommage lui sera rendu, le samedi 11 mars 1978, à 10 heures.
On se réunira à la *clinique* Hôtel-Royal, 1, av. de Louvois, à Maisons-Laffitte (78).

L'inhumation aura lieu le lundi 13 courant, au cimetière de Parnac (Lot) dans le caveau de famille.
On se réunira place de l'Ecole, à Parnac, à 16 heures.

(Lire page 32.)

— Mme Odette Hazan, son épouse,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher

Léopold HAZAN,

agent général d'assurances,
ravi subitement à leur affection, le mercredi 8 mars 1978.
Obsèques : samedi *11 mars 1978*, à 11 heures au cimetière parisien de Thiais.
Ni fleurs ni couronnes.
22, rue Wilhème, 75016 Paris.

— M. Jacques Huteau,
Sylvie, Fabrice et Marie-Félice,
M. et Mme Philippe Moisset et leurs enfants,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Mme Jacques HUTEAU,
née Christine Moisset,

subitement rappelée à *Dieu le mercredi* 8 mars 1978, dans sa quarante-huitième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 13 mars, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Chantilly.
Pas de couronnes.
62, boulevard Malesherbes,
75008 Paris.
Les Prés,
60560 Montgresin.
16, avenue du Président-Kennedy,
75016 Paris.

— Nous apprenons la mort de
André LEBOIS,
professeur
à l'université de Toulouse,
survenue le 4 mars 1978, à Paris.

[Né le 27 mai 1915 en Bretagne, André Lebois avait été reçu à l'agrégation des lettres en 1945, à son retour de captivité au camp des aspirants en Prusse orientale. *Professeur* au lycée Clemenceau de Nantes, puis à la faculté des lettres d'Alger, il est nommé, le 1er novembre 1956, à la faculté des lettres de Toulouse. Entre-temps, il avait présenté une thèse d'Etat en 1951 sur « *La genèse du crépuscule des* Dieux et la tendance du symbolisme à travers l'œuvre de E. Bourges ».
Auteur de nombreuses études critiques pénétrantes, notamment sur les poètes et en particulier sur *Milosz*, André *Lebois* avait obtenu en 1975 le prix Henri-Mondor, de *l'Académie française*, pour l'ensemble de son œuvre. Il avait publié, il y a peu, « Vers la nuit d'Idumée », au titre mallarméen.
Il avait présidé la Société des poètes *français et était mainteneur de l'Académie* des Jeux floraux dont il avait été le lauréat. Des œuvres inspirées à André Lebois par la civilisation occitane doivent figurer dans une exposition qui s'ouvrira prochainement à Toulouse.]

— *L'administrateur, le conseil* d'administration, et tous les travailleurs de l'Institut de biologie physico-chimique (Fondation Edmond de Rothschild) ont le profond regret de faire part du *décès* de

Denise LEVY-ASTRUC,
licenciée ès sciences,
secrétaire honoraire de l'Institut,
de biologie physico-chimique,

survenu le 28 février.

— Mme Roger Kohn-Astruc, ses enfants, ses petits-enfants et arrière-*petits-enfants*,
ont la douleur de faire part du décès de

Denise LEVY-ASTRUC,
licenciée ès sciences,
secrétaire honoraire de l'Institut
de biologie physico-chimique,
auteur dramatique,

leur sœur, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, survenu à Paris, le 28 *février* 1978.
L'inhumation a eu lieu à Bordeaux dans l'intimité.
185, rue de Courcelles, 75017 Paris.

— Mme Georges Pengam, née Marie-Noëlle Palangié,
Adeline Pengam,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges PENGAM,

survenu *le 5 mars 1978*.
La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité familiale le jeudi 9 mars 1978, à Meudon.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Henry PROVOST,
officier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de la Libération,
directeur honoraire de l'assemblée
de l'Union française,

survenu le 8 mars 1978, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, en son domicile, 211, rue de la Convention, Paris (15e).
Les obsèques auront lieu le samedi 11 mars en l'église Saint-Lambert de Vaugirard, où l'on se réunira à 14 heures.

De la part de :
Mme Henry Provost,
M. et Mme Claude Provost,
Et de toute la *famille*.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Champigny-sur-Marne, Pont-Scorff.
On nous prie de faire part du décès de

Mme veuve Edouard SUCHOT,
née Cécile Monthaulon,

survenu dans sa quatre-vingt-dix-huitième année, ayant reçu l'extrême-onction.
Ses obsèques ont été célébrées en l'église de Quéven, le lundi 5 mars *1978*, suivies de l'inhumation *dans le* caveau de famille.

Priez bien pour elle.

56620 Pont-Scorff - Saint-Servais.

Messes anniversaires

— *Pour le premier anniversaire du* décès accidentel de

Jacqueline AMALRIC,

une messe sera célébrée à la cathédrale d'Albi, le dimanche 12 mars, à 11 h. 15.
Le docteur Amalric, sa famille et *ses amis, demandent une union de* pensée à ceux qui l'ont connue et aimée.

Communications diverses

— Comme chaque année, le 18 mars prochain, jour anniversaire de la mort de Roland Dorgelès, une messe sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, 75018 Paris, à 11 heures, et *suivie d'une visite* au cimetière Saint-Vincent, au cours de laquelle une allocution sera prononcée devant la tombe de l'écrivain par Didier Decoin. Tous nos amis sont spécialement invités à venir entourer Mme Roland Dorgelès au cours de cette cérémonie. Le film « les Croix de Bois » sera projeté le dimanche 19 mars, à 15 h. 30, au musée Guimet, 6, place d'Iéna. (10 F.)

LUTTE CONTRE LE TABAC

— Deux *journées spéciales* pour les personnes désirant cesser de fumer. Applications des dernières méthodes « Anti-tabac » à l'oreille : implant, agrafe, thermopoint.
Se présenter lundi 13 et mardi 14 mars 1978, de 8 heures à 19 heures.
Centre Physiofrance, 9, avenue du Président-Wilson, Paris-16e, métro : Alma-Marceau. Tél. : 723-59-59.

— L'Association des anciens des lycées et collèges français du Maroc organise, à l'occasion de son quinzième anniversaire, un congrès *extraordinaire à Grenoble, les 3 et* 4 juin. Renseignements : A.A.L.C.F.M., 35, Bois-d'Ardenay, 91120 Palaiseau.

Visites et conférences

SAMEDI 11 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 11 h., entrée de l'exposition, Grand Palais, Mme Zujovic : « Le siècle de Rubens ».
15 h., 6, place Paul-Painlevé, Mme Allaz : « L'hôtel de Cluny ».
15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bacheiier : « *Hôtel de Sully* ».
15 h., entrée de l'église, Mme Oswald : « Saint-Germain-l'Auxerrois ».
15 h., 7, rue de Varenne, Mme Vermeersch : « Hôtel Biron et musée Rodin ».
15 h., entrée, hall gauche, *Mme Huit* : « *Le château de* Maisons-Laffitte ».
15 h., Grand Palais : « Le siècle de Rubens » (Mme Angot).
15 h., 2, rue de Sévigné : « Le Marais » (A travers Paris).
15 h., 3, rue de Sully : « Elégants petits salons de l'Arsenal » (Mme Barbier).
15 h., métro Arts-et-Métiers : « Local de la Internationale » (Connaissance de Paris).
15 h., 23, quai Conti : « L'Académie française » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 12, rue Monsieur : « Hôtel de la princesse de Bourbon-Condé » (*Mme Ferrand*).
15 h., 18, rue de Paradis : « Le nouveau Musée de l'affiche » (Mme Hager).
15 h., 1, rue du Figuier : « L'hôtel de *Sens* » (Histoire et Archéologie).
15 h., 107, rue de Rivoli : « L'époque de Louis XV ».
15 h., face gare de la Bastille : « Coins curieux du faubourg Saint-Antoine » (Paris inconnu).
15 h., métro Cardinal-Lemoine, M. Guasco : « Eglise Saint-Etienne-du-Mont » (Templia).
15 h., 1, place Malesherbes : « Un hôtel de la Banque de France » (Tourisme culturel).
15 h., en haut des marches, statue de la Danse : « L'Opéra de Paris » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 13 h., 14 h. 30 et 18 h., 13, *rue de* la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale » entrée libre).
14 h. 45, théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. *le chanoine* Papin : « Le dernier étage du Vatican » ; M. R. Le Bourre : « La vérité sur le Vatican » ; M. A. Guillermou : « Foi et langage » (Club du *Faubourg*).
15 h., palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Tolède, *Cordoue*, Grenade » (projections).
15 h., 38, rue Geoffroy-Saint-Hilaire, Mgr Paul Poupard : « L'espérance ou la foi en l'amour » (*Fondation Teilhard-de-Chardin*).
15 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme M. Helffer : « Musique du Ladakh » (entrée gratuite).
16 h., 26, rue Bergère, Emmanuel : « *Le sel de la terre*, le moi humain et l'astrologie ésotérique » (L'Homme et la Connaissance).
16 h. 30, 62, rue Saint-Antoine, Mme Bouquet des Chaux : « Châteaux disparus » (Caisse nationale des monuments historiques).

DIMANCHE 12 MARS

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, 87, rue Vieille-du-Temple, Mme Bacheiier : « Cent ans de république »
15 h., 62, rue *Saint-Antoine*, Mme Guillier : « Hôtel de Sully ».
15 h., devant l'église Saint-Sulpice, Mme Lemarchand : « Les trois mousquetaires ».
15 h., métro Rambuteau, Mme Oswald : « Centre Beaubourg » (Caisse *nationale des monuments* historiques).
16 h., 3, rue Malher : « Les synagogues de la rue des Rosiers (A travers Paris).
15 h. 10, 63, rue de Monceau : « Hôtel de Camondo » (Mme Barbier).
15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois : « Hôtel de Soubise » (Connaissance de Paris).
15 h., métro Père-Lachaise : « Tombes célèbres du Père-Lachaise » (Mme Camus).
10 h. 30, 93, rue de Rivoli : « Le *ministère* des finances » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
15 h., 93, rue de Rivoli : « Ministère des finances » (Mme Hager).
15 h., 277 bis, rue Saint-Jacques : « Le Val-de-Grâce » (Histoire et Archéologie).
15 h. 30, métro Cité : « La Cité » (M. de La Roche).
15 h., métro Marx-Dormoy : « Le village de la Chapelle et de la Goutte-d'Or » (Paris inconnu).
15 h., métro Pont-Marie : « L'île Saint-Louis » (Templia).
14 h. 45, 1, quai de l'Horloge : « La Conciergerie » (Tourisme culturel).
15 h. 15, entrée principale : « Le cimetière du Père-Lachaise » (Visages de Paris).

CONFERENCES. — 14 h. 30 et *17 h. 30*, musée *Guimet*, 6, place d'Iéna, M. E. Beauvillain : « Himalaya inconnu ; Mystérieux Ladakh » (Cameramonde), projections.
9 bis, avenue d'Iéna, M. Roger Orange, 15 h. : « Afghanistan » ; 17 h. : « L'Inde des grands Mongols », *projections*.
15 h. 30, 13, rue de la Tour-des-Dames : « Réalisation du soi et méditation transcendantale », entrée libre.
15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, Mme Jeanne Sully : « Talma » (les *Artisans de* l'esprit).

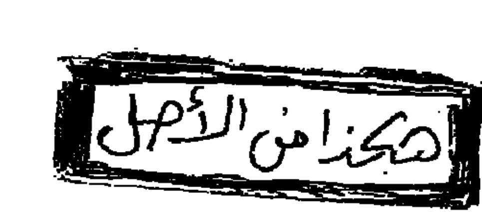

Le Monde des loisirs et du tourisme

«FILS DU VENT ET DE L'EAU»

« Le » camargue acquiert ses lettres de noblesse

ON le dit « fils du vent et de l'eau ». Et frère des mirages avec lesquels son blanc pelage se confond parfois quand darde le soleil implacable sur le *sansouire* (1). Pour le poète, il est *« échappé du char de Neptune »* et *« sa robe garde encore une teinte d'écume »*. Mais le cheval camargue est avant tout un « enfant naturel », né des épousailles tumultueuses d'un pays sans concessions et d'une race qui lui ressemble.

« Le » camargue, universellement célèbre grâce à l'image qu'en ont fixée photographes et cinéastes, lui qu'un béotien capable de confondre un âne avec un lipizzan reconnaît entre mille du premier coup d'œil, n'avait — paradoxalement — aucune existence légale. Ce survivant, qui a traversé quarante-cinq millions d'années pour venir jusqu'à nous, lui dont l'ancêtre foulait les marais salants de la mer du quaternaire lorsqu'elle venait baigner les environs de Solutré (Saône-et-Loire) (2), ne possédait ni certificat d'origine, ni livre généalogique, ni méthode officialisée de sélection. En un mot, son « état civil » n'était pas tenu comme c'est le cas pour tous les autres chevaux de sang et de trait élevés en France. Ce sera chose faite, dès cette année.

Reconnu depuis 1968 par les Haras nationaux, le cheval camargue va faire l'objet d'un arrêté du ministère de l'agriculture (sa signature est imminente) destiné à fixer le mode de sélection et la mise en valeur des qualités foncières de la race, tout en assurant sa protection et sa promotion. Ce projet de texte qui comporte quatorze articles et trois annexes vient de faire l'objet d'une réunion de travail sur place à laquelle ont participé les trois parties prenantes, à savoir : la direction générale des Haras de France, en la personne de M. Henry Blanc (dont le représentant régional sera M. G. Bideault, directeur des Haras d'Uzès (Gard) ; le Parc naturel régional de Camargue, agréé comme organisme habilité à intervenir dans la sélection ; l'Association des éleveurs de chevaux de race Camargue (A.E.C.R.C.) — enfin groupés autour de M. François André, son président, — qui, luttant depuis des années pour la conservation de la race chevaline camargue et le maintien du milieu naturel qui l'a engendré, a été précieuse pour l'établissement du « standard de race », texte de référence, qui en détaille toutes les caractéristiques et les spécificités.

Le « berceau de race »

Cette législation rend enfin hommage aux extraordinaires qualités de la monture des gardians et va lui permettre de posséder son livre d'origine. A cet effet est créée une commission Camargue — composée de représentants des haras, des services vétérinaires, du parc régional et des éleveurs — dont le rôle premier va être de se prononcer sur l'inscription à titre initial des animaux (agrément des étalons à la monte publique et sélection des juments poulinières qui seront appelées « facteurs de Camargue ») qui constitueront une souche de géniteurs (au titre d'ascendants) dont la descendance sera inscrite au livre généalogique. Le texte s'appuie sur quatre principes de base qui sont : la conservation de la rusticité exceptionnelle de la race due à l'influence du milieu naturel et aux conditions d'élevage en manade, en plein air et en pleine liberté ; le développement de l'aptitude à la selle, développée par le travail dans l'élevage taurin ; l'élargissement du marché par reconnaissance des élevages ailleurs qu'en Camargue, mais à condition que l'étalon soit issu d'un « berceau de race » (que délimitent Montpellier, Lunel, Tarascon, Sain et Fos-sur-Mer), qui en garantit la pureté originelle et les qualités foncières (3) ; enfin la délivrance de tous les documents officiels que constituent les certificats de saillies, d'immatriculations, d'identifications, les déclarations de naissances, la publication tenue à jour des manades et de leurs marques au feu.

La consécration officielle vient à point. Mais ici entre les deux bras du Rhône, sur cette terre qui n'en est pas une, née du double essor du grand fleuve dans sa course à la mer, on n'a pas attendu pour faire du petit cheval nerveux endurci par l'errance, dont la silhouette claire règne sur la mélancolie des étendues, un animal de légende aux dimensions d'un dieu. En Camargue, où rien ne dure, il marque de son sabot depuis des millénaires un sol qui a la réputation — justifiée — de ne pas conserver de trace.

JEAN CONTRUCCI.

(Lire la suite page 24.)

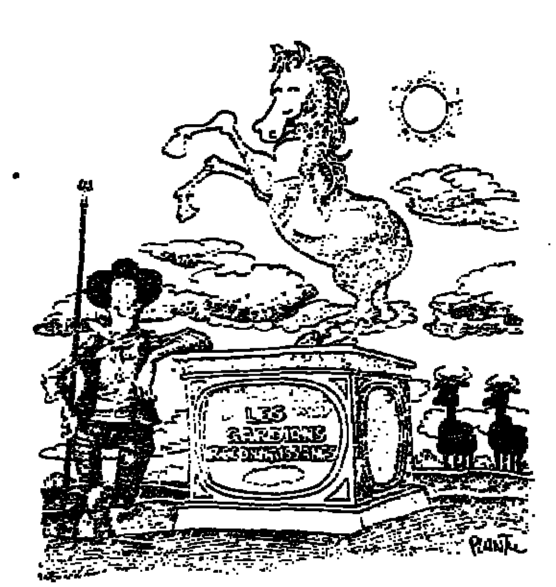
(Dessin de PLANTU.)

(1) Sansouire : étendue alluvionnaire. Le soleil y provoque fréquemment des mirages.

(2) L'hypothèse du professeur Dechambre fait remonter l'origine de la race aux vestiges retrouvés à Solutré : ossements identiques, même squelette rustique, même taille, même tête robuste, même pied large et sûr qui permet de galoper dans les marécages.

(3) Au-delà des limites du berceau de race, le produit issu d'un étalon et d'un facteur de Camargue, mais élevé dans d'autres conditions naturelles, perd de ses qualités. S'il est toujours « Camargue », il sera distingué du poulain né dans « berceau de race », et sera désigné « issu (ou origine) Camargue ».

LE MICHELIN 78

L'alternance

PARIS, la France, que dis-je ? le monde entier, n'ont pas fini d'épiloguer sur ce coup de tonnerre dans le ciel gourmand : *Maxim's* disparu du Michelin (*le Monde* du 3 mars). Renseignements pris aux deux sources, ce serait sur le désir même de Louis Vaudable : il demandait pour cette maison « pas comme les autres », club à midi, « théâtre » le soir, un signe particulier. Il eût suffit, en somme, peut-être, comme sur le Kléber, de deux notes de musique et d'une note bien venue définissant l'illustre maison pour régler le conflit. Michelin, impavide, ne l'a pas voulu. *Maxim's*, hautain, a préféré ne plus être. Ce qui ne l'empêchera pas de rester égal à lui-même ! Mais cela suffit à quelques-uns pour insinuer que c'est sous la menace de perdre une étoile que M. Vaudable a préféré le silence...

Comme l'arbre cache la forêt, l'affaire *Maxim's* a fait oublier le reste. Et pourtant, pour une fois, Michelin s'est montré efficace, déclenchant une bourrasque dans son ciel. Certes, ce n'est pas l'apocalypse à travers les 10 576 établissements cités, sur 4 369 localités. Mais, enfin, on assiste à une pluie d'étoiles tandis que d'autres, filantes, quittent la maison.

Un nouveau « trois étoiles ». Il est à Paris, et c'est Alain Senderens, ce merveilleux cuisinier ayant pris *l'Archestrate* pour enseigne (rue de Varenne) et fouillant depuis les Grecs jusqu'au Moyen Age à travers livres et recettes pour construire une cuisine d'un souffle nouveau.

Mais voici de nouveaux « deux étoiles ». A Paris, *Jacques Cagna* (rue des Grands-Augustins), récompensant un jeune un peu oublié. En province, *le Saint-James* à Bordeaux et *la Réserve* à Pessac (tous deux couronnés également par le Kléber) : *le Manoir d'Hastings* en Normandie ; *le Château de Locguénolé* à Hennebont ; et *le Bretagne* à Questembert ; *Greuze* à Tournus ; *l'Auberge de Noves* inattendue ; *Léon* de Lyon et *les Trois Marches* de Versailles. Enfin, *le Brüderolz* de Bâle.

Des étoiles enfin pour... *le Dodin-Bouffant*. Eh oui ! vous avez bien lu, l'ostracisme envers Jacques Manière a enfin cessé, après des années.

LA REYNIÈRE.

(Lire la suite page 26.)

LA POLITIQUE DES LOISIRS DANS LA BATAILLE ÉLECTORALE

LE P.S. : « IL FAUT CRÉER UNE CAISSE DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DE LOISIRS... »

Après Mme Andrée Lefrère (P.C.), MM. François Terrasson (Fédération française des sociétés de protection de la nature), Michel d'Ornano (P.R.), Pierre Mazeaud (R.P.R.) (1), c'est M. Georges Bernard Renouard, chargé du dossier « tourisme-loisirs » au P.S., qui, pour clore cette série d'interviews, expose la politique préconisée par son parti.

● *Les loisirs occupent-ils une place d'importance dans les préoccupations du parti socialiste ?*

— Une place prépondérante ! Dès 1932, en Suède, et quatre ans plus tard en France, ce sont les socialistes qui ont fait instituer le droit aux vacances. Il faut que le loisir soit et demeure une affirmation de la liberté de chaque individu. Une liberté qui ne saurait être aliénée ni par un encadrement politique de l'Etat ni par la commercialisation d'un loisir, simple produit de consommation...

● *Voulez-vous définir, en le résumant, l'objectif du P.S. ?*

— Permettre à tous le libre choix et le libre accès aux modes de voyages, de séjours, d'activités, de délassement, de divertissement.

● *Quelles mesures devraient-elles être prises en ce sens ?*

— D'abord l'augmentation des bas salaires ; puis, la retraite à soixante ans et le fractionnement des vacances ; et, surtout, — mais, de toute façon, j'estime que c'est une chose acquise désormais, dans un avenir proche, — la cinquième semaine de vacances. Il faut que les loisirs cessent d'être « un temps à part dans des lieux à part » : ils doivent, peu à peu, prendre une place permanente dans ce que nous appellerons « l'année continue ». Enfin, une indispensable concertation entre les travailleurs de l'entreprise et les enseignants, et la création d'emplois publics dans les milieux socio-culturels et éducatifs.

● *Ces « inégalités », que vous entendez combattre, pouvez-vous les rappeler ?*

— Elles sont sensibles : si 85 % des cadres supérieurs partent en vacances, 45 % seulement des ouvriers et 16 % des agriculteurs peuvent le faire. Près de la moitié des Français ne partent jamais ! Et s'ils ne profitent pas de congés, c'est faute d'équipements et de structures adaptés précisément à leurs moyens — des moyens évidemment modestes, — et, d'ailleurs, dans cette catégorie de défavorisés on trouvera un grand nombre de jeunes, ou, à l'inverse, de personnes âgées, plus des handicapés et des immigrés.

Des « patrimoines communaux » à partir de l'habitat rural

● *Comment aménager à la fois et l'espace et le temps de manière à pallier des carences indiscutables ?*

— Nous proposons des mesures dans la double perspective du tourisme et des grandes vacances, d'une part, et, d'autre part, pour ce qui concerne les loisirs de courte durée. Une planification démocratique de l'espace — indispensable — implique d'abord la maîtrise du sol par les collectivités locales, régionales, etc., à partir des moyens — administratifs, juridiques et financiers — proposés par notre parti dans le cadre d'une réforme générale des collectivités locales.

» D'autre part, avant de décider de toute nouvelle implantation d'équipements touristiques, nous proposons de prendre en compte les disparités entre « régions d'accueil » et « régions de vacanciers » ; entre régions urbaines industrielles et régions rurales ; entre régions rurales et régions « en voie de désertification ». Chacune de ces régions devra faire l'objet d'une étude établissant sa rentabilité sociale, son intégration à l'environnement et aux éléments naturels. Après quoi, ces études seraient présentées aux élus territoriaux pour avis et discussions.

» Autre volet important de nos projets, développer l'hôtellerie de petite et moyenne capacité avec création d'un système de solidarité, soit locale, soit départementale. Constituer des « patrimoines communaux » d'accueil établis à partir de l'habitat rural existant une fois rénové est aussi l'un de nos soucis, comme la promotion d'équipements légers (campings, logements mobiles, structures légères et démontables), et celle, enfin, des bases de loisirs.

● *Cela posé, estimez-vous les structures actuelles du tourisme satisfaisantes ?*

— Non, parce que trop dispersées entre divers ministères. Il faut nécessairement les rassembler, les loisirs culturels ou sportifs, le plein-air, les voyages, le tourisme se « recoupant » perpétuellement... De même, chaque conseil régional devra créer une commission qui sera obligatoirement consultée pour l'établissement des plans d'équipements touristiques et leur exécution.

● *Et les financements ? Le chèque-vacances ?*

— Le financement des investissements (coordonné et décentralisé) serait assuré par des prêts modulés en fonction de la nature des investissements. A cet effet, la création d'une caisse de financement des investissements de loisirs, filiale de la Banque nationale d'investissements, s'impose. Elle regrouperait les différentes aides accordées par tels ministères et tels organismes. Enfin, il serait créé par secteur investisseur — groupements professionnels, collectivités territoriales, etc. — des fonds de garantie (nationaux ou régionaux), dont la gestion pourrait être assurée, selon les cas, par la caisse de financement des investissements de loisirs ou les banques régionales d'investissements.

» Le chèque-vacances, bien sûr ! L'aide personnalisée est indispensable. Ces titres bénéficieront de bonification sur l'épargne, une épargne dont la gestion ne devra servir à aucune fin spéculative. »

Propos recueillis par
J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) *Le Monde* des 11, 18, 25 février et 4 mars.

« Le » camargue acquiert ses lettres de noblesse

(Suite de la page 23.)

On a laissé les amateurs des grâces longilignes du pur-sang anglais se gausser de cette tête épaisse aux ganaches importantes, de ces jambes taillées à coups de serpe, de cette encolure ramassée, de cette petite taille (1,32 m. à 1,45 m. au garrot), de ces articulations lourdes et de ce pied plat et large. Parce qu'on sait ici, entre Arles et Les Saintes, que c'est un pur-sang naturel. Que tout autre que lui succomberait, vivant en permanence à l'air libre, sous la morsure du mistral, les tempêtes de neige, la fournaise estivale, les assauts des insectes piqueurs... Tout essai d'acclimation s'est soldé par l'échec. Quel autre cheval résisterait au jeûne comme *lui* ? Qui serait capable de briser la glace pour boire ? De supporter, l'œil apparemment éteint, des froids sévères, pour reprendre, sitôt la tempête passée, sa vie libre, le regard vif et le jarret nerveux ? Le camargue vit et meurt dans le marais. On raconte que des juments provisoirement enfermées le temps de pouliner ont brisé tous les enclos pour aller enfanter à l'air libre.

Un tendre sauvage

C'est cette vie sauvage qui a façonné le camargue. La légalisation de son existence est un hommage à ses extraordinaires qualités. Et d'abord à sa prodigieuse endurance : il n'est pas rare de voir un camargue de vingt ans et plus remplir parfaitement sa tâche. Capable de longues étapes (80 à 100 kilomètres par jour), il exécute parfois des exploits d'anthologue. Folco de Baroncelli, monté sur *Sultan* (trente-quatre ans), effectua le périple Lunel-Lyon-Arles (630 kilomètres) en deux fois quatre jours !

Si tous les camargues n'en font pas autant, les aptitudes naturelles de la race en font l'auxiliaire privilégié et irremplaçable dans le gardiennage du taureau, son « frère complémentaire » dans l'univers camarguais. C'est là qu'il donne l'entière mesure de ses capacités. Un gardian reconnaît sans difficultés que c'est la monture qui fait les trois quarts du travail de tri. Remarquablement intelligent, le cheval devance les ordres, prend l'initiative pour ramener le taureau qui s'attarde, joue sur sa souplesse pour parer le coup de corne du fauve noir qui le charge. S'arrête *net en pleine course*, tourne en pirouettant sur l'arrière-main pratiquement sur place, profitant de son allure bréviligne. Bref, c'est un animal « tout terrain » parfaitement adapté. Lui seul est capable de mener le cavalier au grand galop dans un pays semé d'embûches, son pied large fait merveille dans le marais et son instinct est infaillible. Sur une terre qui se dérobe, tout autre que lui se briserait les jambes. Devant un passage douteux, aucune force au monde ne pourrait le contraindre à avancer. Les gardians le savent et le laissent trouver seul le bon passage.

Mais ce sauvage est capable de tendresse et d'attachement. Plus d'un Camarguais raconte comment son cheval lui a sauvé la vie. Henri Aubanel affirme qu'enlisé jusqu'aux cuisses dans un étang glacé il fut sauvé par *L'Uiau*, qui manœuvra de telle sorte que son cavalier puisse s'accrocher aux longs crins de sa queue (4) et se tirer d'affaire.

Pourtant, personne n'oubliera ici qu'un camargue est « indomptable » au sens propre du mot. Il subit la loi du cavalier après un long combat vers l'âge de trois ou quatre ans, mais n'est jamais totalement dressé. Et les récits des gardians sont pleins de ces brusques accès de folle libertaire qui entraînent de sévères *accidents*, d'où l'emploi de ce caveçon spécial que l'on prend parfois pour une chaîne de bicyclette.

La Camargue, rien de tel pour forger un caractère. Hommes et bêtes y sont trempés dans le même bain. Comment pourrait-il en être autrement dans un pays où tout ce qui a pu survivre cultive un goût immodéré pour la liberté ?

JEAN CONTRUCCI.

(4) On ne coupe jamais les crins des mâles, d'où ces crinières abondantes, immortalisées par Crin-Blanc, et ces queues descendant jusqu'au sol.

● **Les Espagnols vont aussi dans les Alpes.** — Les services officiels du tourisme français à Madrid estiment que 10 000 Espagnols auront visité les stations françaises de sport d'hiver, à la fin de l'hiver 1977-1978. Cette affluence représente 60 000 nuitées. Ces skieurs choisissent, dans l'ordre, les stations des Arcs, de la Plagne, d'Avoriaz, d'Isola-2000 et de Chamonix.

Tauromachie

Le calendrier des aficionados

POUR les aficionados, il est temps de boucler les valises. La Temporada s'ouvre, en effet, traditionnellement, avec les « Fallas de Valencia » qui, cette année, se dérouleront du 12 au 19 mars. Là, dans l'ancienne capitale du royaume maure, El Viti, Manzanares, Niño de la Capea, Angel Teruel notamment, seront opposés à des Cuadri, Murube, Benitez Cubero et la Corte. Avant et après la corrida, toreros, éleveurs et spectateurs se retrouvent à l'Hôtel Astoria Palace (Plaza Rodrigo-Botet) pour disséquer et commenter les spectacles passés ou à venir. Avant de quitter Valencia, ne pas manquer de jeter un coup d'œil à l'Hôtel Ingles où descendait Ernest Hemingway, qui ne manquait aucune Feria de juillet.

Au mois d'avril, les arènes de Séville — la célèbre Maestranza — ouvrent leurs portes. Colorée, vivante, un peu folle, la Feria andalouse, créée en 1847, mérite toujours le déplacement pour une douzaine de corridas. Cette année particulièrement puisque Curro Romero, le plus fantaisiste, mais peut-être le plus doué de sa génération, effectuera cinq fois le paseo dans la cité de Velasquez. Autres « maestros » célèbres à l'affiche : Paquirri, El Viti et Manzanares. Les élevages proviendront des *ganaderias* de Carlos Nuñez (trois fois), Manolo Gonzalez, Carlos Urquijo, Osborne et Torrestrella. Une fois de plus Carlos Nuñez domine les cartels. On le regrettera, car l'élevage préféré du Cordobes n'est pas celui qui offre le plus de bravoure face au fer comme à la muleta. Pendant la Feria un vrai aficionado ne séjourne pas dans les palaces que sont Luz Sevilla et Alfonso XIII, mais à l'Hôtel Colon (calle Canalejas). Ici se rencontrent tous les passionnés de la corrida. De nombreuses renommées s'y sont bâties comme défaites.

En mai, l'amateur peut se rendre à Jerez-de-la-Frontera, patrie de la famille Domecq dont le bétail a brillé dans toutes les plazas. Mais surtout prendre le chemin de Madrid. Près de vingt corridas les attendent pour la « Feria de la San-Isidro ». Les plus grands toreros sont annoncés face aux élevages les plus renommés. Pour un Français, il est difficile de se procurer des places, celles-ci étant bien souvent *louées à l'année. Le* plus simple est de s'adresser directement à l' « empressa » des arènes (1). Avant de gagner sa place à « la Monumentale », il faut se rendre à « venta del Batan » pour juger dans les *corrales* les « toros » que l'on verra jaillir du toril les jours suivants. C'est dans cette « Monumentale » que se confirment les jeunes talents comme disent adieu à leur public les plus célèbres « maestros ». Comment à Madrid, pendant la San-Isidro, ne pas séjourner à l'Hôtel Wellington, propriété de l'éleveur Baltasar Iban, et fréquenter son restaurant le Fogon : Tout le monde de la tauromachie — et Dieu sait s'il est bavard — s'y rencontre. Entre deux courses ne pas manquer le quartier de la plaza Santa-Anna. Là, entre 21 heures et 1 heure du matin, dans les rues grouillantes, le promeneur rencontre tous les banderillos, picadors et *mozo de espada* que compte la planète des taureaux.

Au mois de juillet, c'est la San-Fermin, « la Feria del toro ». Huit corridas avec *encierros* à travers les rues de Pampelune. Enfin, autour du 15 août, se déroulent les huit corridas de « la Semana Grande », de Bilbao. Feria « torista » par excellence (c'est-à-dire qu'on vient d'abord pour voir le combat du *toro*), pas de folklore. Du sérieux qui s'est un peu affadi au cours de ces dernières années.

« La Madrid française »

En France, la *temporada* débute à Pâques, à Arles. L'antique cité romaine doit cette année la revanche. 1977 a été, en effet, une mauvaise année avec des courses médiocres et la substitution de taureaux qui a eu lieu à la corrida des Vendanges, en septembre dernier, a terni la renommée de la cité des Alyscamps. Au programme de la Feria Pascale du 26 mars prochain, El Vitti, Angel Teruel, Nino de la Capea, Paquirri, Manzanares et Nimeno II (le premier grand torero français). Le bétail pour le dimanche sera de Benavides et pour le lundi de Juan Pedreo Domecq.

En mai, à la Pentecôte, les aficionados prendront la route de Nîmes. Pour la Feria de la « Madrid française », les couleurs des éleveurs Domecq, Atanasio Fernadez et Manolo Gonzalez devraient briller dans les grandioses arènes romaines. La Feria de Nîmes est également inséparable des *bandas* qui parcourent les rues, du vin de Tavel et des apéritifs qui se boivent dans les jardins de l'hôtel Imperator entre amis qui vieillissent ensemble sur les gradins de toutes les arènes.

A la Pentecôte également, Vic-Fezensac, qui est à la France taurine ce qu'est Bilbao à l'Espagne taurine, offre également des corridas avec des élevages sérieux. Enfin, au mois de juillet, Mont-de-Marsan organise trois corridas, et au mois d'août se déroule la Feria de Dax. Mais un véritable aficionado doit également en France comme « tras los montes », assister à des *novilladas* (les *toros* sont plus jeunes et les hommes débutent). La course y est bien souvent plus farouche que lors des grandes Ferias quelque peu sophistiquées.

JEAN PERRIN.

(1) Plaza de Toros de Madrid, Calle Victoria - 9 - Madrid.

هكذا من الأصل

ET DU TOURISME

ARCHITECTES EN HERBE

LE « CLUB »

CARNET

ARCHITECTES EN HERBE

SOUVENT absente de l'enseignement traditionnel, l'initiation à l'architecture est organisée à Paris par deux organismes, le Musée des monuments français et la Caisse nationale des monuments historiques. Les séances et les sessions s'adressent aux classes scolaires ou aux enfants isolés.

● *Musée des monuments français.* — Un atelier d'architecture romane et gothique est ouvert au Musée du palais de Chaillot. Destiné aux enfants de dix à treize ans, il s'adresse aux scolaires (le calendrier est complet) et aux individuels, les mercredis et samedis après-midi. Le musée propose une séance gratuite de deux heures comprenant une présentation de diapositives, le travail sur une maquette de cathédrale démontable, ainsi que la construction d'une voûte en bois.

(Séances les mercredis 26 avril, 17 et 31 mai et les samedis 29 avril et 27 mai, ainsi que le 10 avril pendant les vacances de printemps. D'autres séances sont consacrées à la sculpture, la fresque ou le vitrail. Inscriptions : les lundis, jeudis et vendredis matin au musée ; tél. : 727-35-74.)

● *Caisse des monuments historiques.* — L'atelier pour enfants de la Caisse des monuments historiques, installé au château de Vincennes, s'adresse aux jeunes de dix à treize ans et de treize à seize ans. Un cycle de douze séances de deux heures, le mercredi après-midi, tous les quinze jours (12 F par séance), est organisé pour les individuels. Des cycles plus courts ont lieu pendant les vacances scolaires. D'autre part, des séances de sensibilisation sont organisées à l'intention des classes (6 F par séance et par élève) à la demande d'un professeur et sur un thème particulier.

La caisse organise d'autre part des promenades commentées pour les jeunes dans la capitale : les thermes de Cluny, la basilique Saint-Denis, la forteresse de Vincennes, le Louvre, le Marais, l'Opéra, le Centre Beaubourg.

(Renseignements : Caisse des monuments historiques, service des visites-conférences, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris ; tél. : 887-24-14 ou 15 et 277-59-20.)

● **Egypte : le tourisme mieux que l'industrie.** — Le ministre égyptien du tourisme vient, selon le quotidien « Al Ahram », de déclarer que le tourisme avait rapporté à son pays plus de devises (640 millions de dollars) que l'industrie (500 millions de dollars). En 1977, l'Egypte a reçu un peu moins d'un million de visiteurs.

LE « CLUB » CHEZ LES ÉMIRS

Beaucoup de projets pour le Club Méditerranée en 1978. Au Proche-Orient, M. Gilbert Trigano, outre ses perspectives égyptiennes, indique que le Club ouvrira pour Noël 1979 deux villages à Pétra et Akaba (Jordanie), et qu'il prendra en gestion, à la fin de cette année, un hôtel de deux cent quatre-vingts lits en cours de construction dans l'émirat de Sharja, « un émirat vert »...

On travaille, d'autre part, à mettre au point une formule de circuit « découverte du Proche-Orient » que le patron du Club aimerait baptiser « Sur les pas de Sadate » et qui mènerait les touristes à partir de l'Egypte jusqu'en Jordanie, via Israël.

Enfin, pour ce qui concerne la Corse, le vent est à l'optimisme. « Si nos amis corses le veulent, *nous a dit M. Trigano*, tout ira normalement... Les inscriptions se prennent à un rythme satisfaisant, et je suis très confiant. »

Quoi qu'il en soit, les travaux de remise en état des villages plastiqués continuent. Ils auront coûté très cher au Club, puisque les factures intéressant le village de Cargèse et celui de Sant'Ambrogio (les installations de Santa Giulia n'ont subi aucun dommage) se montent respectivement à 1,2 million de francs et 800 000 F.

J.-M. D.-S.

Un village à Hourgada

LE Club Méditerranée et la société étatique égyptienne Misr Travel viennent de signer un accord aux termes duquel le Club prendra en charge, en décembre 1978, un village de bungalows d'une capacité de quatre cents lits, actuellement en cours d'aménagement à Hourgada, sur le rivage de la mer Rouge.

Situé face aux îles Gifatin et Minqar, distant d'environ 200 kilomètres de la vallée du Nil, le village d'Hourgada sera avant tout une base de pêche sous-marine. On y accédera par avion à partir du Caire, et seulement par la voie des airs, les installations se trouvant au centre d'une région militaire encore interdite aux étrangers.

Voici onze ans maintenant que le Club est présent en Egypte, non pas sous sa marque mais sous la bannière de Connaissance du monde - Croisières et Tourisme, cela afin d'échapper au boycottage entretenu par les pays arabes à l'encontre des sociétés ayant des rapports commerciaux avec Israël.

M. Gilbert Trigano est d'autre part en pourparlers avec les autorités égyptiennes pour installer un « village égyptologique » à Louxor et un complexe balnéaire à Sidi-Abderhamane, à une centaine de kilomètres à l'ouest d'Alexandrie. Pour l'instant, le Club exploite un village-hôtel, le palais Maynial, dans la capitale égyptienne, et des bateaux de croisière circulant sur le Nil entre Assouan et Louxor.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

CARNET DE VOYAGES

● **« Le » Mexique et les autres.** — Il y a « le » Mexique, celui que sillonnent désormais tant de cars de touristes, celui des hauts lieux archéologiques. Et l'autre, celui des Indiens, celui des fêtes où le peuple danse et chante, celui des paysages sans étoiles sur les guides, celui, enfin, des villages qui ignorent encore le ronronnement des caméras...

Ces Mexiques-là, une jeune agence les a mis à son petit catalogue, une brochure encore modeste, mais pleine de bonnes intentions. Un exemple : 15 jours de Paris à Paris (tout inclus) pour courir les routes mexicaines, au prix de 6 695 francs par personne (en chambre double).

★ Voyages Jacques Belair : 47, avenue George-V, 75008 Paris. Tél. : 720-12-00.

● **Au pays de Raimu.** — Du 4 au 18 avril, Bandol (Var) rendra hommage à l'un de ses plus célèbres habitants, Raimu, qui y passa une grande partie de sa vie. A cette occasion, Asprotour (Association pour la promotion du tourisme à Bandol) et Inter Loisirs Animation une association en rapport direct avec le groupe des caisses de retraites interentreprises (groupe CRI), ont élaboré un programme axé tout sur le souvenir du grand comédien.

Une exposition, la projection de plusieurs des films de Raimu (dont le premier qu'il ait tourné, « le Blanc et le Noir »), des promenades sur les lieux de tournage de « la Femme du boulanger », des conférences, des excursions, etc., feront des journées bien remplies. Le prix de ce séjour est de 1 373 F par personne (voyage non compris) incluant l'hébergement et la pension complète et la participation à toutes les manifestations.

★ Inter Loisirs Animation : 5, avenue du Général-de-Gaulle, 92806 Puteaux. Tél. : 776-42-91.

● **Le Kenya, mais à cheval...** — Découvrir le Kenya du haut de sa selle, trotter parmi les animaux, les arbres, les vallées et les plateaux, bivouaquer sous les étoiles, approcher les tribus Masaï : la randonnée que propose une agence lozérienne durera 17 jours, de Paris à Paris. Il en coûtera 7 200 francs à chaque cavalier, tout inclus.

Sur le cheval de tête, Anne Mariage, guide de tourisme équestre, qui a déjà promené sa passion et son savoir — et ses bottes — sur tous les continents, ou presque... (Du 20 octobre au 5 novembre 1978.)

★ Lozère-Voyages : 10, boulevard du Soubeyran, 48000 Mende. Tél. : (66) 65-00-02.

Randonnées sauvages de l'Habitarelle, Mas-de-Loubeyrac, 48600 Grandrieu.

● **Initiation à la randonnée équestre au pied des volcans d'Auvergne.** — Le parc régional des volcans d'Auvergne organise du 1er au 6 mai, et du 5 au 10 juin, deux séjours d'initiation à la randonnée équestre, à Champs-sur-Tarentaine (Cantal). Ces séjours, ouverts aux débutants, comprennent trois heures d'équitation par jour et une randonnée de deux journées avec hébergement en village de vacances et une nuit dans une grange au cours de la randonnée. Prix : 750 francs par personne.

★ Centre d'information du parc régional des volcans d'Auvergne : 29, rue Saint-Esprit, 63000 Clermont-Ferrand. Tél. : (73) 92-42-42.

Formation professionnelle

LA C.F.D.T. RADIÉE DE L'ANFIH

Par 6 voix (3 voix employeurs, 2 voix Force ouvrière et 1 voix C.F.T.C.) contre 1 voix (C.F.D.T.) et 2 abstentions (un fondateur et un délégué du personnel), le conseil d'administration de l'Association nationale pour la formation professionnelle dans l'industrie hôtelière (ANFIH) vient de voter la radiation de la C.F.D.T. de cet organisme.

Il était reproché au syndicat de la rue Montholon d'avoir témoigné, le 25 août 1977, devant le juge des référés en faveur de Mme Zita Trancart, secrétaire générale de l'ANFIH, licenciée depuis le 6 juillet (*le Monde* du 1er octobre 1977).

Dans un communiqué, la fédération C.F.D.T. de l'alimentation et de l'hôtellerie « *dénonce l'attitude des employeurs et de ceux qui jouent leur jeu, consistant à profiter du paritarisme pour mieux étendre leur emprise et pour tirer profit des salariés de la profession* ».

Plaisirs de la table

Châteaux gourmands

LE guide 1978 des Relais de campagne vient de sortir. Pour la France, M. Olivereau annonce sept disparitions et six apparitions. Mais, pour être plus précis, je dirai que, sur ces sept radiés, quatre sont plutôt des disparitions (cassation de commerce), un changement de propriétaire (le Rozier et la Muse, *dans le Tarn) et seulement deux vraies radiations,* la Résidence de la Pinède *à Saint-Tropez et* le Relais de l'Empereur *de Montélimar. Pour ce dernier, son propriétaire dira que c'est lui qui a voulu être rayé, ce qui est vrai. Mais n'est-ce pas parce qu'il sentait le vent venir ? En tout cas, on peut en conclure que Jo Olivereau est encore bien indulgent.*

A l'étranger, six suppressions pour vingt nouvelles admissions dont huit en Italie. Si nos voisins se mettaient à l'heure de l'effort et de la qualité, cela se saurait ! Je trouve là encore bien de l'indulgence. Mais saluons l'arrivée de Inverlochy Castle *de Fort-William, en Ecosse, et de l'hôtel-restaurant* Lauswolt *à Beetsterzwaag (Pays-Bas).*

Dans les relais gourmands, le Yachtman *de La Rochelle, le* Saint-James *de Bordeaux. Et dans les relais et châteaux, le retour de* La Verniaz *à Evian ;* le Manoir de Lan Kerellec *à Trebeurden ;* l'Abbaye de Sainte-Croix *à Salon-de-Provence ; le* Domaine de Faye *à Ventadon ;* le Château Saint-Jean *de Montluçon ; l'Abbaye de Villeneuve aux Sorinières (Loire-Atlantique).*

Et puis, pour l'anecdote et l'évasion, le Cotton House *aux îles Grenadines. Vous ne savez point où cette île moustique de l'archipel des Grenadines peut percher ? Vous ferez comme moi. Vous chercherez. Vous rêverez. Et vous prendrez la route pour l'Auberge des Templiers qui est plus près et plus sûre !*

L. R.

L'alternance

(Suite de la page 23.)

Ne gâchons pas notre joie en regrettant qu'elle vienne bien tard et qu'elle soit unique, cette étoile ! Et une étoile aussi pour Gérard Pangaud, rue Montmartre.

Donc étoiles pour *Tante Madée* (l'une de mes découvertes), *le Bellecour* (dont j'ai souvent parlé), *Morot Gaudry* et *Pierre Vedel* (dont je parlais il y a trois semaines) et surtout pour *la Vieille Fontaine* de Maisons-Laffitte (*couronnée par le Kléber*, en même temps, bravo !) et *le Parc* à Villemomble, où œuvre une merveilleuse cuisinière, Christiane Conticini.

Longue liste d'étoiles en province. Sans pouvoir les citer tous, notez : le *Goyen*, à Audierne ; le *Carlton*, à Cannes ; *André Paul*, à Château-du-Loir ; le *Château de Marçay* (près de Chinon) ; *le Rendez-vous de chasse*, à Colmar ; *l'Ile de Beauté*, à Calvi ; *la Poste*, à Domfront ; *Blanche de Castille*, à Dourdan ; *la Porte de France*, à Lannion ; *la Tour rose*, à Lyon ; *Septime*, à Monte-Carlo ; *l'Amandier* et *le Relais*, à Mougins ; *la Colmade*, à Pléneuf - Val - André ; *le Raisin*, à Pont-de-Vaux ; *le Richelieu*, à La Rochelle ; *la Bonne Idée*, à Saint-Jean-au-Bois ; *les Chênes-Verts*, à Tourtour ; *le Manoir de Lan-Kerellec*, à Trébeurden ; *les Galets*, à Veules-les-Roses ; *le Château*, à Neuvelle-Saint-Amand (près de Saint-Quentin) ; *la Métairie du Beau-Regard*, à Saint-Servan ; *l'Auberge gourmande*, à Velars-sur-Ouche...

Quelques restaurants apparaissent à Paris : *le Bistrot d'Hubert* (place du Marché-Saint-Honoré, et couronné au Kléber) ; *le Pactole* (bd Saint-Germain) ; *le Galant Verre*, de la rue de Verneuil ; *le Relais* (avenue George-V), mais, par contre, disparait *la Petite Tour*, de la rue de la Tour, maison sœur, et incompréhensiblement ; *la Petite Alsace* (rue Taine) ; *l'Ile-de-France*, la péniche remarquable du quai Debilly, et quelques autres.

Venons-en maintenant aux « dégradés ». Etoiles filantes pour... *le Caneton*, à Orbec ; *Darroze*, à Villeneuve-de-Marsan ; *le Beau-séjour*, à Léry ; *la Coquille*, à Paris, qui en perdent une sur deux. Si je suis d'accord pour *Darroze* et *le Caneton* (où la carte n'a pas changé depuis un demi-siècle), je m'étonne pour *la Coquille* (rue du Débarcadère).

Etoile supprimée pour *le Clos des Bernadins* (rue de Pontoise), *le Roy gourmet* (place des Victoires), *Chez Marius* (rue de Bourgogne), *le Grand Venise* (rue de la Convention) — qui n'aurait jamais dû en avoir une — et *Chez Max*, rue de l'Arcade, qui ne me semble pas pourtant avoir démérité.

En province, *la Marine*, à Caudebec ; *Môme*, à Jenzat ; *les Tours d'argent*, à Tours ; *la Poste*, à Beaune ; *la Veille Maison*, à Chartres ; *l'Hostellerie du château*, à Chaumont-sur-Loire, perdent donc, entre autres, leur étoile. Mais je dirai surtout que celle éteinte du *Châteaubriand*, de Bellerive-sur-Allier (Vichy), me comble. Je m'étais attiré les foudres épistolaires de M. Herbin pour avoir dit ici la médiocrité de sa cuisine. Il me répondait, en substance, que je n'y connaissais rien. Je me trouve, avec les inspecteurs du Michelin, en bonne compagnie ! Entre autres suppressions à Paris, à noter *Rech* et *la Lorraine*, ce qui est justice, ainsi qu'*Aux Lyonnais* (rue Saint-Marc) de savoureuse mémoire.

« *Alors vous êtes satisfait de ce Michelin 78 ?*

— *Heu... Pas complètement.* »

Car on peut regretter à Paris qu'il n'ait pas encore fait place à de bonnes maisons confirmées comme *Pointaire* (à Levallois), *le Monde des chimères* (rue Saint-Louis-en-l'Ile), *l'Aquitaine* et le *Restaurant du marché* (rue de Dantzig), la *Table d'Astor* (rue d'Astorg), *Conti* (rue Lauriston) et *Laurent*, ressuscité... alors qu'il indique, voisin, *l'Elysee Matignon*, sans intérêt ?

Et laisser la *Barrière de Clichy*, de Claude Verger, ou le *Bistrot de Paris*, de Michel Oliver, sans une étoile est un scandale, comme, encore, le *Bistro 121* de la rue de la Convention. Et, en province, pourquoi oublier le *Poste et Golf*, de Luchon, pénalisé il y a quelques années par suite d'une sournoise cabale politique ? Pourquoi ne pas ouvrir les pages du guide au *Violon d'Ingres*, de Vichy, au *Curling*, de Genève, pour ne parler que de ceux qui m'ont sauté aux yeux après un rapide examen ? Pourquoi, à Boulogne-sur-Seine, découvrir *la Bergerie* et *Laux... à la Bouche*, et ne pas citer la *Petite Auberge franc-comtoise*, la meilleure de tous ?

Mais peut-être ce qui reste le plus ennuyeux ici est l'ambiguïté dont le lecteur moyen est à la fois la victime et l'auteur. Car, enfin, il faut être précis : la cuisine est signalée par les étoiles et uniquement par les étoiles, mais il y a aussi les fouchettes. Elles signifient quelque chose les fourchettes du Michelin ! C'est précisément indiqué à la page 14, et cela correspond à la catégorie de la maison. C'est la correspondance avec les coqs rouges et noirs et les marmites du Kléber. Mais personne ne s'en soucie (à part des restaurateurs eux-mêmes, et encore : *en avez-vous jamais entendu un se réjouir d'une fourchette de plus ?*).

Je l'ai déjà écrit : dans l'absolu rien ne s'oppose à ce qu'un « trois étoiles » n'ait qu'une fourchette. Mais... cela n'arrivera jamais car, en fait, les étoiles dans l'esprit Michelin sont un tout. C'est son droit. Mais le lecteur ne le sait pas assez.

Il n'importe et saluons ce *Michelin 78*, qui parait vouloir être celui d'une révision et d'un renouveau.

La semaine prochaine, nous regarderons ensemble le Kléber 78.

LA REYNIÈRE.

★ Guide Michelin 1978. Prix : 33,65 F.

Animaux

Chiens, chats et compagnie

LA vogue des animaux de compagnie, au premier abord fort sympathique, pose cependant, hélas ! des problèmes dramatiques, et c'est à une véritable surpopulation de chiens et de chats que l'on doit actuellement faire face.

Situation dont les conséquences sont multiples : les refuges des associations de protection sont pleins de chiens et de chats, et ces organismes sont constamment obligés d'en euthanasier, jusqu'à quatre cents chaque jour en France.

Des centaines de milliers de chiens et de chats sont abandonnés, on le sait, lors des départs en vacances. Ceux qui *échapperont* à la mort ou aux trafiquants de tout poil mèneront une vie errante dans les terrains vagues. Et leur présence fournira des arguments aux partisans de la destruction des *animaux, notamment sous* le prétexte de la lutte contre la rage. Et n'oublions pas la surconsommation alimentaire entraînée par la vogue de l'animal de compagnie...

Il faut donc lutter désormais contre cet état de choses. Mais comment ? D'abord en surveillant étroitement le commerce spécialisé, car acheter un chien dans un chenil c'est en condamner un de plus à mort dans un refuge. Mais, surtout, en pratiquant une politique de limitation des naissances qui a l'avantage d'éviter la destruction, si pénible, des chiots ou chatons nouveau-nés.

Castration, tatouage et immatriculation

Une telle limitation peut prendre plusieurs aspects. Par exemple, la séparation des mâles et des femelles lors des chaleurs, l'interruption du cycle œstral par injection d'hormones, ou l'utilisation de pilules anticonceptionnelles, mais celles-ci sont encore peu sûres et de surcroît très chères.

La solution la plus radicale est évidemment la castration. Si elle est fondamentalement contre nature, toutefois, dans la situation actuelle, elle s'impose. Chez *les femelles, elle consiste* soit en une ovariectomie (ou ablation des ovaires), soit en une hystérectomie (ablation de l'utérus), soit encore dans les deux associées.

L'association Assistance Animaux (1) ne donne plus aujourd'hui que des chats préalablement stérilisés, mâles comme femelles. Les spécimens adoptés immédiatement après leur arrivée, ou trop jeunes pour être opérés, sont remis avec un bon de stérilisation gratuite. L'association estime qu'il faudra arriver à une stérilisation des chiennes, surtout à la campagne (il y a moins de problèmes en ville). Ainsi, l'ovariectomie des chiennes est pratiquée systématiquement au refuge de Thiernay (Nièvre), géré par Mme Elisabeth de Croÿ. La castration des chiens mâles rencontre plus d'opposition chez les vétérinaires.

De son côté, le docteur-vétérinaire Christian Bougerol — qui lutte d'autre part pour la défense des renards et autres carnivores sauvages — préconise, pour les chats, la constitution de couple dont la femelle est hystérectomisée : le mâle, lui, demeurant entier.

C'est là une solution qui a fait ses preuves dans un grand nombre de cas. Un tel couple pose moins de problèmes, en appartement, qu'un seul mâle castré. *En effet, la femelle* conserve ses chaleurs, mais ne les manifeste pas, car son mâle la contente, et ce dernier ne marquant pas son territoire, il n'y a donc pas d'odeurs à redouter.

Le dimorphisme sexuel des deux partenaires s'épanouit pleinement : la femelle est belle et fine, le mâle échappe à l'obésité des castrats. Ils jouent fréquemment, extériorisent leur tendresse réciproque et leur comportement est véritablement « naturel ».

La limitation des naissances des animaux de compagnie doit être associée — et Assistance Animaux insiste sur ce point — à l'immatriculation des chiens par tatouage. C'est là une indispensable mesure contre les abandons : il sera en effet beaucoup plus difficile d'abandonner un chien immatriculé, lequel sera restitué à son propriétaire, qui ne pourra prétendre indéfiniment qu'il l'a perdu.

JEAN-JACQUES BARLOY.

(1) 25, rue Bergère, 75009 Paris.

Philatélie

N° 1527

FRANCE : « Abbaye Notre-Dame du Bec Hellouin ».

Le troisième timbre dans la série « touristique 78 » sera dédié à l'Abbaye Notre-Dame du Bec-Hellouin dans l'Eure. Vente générale le 28 mars (19e/78). — Retrait probable le 23 mars 1979.

Abbaye Notre-Dame du Bec Hellouin 1.10

1,10 F, violet, brun et bleu.

Format 36 × 22 mm. Dessin et gravure de Jacques Gauthier. Impression taille-douce ; Atelier du *Timbre de France*.

La vente anticipée se déroulera :

— Les 25, 26 et 27 mars, de 9 h. à 18 h., au bureau temporaire ouvert à l'Abbaye Notre-Dame du Bec-Hellouin au Bec-Hellouin. — Oblitération « P. J. ».

— Le 25 mars, de 9 h. à 12 h., au bureau du *Bec-Hellouin*. — *Boite* aux lettres spéciale pour l'oblitération « P.J. ».

FRANCE : la grande série « Sabine » onze valeurs.

La mise en vente générale des onze valeurs du type « Sabine » est fixée pour le 3 avril (20 à 30e/78).

0,01 F, gris ardoise ;
0,02 F, bleu vif ;
0,05 F, vert-noir ;
0,10 F, bistre rouge ;
0,15 F, bleu-vert ;
0,20 F, vert émeraude ;
0,30 F, orange ;
0,50 F, violet ;
1,40 F, bleu clair ;
2,00 F, vert clair ;
3,00 F, brun Van Dyck.

Les trois premières valeurs paraîtront sans barre, les cinq suivantes auront une barre et les trois dernières comporteront deux barres phosphorescentes.

Par ailleurs, toutes ces valeurs seront également imprimées sur papier avec gomme tropicale (aspect mat)

La vente anticipée aura lieu :

— Les 31 mars, 1er et 2 avril, de 9 heures à 17 heures, par le bureau temporaire ouvert au Musée postal, 34, bd de Vaugirard, Paris (15e). — Oblitération « P. J. ».

— Le 31 mars, de 8 heures à 19 heures, et le 1er avril, de 8 heures à 12 heures, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris (1er) et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris (7e). — Boites aux lettres spéciales pour l'oblitération « P. J. ».

● Le guichet philatélique au Musée postal sera fermé les 31 mars et 1er avril.

● Les onze timbres ne seront vendus par séries indivisibles qu'au seul bureau temporaire. Les coins datés ne pourront être délivrés que par feuilles ou dans la mesure des disponibilités.

● Fort heureusement cette longue série — prévue « hors programme » depuis longtemps — est appelée à durer plusieurs années, permettant ainsi aux philatélistes d'attendre ou d'étaler l'achat de certaines de ses valeurs.

Nouvelles brèves

● CONGO : *Sculptures congolaises*, 35 fr., « *Statuette ambete* » et 85 fr., « *Statuette babembé* ». *Dessin de J.-C. Mathey, gravé par Eugène Lacaque.*

● SENEGAL : « *Protection du patrimoine culturel mondial* » *(UNESCO)*, 75 fr. *C.F.A. Offset. Cartor S.A*

BELGIQUE : Programme 1978.

Voici un projet du calendrier des émissions, du programme 1978, qu'envisage la Régie des postes belges.

Février (20) : *trois timbres avec* surtaxe 4,50 + 1,50 F, 6 + 3 F et 10 + 5 F, « Philanthrophique ».

Mars (20) : quatre valeurs, 10, 10, 14 et 14 F, « Action européenne ».

Avril (3) : un à 4,50 F, « Abbaye des Prémontrés à Grimbergen ».

Avril (17) : un à 10 F, « Journée du Timbre ».

Mai (8) : deux timbres « Europa », 8 et 14 F.

Juin (19) : quatre timbres avec surtaxe 6 + 3 F, 6 + 3 F, 8 + 4 F et 10 + 5 F, série « Culturelle ».

Septembre (18) : pour l'« Enseignement » deux timbres 6 et 8 F.

Octobre (9) : un à 8 F, « Koninklijke Vlaamse Ingenieurs-vereniging ».

Octobre (16) : un à 4,50 F « Philatélie de la Jeunesse ».

Novembre (20) : un timbre de « Noël » à 6 F.

Décembre (4) : trois timbres avec surtaxe, 6 + 2 F, 8 + 3 F et 14 + 7 F, série « Solidarité ».

Soit vingt-trois timbres, dont dix avec surtaxe lourde.

ADALBERT VITALYOS.

ET DU TOURISME

Jeux

échecs

bridge

scrabble

Hippisme

« Un chocolat »

هكذا من الأصل

Jeux

échecs N° 752

PERSÉCUTIONS

(Tournoi de Moscou, février 1978)

Blancs : E. VASSIOUKOV

Noirs : A. TCHISTIAKOV

Défense hollandaise

1. Cf3	f5	22. Tf-ç1	Fb7
2. g3 (a)	Cf6	23. Dç5 (l)	Ta8
3. Fg2	d6	24. Cd3	Cf-é8
4. d4	é6	25. Cé5	Td-d8
5. 0-0	Fé7	26. Ff1	Df6
6. b3	0-0	27. Da5	Cf7 (m)
7. Fb2	Dé8	28. Tç7 !! (n)	
8. ç4	ç6 (b)		C×é5
9. Cç3	d5 (ç)	29. T×b7 (o)	Cg6
10. é3 ! (d)	Cb-d7	30. D×a6	f4 (p)
11. Cé2 (é)	Cé4	31. é×f4	D×d4
12. Dç2	Rh8 (f)	32. Té1	Cf6 (q)
13. Cf4	Cd-f6	33. T×é6	Cé4
14. Cé5	Fd7 (g)	34. Dé2 !	Ta-b8
15. a4 ! (h)	Td8	35. Fb2 ! (r)	
16. a5 !	Fç8 (i)		D×f2+
17. a6 !! (j)	b×a6	36. D×f2	
18. ç×d5	ç×d5		T×b7 (s)
19. Cç6	Td7	37. Dd4 (t)	Th-d7
20. C×é7	D×é7	38. Fb5	abandon.
21. Fa3 (k)	Cd6		

NOTES

a) Un développement logique. En fianchetto, le F-R jouera un rôle important sur la grande diagonale tout en surveillant activement les cases centrales.

b) Les Blancs ont adopté une formation conseillée par Botvinnik. Il leur suffit maintenant de poursuivre par Cç3 - Dç2 - é4 et d'obtenir ainsi une forte initiative au centre. Face à ce plan, les Noirs disposent de la variante populaire Ilyin-Genevski caractérisée par la construction d6-é6 - Dé8. Ici 8... a5 est jouable : 9. Cç3, Ca6 ; 10. é3, ç6 ; 11. Dé2, Fd7 ; 12. é4, f×é4 ; 13. C×é4, Dh5. A noter que sur la sortie de la D 8... Dh5 la réponse 9. Fa3 ! est gênante.

c) Soudainement les Noirs renoncent à l'idée a5-Ca6 et adoptent le « Stonewall » classique, consolidant la case é4 avant de passer à l'attaque sur l'aile R. L'inconvénient de cette stratégie apparaît clairement : la case é5 tombe aux mains des Blancs.

d) Meilleur que 10. Cé5, Cb-d7 ; 11. Cd3, Cé4.

é) Une manœuvre intéressante du C-D qui libère le Fb2 sur la diagonale a1-h8 et interdit la sortie de la D ennemie sur l'aile R ; si 11... Dh5 ; 12. Cf4, Df7 ; 13. Cg5.

f) 12..., Ff6 semble meilleur. Si les Noirs envisagent la poussée g7-g5, ce retrait du R n'est pas utile.

g) Si 14..., g5 ; 15. Cf-d3 menaçant 16..., f3.

h) Une idée originale.

i) 16..., a6 était nécessaire.

j) Un joli sacrifice de pion qui donne aux Blancs un jeu particulièrement actif sur l'aile - D.

k) Toute cette variante est forcée. Au prix d'un pion doublé, les Blancs ont obtenu une riche initiative.

l) Menace 24. D×a7.

m) Les Noirs ont réussi à parer différentes menaces mais leurs pièces sont en déséquilibre. D'où leur désir bien naturel d'éliminer le fort C blanc.

n) Cette entrée en septième n'était pas prévue. Si 28..., C×ç7 ; 29. D×ç7, C×é5 ; 30. d×é5 et le Fb7 est perdu. Depuis le sacrifice du dix-septième coup, les Noirs sont véritablement persécutés.

o) Et non 29. d×é5, D×é5 ; 30. T×b7, D×a1+ et les Noirs gagnent.

p) Tentative désespérée de trouver du contre-jeu : si 31. g×f4 ?, Ch4 !

q) Si 32... é5 ; 33. T×é5, C×é5 ; 34. Dé2 ! menaçant 35. D×é5 et 35. Fb2.

r) Décisif. Si 35..., Dd2 ; 36. T×b3, T×b3 ; 37. T×é4 et si 35..., Dç5 ; 36. T×g7.

s) Si 36..., C×f2 ; 37. T×b8 et 38. R×f2.

t) Menace 38. T×é4.

SOLUTION DE L'ETUDE N° 751

F. BONDARENKO

1940. « Chakmaty v SSSR »

Blancs : Rg1, Df6, Cg5, Ph2.
Noirs : Re1, Dç2, Fa2, Ph4.

1. Cf3+, Rd1 ; 2. Dd4+, Rç1 ; 3. Da1+, Db1 ; 4. Cd2 !!, D×a1 ; 5. C×b3+, Rb1 ; 6. C×a1, R×a1 ; 7. Rg2 et les Blancs gagnent.

G. MURKISCH
(1970)

BLANCS (11) : Rf6, Fa6, Ch1 et d6, Fc5, Pa3, ç3, d4, é5, f4, g3.
NOIRS (10) : Rd5, Tg2, Fd3, Ch4, Pb4, ç4, ç6, é6, g6, h3.

Les Blancs jouent et font mat en huit coups.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 749

RECONSTITUTION MÉTHODIQUE

En reconstituant soigneusement la main du déclarant, le joueur qui était en Ouest trouva une défense qui pouvait paraître surprenante. Mais c'était bien la seule chance de battre le contrat. Cachez au début les mains d'Est et de Sud pour voir si vous auriez trouvé la contre-attaque mortelle.

Nord : ♠ V 7 ♥ 6 ♦ A R V 10 7 6 3 2 ♣ 9 6

Ouest : ♠ 8 6 4 ♥ R 4 ♦ D 8 5 4 ♣ A R D 7

Est : ♠ D 10 9 3 2 ♥ 5 3 2 ♦ 9 ♣ 10 8 4 2

Sud : ♠ A R 5 ♥ A D V 10 9 8 7 ♦ — ♣ V 5 3

Ann. : S. don. E.-O. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
Boulenger	Sussel	Lebel	Chemla
2 ♦	passe	3 ♦	passe
3 ♥	passe	4 ♦	passe
4 ♥	passe	passe	passe

Ouest entame le roi de trèfle et l'as de trèfle. Est ayant fourni le 4 et le 2 et Sud le 5 et le 3, *comment Sussel a-t-il fait chuter* QUATRE CŒURS ?

Réponse :

L'écho à trèfle montre qu'Est a deux ou quatre trèfles. Mais il est peu vraisemblable que Sud ait quatre trèfles. D'autre part, Est détient certainement le dernier carreau, sinon il aurait fourni le 2 de trèfle dès la première levée pour refuser la couleur. Il faut donc supposer que Sud a trois trèfles, chicane à carreau et sans doute sept cœurs. On doit lui attribuer également as et roi de pique pour son ouverture de « 2 ♦ » (qui correspond à un « 2 ♥ » naturel), et il faut espérer qu'il n'ait pas la dame de pique.

Dans ces conditions, quelle est la bonne défense ?

Il faut jouer atout, car ce sacrifice d'une levée en sauvera deux *en empêchant à la fois la coupe à trèfle et l'utilisation de cette reprise* pour monter au mort et faire un carreau.

Patrick Sussel a donc contre-attaqué cœur, et il a même pris soin de *jouer le roi* pour éviter que le mort ne prenne la main à cœur si Sud avait eu par exemple :

♠ AD ♥ ADV109872 ♦ — ♣ V53

LE CHOIX DE LA MANCHE

Nord : ♠ A R D 7 5 ♥ 8 6 3 ♦ A D V 2 ♣ D

Ouest : ♠ V 9 8 6 3 ♥ V ♦ 10 8 4 ♣ V 9 6 3

Est : ♠ — ♥ A 9 5 4 2 ♦ R 9 7 5 ♣ 10 8 5 4

Sud : ♠ 10 4 2 ♥ R D 10 7 ♦ 6 3 ♣ A R 7 2

Savoir choisir entre la manche à Sans Atout ou à la couleur (quand on a huit atouts dans les deux mains) est un problème souvent difficile à résoudre même pour les champions. Toutefois, lorsque l'on est gardé solidement dans toutes les couleurs, il vaut mieux jouer à Sans Atout pour ne pas être victime de coupes ou d'une mauvaise répartition des atouts, comme ce fut le cas dans cette donne du championnat d'Europe de Tel-Aviv.

Ann. : O. don. Pers. vulnér. (donne 8).

Salle ouverte :

Ouest	Nord	Est	Sud
Moeller	Boulenger	Werd.	Svarc
passe	1 ♠	passe	2 ♣
passe	2 ♦	passe	3 SA...

Ouest entame le valet de cœur qu'Est laisse passer. Sud prend avec la dame et fait l'impasse au roi de carreau. Est prend et tire l'as de cœur et cœur. *Comment Svarc a-t-il fait onze levées* au contrat de TROIS SANS ATOUT contre toute défense ?

Note sur les enchères :

Si l'on estime, comme Svarc, qu'il faut renoncer au chelem, il vaut mieux déclarer « 3 SA » plutôt que de chercher la manche à pique ou de faire l'enchère forcing.

A l'autre table, les annonces avaient été :

Ouest	Nord	Est	Sud
Leenhar.	O. Werd.	Vial	Aastrup
passe	1 ♠	passe	2 ♣
passe	3 ♦	passe	4 ♠...

Les Français firent chuter ce contrat.

Courrier des lecteurs

L'hésitation interdite (n° 744) :

« A la fin de votre chronique du 4 février, écrit L. Desportes, parlez du Texas qui permet à l'ouvreur de « 1 SA » (ou de « 2 SA ») de rester le déclarant pour les contrats à la couleur. C'est également ce qui se passe avec le Stayman. Cependant, si l'ouvreur de « 1 SA » répond au Stayman en disant « 3 ♣ » pour indiquer qu'il a deux majeures, il ne pourra plus être le déclarant (S. : « 1 SA », N. : « 2 ♣ », S : « 3 ♣ », N. : « 4 ♥ » ou « 4 ♠ »). *Le partenaire (N.) ne pourrait-il pas dire « 4 ♣ »* (sur « 3 ♣ ») pour renvoyer la balle à l'ouvreur qui annoncera lui-même « 4 ♥ » ou « 4 ♠ » et qui pourra ainsi recevoir l'entame ? »

C'est une suggestion logique et il est possible que certains experts utilisent cette sorte de « super Texas » quand l'ouvreur répond « 3 ♣ » sur le Stayman. Mais, bien entendu, il est prudent d'en avoir discuté avec le partenaire !

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble N° 28

LE PROBLÈME DE PYGMALION

Telle la Galatée de l'ancien sculpteur cypriote, le pentascrabble réalisé par M. Pialat pour notre dernière chronique a pris une vie et une indépendance que son auteur ne soupçonnait pas. Trois lecteurs ont trouvé la très belle solution « officielle » ci-dessous (603 points, grâce à une triple collante) qui bat de deux points une autre solution moins ingénieuse (dix-neuf lecteurs).

```
B I (F) O C A L         M
      C A N U L E S   U
        L A(X)A T I F S
            R E S A L A I
                        Q
                        U
                        E
                        S
```

Mais dix-huit lecteurs ont atteint de 604 à 620 points, grâce à un triple SALAIRE qui, au cinquième tirage, s'est ajouté aux

```
                L
                A
                C
                U
                N
B I (F) O C A L E S
          A     S A
          L       L
          F       A
         (A)      I
          T       R
          A       E
    M U S I Q U E S
```

266 points acquis par MUSIQUES : BI(F)OCAL, H 7, 72 - LACUNES, 14 C, 72 - CALFAT (A)I, 11 H, 74 - SALAIRE, 15 H, 112 - MUSIQUES, 0 8, 290 - Total, *620 points. Enfin vingt scrabbleurs ont trouvé plus de 550 points, grâce à des solutions variées et intéressantes. Précisons que la tradition du pentascrabble veut que l'on joue à chaque coup les sept lettres des tirages dans l'ordre où ils sont proposés, et qu'il n'y a aucun moyen de savoir si le résultat trouvé est ou non améliorable.*

Les résultats du scrabble au Club Méditerranée :

DJERBA : 1. Luyten (Belgique), 90 % ; 2. Agnès Lempereur (B.), 89 % ; 3. Lormant (F.), 87 %. — *Paires* : 1. Lempereur-Luyten, 99 % ; 2. Pennec-Larroque, 93,50 % ; 3. Taltavull-Delaud, 93 %.

LES ROTOIRS : 1. Pialat, 97,84 % ; 2. F. Lumbroso, 98,47 % ; 3. Renson (Belgique) 96,40 %. — *Paires* : 1. Desmoulins-Charlemagne ; 2. Lumbroso-Pialat ; 3. Renson-Lavigne (Belgique).

● *Le scrabbleur Michel Pialat* a échoué en finale du jeu *Les chiffres et les lettres* devant Mme Ménesguen.

Voici les tirages les plus intéressants :

M C R E I O T J — L T S U I E P N
O I E B C P C A — G T P E A E M T
M L H I O E A I — E U A M N L V E
B E N I E A C R — O E A T S B R I
F L R A O E Y J

Solutions : MOTRICE (Pialat) — INSULTE (P) — OPIACE (P) — EMPATTE (Ménesguen) — HIEMAL (P) — MALVENUE (P) — CINABRE (M) — BAISOTER (M) — ROYALE (M).

Scrabble Club de Perpignan. - 31 janvier 1978

Le dictionnaire de référence est le PLI (Petit Larousse illustré). Les cases horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; les cases verticales, par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF.	PTS
1	A F L N O O R			
2	O N + E I L S S	FROLA	H 4	24
3	E G I N N O R	LISERONS (a)	5 D	82
4	N + D M T T U U	REGION (b)	9 E	19
5	— E G I I L S V	TU	10 H	14
6	L + A C K L N U	VIGILES (c)	D 1	30
7	L U + C L H O S	KAON (d)	I 3	30
8	C U L + E E M U	EHOLS	3 I	34
9	B E I M N N O	CUMULEE	C 6	69
10	M N N + E M Y Z	BOIVE	1 A	30
11	M N + A D E I T	ENZYME	12 C	52
12	A R S T U U ?	AMENDAIT	8 H	92
13	A C E I N S T	B(O)UTURAS (e)	A 1	80
14	A E E L R T U	CASAIENT (f)	M 7	72
15	E E E F H I R	DELATEUR (g)	L 8	84
16	E H I + P R T ?	FEUTRE (h)	14 J	34
17	E P T ? + A D E	HIER (i)	O 12	33
18	A A B D O W X	DEPET(R)A	15 D	83
19	A W D + J P Q V	BOXAI	N 5	40
20	D W Q P J La partie est arrêtée.	LAVA	10 L	15
			Total	938

RESULTATS

1. Ausset, 80 % ; 2. Soubami, 79 % ; 3. Dumas, 75 %.

NOTES

(a) ALESIONS, 3 H, 77.
(b) GIRONNE, 9 G, 71.
(c) Muté en 4 A, le VIGILE sera plus rentable (32 pts).
(d) LACK, C 6, 31.
(e) TUT(E)URAS (O 2) ou SUTURA (I) T (O 1) : 74.
(f) Nombreux scrabbles moins payants : NATICES, DISTANCE, ACTINIES, CANITIES, SCIAIENT, INTACTES.
(g) Extraordinaire collage de six lettres !
(h) Bat d'un point ERRIEZ (E 7).
(i) PHI(L)TRE implaçable.

PENTASCRABBLE
de Michel Gollet
(Avignon)

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot devant passer par l'étoile rose.

E E I M R S ? — A O O C M P S —
E E P N S S T — A E N N R T B —
E I O D N S S —

Solution proposée : plus de 500 points. Mme Odile Mouchel, de Bures-sur-Yvette, Mme Chantegret, de Salces (Pyrénées-Orientales) ainsi que M. Pialat, auteur du pentascrabble n° 27, gagnent un Grand Dictionnaire du Scrabble (Hachette).

Rappelons que les pentascrabbles ne sont qu'exceptionnellement primés et que, lorsque c'est le cas, nous le précisons en publiant l'énoncé du problème.

MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.S.C., 8, rue Henri-Barbusse, 94800 Villejuif.

Hippisme

« Un chocolat »

LES courses, dimanche, c'était « un chocolat ! » (1). Non pas qu'on y gagnât plus que d'habitude mais, quand on perdait, on avait droit, à titre de consolation, à une tablette, qui aux noisettes, qui au raisin, qui au cognac, etc.

La réunion était parrainée par une marque de confiserie. Parrainage plus ample que d'ordinaire. Il ne s'agissait plus seulement pour la firme dont il est question, Lindt, de donner son nom à la course du tiercé en payant approximativement l'allocation de celle-ci, 100 000 F, et, par la même occasion, de voir ledit nom figurer dans les colonnes des journaux hippiques. Une animation destinée à renforcer l'impact publicitaire avait été organisée. La télévision intérieure d'Auteuil diffusait de petits films publicitaires vantant, parfois de façon plaisante, les mérites du chocolat. Les possesseurs de certains tickets perdants pouvaient donc passer quand même au guichet, où l'on payait en chocolat. Et une tablette en or devait être remise en grande solennité, c'est-à-dire devant un cercle de photographes, au propriétaire du cheval gagnant la course du tiercé.

La Société des Steeple avait été la première, au début de la période des vaches maigres, voilà deux ans, à s'orienter vers une coopération avec les publicitaires. Un de ses dirigeants, Armand de Ravignan, récent élève de H.E.C., ouvert par conséquent aux techniques commerciales d'avant-garde, avait même, alors, été spécialement chargé de prospecter ce terrain nouveau.

Le résultat, dimanche, nous a paru heureux pour toutes les parties prenantes : pour la Société des Steeple, à qui l'ex-prix Jacques-d'Indy (haies, 3 600 mètres, 100 000 francs) n'a rien coûté ; pour la firme de chocolat, dont le nom a pénétré chez un demi-million de clients virtuels sans qu'il lui en coûte plus de 20 centimes pour chacun ; pour le public de l'hippodrome, à qui était offert une manière d'attraction supplémentaire.

N'oublions pas notre confrère Jean-Claude Séroul, animateur de « Stato Tiercé ». C'est à lui qu'a été remise la tablette en or. Car c'est son cheval, Pavo Réal, *qui a gagné. Victoire de la forme de Cagnes : cet ancien « de Mola » (par parenthèse, les nouvelles du doyen des propriétaires — quatre-vingt-dix-huit ans, — transporté cet hiver à l'hôpital américain de Neuilly, sont mauvaises) venait de gagner, puis d'être deux fois second, sur la Côte d'Azur. Mais, dans son cas, la forme de Cagnes pourrait fort bien déboucher sur la forme tout court : le sérieux de sa contre-attaque, dans la ligne d'en face, alors que* Highello *avait pris une dizaine de longueurs d'avance, et l'autorité dont il a fait preuve après l'avant-dernière haie indiquent un sujet d'avenir. C'est aussi l'avis de son entraîneur, l'habile Arthur Bates, lequel, cependant, croit* Pavo Réal *davantage doué pour le steeple que pour les haies.*

Autre épreuve vedette de la journée : le steeple prix Murat. Il était marqué par un coup de théâtre à la dernière haie. Bill Lemon, *qui venait de prendre deux longueurs d'avance, paraissait alors avoir course gagnée, mais, sautant peut-être précipitamment, il culbutait. Trois chevaux suivaient, presque côte à côte : le favori,* Dom Hélion, Chinco *et* Le Jarrier. *Encore qu'il parût avoir faibli au cours des 100 mètres précédents, le premier nommé semblait, par sa qualité en plat, être le plus apte à profiter de l'incident. Mais il s'empêtrait dans les jambes de* Bill Lemon *à terre, manquait lui-même de tomber et, finalement, laissait partir vers le poteau* Le Jarrier *et* Chinco. Le Jarrier *triomphait aisément de son ultime et minuscule rival.*

Il s'agit d'un cheval provenant de l'élevage de Jean Gabin, dont celui-ci s'était dessaisi, pour 50 000 francs, lors des ventes de yearlings de 1974. Hormis d'assurer l'avenir de sa famille, Jean Gabin n'avait probablement rien tant désiré, au cours des dix dernières années de sa vie, qu'un grand succès hippique. Il l'obtient deux ans après sa mort. Le destin aussi est un grand comédien.

Trois procès

Les courses, c'est également « un chocolat » pour les juristes. Trois parcours viennent de passer par les prétoires ou s'y dirigent.

Premier procès : une association de propriétaires de trotteurs, estimant qu'elle devrait être représentée au comité de la Société du cheval français, demande au tribunal civil de lui en ouvrir la porte et, par la même occasion, de lui allouer des dommages-intérêts pour tout le temps qu'elle a perdu à piétiner devant. « Je ne suis pas élu, donc, il y a une injustice » : c'est un raisonnement qu'on entendra sans doute exprimer à maintes reprises au cours des deux semaines à venir.

Seconde affaire : le propriétaire-entraîneur Georges Dreux a gagné, après sept années de péripéties judiciaires, son procès contre la même Société du cheval français. Celle-ci avait exclu ses chevaux des champs de courses pendant deux mois, en considérant qu'il avait refusé de présenter l'un d'eux à un contrôle anti-dopant. L'intéressé a fini par faire juger qu'il n'y avait pas eu refus de sa part et que c'était le personnel de la société qui avait commis une faute dans la forme et les délais où avait été exprimée au sien l'invitation d'avoir à amener le cheval chez le vétérinaire de service. Il obtient 50 000 F de dommages-intérêts et surtout met dans l'embarras les sociétés de courses, qui vont probablement devoir modifier le processus des contrôles anti-dopants.

La troisième instance était engagée par l'entraîneur Perruchot, qui, convoqué devant une commission de discipline de la Société d'encouragement, à propos des « performances contradictoires » d'un de ses chevaux, avait demandé à y être assisté d'un avocat, ce que la Société avait refusé. L'entraîneur a obtenu, en référé, un jugement lui accordant l'assistance souhaitée. Un vieux principe du code des courses selon lequel, quand on avait à laver son linge sale, c'était strictement en famille, se trouve ainsi mis en cause.

Tout craque.

LOUIS DENIEL.

(1) Expression particulièrement utilisée par les turfistes pour désigner un bon pari.

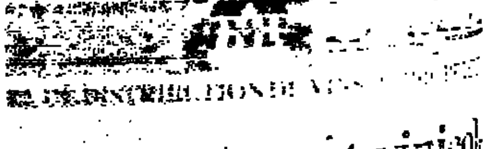

PUBLICITÉ

Une future mère salariée bénéficie de 6 semaines de congés avant l'accouchement et de 8 semaines après.
Et maintenant, sur avis médical, il est possible d'obtenir 2 semaines supplémentaires avant l'accouchement.
Tous ces congés sont rémunérés à 90%.

* * *

La loi du 11 Juillet 1975 interdit toute discrimination de sexe à l'embauche. A qualification et compétences égales, femmes et hommes sont égaux.

* * *

Les mères de famille salariées peuvent inclure dans le calcul de leurs années de cotisations à la Sécurité Sociale, une bonification de 2 ans par enfant élevé.
Ceci leur permet d'atteindre plus facilement le nombre d'annuités nécessaires pour prendre une retraite à taux plein et, éventuellement, de façon anticipée.

* * *

Il existe une prestation garantissant un minimum de ressources à toute personne isolée, résidant en France, exerçant ou non une activité professionnelle et assumant seule la charge d'un ou plusieurs enfants. C'est l'allocation de parents isolés.
Pour 2 enfants, les ressources minima assurées sont de 2045 F.

* * *

La loi du 12 Juillet 1977 instituant un congé parental d'éducation est applicable immédiatement aux entreprises privées de plus de 200 salariés. Elle permet à la mère ou au père de famille, à la suite d'une naissance ou d'une adoption, de bénéficier d'un congé non rémunéré d'une durée maximale de 2 ans tout en l'assurant de retrouver son emploi à l'issue de ce congé.

* * *

Depuis le 9 Juillet 1976 :

- les veuves (avec ou sans enfant à charge),
- les femmes seules ayant au moins un enfant à charge,
- les mères de famille ayant élevé un enfant jusqu'à l'âge de 3 ans, qui veulent prendre ou reprendre une activité professionnelle, peuvent accéder en priorité aux cycles rémunérés de formation professionnelle, cela même après une longue interruption de travail, lorsqu'elles sont dans l'obligation de travailler.

* * *

Les femmes seules ayant un enfant à charge et les veuves, peuvent désormais bénéficier également des contrats emploi-formation. Donc, acquérir ainsi une qualification et une expérience professionnelles dans une entreprise, tout en étant rémunérées.
Décret du 5 Juillet 1977.

* * *

Pour informer les femmes, il existe en France, les Centres d'Information Féminins, les déléguées régionales à la Condition Féminine, ainsi que les associations féminines.
En ce qui concerne l'emploi, il existe les Directions Départementales du Travail et de l'Emploi.

Secrétariat d'État auprès du Ministre du Travail
Chargé de l'Emploi Féminin
222.64.00.

MEMC.

…nt l'accouchement
…s supplémentaires
…bauche. A qualifi-
…e leurs années de
élevé.
… nécessaires pour
…ée.
… à toute personne
… et assumant seule
…on est applicable
… permet à la mère
… de bénéficier d'un
… rant de retrouver
… ans, qui veulent
… priorité aux cycles
… le interruption de
… désormais béné-
… une qualification
… rémunérées.
… mation Féminins.
… iations féminines.
… des du Travail et
… nistre du Travail
… éminin

Le Monde

culture

LE JOUR DU CINÉMA

Droit et sociologie de l'audiovisuel.

FILM-échange. *En sous-titre : droit, économie, sociologie de l'audiovisuel. Cette nouvelle revue, dont le directeur-rédacteur en chef est M. René Thévenet, président délégué de l'Association française des producteurs de films, se propose de montrer que « le progrès des techniques conduit à modifier profondément les règles juridiques du jeu, ses données et ses résultats économiques, ses effets sociologiques, voire sa portée politique ; et d'abord qu'il convient de mieux connaître ces règles, ces données, ces résultats et ces effets…*

Au sommaire du premier numéro, des articles sur la notion de cinéma « non commercial » en droit français (par Paul Léglise), la nouvelle loi sur le copyright aux Etats-Unis (par Michael M. Wilson), l'utilisation de films comme pièces à conviction dans les procès civils en Grande-Bretagne (par Albert Götz von Olenhusen), des études sur l'Europe du cinéma, la télévision privée en Italie, l'information régionale en France, le cinéma dans le monde arabe contemporain, et une rubrique abondante sur l'activité audiovisuelle à travers le monde.

★ *FILM-échange*, publication trimestrielle, 40 F, 79, Champs-Elysées, 75008 Paris.

Une semaine pour les enfants.

La première Semaine internationale sur le cinéma et les enfants avait été organisée il y a deux ans par l'ex-section cinéma de la Maison des arts et de la culture de Créteil. Puis ces animateurs et des responsables de Maisons de jeunes et de la culture ont rédigé un « manifeste pour un cinéma auquel les enfants ont droit ». Ils proposent, maintenant, du 3 au 12 avril, une seconde Semaine, à Châtenay-Malabry, Créteil et Fresnes, préparée avec les services municipaux ou les M.J.C. Sera présentée une sélection de films pour les moins de onze ans. Des débats jalonneront cette manifestation qui attire heureusement l'attention sur les carences françaises dans ce secteur de la production cinématographique.

Cinéma

L'utopie, connaissent pas !

(Suite de la première page.)

Ayant écrit l'argument et les dialogues d' « On s'est trompé d'histoire d'amour », de Jean-Louis Bertucelli — une histoire qui « provoque la révolte », — Coline Serreau explique en effet qu'elle s'est ensuite, et pour son propre compte, attachée à « proposer plus ». De deux façons distinctes.

La voie romanesque menait à « Pourquoi pas ? », à l'équilibre — précaire — de trois personnes et à la redistribution des rôles à l'intérieur d'une cellule familiale repensée et « élargie ». « Montrer, dit l'auteur, que certains tabous peuvent être détournés sans que, pour autant, le monde s'écroule. »

L'axe réaliste conduisait à « Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? », mosaïque d'interviews provoquées et menées selon une technique toute journalistique : faire savoir « à toutes les femmes qui en avaient envie » qu'on s' « engageait à les écouter » ; établir avec elles « des rapports de respect et de confiance » ; leur faire admettre que tout ce qui passe par les mots compte ; les ramener insensiblement et « sans les cuisiner » à creuser l'essentiel : « Les ouvrières, les paysannes, j'ai dû aller les chercher, dit Coline Serreau. Non que ce qu'elles avaient à dire devait forcément constituer le noyau du film. Mais je me savais éloignée de leur milieu. Je devais faire l'effort. Les autres, je les ai trouvées autant qu'elles m'ont trouvée. »

Alors que « Pourquoi pas ? » propose, sans insister, une fuite éphémère et nullement exemplaire en marge d' « un système foireux », « Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? » tente donc de « cerner l'utopie » telle que certaines femmes la vivent, ici et maintenant.

Or l'utopie n'existait pas là où Coline Serreau la cherchait : ni la paysanne, ni l'ouvrière, ni la femme au foyer, ni l'étudiante égarée dans le cinéma porno, ni l'inquiétante anorexique, ni le docteur en théologie mère de sept enfants, ni même la veuve pour qui, à cinquante ans, « tout commence », n'ont été capables, ou n'ont eu envie, de dépeindre le monde tel qu'il pourrait être. L'avenir, l'idéal ? A ces idées, explique la réalisatrice, les femmes ont substitué leurs mots (horaires, salaires, sécurité sociale, tour de taille, exploitation, soumission, engagement, révolte). L'utopie est « un boulot de théoricien, reconnait la cinéaste, mais mon acharnement pour l'imposer comme point de départ a donné au film une couleur particulière ».

Une couleur, en effet. Et une grâce : « Mais qu'est-ce qu'elles veulent ? » n'est pas le réceptacle qu'il aurait pu être à la hargne, à la grogne, à la trop fameuse insatisfaction féminine. Il nous introduit beaucoup plus simplement dans une galerie de portraits où personne n'est à sa place : la cultivatrice rêve de la ville ; la femme au foyer parle d'être utile ; l'étudiante s'est trompée de libération sexuelle ; la femme-liane enrage et vacille, prisonnière de son image ; la mère septuagénaire « a aimé ce qu'elle a fait mais n'a pas fait ce qu'elle aimait » : telles qu'elles se voient et se décrivent — mais le film ne cherche pas à aller au-delà — toutes ont été quelque part détournées, dévoyées, mises à côté d'elles-mêmes. Rien d'autre qu'un constat.

La concision du montage, la musique de Bach en arrière-plan, de grosses bouffées de nature ici et là, le travail sur l'image, les couleurs et la lumière, un soin d'artisan, un savoir-faire alerte, élèvent pourtant, comme dit Coline Serreau, cette « réalité au plaisir ».

Deux luttes, évidemment, s'y croisent. Celle de l'ouvrière d'une usine textile dans le Nord — vingt jours de grève pour 50 centimes d'augmentation, — et l'autre, toutes les autres : quotidienne, obscure, privée, familiale ou marginale. « La prise de conscience féministe a permis le croisement du collectif et de l'individuel, dit Coline Serreau. C'est une nouvelle façon de comprendre le monde, au même titre que le marxisme et la psychanalyse. »

Et l'utopie ? Elle y reviendra. Dans son prochain film. Pour décrire « quelque chose comme la révolution française de 1989. Comment ça change et jusqu'où ça change ». Sans oublier d'englober l'économique et le social. Car, dit-elle, « l'utopie est un piège lorsqu'on la présente comme possible dans une société invivable ».

ANNE REY.

★ Voir les films nouveaux. *Pourquoi pas ?* est repris à l'U.G.C.-Opéra et au Cluny-Ecoles.

Notes

Cinéma

« La Guerre de l'espace » de Jun Fukuda

L'horrible empereur de la Galaxie lance à la conquête de la Terre ses soucoupes volantes et ses hommes verts. Un héros sans peur et sans reproche délivre la jeune fille qu'il aime, prisonnière dans une base spatiale et gardée par un monstre velu et cornu.

Ne pas se laisser abuser par le titre. C'est une mauvaise, très mauvaise copie japonaise de « la Guerre des étoiles ». Maquettes et effets spéciaux bâclés, décors de carton, images laides. Un vrai gâchis.

★ Voir « Les films nouveaux ».

JACQUES SICLIER.

« L'Exercice du pouvoir » de Philippe Galland

Au début du siècle, un président du conseil prend pour maîtresse la femme de son ministre des postes. Sur fond de grèves, de conquêtes coloniales et de rumeurs de guerre, la petite histoire se déploie à l'abri de la grande. Moralité : les hommes politiques sont de bien légers et cyniques personnages qui ne songent qu'à leurs plaisirs ou à leurs intérêts, et ne se maintiennent au gouvernement que par la concussion, la répression, la manipulation de l'opinion.

A quelques jours des élections, on comprend que la comédie de Philippe Galland, présentée il y a six mois au Festival du jeune cinéma d'Hyères, ait été remarquée par un distributeur. Hélas ! malgré de bons acteurs (Raymond Gérôme, Michèle Moretti, Michel Aumont), la satire manque largement son but. Le film s'étire tristement, sans que l'intrigue trouve jamais son rythme. La machinerie du vaudeville n'est pas montée avec assez d'habileté pour évoquer, comme l'auteur voudrait le suggérer, les mécanismes du jeu politique.

Absence de moyens, sans doute : on se croirait parfois à une représentation de la série « Au théâtre ce soir ». Faiblesse du scénario, surtout, inspiré d'un passage de « l'Ile des pingouins », d'Anatole France : en dépit de quelques bons mots, l'invention est désespérément pauvre. Seules une ou deux scènes (par exemple la réunion du conseil des ministres) parviennent à animer un peu cette bouffonnerie du pouvoir.

T. F.

★ Voir « Les films nouveaux ».

Théâtre

« Hôtel particulier »

Dame d'une classe privilégiée, Isabelle (Michaline Luccioni) a tant abusé des fourrures, des voyages, qu'elle n'a plus le sou : l'huissier saisit ses meubles, elle ne voit pas comment payer le loyer de son hôtel particulier, à Neuilly, en bordure du Bois.

Tina (Corinne Marchand), ex-mannequin qu'Isabelle a rencontré naguère chez un grand couturier, exploite la dèche de cette cliente pour transformer l'hôtel particulier en une maison close clandestine.

D'abord mal informée, puis à demi-consentante, Isabelle finira par gérer elle-même le « clandé », secondée par son frère Charles, haut fonctionnaire de la police (Maurice Barrier), son fiancé François d'Aroise, ambassadeur (Claude Nicot), et un client, sénateur (Claude Laydu).

L'auteur de cette comédie, Pierre Chesnot, amuse son public avec un argument, la prostitution, dont la légèreté n'est plus de saison, et la critique qu'il ébauche de l'honnêteté bourgeoise a tout l'air d'une petite fessée qui excite plutôt qu'elle ne blesse.

Mais on n'entend pas, au fil du dialogue, les vulgarités habituelles du théâtre de ce genre, et la mise en scène de Raymond Rouleau s'est appliquée à empêcher les acteurs de faire les pitres abusifs : ni le texte ni l'interprétation d' « Hôtel particulier » ne présentent donc les grossièretés qui attirent au Boulevard son public, hélas ! fidèle.

Qui ira donc voir cette pièce, qui a le faible mérite de n'être pas ce qu'elle est ?

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Paris, 21 heures.

« Simplex »

Guy Kayat, directeur du Centre d'animation culturelle de Malakoff, y met en scène « Simplex », de l'auteur suisse-allemand Hansjörg Schneider, adaptation du célèbre roman de Grimmelshausen (1625-1676) : « les Aventures de Simplex Simplicissimus ».

Grimmelshausen avait écrit aussi une « Vagabonde Courage », dont s'est inspiré Brecht. Et « Simplex », dans la traduction française de Claire-Lise Charbonnier, a un semblant de profil brechtien : chronique de temps de guerre, découpage par tableaux courts, chansons, dont la musique rappelle celle de Paul Dessau.

Le travail, à Malakoff, a été soigné, les costumes ne sont pas bêtes, les disques de Mahler sont bien gravés, les acteurs (Aurélien Recoing, Nathalie Durot, Michel Audebert, par exemple) sont à leur affaire, mais il y a dans ce spectacle une insuffisance organique. Le théâtre n'y fonctionne pas. Les tableaux se suivent à plat, sans que le feu prenne.

La faute vient-elle de l'auteur suisse, qui ne pouvait résumer en quelques scènes un roman si riche, ou du metteur en scène qui n'a pas transmis la respiration, la vie, à la pièce ? Espérons plutôt que cette aventure, les premiers jours, n'est pas rôdée.

M. C.

★ Théâtre 71 de Malakoff, 20 h. 45.

■ Trois créations — un quatuor de Rober Siohan, « A propos d'Orphée », de Xavier Darasse, et des « Synthèses pour violon et piano », de Janez Maticic, — sont inscrites, avec le « Trio n° 3 », de Beethoven, au programme du concert de musique de chambre donné lundi 13 mars, à 20 h. 30, à l'auditorium 105 de Radio-France, par le Trio à cordes de Paris, W. Chodack, C. Issartel, J. Estournet.

L'AFFAIRE DES FAUX FRAGONARD : UNE RÉPONSE DE M. ANANOFF

L'expert français M. Alexandre Ananoff, mis en cause dans l'enquête publiée par *le Times* anglais du 8 et du 9 mars, à propos d'une trentaine de dessins de Fragonard vendus à Paris, et dont les propriétaires étrangers contestent l'authenticité (*le Monde* du 10 mars), a déclaré à l'agence France-Presse : « Je demande à voir les faux. Mon catalogue, s'il est raisonné, ne prétend nullement être complet et définitif. Chaque nouveau volume comporte des additifs et des corrections qui portent sur le tome précédent. Dans mon esprit, et je l'ai précisé dans un avertissement liminaire, ces volumes peuvent être modifiés au fur et à mesure des découvertes et des informations qui me parviennent. C'est pourquoi je déplore que les experts étrangers n'aient pas pris contact avec moi pour me faire part de leurs doutes. »

Au Vatican

DEUX FRESQUES DE RAPHAEL ONT ÉTÉ ENDOMMAGÉES LORS D'UN NETTOYAGE

Le Vatican vient d'annoncer que deux fresques de Raphaël, *la Création d'Eve* et *Adam et Eve au travail*, de l'ensemble dit des « Loges » au palais apostolique, ont perdu une partie de leur couleur lors d'une tentative de nettoyage, il y a trois ans.

C'est à la suite de la publication par un journal romain d'un article annonçant que les fresques étaient complètement perdues que le Vatican a levé le silence sur cette affaire. Son porte-parole, le Père Romeo Panciroli, a ajouté que deux fresques, *le Péché originel* et *l'Expulsion du paradis*, avaient été bien nettoyées sans subir aucun dommage, mais qu'un incident s'était produit pendant le nettoyage des deux autres. Le Père Panciroli n'a pas précisé la nature de l'incident, ni relevé l'ampleur des dégâts.

Théâtre

L'AIDE AUX COMPAGNIES DRAMATIQUES

LA CRÉATION EN SOUFFRANCE

M. Michel d'Ornano vient de faire connaître aux compagnies dramatiques indépendantes les subventions qui leur sont accordées pour l'année 1978. La commission d'aide a distribué, comme l'an dernier, 7 millions de francs. Après les mesures concernant les théâtres nationaux et les centres dramatiques, les décisions du ministre de la culture et de l'environnement complètent la politique du gouvernement dans ce domaine.

Chargé de la culture le 30 mars 1977, M. Michel d'Ornano aura réussi, en un an, à imprimer à l'action de l'Etat dans le secteur du théâtre sa marque personnelle. Celle-ci peut se résumer ainsi : la situation financière des troupes s'est aggravée ; les créateurs les plus novateurs ont été atteints en priorité.

Aggravation financière. Deux exemples parmi d'autres : l'avenir du Théâtre national de Chaillot demeure en suspens puisque seules les économies réalisées par M. André-Louis Périnetti la saison dernière lui ont permis de dégager un budget de création pour 1978 ; le Théâtre national de Strasbourg ne peut présenter un budget prévisionnel en équilibre, sauf à sacrifier la création ou l'accueil des troupes extérieures. Pour les compagnies indépendantes, à quelques exceptions près, qui concernent principalement les troupes « hors commission », comme la compagnie Renaud-Barrault, c'est le *statu quo*, c'est-à-dire une dégradation de fait. Enfin, le sort du théâtre privé s'est encore détérioré, comme en témoignent les fermetures de plusieurs salles parisiennes.

Atteintes à la création originale. Le nouveau statut du Théâtre national de l'Odéon, rattaché à la Comédie-Française, signifie, à terme, la disparition d'un lieu d'innovation. Dans les centres dramatiques, l'abandon de la formule de codirection correspond aux licenciements d'équipes de création. Les trois victimes : Bruno Bayen à Toulouse, Daniel Benoin à Saint-Etienne (où Gilbert Lauzun, actuel codirecteur, vient d'être finalement confirmé comme directeur unique) et Jean-Pierre Bisson à Nice, démunis désormais de tout moyen, sont parmi les hommes de théâtre les plus novateurs.

Dans les compagnies indépendantes, outre Jérôme Savary et le Grand Magic Circus, Daniel Mesguich est le plus durement frappé, puisque sa subvention n'est pas renouvelée en 1978, malgré la qualité d'un travail largement apprécié de la critique et de la profession. Philippe Adrien voit diminuer ses crédits, dont un tiers sont attribués à Jean-Claude Fall. André Cellier, à Tours, n'obtient rien : une intervention de M. Jean Royer, maire de la ville, auprès de M. Michel d'Ornano ne serait pas étrangère, dit-on, à ce refus. Le ministre de la culture et de l'environnement paraît décidé, si l'on en juge par ces quelques indications, à favoriser une certaine tradition théâtrale au détriment de la création la plus originale, réputée plus « difficile ».

A Paris, son action se conjugue avec celle de M. Jacques Chirac pour éliminer les foyers de recherche. Un récent projet de remise en état du Vieux Colombier n'a pu trouver auprès des pouvoirs publics les concours nécessaires. Le Poche-Montparnasse a disparu. A leur tour, le Récamier, l'Essaïon, le Palace, ont fermé leurs portes : Antoine Bourseiller, Régis Santon, Pierre Laville, sont ainsi privés de leur outil de travail. Les promesses du maire de Paris (une troupe par arrondissement) n'endiguent pas ce courant.

Enfin, depuis vingt-sept mois, la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes lutte pour sa survie : son personnel l'a rappelé une fois de plus jeudi après-midi par une manifestation sur les Champs-Elysées.

THOMAS FERENCZI.

M. MOLLARD QUITTE LE CENTRE GEORGES-POMPIDOU

M. Claude Mollard, secrétaire général du Centre Georges-Pompidou depuis décembre 1974, vient de se démettre de ces fonctions.

[Né en 1941, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, M. Mollard avait été chargé en octobre 1971 d'une mission d'études pour assurer la mise en place de l'établissement public du Centre Beaubourg. Depuis cette date, il avait été associé, d'abord comme directeur administratif et financier, puis comme secrétaire général, à la naissance du Centre. Il est l'auteur de *l'Enjeu du Centre Georges-Pompidou* (« 10/18 »).]

Une protestation de M. Lang

M. Jack Lang, conseiller de Paris (P.S.), a publié la déclaration suivante : « *Centre de joie et de vie Beaubourg est devenu depuis un mois la maison de la peur et de la terreur. Saisi par le vertige du pouvoir absolu, le président du centre multiplie licenciements et démissions forcées. Agents de sécurité, conseillers, animateurs, responsables administratifs, sont, par dizaines, révoqués ou sanctionnés. Dernier départ en date : celui du secrétaire général, M. Mollard, qui fut l'un des concepteurs les plus imaginatifs du centre. D'autres collaborateurs, découragés par la censure, démissionnent. Le président du centre croit pouvoir gouverner les créateurs comme il gouvernait les Africains de Côte-d'Ivoire au temps de la colonisation. Pourquoi cette politique du vide à quelques jours des élections ?* »

[M. Gilbert Paris, responsable du service des relations extérieures du centre, nous a précisé qu'au départ de M. Mollard, « prévu déjà depuis un certain temps », s'ajoutaient seulement la démission de la responsable des problèmes du personnel et la révocation d'un agent de sécurité.

M. Jean Millier, président du Centre Georges-Pompidou depuis 1977, a exercé les fonctions d'ingénieur des ponts et chaussées en Côte-d'Ivoire de 1946 à 1961. Il a été notamment député, puis ministre des travaux publics de Côte-d'Ivoire de 1957 à 1961.]

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Comédie-Française, 20 h 30 : la Paix chez soi ; le Malade imaginaire.
Odéon, 20 h. 30 : En attendant Godot.
T. E. P., 20 h. 30 : Nekrassov.
Petit T. E. P., 20 h. 30 : Théâtre de chambre.
Centre Pompidou, 20 h. 30 : la Voix dans l'écriture (Xavier-Agnan Pommeret).

Les salles municipales

Nouveau Carré, 21 h. : la Thébaïde ou les Frères ennemis. — Salle Papin, 21 h. 30 : Yiddish Story (Rocheman chaud).
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : K. et M. Labeque ; 20 h. 30 : les Derniers.

Les autres salles

Aire libre, 18 h. 30 : Chansons de femmes ; 20 h. 30 : Parade.
Antoine, 20 h. 30 : Raymond Devos.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Si t'es beau, t'es con.
Atelier, 21 h. : la Mouette.
Athénée, 21 h. : l'Aigle à deux têtes.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : Ubu.
Bouffes-Parisiens, 20 h. 45 : le Petit-Fils du cheik.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, 20 h. 30 : David Copperfield. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : Dom Juan.
Centre culturel Censier, 20 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 30 : *Meurtre dans la cathédrale*.
Cité internationale, la Galerie, 20 h. 30 : la Comtesse d'Escarbagnas ; les Femmes savantes. — La Resserre, 21 h. : Britannicus. — Grande salle, 21 h. : Yvonne, princesse de Bourgogne.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 45 : le Bateau pour Lipaïa.
Daunou, 21 h. : les Coucous.
Fontaine, 21 h. : le Roi des cons.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Il Teatrino, 20 h. 30 : Louise la Pétroleuse.
La Bruyère, 21 h. : Angèle.
Le Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : les Eaux et les Forêts ; 20 h. 30 : les Ecrits de Laure ; 22 h. : la Belle Vie. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : la Force des faibles ; 20 h. 30 : Boîte Mao boîte et Zoo Story.
Madeleine, 20 h. 30 : Trois lits pour huit.
Marigny, 21 h. : Miam-Miam.
Michel, 20 h. 30 : Lundi la fête.
Michodière, 20 h. 30 : les Rustres.
Montparnasse, 21 h. : Peines de cœur d'une chatte anglaise.
Mouffetard, 20 h. 30 : les Assiégés.
Nouveautés, 21 h. : Apprends-moi, Céline.
Œuvre, 21 h. : Eclairage indirect.
Orsay, grande salle, 20 h. 30 : Harold et Maude. — Petite salle, 20 h. 30 : Albert Nobbs.

Vendredi 10 mars

Palais des arts, 20 h. 45 : Rufus.
Palais-Royal, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Plaisance, 20 h. 45 : l'Alchimiste.
Porte-Saint-Martin, 21 h. : Pas d'orchidées pour Miss Blandish.
Saint-Georges, 20 h. 30 : le Coq en pâte.
Studio des Champs-Elysées, 21 h. 15 : les Dernières Clientes.
Théâtre Adyar, 20 h. 30 : le Molière.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 30 : l'Espoir gravé.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Marie Octobre.
Théâtre du Marais, 20 h. 45 : Tueur sans gages.
Théâtre Marie-Stuart, 20 h. 45 : Gotcha ; 22 h. 30 : Hanjo.
Théâtre Oblique, 18 h. 30 : l'Ignorant et le Fou ; 21 h. : la Lève.
Théâtre de Paris, 21 h. : Hôtel particulier.
Théâtre Paris-Nord, 20 h. 30 : Sarah Bernhardt.
Théâtre la Péniche, 20 h. 30 : le Psychopompe.
Théâtre de la Rue-d'Ulm, 21 h. : les Portes du chemin.
Théâtre Saint-Médard, 19 h. : Cendrillon.
Théâtre 13, 20 h. 45 : Bogomolov.
Théâtre 347, 20 h. 30 : la Ménagerie de verre.
Troglodyte, 21 h. : l'Amythocrate.
Variétés, 20 h. 30 : Fété de Broadway.

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, basilique, 20 h. 45 : E. Krivine, C. Ivaldi (Beethoven).
Bures-sur-Yvette, M. J. C., 21 h. : la Célestine.
Cachan, C. C., 20 h. 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Fournet (Wagner, Enesco, Merlet).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard, 21 h. : Spheroe.
Malakoff, Théâtre 71, 20 h. 45 : Simplex.
Sceaux, les Gémeaux, 21 h. : Elle, elle et elle.
Versailles, Théâtre Montansier, 21 h. : Ballet des étoiles de l'Opéra.
Villiers-le-Bel, C.C. M.-Pagnol, 21 h. : Hernani.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, *21 h. : Oncle Vania*.

Les comédies musicales

Châtelet, 20 h. 30 : Volga.
Mogador, 20 h. 30 : Valses de Vienne.

Jazz, pop', rock et folk

Swing-Hall, 22 h. 30 : le Groupe Diesel Rock.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Beau dommage.
Théâtre Mouffetard, 22 h. 30 : *Compagnie Lubat*.
American Center, 21 h. : Megri.
Palais des glaces, 21 h. : Concert spectacle.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. : A. Coppey et P. Desvignes (Brahms, Wolf, Schumann) ; 21 h. : Nadia Tagrine, piano.
Salle Cortot, 20 h. 30 : G. Magnan et A. Galperine, piano et violon.
Radio-France, 20 h. 30 : les Musiciens de France, dir. M. Bigot (de Boismortier, Bondon, Bernstein).
Galerie Nane Stern, 19 h. : Y. Malka et M. Ebersolt, violoncelle et piano.
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : G. Fumet, flûte (de Bach à Varèse).
Théâtre des Champs-Elysées, 19 h. : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm, sol. M. Perahia et J.-P. Wallez (Lutoslawski, Szymanovski, Chopin).
Hôtel Hérouet, 20 h. 15 : S. Escure (Bach).
Salle Cortot, 20 h. 30 : M. Tagliafero.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

Centre Pompidou, petite salle, 14 h. à 18 h. : Heureux comme le regard en France.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : les Nuits de Chicago, de J. von Sternberg ; 18 h. 30 : Scarface, de H. Hawks ; 20 h. 30, Regards sur le jeune cinéma français : Sweet Home, de L. de Kermadec ; 22 h. 30 : la Femme et le Pantin, de J. von Sternberg.

Les exclusivités

L'AMANT DE POCHE (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) en soirée ; George V, 8e (225-41-46) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont Gambetta, 20e (797-02-74).
L'AMI AMERICAIN (All.) (**) v.o. : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
L'AMOUR VIOLE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
ANGELA DAVIS, L'ENCHAINEMENT (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
ANNE ET ANDY (A.) v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), en matinée ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), en matinée ; Balzac, 8e (359-52-70), en matinée ; Cambronne, 15e (734-42-96), en matinée.
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It.) v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38).
AU-DELA D'UN PASSE (A.) v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AUM SHIVA (Ang.) v.f. : La Pagode, 7e (705-12-15).
LES AVENTURES DE BERNARD ET BIANCA (A.) v.o. : Normandie, 8e (359-41-18) en soirée ; v.f. : Normandie, 8e, en matinée ; Diderot, 12e (343-19-29).
BANDE DE FLICS (A.) (**) v.o. : Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
BARBEROUSSE (Jap.) v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
BARTLEBY (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol.) v.o. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).
BRANCALEONE S'EN VA-T-AUX CROISADES (It.) v.o. : Le Marais, 4e (278-47-86).
ÇA FAIT TILT (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
LA COCCINELLE A MONTE-CARLO (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) en soirée ; Ermitage, 8e (359-15-71) en soirée ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; *Rotonde*, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon et Ermitage en mat. ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
COMMENT SE FAIRE REFORMER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
LE CRABE-TAMBOUR (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

SPECTACLES

SPECTACLES

DEUX SUPER-FLICS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
DIABOLO MENTHE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) en soirée.
DROLE DE SEDUCTEUR (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97).
DORA ET LA LANTERNE MAGIQUE (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Bilboquet, 6e (222-87-23).
ELLES DEUX (Hong., v.o.) : la clef, 5e (337-90-90) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

Les films nouveaux

L'EXERCICE DU POUVOIR, film français de Philippe Galland : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
ROMANCES ET CONFIDENCES, film italien de Mario Monicelli : v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (742-83-90) : Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17) : Paramount Maillot, 17e (758-24-24)
MAIS QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? film français de Coline Serreau : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
FORCE DE FRAPPE, film danois de Peter Watkins, v.o. : Racine, 6e (633-43-71).
ANDROMAQUE ou L'IRREPARABLE, leçon de théâtre d'A. Vitez, filmée par M. Koleva : Palais des Arts, 3e (272-62-98), à 12 h.
RUE DE L'ENFER, film français de Bernard Favre : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h.
LA GUERRE DE L'ESPACE, film japonais de Yun Fukuda, v. ang. : Cluny Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75).
LA PROF DONNE DES LEÇONS PARTICULIERES, film italien de N Cicero (*), v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
ATTACHEZ VOS CEINTURES, film américain d'Ernest Hofbauer, v.f. : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).

EMMANUELLE 2 (Fr.) (**) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Boul'Mich, 5e (033-48-29), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Bastille, 11e (343-69-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
ET VIVE LA LIBERTE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Balzac, 8e (359-52-70), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FAUX MOUVEMENT (All., v.o.) (**) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LE FOND DE L'AIR EST ROUGE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
GENERATION PROTEUS (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
GILIAP (Suéd., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
LA GUERRE DES ETOILES (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19). — V. f. : Haussmann, 9e (770-47-55), Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
HARO (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04), Balzac, 8e (359-52-70), en soirée, Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'HERETIQUE (A., v.f.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
L'HOTEL DE LA PLAGE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), Lord Byron, 8e (225-04-22), Paris, 8e (359-53-99), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
IL ETAIT UNE FOIS... LA LEGION (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Wepler, 18e (387-50-70)), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
IPHIGENIE (Grec, v o) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48) en soirée, Cambronne, 15e (734-42-96).
JESUS DE NAZARETH (It.) (1re partie) (v. ang. + v. f.) : Arlequin, 5e (548-62-25) ; v. f : France-Elysée, 8e (723-71-11), Madeleine, 8e (073-56-03)
JULIA (A., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES LIENS DU SANG (Fr.) (*) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; v. angl. : Biarritz, 8e (723-69-23).
LA MAITRESSE LEGITIME (It., v.o.) (**) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U G C Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Secrétan, 19e (206-71-33)
LE MIROIR (Sov., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), Olympic, 14e (542-67-42).
MON BEAU LEGIONNAIRE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), H. sp. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; v f. : Escurial, 13e (707-28-04)
MORT D'UN POURRI (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
NOCES DE SANG ou LA CREATION DE L'OBSTACLE (Fr.) : Palais des Arts, 3e, à 12 h.
NON RECONCILIES (All., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
NOUS IRONS TOUS AU PARADIS (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) (*) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
LES PETITS CALINS (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PITIE POUR LE PROF (A.-Can., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio Logos, 5e (033-26-42), Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) en soirée, Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Cambronne, 15e (734-42-96).
POURQUOI PAS (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) (*) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Biarritz, 8e (723-69-23).
RAONI (Fr.-Belg.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE (A., v.o.) : St-Germain Huchette, 5e (633-87-59), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Marignan, 8e (359-92-82), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Wepler, 18e (387-50-70).
LE SAHARA N'EST PAS A VENDRE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42) H. sp.
SECRETE ENFANCE (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
TENDRE POULET (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Omnia, 2e (233-39-36), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Athéna, 12e (343-07-48), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65), Concorde, 8e (359-92-84), Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; v.f. : Lumière, 9e (770-84-64), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; v f : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00)
UN MOMENT D'EGAREMENT (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), J Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaité, 14e (326-99-34), Passy, 16e (288-62-34).
LA VOIX DE SON MAITRE (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
VOYAGE A TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic, 14e (542-67-42).
VOYAGE AU JARDIN DES MORTS (Fr) : Action République, 11e (805-51-33).

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 10 MARS

CHAINE I : TF 1

18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! ; 20 h., Journal ; 20 h. 55, Au théâtre ce soir : « le Diable à quatre », de L. Ducreux, avec J. Balutin, M. Game, J.-L. Moreau, M. Barbulée.

Partie carrée drolatique pour une comédie qui fit « scandale » voici un quart de siècle. Comme le temps passe !

22 h. 45, Patinage artistique : Championnat du monde à Ottawa (libres messieurs).

CHAINE II : A 2

18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 55, Feuilleton français : Un ours pas comme les autres, par N. Campaneez, avec A. Dussolier et A. Duperey.

Le drôle de couple formé par un violoncelliste et « une » chef d'orchestre. La suite de l'Ours et la Poupée.

21 h. 55, Emission littéraire : Apostrophes (Vivre et mourir au Moyen Age).

Avec MM. Philippe Ariès : l'Homme devant la mort ; Jacques Le Goff : Pour un autre Moyen Age ; Michel Mollat : les Pauvres au Moyen Age.

23 h. 5, Journal.

23 h. 10, Télé-club : Tête d'horloge, d'après J. Pradeau, réal. J.-P. Sassy, avec P. Fresnay, Cl. Cerval, P. Le Person, S. Grimaldi.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Scènes de la vie de province : Impression soleil couchant, de D. Rouget, A. Sarı et J.-C. Morin (prod. FR 3 Dijon) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 55, Magazine... la qualité de l'avenir : Le grand nettoyage, d'E. Leguy et F. Williaume, réal. D. Mosman

21 h. 55, Documentaire de création : Versailles, le palais, temple du Roi-Soleil, de P. Barba-Negra et S. Macovei.

22 h. 45, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 20, « La Reine du Sabbat », de G. Leroux ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ; 20 h. Evocation : « Marie Noël », par A.-M. Schweighofer

21 h. 30, Musique de chambre : Grieg, Hasquenoph ; 22 h. 30, Nuit magnétique ; à 22 h. 35, « Avez-vous du feu ? » : Le feu politique, avec G. Lapouge... L'amour feu ; 23 h. 30, « Le Bavard », de L.-R. de Forets, lu par l'auteur.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Festival du son... Musiques magazine et jazz time ; 19 h. 45, Haydn à Londres ;

20 h., En direct de Baden-Baden... l'Orchestre radio-symphonique, dir. K. Kord : « Symphonie liturgique » (Honegger), « Symphonie n° 3 en mi bémol majeur, Héroïque » (Beethoven) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... Grands crus : Mozart, Schœnberg ; 0 h. 5, Musique des mots, musique des sons : poésie et musique italienne de la Renaissance et du baroque.

SAMEDI 11 MARS

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Formation continue ; 12 h., Philatélie club ; 12 h. 30, Cuisine légère ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h., Journal ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h., Restez donc avec nous : La petite maison dans la prairie ; 15 h. 15, Miroir 2000 ; 16 h., Joe le fugitif ; 16 h. 45, Columbo ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 15, Six minutes pour vous défendre : le Salon des Arts ménagers ; 19 h. 45, Eh bien... raconte ! 20 h., Journal.

20 h. 30, Variétés : Numéro un (France Gall) ; 21 h. 30, Série américaine : Serpico (L'Indien) ; 22 h. 20, Téléfoot.

23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h., Formation continue ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Loto chansons (repr. à 17 h.) ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h., Loto chansons ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2 ; 20 h., Journal.

20 h. 35, Série policière : Madame le juge (première partie : Le dossier de Françoise Müller), réal. E. Molinaro, avec S. Signoret, N. Delon).

22 h. 10, Question sans visage (avec Jacques Dufilho) ; 22 h. 55, Variétés : Norman Wisdom show.

23 h. 35, Journal.

CHAINE III : FR 3

18 h., Emission de la Caisse nationale d'allocations familiales : En cas d'ennui sérieux ; 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Retransmission : Spectacle des Ballets de l'Opéra de Marseille avec Roland Petit (coproduction FR 3 Marseille et les Ballets de Marseille).

21 h. 35, Magazine... Aspect du court métrage français : Du côté de Naardemer, Jules Verne.

22 h. 5, Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Claude Vigée (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science ; à 8 h. 30, « 78 - 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain », par J. Yanowski ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Samedis de France-Culture : Turandot ou l'opéra détourné, par C. Latigrat et C. Clément ; 16 h. 20, Le livre d'or ; 17 h. 30, Colloque des civilisations, par P. Nemo, avec C. Jambet, R. Garaudy et T. Imamichi ; 18 h. 30, Entretiens de Carême ; 19 h. 25, André le laveur de charbon ;

20 h., « Sur la route de Talpa », de J. Rolfo. Nouvelles traduites de l'espagnol et adaptées par M. Levi-Provençal. Avec H. Gignoux, J. Pemeja, R. Favey, et « Lucas Lucatero », avec J. Topart, L. Bellon, M. Sarcey, réalisation G. Godebert ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences : Haendel, Grigny, Buonporti ; 8 h., Studio 107 ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Jour « J » de la musique ; 9 h. 45, Les jeunes Français sont musiciens ; 11 h., En direct du Festival du son... vocalises ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 15, En direct du Festival du son... chasseurs de son stéréo ; à 14 h., Discothèque 78 : la critique des auditeurs ; à 15 h., Récital des jeunes solistes : le Quintette à vent de l'Orchestre national de France : Haydn, Milhaud ; 15 h. 45, Discothèque 78 ; 17 h., Musique au présent... en direct du Studio 105, l'ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, direction Th. Antoniou : Maderna, Tremblay, Antoniou ; 19 h. 15, Après-midi lyrique : « Alexandre Newski » (Prokofiev), par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. Th. Schippers, avec L. Chookasian ;

20 h. 5, Musiques oubliées (Tomasek) ; 20 h. 30, Musique de chambre : Festival Couperin : Quatuor de Moscou au théâtre de l'Athénée, « Deuxième Quatuor en ré majeur » (Borodine), « Trois Pièces » (Stravinski), « Quatuor en ré majeur », op. 11 (Tchaïkovski) ; à 23 h., En direct du Festival du son... Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit... Récital Irina Arkhipova, avec L. Guselnikov, piano : Grieg, Tchaïkovski.

DIMANCHE 12 MARS

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., Bon appétit ; 12 h. 30, Eurovision : Grand concours de la chanson française 1978 ; 13 h., Journal.

13 h. 28, Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 14 h., Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton français : Paul et Virginie (rediff.) ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série américaine : L'île perdue ; 16 h. 35, Sports première.

17 h. 45, FILM : SUR UN ARBRE PERCHE, de S. Korber (1970), avec L. de Funès, G. Chaplin, O. de Funès, A. Sapritch et H. Meyer.

Un équilibre instable entre la comédie burlesque et l'étude de mœurs.

19 h. 15, Les animaux du monde ; 20 h., Journal.

A partir de 20 h. 30, Spécial élections (résultats du premier tour).

CHAINE II : A 2

10 h., Formation continue ; 11 h., La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 11 h. 30, Concert ; 12 h. 5, Blue jean ; 13 h., Journal ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 30, Série américaine : Drôles de dames ; 15 h. 25, La lorgnette ; 16 h. 15, Les Muppet ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre ; 19 h., Stade 2 ; 19 h. 45, Journal.

A partir de 20 h., Soirée élections législatives.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 20, Documentaire : Versailles, le palais, temple du Roi-Soleil (reprise de l'émission du 10 mars) ; 17 h. 15, Espace musical : le Requiem, de Verdi ; 18 h. 10, Cheval, mon ami ; 18 h. 35, Plein air ; 19 h. 5, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 20, Feuilleton : L'odyssée de Scott Hunter ; 19 h. 45, Journal.

20 h., Soirée électorale (ouverture).

20 h. 25, Dramatique : L'enfant du péché ou Les malheurs de Marie l'Alsacienne, de M. Sarfati, avec D. Gueble, A. Pomarat, P. Bru, réal. P. Planchon (prod. FR 3 Alsace).

21 h. 15, Soirée électorale (résultats).

23 h., FILM (cinéma de minuit) : SABATA, de F. Kramer (1969), avec L. Van Cleef, W. Berger, F. Ressel, L. Veras, P. Sanchez.

Un aventurier est l'adversaire rusé d'un riche propriétaire et de fonctionnaires qui ont organisé le vol d'une banque. Un western humoristique.

0 h. 40, Soirée électorale (suite).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Adoum (à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h. 5, « Les Egarements du cœur et de l'esprit », de G. Bray, d'après Crébillon fils, avec Y.-M. Maurin, F. Christophe, F. Bouffard, réal. C. Roland-Manuel ; 16 h. 5, Hommages - Citations - Collages... présence du passé dans la musique contemporaine : Malipiero, Eben ; 16 h. 45, Conférence de carême ; 17 h. 35, Rencontre avec Maurice Clavel ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.

20 h., Poésie ininterrompue, avec Adoum ; 20 h. 45, Atelier de création radiophonique : « Harry Partch... Second Partch » (Harry-Caux), par D. Caux ; 21 h., Résultats des élections législatives ; 23 h. 30, Black and Blue ; 23 h. 55, Résultats des élections législatives 21 h., Résultats des élections législatives ; 23 h. 30, Black and Blue ; 23 h. 55, Résultats des élections législatives.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Gounod, Satie, Milhaud, Hahn ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 10 h., En direct du Festival international du son 11 h., Concert du dimanche au théâtre d'Orsay avec M. Malsky et D. Hovora : Sonates de Chopin et de Brahms ; 12 h., Des notes sur la guitare : Guiliani, Maghini, Tedesco ; 12 h. 40, Opéra-bouffon : « le Philosophe de campagne », de Galuppi, livret de Goldoni ;

13 h. 45, Jour J 77 : « la Noce champêtre » (J. Hotteterre) ; 14 h., En direct du festival du son... La tribune des critiques de disques : « la Traviata » (Verdi) ; 17 h., Programme de M. Soumagnac : Gretry, D. Chardin, Dalayrac, Gounod ; 17 h. 30, Quotidien musique ; 19 h., Musiques chorales : ensemble « Pro Cantione Antiqua » ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Concert de Nigel Rogers, ténor, et William Christie, clavecin... Madrigaux et airs de cour italiens, français et anglais : Monteverdi, S. d'India, C. Saracini, Lully, L'Affilard, Rossi, Purcell ; 22 h., France-Musique la nuit... Futiles années folles ; 23 h., Musique de chambre : Chausson, Franck ; 24 h., Résultats des élections législatives ; 0 h. 15, Musiques de grands chemins : Purcell, Schubert, Mahler, Ryley, Bob Dylan, J. Baez, K. Heat, A. et W. Gurthrie.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 10 MARS

— *M. Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., est l'invité du « Club de la presse exceptionnel » d'Europe 1, à 19 heures.

— *M. Michel Crépeau*, député, maire (M.R.G.) de La Rochelle, intervient en direct de La Rochelle, sur R.M.C., à 19 heures.

— Un débat oppose *M. Georges Sarre*, conseiller (P.S.) de Paris, et *M. Christian de La Malène*, sénateur (R.P.R.), de Paris, sur R.T.L. à 20 h. 30.

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, participe à l'émission « Dans le sillage de... », de R.M.C., à 22 h. 40.

★ Lire page 7 « La campagne officielle à la radio et à la télévision ».

— VU —

JEAN-CHRISTOPHE A GRANDI

Que se passe-t-il à la télé ? D'où vient cette soudaine explosion de séries et de feuilletons de prestige ? Antenne 2 lâche, coup sur coup, ce week-end, Nina Companez et son Ours pas comme les autres, suivi, dans la foulée, de Madame le juge, une Simone Signoret souveraine.

Sur la chaîne rivale, jeudi soir, le deuxième épisode de Jean-Christophe confirmait, charmeur, bucolique, les promesses du premier. Le héros de Romain Rolland a grandi. Il s'est étoffé, il a mûri, il a pris le visage, la dégaine de Klaus-Maria Brandauer, prodigieux acteur d'origine autrichienne. Célèbre outre-Rhin, il était inconnu en France. Il ne le sera bientôt plus. Yeux bridés, nez retroussé, silhouette un peu enveloppée, c'est une boule de vitalité, tendre et désordonné, agréable à regarder avec cela et toujours légèrement en retrait, légèrement à côté de ce qu'il dit, de ce qu'il fait. D'où son mystère, son épaisseur et cette façon d'habiter un décor qui, sans lui, sentirait la carte postale.

François Villiers, le réalisateur, adore — il n'est pas le seul — les jolies photos, les hameaux restaurés, les champs de pâquerettes et de coquelicots, les vieux arbres, les roseaux... Nous sommes en Allemagne avant la guerre de 1914. Des airs plein la tête, Brandauer — il compose comme il respire — promène à travers tout cela le regard attentif et absent d'une jeunesse encombrée par les virtualités d'un destin encore incertain.

CLAUDE SARRAUTE.

UNE SÉLECTION POUR LE WEEK-END

● **« Turandot » détournée**

Le livret fort énigmatique de l'opéra inachevé de Puccini, l'acharnement mis par la terrible impératrice Turandot pour laver la femme de l'amour de l'homme, l'importance conférée par le scénario aux noms propres et aux énigmes, ont inspiré à Charlotte Latigrat et à Catherine Clément une extrapolation dramatique, radiophonique, stéréophonique (et psychanalytique ?) du célèbre ouvrage lyrique. Avec la voix de Françoise Lebrun. (Samedi, France-Culture, 14 h. 5.)

● **Les dossiers de « Madame le juge »**

Simone Signoret, *Madame le juge*, imposante mais fragile, ouvre son premier dossier criminel. Elle affronte le silence buté de Nathalie Delon. A part les attraits incontestables d'un tel face à face, le scénario (signé Alphonse Boudard, comme tous ceux de cette nouvelle série) ne recèle aucun mystère. La réalisation, malheureusement digne de l'argument, est d'Edouard Molinaro. Mais il y a Mme Signoret. (Samedi, A 2, 20 h. 35.)

● **Les Ballets de Roland Petit**

Les musiques sont de Bach, Bizet, Miles Davis et Dutilleux (*le Loup*) ; les chorégraphies de Roland Petit : les danseurs sont ceux de Marseille ; il n'y a pas Zizi Jeanmaire. (Samedi, FR 3, 20 h. 30.)

● **Les larmes de Margot**

On réédite en ce moment la littérature populaire du dix-neuvième siècle. La télévision, aussi, l'inscrit à l'ordre du jour. Maurice Sarfati s'est inspiré des plus larmoyants « mélos » dans cette parodie « enhaurme », *Croix de ma vie* et *Cœur de Margot*, amusante rediffusion pour une soirée d'élections. (Dimanche, FR 3, 20 h. 35.)

● *Trois prix de télévision* seront décernés à l'occasion du VIIe Festival international du film sportif qui aura lieu à Paris du 29 mai au 3 juin. Ils récompenseront les équipes qui ont réalisé le meilleur reportage ou documentaire sportif pendant l'année écoulée.

● *Radio libre 93*, qui se fait entendre régulièrement à la périphérie de Paris depuis décembre dernier (*le Monde* du 23 décembre 1977), a émis en direct, en public et sans subir aucun « brouillage », sur 93 MHz, le lundi 6 mars, de 21 heures à 2 heures du matin, et le mardi 7 mars, de 7 h. 30 à 8 h. 30.

Plusieurs appels téléphoniques d'auditeurs des Hauts-de-Seine, des Yvelines et de Paris (de Belleville à la porte d'Ivry) ont été diffusés à l'antenne, prouvant ainsi que l'émission avait été largement entendue.

Radio libre 93 émettra à nouveau lundi 13 mars, à 20 h. 30.

Le Monde

société

ÉDUCATION

Ancien secrétaire général du Syndicat des instituteurs

DENIS FORESTIER EST MORT

Denis Forestier, ancien secrétaire général du Syndicat national des instituteurs (S.N.I.), ancien président de la Mutuelle générale de l'éducation nationale (M.G.E.N.), est mort, jeudi 9 mars, à la clinique médicale de la M.G.E.N. à Maisons-Laffitte (Yvelines), à l'âge de soixante-sept ans. La levée du corps aura lieu samedi 11 mars à 10 heures, à la clinique. Le président actuel de la M.G.E.N., M. Pierre Chevalier, et le secrétaire général du S.N.I., M. Guy Georges, prononceront des allocutions.

L'humanisme aux semelles crottées

Denis Forestier était au syndicalisme enseignant ce que Jaurès est aux socialistes : un maître, une référence et un appui. Tribun rocailleux et puissant, travailleur acharné, bardé de certitudes, il était devenu le général en chef de ces « hussards noirs de la République », ainsi qu'on qualifiait encore — après Péguy — les instituteurs au temps de ses débuts.

Fils d'un artisan modeste du Cantal, il fut, dans le Lot, un instituteur comme on les rêve encore aujourd'hui : l'humanisme aux semelles crottées s'appuyant d'un côté sur la raison, de l'autre sur la terre. Venu très tôt à la politique — il était adhérent du parti socialiste depuis 1930 il l'est resté jusqu'à sa mort. — il avait pourtant choisi le syndicalisme en s'efforçant de lutter contre le mélange des genres.

Son ascension dans le syndicat des instituteurs l'avait conduit à abandonner, il y a une trentaine d'années, le métier d'enseignant. Mais c'était pour défendre les idéaux et les intérêts de ses collègues. Son autorité sur le S.N.I. — qu'il dirigea pendant dix ans — s'exerça avec une poigne de fer. Il admettait qu'on discutât avant les décisions, mais après il exigeait qu'on passât à l'exécution.

Plusieurs moments ont marqué cette carrière exceptionnelle de militant qui, quinze ans après son départ du secrétariat général, en faisait encore une sorte de statue du commandeur.

En 1957, avec M. Aimé Pastre (C.G.T.) et M. Roger Lapeyre (F.O.), il crée le Mouvement pour un syndicalisme uni et démocratique (MSUD). Pendant cinq ans, il tentera, vainement, de convaincre les autres centrales que l'unité est possible.

Contre le « coup de force d'Alger »

En 1958, après le 13 mai, tandis que les autres syndicats hésitent, il lance le S.N.I. (et avec lui la Fédération de l'éducation nationale) contre le « *coup de force d'Alger* ». Le 30 mai, seule la FEN est en grève. « *C'est,* écrit-il, *le refus d'hommes libres de céder à la faction, au chantage, à la peur, de consacrer par leur silence la légalisation de la force.* » Pendant toute la guerre d'Algérie, il aura été un farouche partisan de la négociation, avant beaucoup d'autres.

Dès les accords d'Evian, il va en Algérie négocier avec les Algériens le règlement du contentieux de la Mutuelle générale de l'éducation nationale — dont il vient d'être élu président.

Une image que beaucoup de militants laïcs n'oublient pas — dix-huit ans après — est celle de Denis Forestier lisant de sa voix puissante, le 19 juin 1960, devant trois cent mille personnes rassemblées sur la pelouse de Reuilly, à Vincennes, le fameux « serment » laïc contre la loi d'aide à l'enseignement privé. Il jura, au nom de plus de dix millions de pétitionnaires, de « *lutter sans trêve et sans défaillance jusqu'à l'abrogation* » de la loi Debré. Par une ironie cruelle, il est mort le jour même où le gouvernement publiait les décrets d'application d'une loi (la loi Guermeur) qui complète la loi Debré.

On a dit que Denis Forestier avait, en son temps, plus d'influence dans l'éducation nationale que les ministres. Cela ne se mesure pas, mais il avait sur ces derniers l'avantage de l'autorité et de la constance. De 1952 à 1962, il y eut onze ministres différents, mais il n'y eut qu'un secrétaire général du S.N.I. Il les voyait défiler sereinement et creusait son sillon avec la passion des convaincus et l'efficacité des forts.

BRUNO FRAPPAT.

[Né le 6 mai 1911 à Maurs (Cantal), orphelin de père et de mère, Denis Forestier est élève de l'Ecole normale d'instituteurs à Aurillac, de 1926 à 1929. Instituteur dans le Lot dès sa sortie de l'Ecole normale, il refusera d'être nommé en ville, préférant rester instituteur de village. Après avoir été élève à l'école des officiers de réserve de Saint-Maixent, il est mobilisé comme lieutenant commandant de compagnie au 215e R.I alpine, au Petit-Saint-Bernard. Il est cité à l'ordre de l'armée.

Placé en résidence surveillée à Bach (Lot) de 1940 à 1942, il est responsable de la résistance ouvrière puis responsable des mouvements unis de résistance pour le département du Lot ; responsable régional du secteur résistance administrative pour les mouvements unis de résistance.

Secrétaire adjoint de l'union départementale des syndicats confédérés du Lot et membre de la commission économique et sociale de la C.G.T. en 1932 ; secrétaire adjoint de la section départementale du Lot du Syndicat national des instituteur. En 1946, il devient membre du bureau national du S.N.I. et secrétaire général à partir de 1952 jusqu'en décembre 1962. En Algérie, il négocie la libération de près de trente-cinq instituteurs, institutrices et professeurs enlevés par le F.L.N. Il obtient de M. Joxe, alors ministre de l'éducation nationale, la création de l'Office universitaire français en Algérie.

Président de la Mutuelle générale de l'éducation nationale de 1962 à 1977, il est vice-président de la Fédération nationale de la mutualité française. Depuis 1971, il présidait le comité de coordination d'œuvres mutualistes et coopératives de l'éducation nationale.

En 1963, Denis Forestier avait fait partie de la commission Jeanneney d'étude de l'aide aux pays sous-développés, en 1964 de la commission Jullien chargé d'étudier les services sociaux dans la fonction publique, en 1968 de la commission Jouvin chargée des questions sociales dans la fonction publique à la suite des accords de Grenelle. En 1971, il est président du comité interministériel des services sociaux de la fonction publique. De 1970 à 1972 il fait partie de la commission sociale du Plan. Depuis février 1975, il était conseiller d'Etat en service extraordinaire.]

Comptant quinze mille adhérents

LE SYNDICAT DES LYCÉES (SNALC) QUITTE LA C.G.C.

Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC), qui revendique une quinzaine de milliers d'adhérents, a décidé, le 8 mars, au cours d'un congrès extraordinaire auquel participaient une soixantaine de responsables académiques, de quitter la Confédération générale des cadres (C.G.C.). Le SNALC faisait partie de la C.G.C. depuis près de vingt-cinq ans. Un communiqué déclare que la décision a été prise parce que « *le syndicat est désormais désireux de consacrer la totalité de ses efforts et de ses ressources à son action spécifique de syndicat enseignant* ».

La rupture entre le SNALC et la C.G.C. était en germe depuis plusieurs années. C'est l'attitude adoptée par la C.G.C. à propos de la réforme Haby qui a provoqué le divorce. La Confédération avait, en effet, au Conseil supérieur de l'éducation nationale, approuvé les textes d'application de cette réforme que le SNALC, pour sa part, combat vigoureusement.

Pour sa part, la C.G.C. fait observer qu' « *aucune opposition de caractère doctrinal ou de politique confédérale n'est intervenue dans cette décision qui fait suite au refus du SNALC de payer ses cotisations à la C.G.C.* ». Un syndicat d'instituteurs et de professeurs de collèges reste adhérent de la C.G.C., il s'agit de l'Union syndicale nationale des enseignants de France (USNEF).

La réforme de l'enseignement de l'architecture provoque des remous dans les écoles

Tandis que des mouvements de grève continuent dans des unités pédagogiques d'architecture à Paris, notamment U.P.-5, et en province dans les écoles de Nantes, Strasbourg, Toulouse, Clermont-Ferrand, Lyon, Nancy, Saint-Etienne, Marseille, Lille... le ministère de la culture et de l'environnement publie dans le *Journal officiel* du 10 mars les deux autres décrets qui réorganisent l'enseignement de l'architecture dans les vingt-trois établissements de France.

Après le décret portant sur les « listes nationales d'aptitude à l'enseignement de l'architecture » (*le Monde* du 8 mars), un second décret fixe « le régime des études conduisant au diplôme d'architecte diplômé par le gouvernement ». Un concours de fin de première année est mis en place dans chaque établissement.

Chaque année, le ministre fixe pour chacune des vingt-trois unités pédagogiques d'architecture le nombre maximum des étudiants admissibles dans chaque établissement, « *compte tenu des aptitudes des étudiants et des débouchés professionnels* ».

Le premier cycle, cycle d'orientation et d'acquisition des connaissances de base (deux ans), est sanctionné par un certificat d'études architecturales qui doit être obtenu dans un délai maximum de trois années.

Le second cycle (deux ans) consacré à « la formation fondamentale d'architecture et d'urbanisme », sera sanctionné par un certificat d'études architecturales, tandis que le troisième cycle (deux ans) sera lui orienté vers « la formation approfondie et à l'initiation à la recherche ». Il comportera un travail personnel qui devra être soutenu en public. Enfin, c'est le ministre qui définira le nombre d'étudiants étrangers admis à s'inscrire en première année de premier cycle. Ce nombre ne dépassera pas 10 % de l'effectif total des étudiants inscrits l'année précédente.

Un troisième décret fixe définitivement le régime administratif et financier des unités pédagogiques d'architecture réorganisé « provisoirement » en 1968. Selon ces dispositions, les écoles pourront recevoir le statut d'établissement public à caractère administratif. Elles auront un directeur nommé par le ministre et un conseil administratif composé pour un tiers de professeurs, un tiers d'étudiants et un tiers de personnalités nommées, qui délibérera sur le programme pédagogique de l'école et sur son budget.

● *M. D. Dujardin*, directeur de l'unité pédagogique d'architecture et d'urbanisme de Clermont-Ferrand, nous demande de préciser qu'il n'a pas signé l'appel des enseignants en architecture publié dans *le Monde* du 4 mars 1978.

En bref

● *Une dessinatrice employée depuis trois ans au laboratoire de l'Ecole polytechnique*, à Palaiseau (Essonne), en vertu d'un contrat d'étude à durée limitée, n'a pas été renouvelée dans ses fonctions et s'est vu remercier sans l'« *allocation supplémentaire d'attente* » (90 % du salaire) prévue par le décret du 14 avril 1975. L'intersyndicale des personnels de l'Ecole polytechnique (C.G.T., C.F.D.T., FEN) dénonce ce « *licenciement sans indemnité* » qui illustre la « *situation précaire des hors-statut* ».

La direction des laboratoires observe qu'il ne s'agit pas d'un « *licenciement* », mais d'un « *contrat venu à expiration* ». Sur les cinq cent cinquante personnes employées au laboratoire de l'Ecole, une trentaine figurent encore au nombre des « hors-statut », c'est-à-dire des personnels employés pour un contrat d'étude généralement financé par un organisme extérieur.

● *Le Mouvement des radicaux de gauche* s'élève contre les décrets d'application de la loi d'aide à l'enseignement privé (loi Guermeur) publiés le 9 mars au *Journal officiel* (*le Monde* du 10 mars). « *Cette publication confirme l'attitude discriminatoire du gouvernement*, déclare le M.R.G. *Alors que, faute de moyens suffisants, le secteur public est contraint à gérer la pénurie, l'enseignement privé bénéficie une nouvelle fois de mesures préférentielles.* »

● *Ecoles normales perturbées.* — Après l'école normale d'instituteurs de Melun (*le Monde* du 10 février), celles du Bourget et de Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis), de Digne (Alpes-de-Haute-Provence), d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), notamment, sont occupées ou en grève. Les futurs instituteurs demandent l'assurance de trouver, à leur sortie de l'école, un emploi d'enseignant fixe, à temps complet dans la même classe, et sur poste budgétaire. Ils ne veulent pas que leur soit confiée une classe d'enseignement spécialisé. Enfin, ils réclament de nouvelles modalités dans l'organisation et la sanction de leurs études.

● *Au cours de la journée « université morte »* du 9 mars, décidée par le conseil de l'université de Clermont-Ferrand - II pour appuyer ses revendications budgétaires (*le Monde* du 8 mars), M. Pierre Cabanes, président de l'université, a déclaré que si celles-ci n'étaient pas satisfaites « *Clermont-II ne pourrait décemment assurer la mission qui est la sienne* ». — (*Corresp.*)

● *Le président de la République* a visité, jeudi matin 9 mars, sous la conduite de Mme Giscard d'Estaing, la première halte-garderie créée à Paris (4e) par la Fondation Anne-Aymone - Giscard - d'Estaing pour l'enfance, à laquelle le chef de l'Etat a fait don de l'intégralité des droits d'auteur de son ouvrage, *Démocratie française*.

PRESSE

● *Un séminaire international sur la collecte et la diffusion de l'information*, organisé par la commission d'étude des problèmes de la communication que patronne l'UNESCO et par le gouvernement danois, aura lieu à Stockholm du 24 au 27 avril, sous la présidence de M. Sean Macbride, prix Nobel de la paix.

Les agences de presse invitées à ce séminaire comprennent : l'agence France-Presse, Associated Press, Hsinhua (Chine nouvelle), Reuter, Tass, United Press International, ainsi que l'agence de télévision Visnews. Des invitations ont été également adressées à trois représentants du pool des agences de presse des pays non alignés ainsi qu'à trois agences de chacune des régions suivantes : Europe, Amérique latine, Asie, Afrique et Etats arabes.

La commission internationale d'étude des problèmes de la communication a été créée l'automne dernier, sur l'initiative de l'UNESCO, et a tenu sa première réunion à Paris du 14 au 16 décembre. La seconde se déroulera à Stockholm, après le séminaire.

MÉDECINE

Des socialistes proposent une politique de santé pour Paris

« *Démédicaliser la santé* », « *prévenir plutôt que guérir* », « *dégager la santé de l'emprise du profit* », sont quelques-uns des axes de la politique de santé souhaitée par les socialistes à Paris et qui viennent d'être présentés par le docteur Jean-Pierre Lesage, le docteur Jean-Claude Pigement et M. Jérôme Clément.

Le fascicule fort détaillé et précis qui reprend l'essentiel de ces propositions (1) est d'autant plus intéressant que les instances dirigeantes du parti socialiste se sont opposées, sur le plan national, à la parution du texte, pourtant préparé depuis trois ans par la commission santé de ce parti. Les auteurs du document manifestent une certaine méfiance vis-à-vis de l'hospitalo-centrisme et préconisent la création de centres de santé, où les médecins seraient salariés — deux thèmes qui avaient été, semble-t-il, à l'origine des réserves de certains dirigeants du parti socialiste pour les travaux de la commission nationale.

Le fonctionnement actuel de l'Assistance publique fait l'objet de très vives attaques des socialistes parisiens, qui soulignent notamment la pénurie en personnel : alors même que les besoins réels sont, estiment-ils, supérieurs aux cadres budgétaires prévus, quatre mille trois cent cinquante postes étaient restés vacants en 1977.

Les politiques de sectorisation psychiatrique et de remboursement forfaitaire aux personnes âgées des soins à domicile, telles qu'elles ont pu être menées de manière expérimentale dans le treizième arrondissement de Paris, devraient, d'après les socialistes parisiens, être étendus à d'autres quartiers.

(1) *La Santé à Paris*, 55 p., 5 F. Diffusion : Fédération de Paris du parti socialiste, 31, rue Ballu, 75009 Paris.

RELIGION

COORDONNATEUR DES « JOURNÉES POUR UNE SOCIÉTÉ DÉPASSANT LES DOMINATIONS »

Mgr Padin a confiance dans l'avenir de la « théologie de la libération »

Mgr Candido Padin, évêque de Bauru, près de Sao-Paulo (Brésil), a présenté à Paris, le 9 mars, le projet des Journées internationales pour une société dépassant les dominations (1), dont il est le coordonnateur. Ce projet a été lancé dès 1975 par la conférence épiscopale du Brésil et définitivement adopté en février 1977 par 142 voix contre 21 et 31 abstentions.

Trois conférences épiscopales l'ont parrainé : celles de France, des Etats-Unis et du Canada, ainsi que la Commission internationale des juristes et le service de coordination œcuménique du Brésil. Quelque mille cinq cents organisations diverses réparties dans quatre-vingt-dix pays ont donné leur adhésion officielle ainsi que les conférences épiscopales de Grande-Bretagne, de Belgique, de Hollande, de Suisse, d'Allemagne de l'Ouest, de Thaïlande et enfin du Pérou.

Il s'agit donc d'un important mouvement dont les méthodes de travail révèlent un souci primordial : éveiller la responsabilité populaire à l'échelon international ; faire prendre conscience à tous ceux qui, dans le monde entier, sont victimes d'oppression, sous quelque forme que ce soit, de leur situation ; les inciter à étudier par eux-mêmes la nature et le mécanisme de la domination et les informer régulièrement de ce qui se passe dans les autres pays. L'objectif numéro 1 consiste à éduquer les personnes et à les aider à être lucides, bref à les « conscientiser ».

Une forte opposition

Une telle initiative rencontre évidemment de fortes oppositions. « *Ces protestations sont compréhensibles,* a indiqué Mgr Padin ; *elles proviennent non seulement de l'Eglise mais des milieux politiques.* » De nombreux évêques se sont plaints auprès du Saint-Siège, qui a répercuté leurs doléances auprès de la présidence de la conférence épiscopale du Brésil. Beaucoup de personnes ont même parlé d' « ingérence ».

Il n'est pas certain que les Journées internationales, prévues en mai 1978, et qui devraient rassembler l'ensemble des documents produits à cette date aient lieu, mais des réunions de synthèse sont ou seront organisées à l'échelon local ou national. « *C'est là l'essentiel* », a déclaré Mgr Padin.

D'autre part, une assemblée extraordinaire de la conférence épiscopale du Brésil se tiendra en avril prochain. Un rapport y sera présenté. Tous les participants de l'assemblée épiscopale d'Amérique latine, qui s'ouvrira en octobre à Puebla (Mexique), recevront une documentation spécifique (*le Monde* du 22 février 1978).

Un mémorandum allemand

Répondant à une question d'un journaliste, Mgr Padin s'est déclaré « optimiste » sur le déroulement de la réunion de Puebla, à propos de laquelle on émet, çà et là, la crainte qu'elle soit moins « ouverte » que celle qui l'a précédée à Medellin (Colombie) voici dix ans.

« *L'esprit de Medellin,* a-t-il dit, *est irréversible. Il est impossible de ne pas tenir compte de ce qui y a été décidé et surtout des conséquences qui s'en sont ensuivies. De nouvelles méthodes pastorales ont été instaurées. On ne saurait les renier. Medellin a été une surprise. J'espère que Puebla en sera une aussi, bien que beaucoup, je le sais, travaillent en sens contraire.* »

Mgr Padin a précisé, d'autre part, qu'il n'ignorait pas les attaques dont était l'objet la « théologie de la libération ». Toutefois, il a constaté que cette théologie, partie de l'Amérique latine, avait acquis aujourd'hui une renommée internationale et qu'elle n'était plus l'apanage de quelques spécialistes. Elle est aussi soutenue par des théologiens appartenant à des pays développés et qui savent faire le départ entre certaines « idéologies de libération » et la théologie de la libération.

Signalons à ce propos un mémorandum signé par plus de soixante théologiens de l'Allemagne de l'Ouest qui s'élèvent avec vivacité contre ceux qui s'opposent à la théologie de la libération, et en particulier contre leur chef de file, le Père Roger Vekemans, jésuite belge qui dirige un centre d'études à Bogota (Colombie). Celui-ci a été accusé, en juillet 1975, par le *Washington Star*, d'avoir reçu 5 millions de dollars de la C.I.A. (*le Monde* du 28 juillet 1975).

Après s'être fait l'écho de cette accusation, les signataires du mémorandum (2) citent notamment comme adversaires très puissants de la théologie de la libération Mgr Lopez Trujillo, évêque coadjuteur à Bogota, et Mgr Castrillon, évêque coadjuteur à Pereira (Colombie). A Rome, lit-on encore, s'est réuni du 2 au 6 mars 1976 un colloque contre la théologie de la libération dirigé notamment par Mgr Hengsbach, évêque d'Essen et vicaire général aux armées en Allemagne de l'Ouest, qui croit pouvoir affirmer : « *La théologie dite de la libération conduit au néant. Sa conséquence réside dans le communisme.* »

Parmi les signataires de ce mémorandum, citons, à titre d'exemple, les professeurs E. Käsemann (Tübingen), J.-B. Metz (Munster), J. Moltmann (Tübingen), D. M. Niemöller (Wiesbaden), S. H. Pfürtner (Marburg), K. Rahner (Munich), D. Sölle (Hambourg), H. Vogrimmler (Munich).

HENRI FESQUET.

(1) Adresse pour la France : Comité catholique contre la faim et pour le développement, 47, quai des Grands-Augustins, 75006 Paris.

(2) Ce texte est disponible à la Cité nouvelle, 46, rue de Vaugirard, 75006 Paris.

● *Mgr Marcel Lefebvre* a été, le 9 mars, à Madrid, l'hôte de Fuerza Nueva, parti espagnol d'extrême droite. Il a été salué par des centaines de personnes chantant l'hymne de la Phalange, tandis que M. Blas Pinar, dirigeant du Fuerza Neuva, faisait le le salut franquiste. — (*A.F.P.*)

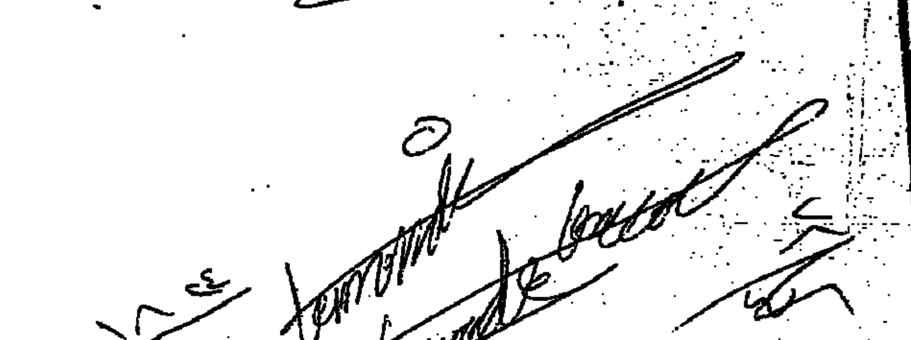

JUSTICE

Après la manifestation de la rue La Fayette

M. Georges Sarre dénonce la carence de la préfecture de police

M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, a mis en cause, dans une lettre adressée au préfet de police, l'attitude des forces de l'ordre au cours de la brève et violente manifestation qui a eu lieu, mardi 7 mars, rue La Fayette, et a été revendiquée par les « autonomes de Paris » (*le Monde* du 9 mars). Constatant la « *carence de l'état-major de la préfecture de police* », M. Sarre demande quelle autorité avait la responsabilité de donner les ordres nécessaires et comment le préfet de police entend sanctionner cette autorité « *coupable de négligence, si ce n'est de complicité avec les auteurs des violences* ».

L'un des participants à cette manifestation, M. Henri Perez, vingt-deux ans, inculpé d'infraction à la législation sur les armes, de participation armée à une manifestation interdite et d'infraction à la loi anti-casseurs, a comparu, jeudi 9 mars, en flagrant délit devant la vingt-troisième chambre correctionnelle de Paris. Le tribunal ayant accédé à sa demande d'un délai nécessaire pour préparer sa défense, M. Perez sera jugé jeudi 16 mars.

Me Thierry Lévy : « Suicide ou agression ? »

D'autre part, Me Thierry Lévy, avocat de M. José Tronelle, dont le suicide à la prison de la Santé le 20 février dernier était, selon les « autonomes », le motif essentiel de la manifestation de la rue La Fayette, nous a adressé une lettre dans laquelle il s'interroge sur les circonstances de cette mort, qu'il estime « *mystérieuse* ». Nous reproduisons ci-dessous le texte de cette lettre :

« Mardi 7 mars, des jeunes gens, suivis de près par des forces de l'ordre, qui semblent ne pas être intervenues, ont cassé des carreaux dans des boutiques de la rue La fayette, à Paris.

» Outre le bénéfice qu'un gouvernement inquiet peut retirer d'une telle manifestation, bien propre à rallier contre elle une opinion unanime, cette action de force à un vrai mérite, celui de raviver, pour un instant, le souvenir de José Tronelle. Il n'est pas le premier détenu à avoir trouvé la mort dans une prison française, mais, à ma connaissance, il est le premier que la mort ait frappé le jour de son jugement. *L'audience* correctionnelle où il allait être jugé avait été fixée au 20 février 1978.

» Il la voyait venir avec anxiété, car il craignait que ses camarades, inculpés comme lui, ne fussent lourdement condamnés. Il s'estimait en effet moralement responsable de leur arrestation. Dans cette affaire de détention d'armes où il n'avait joué qu'un rôle mineur, il n'avait jamais admis avoir eu connaissance que la petite chambre dont il était locataire et qu'il n'occupait pas avait été un dépôt d'explosifs. Mais c'est son imprudence (il avait utilisé de faux papiers pour signer l'engagement de location) qui avait permis à la police de l'interpeller, lui et ses coïnculpés.

» Il s'en faisait le vif reproche et s'était associé, dans le courant de 1977, à deux grèves de la faim de solidarité politique qui allaient altérer sa santé et diminuer sa capacité de résistance à la dureté de l'emprisonnement. Il était d'autant plus atteint dans sa personne que sa détention, d'une durée de huit mois, n'aurait pas dû excéder six mois. Délinquant primaire, sa mise en liberté devait, par le jeu automatique de la loi, intervenir le 5 décembre 1977. Par un artifice dont sont désormais coutumiers certains juges d'instruction, elle fut prolongée de deux mois par l'effet d'une ordonnance de renvoi devant le tribunal opportunément prise la veille de sa libération.

» Dans l'état des informations qui ont été communiquées à sa famille, il est impossible de savoir si sa mort, violente en tous les cas, est le résultat d'un suicide ou d'une agression. C'est en ouvrant la porte d'une cellule où il se trouvait seul que les gardiens de la prison de la Santé l'auraient découvert, blessé à la gorge et gisant dans son sang. La plaie très profonde que la version officielle attribue à un geste de désespoir, aurait été provoquée par le couteau de cantine dont se servent tous les détenus. L'arme elle-même aurait été retrouvée dans la cuvette des W.C.

» Rien de tout cela n'est incompatible avec la thèse du suicide, mais l'esprit de ses proches rechigne à admettre qu'il aurait, dans le seul but de retarder le moment d'un procès auquel il aspirait, fouillé sa blessure de sa main avant de se débarrasser de son arme dans une eau qui pouvait faire disparaître bien des traces. Si le parquet de Paris ne refusait pas, comme il le fait dans le temps où j'écris, de rendre publics les résultats de l'autopsie, si la famille était directement informée des conclusions de l'enquête administrative, certaines questions seraient immédiatement effacées. On ne chercherait pas en particulier à établir un lien entre le mystère de sa mort et les violences que l'un de ses co-inculpés aurait subies, si j'en crois les déclarations très précises qu'il m'a faites, dans les jours qui ont précédé le procès.

» Quoi qu'il en soit, José Tronelle est mort en prison et il est peu probable que les circonstances de cette mort seront jamais élucidées. Si la mise en liberté à laquelle il avait droit avait été ordonnée, il est certain en revanche qu'il n'y aurait eu ni cette mort ni ce soupçon. Les « vandales » de la rue La Fayette savaient tout cela lorsqu'ils ont porté la main l'autre soir contre des objets inanimés. »

UNE CARTE PORTANT LE NOM DU BARON EMPAIN EST DÉCOUVERTE A LYON

Par un appel téléphonique anonyme, les services de la police judiciaire de Lyon ont appris qu'un homme, âgé d'une quarantaine d'années, sortant d'un immeuble situé 28, rue Bonnet, dans le quartier du Tonkin, à Lyon, aurait été enlevé, dans la matinée du mercredi 8 mars, vers 11 h. 30, par trois hommes qui, après lui avoir recouvert la tête d'une cagoule, l'auraient entraîné vers une voiture Mercedes de couleur verte en stationnement de l'autre côté de la rue.

Le correspondant, une femme, avait, de plus, indiqué qu'au cours de l'empoignade l'un des protagonistes avait laissé tomber à terre une carte de petit format. Prétendant vouloir garder l'anonymat et souhaiter ne pas être mêlé à cette affaire, le témoin a déclaré qu'il avait jeté cette carte dans une boîte aux lettres de l'immeuble, 28, rue Bonnet.

C'est ainsi que les enquêteurs, faisant ouvrir toutes les boîtes aux lettres, ont découvert une vieille carte d'une société de chasse établie au nom du baron Empain. Elle avait été délivrée en 1974 au baron, qui avait reçu des cartes semblables de cette même société en 1975, 1976 et 1977.

Dans la journée du jeudi 9 mars, des serruriers, accompagnés par soixante policiers, ont ouvert cent trente portes d'appartements, de caves et de garages. Depuis quelques jours, les services de police surveillaient particulièrement la région lyonnaise et la zone frontalière suisse, où l'on pensait que pourrait avoir lieu la remise de la rançon exigée contre la libération du baron Empain.

● *Suicide d'un détenu.* — M. Robert Pintringa, âgé de quarante-quatre ans, inculpé d'assassinat sur la personne d'une jeune femme avec laquelle il avait eu une liaison, a été découvert, le 8 mars, pendu dans sa cellule de la maison d'arrêt de Béthune, où il était détenu depuis le 11 octobre 1977. Le parquet a ordonné une autopsie. C'est le deuxième cas de pendaison en deux jours à la maison d'arrêt de Béthune (*le Monde* du 9 mars). — *(Corresp.)*

UN GUIDE PRATIQUE DES FEMMES SEULES

Mme Jacqueline Nonon, nouvelle déléguée nationale à la condition féminine a présenté, jeudi 9 mars, le *Guide pratique des femmes seules* que vient d'éditer la délégation.

Cette brochure de trente-cinq pages, mise gratuitement à la disposition des femmes dans les mairies, les délégations régionales à la condition féminine, les caisses d'assurance-maladie et d'allocations familiales, est un répertoire des droits, avantages sociaux et facilités offertes aux six millions de femmes françaises qui, veuves, divorcées ou célibataires, vivent seules, six cent trente mille d'entre elles ayant un ou plusieurs enfants à élever. Ces femmes pourront en outre, dans chaque région, se procurer un fascicule annexe leur indiquant avec précision — le document a été mis à jour par les déléguées régionales à la condition féminine — toutes les « adresses utiles » susceptibles de faciliter leur démarche.

La déléguée à la condition féminine a en outre défini le « *plan de son action* » destiné, selon elle, à « *faire passer dans la pratique des améliorations acquises sur le plan des principes et au niveau de la loi* ». Mme Nonon souhaite travailler « *dans deux directions essentielles* » résumées dans ces formules : « *La solidarisation des femmes de toutes conditions* », « *L'attention portée à des groupes de femmes mal intégrées à la société* ».

Sur ce dernier point, Mme Nonon a évoqué l'exemple d'une « *bonne à tout faire en province, qui écrit pour faire part de son isolement, expliquant qu'*« on monte dans sa chambre seule, à 9 heures du soir, étant dans la famille sans jamais en faire partie ».

Faits et jugements

Dopage : sanctions contre une écurie de courses.

Le comité de la société des steeple-chases vient de prendre de lourdes sanctions à l'encontre de M. Jean Couetil, le plus grand propriétaire de chevaux d'obstacles de France, et de son fils Jean-Pierre, entraîneur, pour une affaire de dopage. Le premier voit ses « couleurs » interdites sur les champs de courses pendant un mois. Quant à M. Jean-Pierre Couetil, sa licence d'entraîneur lui a été retirée à vie.

Le 5 février, après le grand cross de Pau, des prélèvements biologiques faits sur le cheval gagnant *Elcour* faisaient apparaître des traces d'un diurétique (furosémide), médication interdite par le code des courses. Deux mois plus tôt, à Auteuil, un autre pensionnaire de l'écurie Couetil, *Hujako*, avait déjà été trouvé porteur de cette même substance. A cela, il faut ajouter une première affaire de dopage survenue en 1973.

Pour sa défense, M. Jean Couëtil avait plaidé qu'ayant été reconnu deux fois déjà coupable de dopage il n'aurait pas commis l'imprudence de récidiver, évoquant ainsi l'hypothèse d'une malveillance toujours possible dans une écurie qui compte cent vingt chevaux à l'entraînement et où toute surveillance est difficile.

Création de comités de prévention de la violence.

Le *Journal officiel* a publié le 9 mars un décret créant un comité national et des comités départementaux de prévention de la violence et de la criminalité. Il s'agit, en réalité, du premier texte parmi ceux dont la publication avait été annoncée (*le Monde* du 3 février) dans le cadre de la « lutte contre la violence », thème auquel s'était attaché le conseil des ministres du 1er février (*le Monde* du 2 février).

La mission des comités est triple : étudier en permanence « *les phénomènes de violence et des diverses formes de criminalité* », « *proposer aux pouvoirs publics les mesures de nature à prévenir la violence et la criminalité et à contenir les effets* », assurer une mission « *d'information de l'opinion sur ces problèmes* ».

Présidé par le premier ministre, le comité national est composé des représentants de quatorze ministères, deux parlementaires, d'un membre du Conseil économique et social et de neuf personnalités compétentes nommées par le premier ministre.

Les comités départementaux sont, à leur échelle, composés de manière semblable.

● *Prison avec sursis pour le « négrier » de Rouen.* — Inculpé « d'infraction à la législation du travail » pour avoir employé irrégulièrement une quinzaine de travailleurs mauriciens (*le Monde* du 17 février), M. Gaston Lefèvre a été condamné par le tribunal correctionnel de Rouen à un an de prison avec sursis et 5 000 F d'amende. Il devra, en outre, verser 10 000 F de dommages et intérêts à l'Office national d'immigration, qui s'était porté partie civile. M. Gaston Lefèvre employait depuis trois ans une quinzaine de Mauriciens non déclarés au registre d'embauche des travailleurs immigrés. La plupart n'étaient pas déclarés à la Sécurité sociale. La preuve avait été apportée par une lettre que six d'entre eux avaient été recrutés sur place au cours d'« *un voyage de tourisme* ». — *(Corresp.)*

● *L'Association pour la création d'emplois dans les prisons* a été officiellement créée, jeudi 9 mars, au cours d'une assemblée générale présidée par Mme Monique Pelletier, secrétaire d'Etat auprès du garde des sceaux. Cette association, qui fonctionnait sous un régime expérimental depuis deux ans, a pour but de faire connaître aux entreprises privées l'existence du travail en détention (*le Monde* du 6 juillet 1977).

Sur une population moyenne de 32.200 détenus environ en 1977, 5.000 ont été employés au service général de l'établissement pénitentiaire, 1.300 par la régie industrielle des établissements pénitentiaires et 8.300 pour des entreprises privées concessionnaires de main-d'œuvre.

● *Précision.* — Dans un article consacré à l'affaire des pétrodollars de Toulouse, publié dans *le Monde* du 4 mars et consacré au jugement prononcé par la cour d'appel de Toulouse, nous indiquions que les condamnations prononcées en première instance à l'encontre de deux des cinq inculpés, MM. André Pleuchot, ex-sous-directeur de la Société générale à Toulouse, et Michel Ruffin, son fondé de pouvoir, *avaient été réduites en appel.* M. André Pleuchot nous demande de préciser que « *ces condamnations ont été réduites sensiblement par la cour d'appel le 2 mars, en raison du fait que nous avons été finalement relaxés du chef d'inculpation de complicité de tentative d'escroquerie* ».

Les dettes du peintre Mendjisky.

Le peintre Serge Mendrzisezki, dit Serge Mendjisky, incarcéré à la prison de Grasse (Alpes-Maritimes) pour avoir, en usant de sa notoriété, détourné 7,5 millions de francs au détriment du Crédit agricole de la Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes) et 1 million au préjudice des P.T.T. (Chèques postaux de Marseille) (*le Monde* daté 30-31 octobre 1977), a été autorisé par les autorités judiciaires à travailler dans sa cellule pour rembourser ses dettes.

Les seize toiles d'une valeur de 10 000 francs chacune qu'il avait peintes ayant été saisies par le Trésor public à la demande des P.T.T., l'avocat du peintre assigna l'Etat en référé, estimant ces mesures de saisie inopportunes et susceptibles de faire baisser la cote des œuvres de l'artiste. Le tribunal de Grasse a examiné l'affaire mercredi 8 mars.

Un mandataire de justice, probablement un commissaire-priseur, sera prochainement désigné pour organiser la commercialisation des œuvres du peintre pendant son séjour à la maison d'arrêt ; 60 % des produits de leur vente sera placé sous séquestre, à l'intention des créanciers, et 40 % alloués à la compagne et aux enfants de Serge Mendjisky, qui espère réaliser une moyenne de six toiles par mois.

● *Attentat à l'explosif contre une succursale de Renault à Ajaccio* — Un attentat à l'explosif a été commis dans la nuit de mercredi à jeudi 9 mars contre une succursale de la régie Renault à Ajaccio. La déflagration a causé des dégâts matériels assez importants. Un début d'incendie a pu être très rapidement maîtrisé. C'est le cinquième attentat commis, au cours des dernières années, contre cette succursale de la régie Renault, que dirige M. Xavier Villanova. Cet attentat n'a pas été renvendiqué.

PLUSIEURS ATTENTATS REVENDIQUÉS PAR UN « GROUPE AUTONOMISTE FEMMES »

Après une manifestation organisée au quartier Latin par le « Groupe autonomiste femmes-fac Jussieu », plusieurs attentats ont été commis dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 mars à Paris.

Un sex-shop situé 123, rue Saint-Denis (2e) a été mis à sac : la vitrine du *Théâtre des Deux-Boules*, au 28, rue des Ecoles (5e) a été brisée ; enfin, jeudi matin à 6 heures, un cocktail molotov a été lancé dans le hall du cinéma *Galaxie* (13e) qui projette « Emmanuelle II ».

Ces attentats — ainsi que l'explosion qui a endommagé mercredi 8 mars les locaux du mensuel *F magazine* (« le Monde » du 9 mars) — ont été revendiqués, par un coup de téléphone à l'agence France-Presse, par un groupe de femmes qui s'intitule « *les allumeuses de réverbères* » et qui « *souhaite un joyeux anniversaire à toutes les femmes et leur offre à cette occasion quelques feux d'artifices, dont les locaux de* F magazine, *emblème de la récupération de nos luttes* ».

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

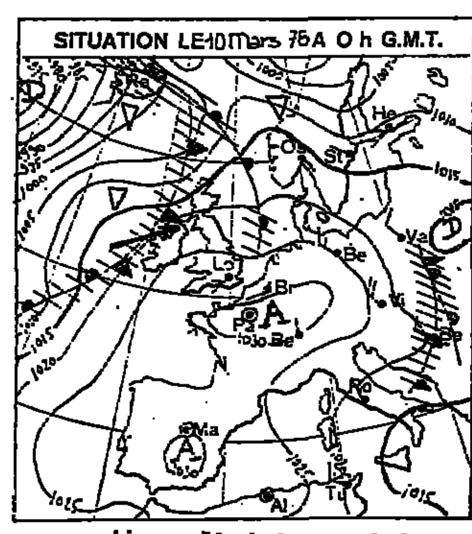

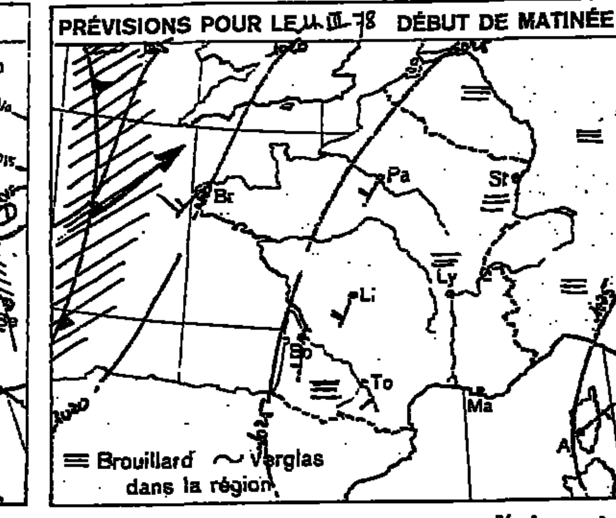

Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — averses — orages — Sens de la marche des fronts
Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 10 mars à 0 heure et le samedi 11 mars à 24 heures :

Les hautes pressions de l'Europe occidentale et de l'Afrique du Nord vont s'affaiblir et se déplaceront lentement vers le sud-est. De ce fait, les perturbations axées des Açores au nord-ouest des îles Britanniques s'approcheront des côtes européennes, et un début d'aggravation se manifestera dans la journée sur nos régions les plus occidentales.

Samedi matin, le temps sera généralement beau sur la France, mais on notera des brouillards et quelques nuages bas temporaires dans certaines vallées de l'intérieur. Dans la journée, les nuages deviendront progressivement très abondants de la Bretagne et de l'ouest de la Normandie aux Landes. Quelques pluies commenceront à tomber l'après-midi ou le soir sur ces régions, où les vents, de sud à sud-ouest, se renforceront un peu.

Sur le reste de la France, le temps restera beau en devenant un peu plus nuageux par l'ouest.

Le début de la matinée sera encore un peu frais, surtout du Massif Central aux Vosges et au nord des Alpes, mais les températures maximales seront souvent supérieures aux normales pour cette époque de l'année.

Le vendredi 10 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 029,4 millibars, soit 772,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 9 mars ; le second, le minimum de la nuit du 9 au 10) : Ajaccio, 16 et 2 degrés ; Biarritz, 17 et 6 ; Bordeaux, 17 et 2 ; Brest, 11 et 8 ; Caen, 13 et 6 ; Cherbourg, 11 et 8 ; Clermont-Ferrand, 15 et —2 ; Dijon, 15 et 2 ; Grenoble, 17 et 0 ; Lille, 13 et 6 ; Lyon, 14 et 2 ; Marseille, 18 et 4 ; Nancy, 12 et —2 ; Nantes, 17 et 4 ; Nice, 16 et 9 ; Paris-Le Bourget, 14 et 6 ; Pau, 18 et 3 ; Perpignan, 23 et 9 ; Rennes, 16 et 4 ; Strasbourg, 12 et —1 ; Tours, 15 et 4 ; Toulouse, 16 et 2 ; Pointe-à-Pitre, 23 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 3 degrés ; Amsterdam, 10 et 6 ; Athènes, 18 et 11 ; Berlin, 9 et 4 ; Bonn, 9 et 1 ; Bruxelles, 13 et 6 ; îles Canaries, 20 et 14 ; Copenhague, 8 et —1 ; Genève, 14 et —1 ; Lisbonne, 17 et 9 ; Londres, 11 et 7 ; Madrid, 22 et 3 ; Moscou, 2 et —6 ; New-York, 4 et 2 ; Palma-de-Majorque, 20 et 0 ; Rome, 15 et 8 ; Stockholm, 1 et —4.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 018

HORIZONTALEMENT

I. Ne reste pas insensible à une grosse bise ; Parmi les œuvres d'Horace. — II. Symbole ; Pour se mouvoir, n'ont que leur énergie ; Désespéré quand il s'agit d'un départ certain. — III. Traduit un coup ; Déplacer *(épelé)* ; Donna son accord. — IV. Fin de participe ; Jaugeraient. — V. Ouverte, en appelle une autre ; Bien conservée. — VI. Meurt sur la grève ; Ses conseils étaient néfastes ; Terme musical. — VII. Commence à parler quand on ne s'entend plus du tout ; Ce n'est qu'une rumeur ; En une étendue azurée ou parmi la verdure. — VIII. Divinité ; S'opposent aux aigles dans le domaine des connaissances ; D'un auxiliaire. — IX. Sont clinquants ; La nature l'a particulièrement favorisé ; Participe ; Où la division a cessé depuis longtemps d'être un partage en quantités égales. — X. Préfixes ; Drues ; En froid. — XI. Un homme du milieu ; Inscrivis. — XII. Envoyé spécial ; Composition harmonieuse. — XIII. Ses toiles n'avaient aucune valeur ; Il arrive un temps où il faut bien songer à lui. — XIV. Ses issues sont bien gardées ; Résume un programme de déperdition collective ; Célèbre voyageur. — XV. Participent à la fois de l'huître et de la moule ; Croquaient le marmot.

VERTICALEMENT

1. Est à plat ventre devant tout le monde ; Conjonction ; Serre la taille. — 2. Fuit les endroits propres ; Capable de mordre. — 3. Abritent plus que le père et la mère. — 4. Quelque chose de riche ; Le premier n'a guère d'importance. — 5. Accueillit mal *(épelé)* ; Possessif Points de repère ; Prénom. — 6. Décompose éventuellement un visage ; Latin de cuisine. — 7. Apaise un chagrin d'enfant ; Providence de clochards transis. — 8. Pronom ; Organisait ; Lettres de noblesse. — 9. Nous montrerons procéduriers ; Façon de parler ; Abréviation. — 10. Abrite de futurs chefs ; Légumes ; Ventilent *(épelé)*. — 11. A ses lois ; Terre étrangère. — 12. Quand on vous marche sur les pieds ; Indigentes, sur le plan intellectuel. — 13. Servait à souscrire ; Article étranger ; Sigle ; Sales bêtes. — 14. Goûtent le calme des forêts ; Plus que suffisante. — 15. Forme d'être ; Sont bien placées pour transformer le serin en fauve.

Solution du problème n° 2 017

Horizontalement

I. Crédit (avoir les reins solides) ; Ad. — II. Aure ; Ussé. — III. Rentières. — IV. Eta ; St. — V. Essen. — VI. Et ; Inion. — VII. F.M. ; Onagre. — VIII. Roula ; Une. — IX. Anne ; Née. — X. Ici ; Aï (cf. « piano ») ; Ro. — XI. Se-Tchouan.

Verticalement

1. Carpe ; Frais. — 2. Rue ; Semonce. — 3. Ernest ; Unit. — 4. Dette ; Olé ! — 5. Ianina ; Ah ! — 6. Tue ! ; Na ; Nio. — 7. S.R. ; Ciguë. — 8. Ases ; Ornera. — 9. Destinée ; On.

GUY BROUTY.

LOTO

TIRAGE N° 10 DU 8 MARS 1978

7 — 16 — 25 — 34 — 40 — 41

NUMERO COMPLEMENTAIRE : 14

	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	612 252,20 F
5 BONS NUMEROS + numéro complémentaire	105 966,70 F
5 BONS NUMEROS	5 325,60 F
4 BONS NUMEROS	118,50 F
3 BONS NUMEROS	11,30 F

PROCHAIN TIRAGE LE 15 MARS 1978

VALIDATION JUSQU'AU 14 MARS 1978 APRES-MIDI

SECRETARIAT GENERAL DE LA LOTERIE NATIONALE

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 10 mars :

DES DECRETS

- Portant rétablissement de certains tribunaux paritaires des baux ruraux ;
- Modifiant le code de procédure pénale (deuxième partie : règlements d'administration publique et décrets en Conseil d'Etat) et relatif aux frais de justice ;
- Pris pour l'application de la loi n° 67-556 du 12 juillet 1967 portant dérogation dans la région parisienne aux règles d'organisation judiciaire et relatif aux huissiers de justice ;
- Fixant le régime des études conduisant aux diplômes d'architecte diplômé par le gouvernement ;
- Fixant le régime administratif et financier des unités pédagogiques d'architecture ;
- Instituant un commissariat à l'énergie solaire ;
- Relatif à l'assurance vieillesse des mères et des femmes ayant au foyer un handicapé ;
- Relatif à l'assurance vieillesse des bénéficiaires de certaines prestations familiales et modifiant le décret n° 73-88 du 26 janvier 1973 ;
- Portant application du rapport constant établi par l'article L. 8 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, en vue de la revalorisation au 1er février 1978 du point d'indice des pensions militaires d'invalidité et accessoires de pensions.

Foires

● *La foire à la brocante et aux jambons* ouvrira ses portes dans l'île de Chatou (Yvelines) le 10 mars, pour les refermer le 19. Comme l'an dernier, chineurs, gourmands, chercheurs de curiosités, y trouveront leur compte.

★ Tous les jours, de 10 h. à 19 h. Accès : autobus desservant Chatou, gare S.N.C.F. et R.E.R.

Stages

● *L'industrie et les pouvoirs locaux.* — Le Centre de formation à l'environnement organise les 25, 26 et 27 avril, à Paris, un stage sur le thème « Industries et pouvoirs locaux : le partage de responsabilités ». Les sujets traités seront les suivants : compétence des instances administratives, moyens financiers, taxe professionnelle, aménagement et environnement, emploi, les nuisances, participation à la vie locale, l'information économique locale. Centre de formation à l'environnement : 29, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 260-57-22.

Religion

● *La Mission de France propose « Pâques à l'aube »*, pour célébrer Pâques comme une rencontre des cultures, les 25, 26 et 27 mars. Ateliers d'expression, découverte sur le terrain, lieux de silence, travail biblique, carrefours divers, la fête, rencontres, détente... Célébrer Jésus-Christ, dont la lumière peut éclairer d'autres cultures de l'intérieur, pour donner du Dieu vivant des témoignages inédits.

★ Renseignements : Informations-Dialogue, 37, rue du Château, 92100 Boulogne.

CHASSE

Les « opposants à la chasse » félicitent le président de la République

Le Rassemblement des opposants à la chasse (ROC), association nationale pour la défense des droits des non-chasseurs et le respect du patrimoine naturel, vient d'adresser au chef de l'Etat, une lettre pour le « remercier » des propos qu'il a exprimés sur le problème de la chasse en France. En voici l'essentiel dans l'interview qu'il accordait au *Monde* du 26 janvier 1978.

« *Nous sommes heureux de constater que vos préoccupations rejoignent pour une large part les nôtres (...), bien que nous eussions préféré une condamnation plus ferme de la chasse telle qu'elle est malheureusement exercée chez nous par l'immense majorité des porteurs de permis. Les milliers de témoignages que nous recevons sur les innombrables excès commis par des chasseurs indignes de ce nom confirment amplement que la France est malade de sa chasse. (...)*

» *Nous sommes conscients, comme vous-même, que la chasse en France est un fait social important, mais nous ne pensons pas que c'est par la facilité et par une extrême tolérance vis-à-vis d'excès scandaleux que la chasse retrouvera une image de marque crédible. Seule, une politique volontariste, dégagée de toutes les pressions qu'imposent les milieux cynégétiques, est pour nous concevable. L'opinion publique soutient notre combat. Les sondages le prouvent. Elle est de plus en plus consciente que de graves pollutions menacent la* [...] *tolérera pas que, par plaisir et gratuitement, la chasse vienne ajouter à ces maux.* »

« *Il est d'autant plus regrettable que, lors de la conférence des ministres européens de l'environnement qui s'est tenue le 12 décembre 1977, à Bruxelles, la France se soit opposée aux sages proposition de la C.E.E. sur la préservation de l'avifaune européenne. Le gouvernement qui prendra conscience de la nécessité de hâter les réformes, en passant outre aux menaces des organisations cynégétiques, s'honorera. Nous sommes persuadés que les Français applaudiront à ces réformes, souhaitées d'ailleurs par de nombreux chasseurs honnêtes.*

» *Nous avons conscience de l'énorme force que nous représentons et de notre impact sur l'opinion. La décision de Jean-Pierre Soisson de renoncer à la chasse n'est sans doute pas fortuite. Elle est à rapprocher de la prise de conscience générale des Français en faveur de la préservation du patrimoine.* »

BERNARD GROSLIER,
Président du Rassemblement des opposants à la chasse (ROC.)

[Par la voix de leur « comité national d'information » (71-73, avenue des Ternes, 75017 Paris) les fédérations départementales des chasseurs ont pour leur part rendu publiques les réponses faites par les partis politiques invités à faire connaître leur position sur la chasse. Des extraits de ces points de vue ont été publiés dans « le Monde » [...]

SPORTS

ATHLÉTISME

Renvoi au 22

Florissant il y a deux décennies, l'athlétisme français se languit depuis plusieurs années sans que l'on imagine quel remède pourrait le sortir de sa léthargie. Dernier champion de classe internationale, Guy Drut a pris sa retraite en laissant derrière lui un vide incommensurable. Du moins le mal se révèle-t-il dans ses profondeurs.

Il apparaît aux yeux du directeur technique national, M. Jacques Dudal, qui, en fonction depuis un an, a eu le temps de faire le bilan de la situation. Son intervention devant l'assemblée générale de la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.), le 25 février, n'a pas, semble-t-il, retenu l'attention qu'il escomptait. M. Jacques Dudal s'en est plaint amèrement en faisant savoir qu'il n'était pas décidé à poursuivre sa mission si sa politique d'ensemble n'était pas prise en compte.

Dans son rapport, le directeur technique fait apparaître des défauts majeurs. Il dénonce notamment le manque d'information au sein de la F.F.A., et la totale insuffisance des moyens matériels qui sont mis à sa disposition. Mais, surtout, il met en cause les instances supérieures de la Fédération en distinguant « *les bénévoles de base* » des « *bénévoles des hôtels quatre étoiles et des voyages long cours avec dame de compagnie* » !

Le trait est vif et motivera la réaction indignée du président de la fédération, M. Michel Marmion, dans un communiqué publié au terme de la réunion du comité directeur du 6 mars. Tout en prenant la défense des délégués en général, à commencer par ceux du comité directeur, M. Marmion rend hommage à son directeur technique national. Mais il ne juge pas si urgentes les propositions de ce dernier puisqu'il en renvoie l'examen au 22 avril prochain.

Plus d'un mois, c'est assez pour réfléchir, mais c'est aussi, pourquoi ne pas le dire, laisser passer l'échéance des élections législatives dont les résultats ne pourront pas manquer d'influer sur le comportement de la fédération. « *Il faut une politique fédérale, puisqu'il n'y a pas de politique sportive en France* », a déclaré sans ambages M. Jacques Dudal en renouvelant sa proposition de rechercher des aides extra-sportives, notamment par la création d'un pool de fournisseurs.

Reste à savoir si un homme seul, aussi compétent soit-il, est habilité à définir cette politique, même si la fédération se révèle incapable d'en proposer une pour son compte.

FRANÇOIS SIMON.

CYCLISME

LA COURSE PARIS-NICE

Un nouvel état d'esprit dans le peloton

De notre envoyé spécial

Marseille. — Il y a deux ans, dans ce même Paris-Nice, Henry Anglade, nouvellement promu directeur sportif du groupe Lejeune, avait quitté la caravane pour rejoindre directement son hôtel, estimant qu'il était superflu d'assister une équipe démobilisée et inutile de perdre son temps derrière des coureurs qui refusent le combat.

Le climat est différent aujourd'hui. Anglade, qui ne cède jamais à la complaisance, se montre satisfait du comportement de ses hommes et le dit bien haut : « *L'état d'esprit a changé. Les routiers français qui entrent dans la carrière font preuve d'un enthousiasme auquel nous n'étions plus habitués. Cette prise de conscience est réconfortante, car la volonté de réussir paiera tôt ou tard.* »

De fait, ce sont les jeunes... de l'équipe Lejeune conduits par l'opiniâtre Roger Legeay qui ont préparé la victoire de leur chef de file, Fédor Den Hertog — encore un Néerlandais, — jeudi 9 mars à Plan-de-Campagne, dans la banlieue marseillaise. Il faut ajouter que, depuis le départ, les suiveurs de Paris-Nice sont les témoins d'une course dynamique qui s'anime le plus souvent dès les premiers kilomètres, et qui oblige Gerrie Knetemann, leader du classement général, à une vigilance de tous les instants. Les échappées sont nombreuses, ce qui n'était pas le cas les années précédentes, et, sur les routes accidentées de Haute-Provence, Jean-Jacques Fussien occupa le commandement pendant près de 200 kilomètres.

Fussien appartient, lui aussi, à une formation qui mise sur l'avenir, nous voulons parler de Fiat. Raphaël Geminiani nous a expliqué comment il avait rompu avec Eddy Merckx, dont les prétentions financières se sont révélées excessives au terme d'une saison décevante. Et il a engagé une majorité de « néo-pros », dans le but de préparer la relève du cyclisme français.

« *Il faut un an pour faire le point et deux ans pour former un routier*, dit-il. *Pour l'instant, nous n'exigeons pas des places de premier, nous demandons à nos nouveaux coureurs d'apprendre leur métier avec méthode et de croire à ce qu'ils font. Aux primes de victoire nous substituerons, dans l'immédiat, des primes d'encouragement, distribuées en fonction des mérites. Elles iront à ceux qui attaquent, au risque de s'exposer à des défaillances, non pas à ceux qui subissent la course. Les futurs champions se recruteront parmi les premiers ; les seconds ne m'intéressent pas.* »

Geminiani a déjà noté quelques noms sur ses tablettes : Hardy (un Normand), Beucherie (un Parisien), Gautier et Budet (deux Bretons). Quant à Fussien, il a gagné, au cours de sa longue échappée de jeudi, le droit de s'aligner dans Paris-Bordeaux.

JACQUES AUGENDRE.

● *Une centaine de manifestants* des usines Rhône-Poulenc-Textile de Valence, Saulce-sur-Rhône et La Voulte sont intervenus à La Voulte au moment du départ de l'étape de la course Paris-Nice. Craignant des perturbations, les organisateurs de la course ont autorisé les responsables syndicaux à lire au micro un communiqué rappelant les menaces qui pèsent sur l'emploi dans le textile à Rhône-Poulenc.

PATINAGE

L'AMÉRICAIN CHARLES TICKNER EST CHAMPION DU MONDE

L'Américain Charles Tickner a remporté, jeudi 9 mars, à Ottawa, le titre de champion du monde de patinage artistique. Jan Hoffmann (R.D.A.), considéré comme le favori de la compétition, s'est classé deuxième, et la troisième place est revenue au Britannique Robin Cousins.

Troisième après les figures imposées et le programme court, Charles Tickner paraissait peu en mesure de supplanter ses rivaux allemand et britannique. C'est la régularité de ses résultats qui lui a valu la première place.

Autre prétendant au titre, le Soviétique Vladimir Kovalev, est quatrième, tandis que le Français Gilles Beyer termine quinzième.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	143 F	265 F	388 F	510 F
II — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

ALPINISME. — *Une Japonaise, Mme Akiko Shigi, est devenue, jeudi 9 mars, la première femme à réussir l'ascension hivernale de la face nord du Cervin (4 447 mètres). Quelques heures auparavant, une cordée japonaise composée de trois hommes, était arrivée au sommet par le même itinéraire. On attendait, pour ce vendredi 10 mars, que la même réussite vienne couronner les efforts d'une cordée féminine polonaise également engagée dans la face nord.*

BOXE. — *L'ancien champion du monde, l'Argentin Carlos Monzon, a exprimé son intention de reprendre la compétition. Il souhaiterait rencontrer, titre en jeu, le Colombien Rodrigo Valdes ou l'Argentin Hugo Corro* [...]

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,00	49,19
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,44
IMMOBILIER	30,00	34,32
AUTOMOBILES	30,00	34,32
AGENDA	30,00	34,32
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
DEMANDES D'EMPLOIS	5,00	5,72
IMMOBILIER	20,00	22,88
AUTOMOBILES	20,00	22,88
AGENDA	20,00	22,88

offres d'emploi

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
RÉGION SUD-OUEST DE PARIS
recherche

3 INGÉNIEURS « LOGICIEL » POSITION II

Apportant une expérience professionnelle de deux à quatre ans dans le développement de logiciel :

- Le premier sera chargé de la spécification puis de la réalisation d'une partie du logiciel d'un central téléphonique électronique ;
- Le deuxième sera chargé de la maintenance et de l'extension de logiciels de base ;
- Le troisième sera chargé de spécifier puis de réaliser le logiciel destiné à assurer la sécurité de fonctionnement d'un gros système téléphonique ; il apportera une double compétence matériel-logiciel.

Connaissance de l'IRIS 80 et SIRIS 7/8 appréciée.
(Réf. IR/SI)

1 INGÉNIEUR « LOGICIEL » POSITION II

Informaticien de formation, il lui sera confié la maintenance et l'extension de programmes de surveillance du fonctionnement d'un central téléphonique. Il apportera une expérience de deux à quatre ans de réalisation de logiciel en langage évolué sur Mitra 15/125 et si possible sur IRIS 80.
(Réf. PL/IL)

Poste à pourvoir très rapidement.

Envoyer curriculum vitae et prétentions (avec photo) sous n° 53.393 à CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS
recherche pour son
SERVICE CONTENTIEUX

RESPONSABLE des ASSURANCES et RECOUVREMENTS

Position A.M. - assimilé Cadre.
Formation : licence en droit obligatoire.
Expérience de 5 à 10 ans dans fonction similaire.
Envoyer CV manuscrit, références, photo et prét. à no 53230 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

LE LIVRE DE PARIS
IMPORTANTE SOCIETE D'EDITION
recherche
pour son service médical d'entreprise situé à BAGNEUX, 3, avenue de Garlande,

INFIRMIÈRE D.E.

(médecine du travail)

Avantages sociaux, restaurant d'entreprise, 13e et 14e mois.

Adresser C.V. et prétentions à la Direction du Personnel : Mme ARCHET, 3, av. de Garlande, 92221 BAGNEUX.

CONSTRUCTEUR D'ORDINATEURS AMERICAINS
recherche pour son siège PONT DE SURESNES

SECRÉTAIRE COMPTABLE

Salaire annuel 45.000 F + intéressement.
Ayt de bonnes notions d'anglais

Pouvant assurer un secrétariat classique et tenir les livres comptables

Elle assurera le suivi des comptes clients et fournisseurs.

Ce poste requiert une expérience comptable d'environ 3 années, des qualités de méthode et précision.

Envoyer C.V., photo et salaire actuel au CABINET CLAUDE VITET, 30, rue Croix-des-Petits-Champs, PARIS (1er), sous référ. 77-72.

IMPORTANTE STE recherche

JEUNE E.S.C.

pour ses services comptables. Ecrire avec C.V. et prét sous référence 6 313 à SPERAR, 11, r. Jean-Jaurès 92507 Puteaux

---

IMPORTANTE SOCIETE PARIS
recherche

chef du service contentieux

Justifiant de 10 à 15 ans d'expérience.
Assurances, recouvrements, immobilier-propriétés industrielles, législation commerciale.
Formation licence en droit obligatoire.
Envoyer C.V. manuscrit, références, photo et prétensions à No 53227, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 q.tr.

ELECTRONIC. LOGICIEN de maintenance à pourvoir de suite. - 203-10-73.

Important organisme social (13e) rech. pour SON SERVICE SPORTS

RESPONSABLE

possédant qualités d'animateur, organisateur, gestionnaire.
Diplômes universitaires appropriés ou réelle expérience de la fonction et des milieux sportifs. - Emploi stable.
Avantages sociaux.
Ecr. avec C.V., prét. et photo, no 27.775 B - BLEU, 41, avenue du Château, 94300 VINCENNES.

IMPORTANTE SOCIETE DE SERVICES
recherche

CONTROLEUR DE GESTION FILIALE
(28 ans minimum)

Formation DECS ou équivalente.
3 à 4 ans expérience professionnelle.
Poste à pourvoir sur PARIS rapidement.

Ecrire avec C.V. à no 53.556, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

STE IMMOB. (7e) rech 2 NEGOCIATRICES bilingues avec ou sans voiture pour apparts DE LUXE. HABITAT IN 556-17-49

CENTRE D'ETUDES près Versailles
recherche

Un Technicien

Niveau BTS ou IUT. Formation Génie Chimique (transferts thermiques) et alimentaire • Quelques années d'expérience pour travaux de recherche et de développement dans le domaine cryo-génie • Déplacements possibles.

Ecrire avec CV et photo à
AIR LIQUIDE 78350 Les Loges en Josas

En vue lancement installation semi-industrielle culture de tissu dans région tropicale cherchons

JEUNE
INGÉNIEUR AGRONOME
OU UNIVERSITAIRE
ayant si possible diplôme génétique ou multiplication végétative.
Anglais nécessaire.
Env. C.V. détaillé I.R.H.O., 11, square Pétrarque-16e.

Laboratoire pharmaceutique
recherche

HOMME

pour visites médicales banlieue et gde banlieue Nord. Bac exigé. libéré obligat. milit. Ecr. LABCATAL, 7, rue Roger-Salengro. 92120 MONTROUGE.

Syndicat patronal interprofessionnel recherche

COLLABORATEURS-CADRES

Ceux-ci devront posséder :
— Une bonne formation commerciale et industrielle ;
— Une bonne connaissance des entreprises et le goût des contacts.

Adresser C.V., photo et prétentions sous référence 5 797 à P. LICHAU S.A., B.P 220 75063 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

Centre hospitalier de Courbevoie (92)
30, rue Kilford recrute
INFIRMIERS (ES) D.E. de jour et de nuit

Poste logé pour gardien (ne) Libre rapidement pour maison de retraite. Tél. 788-82-55, poste 312

emplois régionaux

SOCIÉTÉ NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)
recherche pour sa
DIRECTION PRODUCTION
(Centre de Recherche de PAU)

UN INGÉNIEUR D'ÉTUDES

qui sera chargé de recherches sur divers procédés de récupération améliorés des gisements d'huile comprenant :
— études expérimentales en laboratoire sur l'injection de vapeur et de CO2 en milieu poreux ;
— modélisation physique des écoulements ;
— simulation numérique de ceux-ci.

Ingénieur grande école ou docteur ès-sciences.
Spécialités : mécanique des fluides et thermodynamique.
Pratique du calcul numérique nécessaire.
Anglais courant.
Aptitude à l'expatriation dans le cadre du développement de carrière.

Ecrire avec C.V. et photo sous référence 53 354 à S.N.E.A.P. DC. RECRUTEMENT, 21 bis, avenue des Lilas, Bât. Mestressat, 64000 PAU.

SOCIETE ETUDE MARKETING en pleine expansion recrute

JEUNE CHARGE D'ETUDES

pr suivre travaux ds le domaine des études financières.
Ecrire J. M. C., 145, rue des Quatre-Huyes, 41100 Vendôme. Téléph. (54) 77-44-50.

ETABLISSEMENT FINANCIER PARISIEN
rech. pour agence de NANCY

INSPECTEUR COMMERCIAL

— Formation secondaire ou universitaire ;
— Aptitudes aux relations humaines ;
— Bonne présent. et élocution ;
— Age minimum 25 ans ;
— Expérience similaire souhaitée mais non indispensable. Stage de formation et de perfectionnement prévu au sein de la société ;
— Rémunération fixe ;
— Voiture de fonction ;
— Frais de déplacements.

Adresser références, photo (retournée), prétent., en indiquant date de disponibilité à no 3.769, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.

Important C.E. recherche pour maison familiale
HAUTE-SAVOIE
du 19 mars au 24 avril 1978
du 24 juin au 16 sept. 1978

Village de vacances en Corse du 1er juin au 15 sept. 1978

ANIMATEURS
LOISIRS ET SPORTIFS

Ecrire avec C.V. au C.E. de la C.P.C., A.M.R.P., Serv. V.F.P., B.P. 352-09, 75423 Paris Ced. 09.

IMPORTANT ORGANISME DE CONTROLES TECHNIQUES
recherche

CHEF DU PERSONNEL

et des relations sociales, études supérieures juridiques, connaissance économie et administration entreprise, possédant solide expérience de la fonction. Situation élevée et d'avenir si candidat valable.

C.V. détaillé et photo à : AGENCE HAVAS MARSEILLE, 91.673, qui transmettra.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

représentation offres

SUISSE - VALAIS

pour promouvoir vente d'une magnifique réalisation sur le plateau de MONTANA-CRANS, nous cherchons

DES REPRÉSENTANTS

pour le territoire français.
Exclusivité possible.
Propositions de collaboration à adresser à :
LAUBER SOEHNE IMMOBILIER
Bahnhofstrasse 9, CH-3900 BRIGUE.
Tél. 19-41 28 3 46 07.

TRES IMPORTANT
FABRICANT TISSU
pour confection prêt-à-porter

OFFRE STATUT V.R.P. A JEUNES DYNAMIQUES

pour secteurs vente Paris

Adresser C.V., référ., no 9.061, LTP 31, boul. Bonne-Nouvelle, Paris 2e, qui transmettra

demandes d'emploi

Monsieur 46 ans, cause santé, un proche, cherche gérance ou représentation Sud de la France. Connaissant librairie, diététique, animaux. 5 langues, écrire sous le numéro 523 250 à Rossel R.P., 112, rue Royale, 1000 Bruxelles, Belgique.

Allemande, employée d'hôtel et de restaurant, âgée de 21 ans, libre de toute attache, cherche emploi dans la même branche ou au pair. De préférence dans le Sud de la France ou côte Atlantique. Mon handicap : faible connaissance de la langue française. Rens. : G. STRUNZ, Kemptenerstr. 7 D-8951 Unterthingau/Allgäu (Rép. Féd. All.).

Jne étudiante allem. 23 a., dés. passer 2 mois (mars/avril) au pair, dans fam. sérieuse. Ecrire D. BITTERBERG, HOCHWEG 56 A D-8400 REGENSBURG.

VRP 33 a., 10 a. vie matériels industriels ch. poste simil. RP (prov. part. accept.) fixe + % + fr. Lib. rap. D. GARCIA, 22, r. de la Pompe 92360 Neuilly-Plaisance. T. 935-11-65, 300-11-65.

J.F. possédant parfaite maîtrise de l'anglais, expér. professionn. 7 ans, y compris ds le GOLFE, recherche SITUATION

RESPONSABLE VENTE et MARKETING
EN FRANCE
ou DANS PAYS DU GOLFE.
Ecr. no 03647 T Régie-Presse, 25 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Maît. de conf. Britan. poss. dix ans de spécial. en angl. scient., tech., et cclal sup. des British Councils à l'étranger et des univ. britan. et europ., ayt une bne expér. de l'édition tech. et des congrès intern. et ayt été cons. linguist. sup. d'étab. indust. et de recherche, rech. un poste à responsabilités en Europe. Ecr. no 6 660, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Jour. prof., 18 a. exp., serv. polit., rewriting, exam ttes prop. Ecr. no 2 377, « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. Danoise dés. perfectionner son français ch place hôtel ou similaire d'août 78 à avril 79. Ecrire JANNE PETERSEN, NORDGADE 34 8900 RANDERS (Danemark).

autos-vente

8 à 11 C.V.

URGENT, cse départ, part. vd à part. COUPE 504, 4 cylindres injection. 7.000 km., janv. 1978. Px très intér. 055-08-91, 055-17-94.

ALFA COUPÉ GTV
2000, 1977, 13.000 km. (neuve). Crédit + garantie.
222 - 91 - 16

+ de 16 C.V.

ROVER 3500 BA 78
6.500 km. - Crédit ou leasing.
548 97 69

Part. vend MERCEDES 300 D, boite automatique, avril 1976. Prix Argus. — M. BONOMO. 407 - 16 - 15.

divers

LANCIA AUTOBIANCHI
Expos. tous modèles
11, rue Mirbel - Paris 5e
336.38.35 +

BMW OCCASIONS
316, 320, 525, 528, 728
Ex. TT 1977 et 1978, peu roulé.
Auto-Paris XV. téléph. 533-69-95.
63, rue Desnouettes, Paris (15e).

gérances appointées

Offre cause dble emploi gerance ou vente : ensemble commercial quincaillerie, bricolage, cadeaux, radio, télé, hifi. Centre ville commerçante. Dép. Gironde. T. (56) 46-09-13, ap. 19 h.

proposit. com. capitaux

1 SITE : 45 km sud Paris
1 LOISIR : tourisme fluvial
1 SERVICE : l'équipement d'apport de mer
ASSOCIEZ-VOUS à la création de ce complexe touristique
Mme GARCIA - 439-45-01 H. B.

caravanes

CAMPING-CARS OCCASIONS DÉMONSTRATIONS
TOUTES MARQUES VISIBLES
du LUNDI au SAMEDI

HOLIDAYCAR
ARPAJON-SUD
491-30-35 ou 31-85
FACILITES PAIEMENT

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

A VENDRE
2 paires SKI fibre « Donnay » 195 et 185, fixation LOOK. 2 saisons, excellent état, 350 F la paire.
TEL. : 287-09-27.
875-19-76 heures de bureaux. ou 407-62-13 après 20 heures.

Ameublement

Sur TOUT l'ameublement
REMISE 15 % prix livré ou 20 % prix emporté
Literie - Salons toutes marques
MOBILIA
TEL. : 322-56-41
30, bd de Vaugirard, Paris (15e) (à 60 m gare Montparnasse)

Relations

Rien ne vaut une rencontre organisée sérieusement. Elle peut vous faire réaliser un mariage heureux.

Mme DESACHY
44, Chaussée-d'Antin, Paris-9e. Téléph. : 874-29-80 et 874-66-03.

Artisans

TRANSFORMAT. et AMÉNAG.
d'appts, tous corps d'état, petite maçonnerie, plomberie, chauff. central + carrelage, peintures, électr. Menuiserie : cuisines sur mesure en bois massif naturel (pin). Crédit possible dans certains cas sur 3, 5, 7, 12 ans. Intérêt 5,50 %. - Devis gratuit. Exécution rapide
Téléph. : 770-54-59 ou 770-86-32.

Fourrures

FOURRURES OCCASION DÉPOT - VENTE
EXCLUSIV. DE FOURRURE
GRAND CHOIX
VETEMENTS, PARFAIT ETAT
91, rue du Théâtre, Paris (15e)
Tél. : 575-10-77

Matériels de bureaux

MACH. A ECRITURE AUTOMATIQ. OLIVETTI
TYPE S. 14
à mémoire s/bande magnétiq. CAPACITE 250.000 CARACTER. ETAT NEUF, cause déménagem.
Tél. : 228-16-56

Bijoux

Bijoux « sur mesure » moins chers chez Joaillier-Fabricant. Transformations-Réparations L'ATELIER, 210, bd Raspail Me Vavin, Raspail. T. 320-88-03.

ACHAT COMPTANT, beaux bijoux, même importants, brillants, pierres fines, objets d'art. J. Horsten, 14, rue Royale 8e.

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
ACHAT-ECHANGE
BIJOUX-ANTIQUITE,
19, r. d'Arcole, 4e. T. 033-00-83.

Psychologie

ASTROLOGIE ET TAI CHI.
Entretiens et cours.
TEL. : 285-59-93.

Rencontres

Mme DUMONTET
MARIAGES - discrétion
22 r. du 4 Septembre
PARIS 2e - 742.63.44

« NE REVEZ PLUS D'AMIS » avec qui partager vos joies, vos goûts, quels qu'ils soient, artistiques, touristiques, sportifs, etc. Vous les trouverez grâce à : « GOUTS COMMUNS », Colette Lesure. Tél. : 548-95-16, PARIS.

Appareils ménagers

EXCEPTIONNEL
Sans suite
HOTTES ASPIRANTES de cuis. 110/220 v., tr. gde marque, mod recyclage, band. frontal, acier inox, côtés moulés blancs, neuv., emball. Pr. norm public 850 F. jusqu'à épuisement du stock : 260 F l'unité ; par 3, 250 F l'une. - CITAREL T. : 578-09-44. 49, rue de la Convention (15e).

Cours

APPRENDRE
L'AMÉRICAIN
A
L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail (14e), 633-67-28. Cours de conversation le soir. INSCRIPTIONS IMMEDIATES DEBUT : LE 24 AVRIL
Cours privés Sessions intensiv. « FULL-TIME » cours de préparat. au TOEFL

Cours d'anglais par professeur américaine expérimentée tous niveaux. Téléphone : 325-59-34.

Débarras

DÉBARRAS 2000
326-81-35

Moquette

MOINS CHER 30 à 60 %
Sur 10.000 m2, moquette belles qualités variées, laine et synthétique. — 757-19-19.

Meubles

MEUBLES MODERNES occasion, Knoll, Formes nouvelles, Mobilier international, etc. Achat - Exposition - Vente 50, rue de l'Université, 544-29-48.

Services

VOUS RECHERCHEZ une infirmière ou garde-malade expérimentée, disponible, pour soins à domicile L'APPEL SOCIAL : T. 745-56-40.

Yachting

COTE CATALANE
LOCAT. VOILIERS 7 à 9 m
Excell. rapport qualité/prix
ASSISTANCE TECHNIQUE
Tél. 720-50-15 ou 722-60-81 mat

Vacances-Tourisme-Loisirs

B.-ILE-EN-MER à louer prox. plage, maison 5 personnes, cft, juin 2 500 F, juillet 3 500 F. Ecr. no 91 092 M REG.-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CASTERA-VERDUZAN
VILLAGE THERMAL
Foie - Reins - Intestins
O.R.L. MALADIE DES GENCIV.
Rens.: S.I. Code postal 32410.

SÉJOUR SKI EN SUISSE
Jeunes, 16 au 23 avril, 980 F tt compr. COFRAVEL, t. 526-92-63.

VACANCES BILINGUES en milieu 100 % anglais pour Adultes et Adolescents : CLUB A, 28, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris. Téléph. : 033-01-72.

HTE-SAV. BERNEX, pr Evian, station de ski. Chalet à louer du 9 au 23 avril. Pâques 4 à 5 personnes. Tél. (50) 73-61-09.

CHARTREUSE 8 km Grenoble. loue 10-7/10-9 villa nve cft. Vue, espace. T. (76) 88-00-36, 18/20 h.

LA LOUVESC, Ardèche, altit. 1 050 m. Hôtel Relais du Monarque **NN. Pension 68/110 F net. Ouvert 1-5/1-10. Ecrire.

SAINT-CYPRIEN PLAGE (ROUSSILLON). Grand choix d'appartements, locations saisonnières. S'adresser : INTER-IMMOBILIER « Les Ondines » à 66200 SAINT-CYPRIEN PLAGE.

Part. loue à PORNICHET 44. Juin, Juillet, Août, Septembre : villa tt cft. 100 m plage, gd séj., 4 ch., cuis., s. de bns, w.-c. jdin. T. 15 (40) 49-64-78 heures bur.

PORTUGAL : VILLAS et APPARTS à louer bord mer. Ecr. MARQUES. Av. 5 Outubro. 113 H E - LISBONNE -

---

ETUDES EN GDE-BRETAGNE Expl. la côte Sud de l'Anglet. avec une jeune organisation. AMUSEZ-VOUS ET APPRENEZ L'ANGLAIS EN MEME TEMPS ! Prix compétitifs Séjours à Pâques et en été Pr recevoir une brochure, écrivez à : U.K.S. 132, RUE BLOMET, PARIS-15e.

Acc. 15 enfts ts âges. Théât. exp. corp. graph. vu développ. person + atel. habituels terre - bois - laine, vie comm. repas bio, bord mer. 2-12 13-23 av. « Porte ouverte » 22590 PORDIC. Tél. : (96) 32-05-16

A louer bord de mer pr vacances familiales à 50 km Copenhague et de la Suède. Villa tt cft av. jardin Promenades forêt, prox. fjord, pêche mer ou lac, possib. équitation, tennis, golf. - Région intérêt touristique. — Ecrire : Touristbureau Asserbo - Liseleje, Asserbo, DK Frederiksvaerk. Téléphoner : Liseleje 03 - 346164.

VACANCES D'ÉTÉ 1978

- Un cours d'espagnol au bord de la mer !
- Hébergement dans des familles ou résidences.
- Sports et excursions.
- Méthode facile et moderne.
- Professeurs spécialement préparés.
- Diplôme ou certificat de Cours.
- Cours de Pâques et pendant toute l'année EUROLINGUA.

C/Pedralbes n° 6 (JtoiPza.Adriano)
BARCELONE (21) ESPAGNE - Telf. 211-23-43

Envoyez-moi tous les renseignements :
Nom ....
Adresse ....
Pays ....

Maître Ruckebusch

59 LILLE
4 & 6
rue Jean Bart
Tél : 54.86.71/54.77.42

PARIS 8ème
5, rue du Cirque
Rond-point des Champs Elysées
Tél : 720.02.78/97

une prestation hors du commun

Des exigences à la mesure des ambitions légitimes d'hommes et de femmes ayant personnalité, esprit, aisance matérielle, qui, absorbés par les contraintes professionnelles ou le manque de relations, n'ont ni le goût, ni l'intention de se disperser à la recherche d'une relation banale.

---

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.). Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 296-15-01.

Le Monde

régions

30 % DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN FRANCE VONT DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS

« Les emplois créés (ou à créer) par des investisseurs étrangers, décidés en 1977, sont en augmentation de 73 % par rapport au contingent de 1976 (8 126 contre 4 678) », indique le ministère de l'équipement et de l'aménagement du territoire. Pour la plupart, ces investissements concernent des créations d'usines nouvelles et non des rachats d'entreprises françaises, et représentent un apport de technologies nouvelles.

Dans le contingent d'investissements étrangers de 1977 c'est l'accroissement des investissements américains qui est la plus sensible (35 %), ainsi que les « percées » canadiennes, suisse, ou en provenance du Benelux, alors que les apports allemands ou espagnols sont en diminution. Les grosses opérations (plus de 200 emplois) représentent 70 % de l'ensemble des investissements étrangers alors que l'année précédente elles ne représentaient qu'un tiers.

Quant à la répartition région par région, c'est le Nord-Pas-de-Calais, avec 30 % du total, qui arrive en tête suivi par le Massif Central (9 %), le Sud-Ouest (Aquitaine, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon), avec 7 %, l'Ouest Atlantique avec 5,5 % et la Lorraine avec 5,5 % aussi.

Rhône-Alpes

E. D. F. DOIT ARRÊTER LA CONSTRUCTION D'UNE LIGNE A HAUTE TENSION EN ARDÈCHE

De notre correspondant régional

Lyon. — Le tribunal administratif de Lyon a dit « non » — du moins pour un temps — à E.D.F. qui a entrepris la construction d'une ligne à très haute tension (deux fois 400 000 volts) entre Saint-Vulbas, dans l'Ain, où *doivent entrer prochainement* en service quatre réacteurs de 900 mégawatts, et Tavel (Gard). Les travaux avaient été déclarés d'utilité publique, le 26 mai 1976, par un arrêté du ministre de l'industrie. Les détails du tracé avaient fait l'objet d'un arrêté préfectoral, le 29 septembre 1977.

C'est précisément ce tracé qui est contesté, car il apporte des nuisances considérables à un site pittoresque — la commune de Saint-Thomé, en Ardèche. Deux propriétaires, M. et Mme Toussaint, et la Société des amis de Saint-Thomé, ont demandé l'annulation des deux arrêtés, le 21 décembre dernier, et en attendant qu'on arrête les travaux. C'est sur cette demande de « sursis à exécution » que le tribunal administratif de Lyon s'est prononcé favorablement.

Le village de Saint-Thomé est inscrit à l'inventaire des sites depuis 1966. Son église romane, son vieux château, sa chapelle figurent aussi à l'inventaire supplémentaire. Depuis le village, la vue s'étend sur les pré-Alpes et sur le mont Ventoux.

Sans en débattre sur le fond, le tribunal a estimé que *« au moins un des moyens invoqués à l'appui de la demande d'annulation doit être regardé comme sérieux »* et que, en raison *« des conséquences difficiles à réparer en cas d'exécution de la décision attaquée »* (des abattages d'arbres ont déjà eu lieu, causant d'importants dégâts), il fallait faire stopper immédiatement les travaux.

Cette décision a redonné de l'espoir aux trois associations — l'Association pour la sauvegarde des espaces verts des monts d'Or (SEVDOR), le comité de défense des communes de Genay et de Saint-Germain-aux-Monts-d'Or et le comité de défense de Chasselay (Rhône), qui, en janvier 1977, pour leur part, ont demandé l'annulation de l'arrêté déclarant d'utilité publique la ligne Saint-Vulbas-Bayet (Allier).

Objet d'une très vive contestation, le tracé initial de cette ligne à haute tension, passant au nord du Beaujolais, a été abandonné au profit d'un tracé élaboré par une « commission des élus » dirigée par le président de l'association des maires et le président de la chambre d'agriculture du Rhône. Mais le déplacement de la ligne au sud du Beaujolais, à proximité des monts d'Or, dont 1 500 hectares sont proposés au classement à l'inventaire des sites, soulève d'autres oppositions non moins vives.

BERNARD ELIE.

● *Le club alpin contre les hélicoptères.* — Les sections du Club alpin français (CAF) de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie viennent de protester contre la mise aux enchères par la commune de Sainte-Foy-en-Tarentaise (Savoie) des sommets où il est possible aux hélicoptères de déposer des skieurs. Dénonçant *« ce mercantilisme scandaleux »* et *« le gaspillage inutile de kérosène »*, les alpinistes rappellent *« les nuisances que causent à la faune alpine les survols à basse altitude des hélicoptères »*.

Aquitaine

Les chercheurs d'uranium inquiètent les Périgourdins

De notre correspondant

Périgueux. — *« Passage interdit aux gens de Minatome ! »* Telles sont les pancartes que l'on voit au bord des champs dans certaines communes de Dordogne. Elles manifestent la méfiance et même le mécontentement des agriculteurs à l'égard des prospections menées par plusieurs firmes, dont la société Minatome (filiale de Pechiney-Ugine-Kuhlmann et de la Compagnie française des pétroles) pour découvrir des gisements d'uranium dans le Sud-Ouest.

Onze permis de recherche ont été déposés par Minatome, la Cogéma et la Compagnie industrielle et minière. Ils touchent plus de cinquante communes, à cheval sur trois départements : Dordogne, Gironde et Charente-Maritime.

Trois permis ont déjà été accordés, il y a quelques semaines, ceux de Saint-Martin-de-Coux, en Charente-Maritime, et ceux de Saint-Germain-du-Puch et de Coutras, en Gironde. La demande déposée par Minatome pour la région de Saint-Vivien, qui touche une vingtaine de communes périgourdines, a donné lieu à une enquête publique au mois de février dernier. Cette compagnie a quelque raison d'espérer, car en 1957 de l'uranium a été découvert en Dordogne, mais le filon avait été abandonné parce qu'il n'était pas rentable.

Les demandes de permis, les prospections auxquelles elles donnent lieu et surtout les perspectives de voir ouvrir sur leur territoire des mines d'uranium, inquiètent les exploitants agricoles, les écologistes (notamment ceux qui font partie de comités antinucléaires) et les conseils municipaux. Ainsi, celui de Montazeau vient de protester parce qu'il a appris « par hasard » les recherches entreprises chez lui. *« Faut-il que les sociétés aient mauvaise conscience,* dit le maire du Fleix, *pour que les choses se passent ainsi. »*

Les édiles de Montazeau demandent qu'un *« rapport, établi par des experts choisis par les collectivités locales et non par les sociétés concessionnaires, indique les risques de contamination pour les hommes, les animaux et les plantes ».* Ce rapport serait communiqué aux municipalités, qui le diffuseraient auprès de la population.

Pour apaiser les craintes, les sociétés minières rappellent que c'est le Conseil d'État qui, après enquête publique, décide si oui ou non les recherches doivent être déclarées d'utilité publique. Dans l'affirmative, les firmes doivent encore obtenir de l'administration des permis d'exploitation. De toute façon, disent les représentants de Minatome, l'extraction ne commencerait pas avant huit à dix ans.

JEAN MAHUAS.

Paris

● *Le ravalement à Paris : le quinzième et le seizième.* — La campagne 1978 de ravalement obligatoire des immeubles de Paris se déroulera dans deux arrondissements : le quinzième et le seizième arrondissement annonce un arrêté du maire de Paris paru au *Bulletin municipal officiel* du 11 février.

Bretagne

DES ILES DU PONANT VONT ÊTRE CLASSÉES

Réunie les 2 et 3 mars dernier, la commission supérieure des sites s'est prononcée en faveur des classements qui lui étaient proposés. L'île d'Hoedic (Morbihan), le littoral de l'île d'Ouessant et la majeure partie de l'île de Sein (Finistère) seront classés, en application du programme général de protection des îles du Ponant.

D'autre part, la commission a notamment approuvé le classement du camp retranché des monts d'Hours à Givet (Ardennes), du cap Béar à Port-Vendres (Pyrénées-Orientales), du site qui s'étend au pied de la vieille ville d'Embrun (Hautes-Alpes), ainsi que du littoral de la côte d'Albâtre entre le cap d'Antifer et Yport, en Haute-Normandie.

Languedoc-Roussillon

● *Uzès : le plan de sauvegarde approuvé.* — Le décret approuvant le plan de sauvegarde et de mise en valeur d'Uzès (Gard) est publié au *Journal officiel* du 10 mars. Une premoère version de ce document avait été critiquée par la population lors de l'enquête publique, en septembre 1975, parce qu'elle prévoyait trop de démolitions destinées à mettre en valeur les bâtiments les plus remarquables.

Le nouveau plan limite les destructions et précise l'aménagement du secteur sauvegardé en application de la loi du 4 août 1962. Le plan de sauvegarde d'Uzès les le cinquième à parvenir au terme d'une procédure très longue après ceux de Chartres, Saumur, Rouen et Le Mans.

L'immobilier

Nos rubriques d'Annonces Classées paraîtront normalement les 13 et 14 mars ainsi que les 20 et 21 mars.

Le Monde

économie

Les avatars de la grève chez General Motors à Strasbourg

LE PRIX DU CASSE-CROUTE

Après l'expulsion par les gendarmes mobiles, le mardi 7 mars, à 5 heures du matin, en application d'une ordonnance de référé, d'une douzaine de grévistes qui, depuis le 21 février, occupaient la centrale thermique de l'usine General Motors de Strasbourg, le travail a repris dans cette entreprise de deux mille cinq cent ssalariés (« le Monde » du 9 mars).

L'action des syndicats ouvriers (C.G.T. et C.F.D.T.) de l'établissement vise désormais à obtenir l'annulation des sanctions envisagées contre sept délégués syndicaux (deux C.G.T. et cinq C.F.D.T.) et quarante-quatre antres salariés. Selon la direction, une cinquantaine de « jusqu'auboutistes » continuent la grève. Une entrevue, jeudi, entre la direction et les syndicats n'a donné aucun résultat.

De notre envoyé spécial

Strasbourg. — Chaque matin, dans un rayon de 80 kilomètres autour de Strasbourg, des cars de ramassage mènent au travail les salariés de la General Motors. On se lève à 4 heures à Sélestat, Haguenau ou Schirmeck, pour gagner l'usine de verre et d'aluminium implantée il y a une dizaine d'années dans la banlieue de la capitale alsacienne. Une entreprise ultra-moderne et qui « roule » bien : quinze cents boîtes de vitesses par jour, deux mille trois cent cinquante salariés dont trois cents intérimaires, quatorze cents ouvriers, trois cents femmes.

Depuis deux ans, ces dernières réclament des aménagements d'horaires et le paiement d'une pause casse-croûte d'une demi-heure, le seul temps libre d'une journée de huit heures qui commence très tôt ou qui finit très tard selon les équipes. Ce rythme de travail est particulièrement pénible pour les femmes, qui rentrent parfois chez elles après minuit. Déjà en 1976, une grève avait éclaté pour défendre *« le temps de vivre »*. Mais la lointaine direction — américaine — de la société n'avait pas réagi.

Au début de cette année, les deux syndicats ouvriers de l'usine strasbourgeoise (C.G.T. et C.F.D.T.) se sont battus pour que soit respectée la législation qui interdit le travail féminin après 22 heures. Invoquant les nécessités spécifiques à l'entreprise (qui pratique le traval continu pendant seize heures), la « G.M. » avait obtenu de pouvoir déroger à cette règle impérative et avait embauché cent cinquante ouvrières en novembre et décembre qui devaient terminer le travail à 23 h. Mais devant les protestions du comité d'entreprise, qui menaçait de porter l'affaire en justice, les services du travail revinrent sur leur autorisation. La direction voulut en contrepartie exiger que l'on travaille un samedi sur deux. Nouveau refus des syndicats qui, le 21 février, déclenchaient la grève pour le paiement de la demi-heure de casse-croûte, c'est-à-dire pour une réduction du travail hebdomadaire : trente-sept heures trente au lieu de quarante. Le lendemain, une partie des grévistes décidaient d'occuper la centrale thermique de l'usine et cadenassait les vannes du circuit d'air comprimé servant à faire tourner les machines. Huit jours plus tard les « occupants » n'étaient plus qu'une vingtaine.

Cultiver son jardin

C'était là, selon la C.F.D.T., un phénomène traditionnel : *« Nos militants*, explique M. Clément, secrétaire de l'union départementale de ce syndicat, *ne sont pas rassemblés autour de l'usine comme dans d'autres régions. En outre, la direction en mettant le personnel en chômage technique dès le début du conflit, a interrompu le ramassage des ouvriers. »* Et puis aussi, il y a dans le personnel de la « G.M. » beaucoup d'immigrés, des réfugiés politiques chiliens ou du Sud-Est asiatique ainsi qu'une centaine d'Allemands syndiqués, eux, à I.G. Metall. Alors, pour les salariés de l'usine strasbourgeoise, faire une grève, c'est d'abord rester chez soi pour cultiver son jardin.

Est-ce la raison pour laquelle la C.G.T., dès la fin de la semaine dernière, s'est prononcée pour la levée de l'occupation ? *« Les conditions n'étaient plus réunies*, nous dit M. Klein, secrétaire de l'union départementale C.G.T. du Bas-Rhin. *Alors nous avons décidé de continuer l'action sous d'autres formes. »* D'où l'expulsion du dernier carré de grévistes présents, « vidés » proprement de la centrale thermique par la gendarmerie mobile. Enfin dernier acte de ce « happening » social, la General Motors réclamait la mise à pied, en vue de leur licenciement, de cinquante et un salariés, dont sept délégués syndicaux, accusés selon les cas, d'occupation illégale, de déprédation de matériel ou de menaces.

Jeudi soir, lors d'un meeting devant les grilles de l'usine, les militants de la C.F.D.T. commentaient cette issue avec amertume. Certains soupçonnaient M. Klein — qui est candidat du P.C. dans une circonscription de la région — d'avoir mis en veilleuse sa combativité pour ne pas effrayer l'électeur alsacien. Mais tous se retrouvaient — la C.G.T. « soutenant » ce meeting — pour réclamer l'annulation des licenciements projetés et pour dénoncer *« l'intolérable collusion de la justice, du préfet et du patronat »*.

A Strasbourg, la population a suivi ce conflit d'un œil quelque peu étonné. *« A la General Motors, les ouvriers sont pourtant mieux payés que dans la plupart de nos industries régionales,* remarque un chauffeur de taxi. *Il est vrai que les patrons ont beaucoup d'argent, même au cours actuel du dollar ! »* Dans d'autres milieux, proches notamment de la chambre patronale de la ville — dont la « G.M. » ne fait pas partie, — on s'étonnait que cette grande usine de pièces automobiles refuse d'accorder le prix d'une demi-heure de casse-croûte à ses ouvrières. Ceci paraît d'autant plus curieux qu'un arrêt de travail de deux semaines représente un « manque à gagner » important : plus de seize mille boîtes de vitesses, selon les estimations syndicales.

Mais, pour la General Motors, il s'agit moins d'un problème de gros sous que d'une question de principe.

Selon un membre de la direction, M. Dalbourg, c'est la quatrième fois en quelques années qu'une grève-bouchon est provoquée dans l'établissement *« par une infime minorité du personnel »*, qui occupe à chaque fois la centrale thermique. *« Nous ne pouvons pas,* ajoute-t-il, *laisser se renouveler de tels faits »*. A présent, les organisations syndicales tentent de renouer la négociation pour éviter, au moins, les licenciements projetés.

JEAN BENOIT.

● *L'usine Cégédur-Pechiney,* employant à Rive-de-Gier (Loire) quatre cents salariés, est occupée depuis le jeudi 9 mars. Le 24 janvier, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. avait déposé un cahier de revendications. N'obtenant pas satisfaction, ils avaient appelé le personnel à ne plus remplir les feuilles de travail et d'émargement des commandes à compter du 20 février. Soixante-quinze ouvriers qui ont suivi ces mots d'ordre ont été mis à pied pour un jour jeudi 9 mars. C'est en réaction à cette sanction que l'établissement a été aussitôt occupé pour une durée indéterminée. Le directeur, qui s'était présenté avec deux de ses collaborateurs à l'entrée de l'usine, n'a pu y pénétrer. — *(Corresp.)*

SOCIAL

LES POMPISTES SUSPENDENT LEUR MOT D'ORDRE DE GRÈVE

Les pompistes, qui avaient envisagé de faire grève le 12 mars, ne cesseront pas la distribution d'essence lors du premier tour de scrutin. La Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile (C.S.N.C.R.A.) aurait reçu de M. Monory l'assurance que le gouvernement publiera le 21 mars un arrêté *« permettant de donner satisfaction aux distributeurs de carburant »*. Quant à la Fédération nationale du commerce et de l'artisanat de l'automobile (F.N.C.A.A.), elle s'était retirée du mouvement, l'estimant *« inopportun et prématuré »*.

Les distributeurs de carburants sont en conflit avec les compagnies pétrolières sur le partage de la marge de 1 centime par litre accordée le 1er février par le gouvernement.

● *La société nouvelle Giron*, employant à Saint-Etienne 279 salariés et 70 à Saint-Just-en-Chevalet (Loire), qui est la seule en France à fabriquer encore du velours uni depuis la mise en liquidation judiciaire du groupe J.-B. Martin, est en état de suspension de paiement.

La société Giron Frères, qui employait encore 550 personnes au 1er janvier 1972, contre 379 au 1er janvier 1976 et 279 à la même date cette année, avait obtenu la suspension provisoire des poursuites et le tribunal de commerce de Lyon lui avait accordé trois mois pour présenter un plan de redressement et de restructuration. Ce délai expire mardi. Sur les 6 millions et demi de francs nécessaires à la poursuite de l'activité, trois seulement ont été jusqu'à présent trouvés auprès des actionnaires. — *(Corresp.)*

MONNAIES

BAISSE DES RÉSERVES DE CHANGE DE LA FRANCE EN FÉVRIER

Les avoirs officiels de change de la France s'élevaient à la fin de février à 105 milliards et 238 millions de francs, ce qui représente une diminution de 1,3 milliard de francs en un mois.

Un communiqué du ministère de l'économie et des finances indique que « les avoirs en or, qui s'élèvent à 73 861 millions de francs, n'ont pas varié. Les avoirs en devises — 21 048 millions de francs — ont diminué de 1 183 millions de francs du fait des opérations effectuées par le Fonds de stabilisation des changes sur le marché.

Les avoirs de la France auprès du F.M.I., qui s'élèvent à 5 429 millions de francs, ont diminué de 105 millions de francs par suite du remboursement par différents pays de tirages en francs précédemment effectués dans le cadre des mécanismes habituels du F.M.I. et d'un achat d'or contre francs, pour rétrocession au Fonds fiduciaire. »

M. CARTER ESTIME QUE LA SITUATION DU MARCHÉ N'EST PAS ALARMANTE

De notre correspondant

Washington. — Au cours de sa *conférence de presse*, jeudi 9 mars, M. Carter a parlé du dollar. Le président, qui s'était entretenu par téléphone le matin avec le chancelier Schmidt, a annoncé une rencontre entre *« officiels américains et allemands »* ce week-end, afin d'*« éliminer ou réduire les réactions désordonnées du marché »*. Cela dit, la situation n'est pas alarmante à son avis, en particulier parce que les importations de pétrole ne devraient pas augmenter cette année, et parce que la croissance allemande sera supérieure à l'an dernier. Le président n'a cependant pas mentionné l'inflation aux Etats-Unis, qui, si l'on devait en rester au chiffre publié pour le mois de février (1,1 %), atteindrait un taux de 13,2 % dans l'annee, soit le double de 1977. C'est la première fois depuis novembre 1974 que la hausse des prix atteint ce niveau.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ Bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ...	4,8700	4,8800	+ 140	+ 200	+ 310	+ 400	+ 850	+1000
$ can. ...	4,3450	4,3580	+ 100	+ 170	+ 240	+ 320	+ 640	+ 770
Yen (100).	2,0730	2,0830	+ 150	+ 180	+ 290	+ 365	+ 520	+ 560
D. M.	2,3775	2,3875	+ 130	+ 185	+ 300	+ 360	+ 930	+1000
Florin ...	2,2250	2,2370	+ 90	+ 120	+ 200	+ 250	+ 640	+ 730
F. B. (100).	15,3000	15,3560	+ 500	+ 690	+1000	+1350	+2700	+3250
F. S.	2,4460	2,4620	+ 210	+ 250	+ 400	+ 470	+1200	+1300
L. (1 000) .	5,6850	5,7000	— 250	— 100	— 350	— 150	— 800	— 500
£	9,3500	9,3800	+ 280	+ 390	+ 560	+ 730	+1400	+1700

TAUX DES EURO-MONNAIES

D. M.	3 1/2	4	3	3 1/2	3 1/4	3 3/4	3 1/4	3 3/4
$ E.-U. ...	6 3/4	7 1/4	7 1/4	7 3/4	7	7 1/2	7 1/2	8
Florin ...	5 3/4	6 1/4	5 1/2	6	5 1/2	6	5	5 1/2
F. B. (100).	4 1/2	5	6 1/4	6 3/4	6 1/2	7	7 1/4	7 3/4
F. S.	1/4	3/4	3/4	1/4	3/4	1/4	3/4	1/4
L. (1 000) .	11	15	13	15	13	15	13	15
£	6 1/4	7	6 1/2	7	7	7 1/2	7 3/4	8 1/4
Fr. franç..	13	14	15	16	14	15	13 1/2	14 1/2

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

● *L'un des plus importants économistes britanniques*, Sir John Harrod, est mort, le 9 mars, à Holt, dans le nord-est de l'Angleterre, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Ancien conseiller privé du premier ministre Winston Churchill, Sir John Harrod fut ensuite l'un des membres écoutés du secrétariat du Fonds monétaire international (F.M.I.). Spécialisé dans les relations entre les différentes monnaies occidentales, il a écrit de nombreux ouvrages sur le dollar et l'inflation. — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

LES OUVRIERS DE LA MÉTALLURGIE ALLEMANDE VONT FAIRE GRÈVE

La R.F.A. est à la veille d'une nouvelle grève. Une très grosse majorité des ouvriers syndiqués de l'industrie métallurgique de la Rhénanie-du-Nord-Wesphalie et du Bade-Wurtemberg septentrional se sont prononcés en faveur d'une grève pour soutenir leurs revendications.

Après l'échec des négociations pour le renouvellement des conventions salariales la Fédération des syndicats de la branche « Ig Metall » avait choisi la semaine dernière de laisser aux travailleurs syndiqués le soin de décider d'une grève pour soutenir leurs revendications.

URBANISME

CHANGEMENT DE MAJORITÉ AU CONSEIL DE L'ORDRE DES ARCHITECTES DE LA RÉGION PARISIENNE

Le nouveau conseil régional de l'ordre des architectes pour la région parisienne a été élu, mercredi 8 mars. La majorité est détenue par les quatorze élus de la liste Renouveau de l'architecture, soutenue par l'Union nationale des syndicats français d'architectes (U. N. S. F. A.), dont M. Alain Gillot, son ancien président.

La liste Groupement pour l'union professionnelle a dix élus, dont MM. Jean Connohaye, président du conseil supérieur sortant, et Charles Rambert, qui avait été élu dès le premier tour (*le Monde* du 24 février), ainsi que M. Daniel Auger, délégué national du Mouvement des radicaux de gauche. M. Fernand Pouillon n'a pas été élu.

● *Le conseil des ministres* du 8 mars a renouvelé le mandat de M. Marcel Regard à la présidence du conseil de surveillance de l'Entreprise minière et chimique. Né le 1er janvier 1919, M. Marcel Regard, ancien élève de l'Ecole polytechnique, est ingénieur général des mines. De 1968 à 1972, il fut représentant régional du ministère du développement industriel et scientifique ; il avait été nommé, en 1973, président du conseil de surveillance de l'E.M.C.

AFFAIRES

CERTAINS PRODUCTEURS ITALIENS D'ACIER ACCUSÉS DE DUMPING

La Commission de Bruxelles est vivement préoccupée par les pratiques de certains producteurs italiens d'acier, essentiellement les fameux Bresciani, qui, à nouveau, vendent leurs ronds à béton et leur laminés marchands à des prix sensiblement inférieurs aux prix minima obligatoires fixés par les autorités comunautaires depuis l'été dernier.

Si ces prix minima ne sont pas respectés, indique-t-on de source proche de M. Etienne Davignon, commissaire chargé du dossier de la sidérurgie, le plan de redressement de l'industrie européenne de l'acier pourrait s'en trouver affecté. La Commission de la C.E.E. est donc décidée à faire preuve de fermeté vis-à-vis des producteurs en infraction. dSn c

TRANSPORTS

● *U.T.A. en 1977 : plus 33,7 millions de francs de bénéfices.* — Le trafic réalisé en 1977 par la compagnie privée U.T.A. s'est élevé à 810 millions de tonnes-kilomètres, soit une progression de 19,50 % par rapport à 1976 et le chiffre d'affaires à 2.479 millions de francs, soit une augmentation de 18 % par rapport à l'année précédente. L'exercice 1977 se solde par un bénéfice net de 33,7 millions de francs au lieu de 12,8 millions en 1976.

Après la dotation pour amortissements, la marge brute d'autofinancement après impôts est de 141,6 millions.

● *Changement de direction à Air-Alpes.* — M. Philippe Boyer vient d'être nommé président de la compagnie régionale Air-Alpes. il remplace à ce poste M. Charles James. M. James Milhaud, du groupe Fraissinet, devient directeur général de la société en remplacement de M. Michel Ziegier.

Le P.S. et le P.C. entendent « développer l'industrie horlogère française »

De notre correspondant

Besançon. — Avant les incidents intervenus mercredi 8 mars à Besançon, où d'anciens salariés de Lip ont voulu occuper l'agence locale pour l'emploi, le P.S. et le P.C. avaient présenté leurs programmes destinés à développer l'industrie horlogère française.

Le projet socialiste, élaboré dans le Doubs et approuvé par le collectif national chargé des questions économiques, s'appuie notamment sur une liaison avec le plan « composants électroniques » et sur l'élaboration d'un « plan mécanique de précision ».

Pour le P.S., la nationalisation de Thomson-Brandt et de la C.G.E. permettrait de mettre au point des produits entièrement français dans le domaine de l'électronique, produits pouvant s'appliquer à la montre, au matériel médical, à l'électroménager, à la photographie, aux systèmes de sécurité, etc.

Le P.S. voit une société nationale horlogère constituée autour de Lip et de Yema, dont l'adhésion volontaire, si elle ne paraît pas avoir pour l'instant été étudiée par les dirigeants de cette autre firme bisontine, serait rendue « plus facile » par le jeu des contraintes imposées par un gouvernement socialiste.

Le Centre technique de l'horlogerie (C.T.HOR.), la Société de développement régional Centre-Est, contrôlés par l'Etat, Jaz, contrôlé à plus de 50 % par Schneider nationalisé, seraient amenés à apporter leur concours, tandis que les organisations professionnelles verraient leur mission modifiée : la Société de développement de l'horlogerie, intégrée à l'Institut de développement industriel (IDI), et le Comité interégional de l'horlogerie (ex-CIM), qui gère la taxe parafiscale, seraient conviés à acheter les produits du groupe pour les revendre à l'étranger sous la marque Lip, de manière à concurrencer les grossistes.

Si le P.S. est assez avare de chiffres, le parti communiste, qui avait déplacé chez Lip deux membres de son comité central, MM. Antoine Casanova et Jean Garcia, pour exposer son « *programme de développement de l'industrie de la montre* » en propose d'abondance. Il est clair pour lui que l'application « *dès le 20 mars d'un programme commun actualisé* » pourrait permettre d'atteindre les objectifs fixés pour 1983, à savoir :

● Consommation intérieure de montres portée à 17 millions d'unités contre 12 en 1978 ;

● Exportation à 13,5 millions d'unités contre 10,5 millions ;

● La production (compte tenu de ce que les importations passeraient de 4,2 millions de montres en 1978 à 3,4 millions en 1983) se monterait à 27,1 millions contre 18,3 millions. La part de la montre à quartz serait de 2,7 millions en 1980 et de 8,14 millions en 1983.

Pour assurer cette production au moins en ce qui concerne la montre mécanique, le P.C. estime qu'il ne sera pas nécessaire de faire appel à des équipements nouveaux, compte tenu de l'existence d'entreprises n'utilisant que partiellement leur capacité ou fermées comme Lip. Cependant, des investissements financiers seront nécessaires — les besoins se montant à 59,4 millions de francs en 1978, 91 millions en 1980 et 84,4 millions en 1983.

Mais dans le même temps, estiment les économistes du P.C., l'autofinancement passera de 17,9 millions de francs à 180,9 millions de francs, soit en fin de plan un excédent de 105,5 millions de francs par an. De 1978 à 1980, période déficitaire, le financement extérieur, estimé à 147 millions de francs, pourrait être trouvé sous forme de crédits éventuellement publics, mais surtout bancaires, prêts de la B.N.I. ou des autres organismes de crédit nationalisés.

Selon ses promoteurs, le programme du P.C. permettrait de créer 1 720 emplois dans l'industrie de la montre d'ici à 1983 (en 1977 l'horlogerie de petit volume a employé 10 030 personnes). Les premiers effets sur l'embauche ne pourraient se faire sentir dès le 20 mars et les représentants du P.C. ont assuré aux Lip, qui s'inquiétaient du sort qui leur serait réservé au lendemain des élections, que « *ce sera, en attendant avril-mai, des conditions de survie démocratiques* ». Toutefois, M. Casanova devait préciser qu'en abaissant l'âge de la retraite et en ramenant l'horaire hebdomadaire à quarante heures, 450 personnes pourraient être embauchées dans l'horlogerie dans les jours qui suivent les élections et que « *fin 1978 il n'y aurait plus de chômeurs en Franche-Comté si le programme commun est appliqué le 20 mars* ».

C. F.

LA C.F.D.T. DÉNONCE LE PLAN DU GOUVERNEMENT

D'autre part, la Fédération des métallurgistes C.F.D.T. a dénoncé les dangers du « plan horloger » du gouvernement, au cours d'une conférence de presse, le 7 mars. Les effectifs employés dans l'horlogerie, qui ont déjà été fortement réduits ces dernières années (— 14 % par exemple en 1976, soit 10 027 salariés au lieu de 11 250 en 1975) risquent de chuter à 7 000-7 500 en 1980. En effet, selon la C.F.D.T., le plan que les pouvoirs publics ont approuvé, en conseil interministériel, le 8 décembre 1977, ferait notamment l'impasse sur la production des composants, « *l'industrie horlogère française* (se contentant), écrivent les cédétistes, *de monter les composants et de les habiller* », ce qui provoquerait à la fois une dépendance accrue à l'égard des gouvernements étrangers et perte importante d'emplois.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ÉCONOMATS DU CENTRE

L'assemblée générale ordinaire s'est réunie le 4 mars 1978.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1er octobre 1976 - 30 septembre 1977, qui font ressortir un chiffre d'affaires toutes taxes comprises de 1 858 281 428 F, en augmentation de 14,45 % par rapport à l'exercice précédent, et un bénéfice net de 16 144 475 F.

Le dividende net par action a été fixé à 20 F (30 F avec l'impôt déjà versé au Trésor). Il sera payable le 3 avril 1978.

FACOM

Au cours de l'exercice 1977, le chiffre d'affaires HT de la société-mère avec 448 millions de francs a progressé de 20 %, tandis que les exportations ont augmenté de 27 %.

Les investissements industriels d'environ 14 millions de francs ont permis d'achever la spécialisation des unités de production. Un chiffre d'affaires HT de 500 millions de francs est prévu pour 1978.

ACIER - INVESTISSEMENT

Au 28 février 1978, la valeur liquidative globale d'ACIER-INVESTISSEMENT s'établissait à 166,14 millions de francs, soit 94,94 F par action, contre 94,27 F à la fin du mois de janvier 1978.

SOCIÉTÉ ANONYME DU PALAIS DE LA NOUVEAUTÉ

(Filiale du Groupe Monoprix)

La Société anonyme du Palais de la Nouveauté a présenté les comptes afférents à l'exercice 1977 à l'assemblée générale ordinaire du 8 mars 1978. Les comptes consolidés du groupe seront publiés ultérieurement.

Le groupe Palais de la Nouveauté, qui exploite vingt-cinq magasins, a réalisé en 1977 un chiffre d'affaires T.T.C. de 1 394 millions de francs contre 1 228 millions en 1976, soit une progression de 14 %.

Il faut noter que cette progression porte sur des éléments non comparables en totalité et que les quatre magasins à grande surface Super M, dont le chiffre d'affaires représente 40 % du chiffre d'affaires de l'ensemble, ont vu, à une exception près, leur chiffre d'affaires croître de 19 %.

Le bénéfice net de la société-mère, qui ressort à 5 249 000 francs, a permis à l'assemblée de décider la distribution d'un dividende de 4 225 100 francs, soit 11,50F par action (contre 11,20 F en 1976), correspondant, compte tenu de l'avoir fiscal, à un revenu global de 16,80 F par action.

Ce dividende sera mis en paiement à compter du 16 mars 1978 contre remise du coupon no 21.

ARBED

Aciéries réunies de Burbach-Eich-Dudelange

Société anonyme avec siège à Luxembourg

Pour dissiper tout malentendu à ce sujet, il est précisé que les titres à émettre en exécution de la décision à prendre par la prochaine assemblée générale extraordinaire de la société sont destinés à rémunérer des apports en nature et ne feront dès lors pas l'objet d'un rappel de souscription aux actionnaires ou au public.

LES MARCHÉS FINAN

LONDRES

NEW

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BOURSE DE PARIS - 9 MARS

هكذا من الإعلام

P.S. et le P.C. entendent « dévelo
l'industrie horlogère française

De notre correspondant

LA C.F.D.T. DÉN
LE PLAN DU GOUVE

IS FINANCIERS DES SOCIÉ

FACOM

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 MARS

Forte baisse

L'afflux des ordres de ventes a été tel sur les valeurs françaises, à l'ouverture de la séance de jeudi, que, malgré les interventions des organismes de placement institutionnels, l'indice moyen instantané a perdu 2,5 % environ. Une fois de plus, ce sont les particuliers, notamment en province, qui ont allégé leurs portefeuilles. Devant ce nouvel afflux, les « gendarmes », qui, la veille encore, avaient réussi à remonter les cours (l'indice revenant à + 0,13 % après avoir fléchi initialement de 1,9 %), ont abaissé leurs prix d'achat, et menacé de renverser totalement le courant.

A l'évidence, c'est la crainte d'une victoire de la gauche qui répand la terreur parmi les détenteurs d'actions. La possibilité d'un accord de désistement entre le P.S. et le P.C., qui semble prendre de plus en plus de consistance, cause un véritable choc à des gens qui, il y a quinze jours encore, donnaient la majorité actuelle gagnante, de peu il est vrai, mais gagnante quand même.

Cette crainte se manifeste encore par la baisse du franc (voir d'autre part) et par la hausse du fameux « versement suisse », cours officieux auquel s'effectuent clandestinement les transferts vers la Suisse : environ 2,78 F à 2,80 F contre 2,52 F au marché officiel, soit une « prime » avoisinant 12 %.

Sur le marché de l'or, le lingot a gagné 95 F à 29 895 F, après avoir dépassé la veille son cours record, tandis que le napoléon perdait 0,60 F à 309,30 F. Cette « stabilité » de la pièce d'or, qui vient de prendre 10 F en deux jours, a été remarquée : certains l'attribuent au recul du métal sur la place de Londres, sans en être convaincus.

Hausse générale des valeurs étrangères, notamment les américaines, et prises de bénéfices sur les mines d'or.

LONDRES

Bien orienté

Dans un marché généralement bien orienté, les industrielles gagnent un peu de terrain, ainsi que les pétroles. Les mines d'or poursuivent leur repli, en liaison avec celui du métal.

OR (ouverture) (dollars) : 186 90 contre 188 20

VALEURS	CLOTURE 9 3	COURS 10 3
Beecham	587	600
British Petroleum	726	732
Courtaulds	112	113
De Beers	338	335
Imperial Chemical	338	340
Rio Tinto Zinc Corp	183	174
Shell	495	501
Vickers	180	182
War Loan 3 1/2 %	35 5 8	35 5 8
*West Driefontein	26 1 8	26 ..
*Western Holdings	26 1 8	26 1/8

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

ELF AQUITAINE. — Le bénéfice net pour 1977, non comparable au précédent, s'établit à 1 238 millions de francs contre 841 millions de francs. Le dividende net est porté de 16 F à 17,50 F (26,25 F contre 24 F avec l'avoir fiscal).

ROYAL DUTCH-SHELL. — Le bénéfice net des sociétés du groupe s'est élevé en 1977 à 1 340 millions de livres contre 1 231 millions de livres en 1976. Pour la Royal Dutch seule, après prise en compte des variations de change, le bénéfice net se chiffre à 3,574 milliards de florins contre 3,599 milliards de florins (26,66 florins par action contre 26,86 florins par action). Le dividende total pour 1977 s'élèvera à 10,75 florins contre 10 florins.

U.T.A. — Bénéfice net de l'exercice de 33,72 millions de francs contre 12,69 millions de francs, avec une marge brute d'autofinancement atteignant 141,62 millions de francs contre 128,8 millions de francs. Le trafic a progressé de 19 % (29 % pour le fret). Le dividende net passe de 5,30 F à 7,70 F, plus 1,70 F au titre de l'exercice 1976, dont la distribution avait été différée, soit au total, 9,40 F (14,10 F contre 7,95 F avec l'avoir fiscal). Attribution d'une action gratuite pour cinq anciennes, jouissance 1er janvier 1978.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE MARITIME. — Bénéfice de 19,24 millions de francs contre 23,08 millions de francs. Dividende net : 19 F contre 17 F.

NEW-YORK

Irrégulier

Wall Street s'est montré irrégulier, oscillant entre la hausse et la baisse au gré des nouvelles, défavorables comme la prolongation de la grève des mineurs et la hausse des prix de gros et favorables (redressement du dollar). L'indice Dow Jones, qui vient de regagner plus de 8 points en deux jours, en a reperdu 0,87 à 750. Le volume des échanges s'est maintenu à 22 millions de titres.

Les opérateurs continuent à estimer que les cours sont bas, mais ils sont défavorablement impressionnés par la persistance de l'inflation. Un indice rassurant, toutefois : la masse monétaire diminue.

VALEURS	COURS 8 3	COURS 9 3
Alcoa	39 3 8	39 1 4
A.T.T.	60 1 4	60 1 2
Boeing	33 7 8	33 1 2
Chase Manhattan Bank	28 3 4	29 ..
Du Pont de Nemours	100 3/4	100 1 4
Eastman Kodak	42 5 8	42 1 2
Exxon	44 3 8	44
Ford	44 ..	44 1 8
General Electric	45 3 8	45 5 8
General Foods	27 1 2	28 1 2
General Motors	58 3 8	58 1 2
Goodyear	15 7 8	15 7 8
I.B.M.	245 3 4	244 1 8
I.T.T.	27 3 8	27 1/4
Kennecott	24 1 4	24 1 4
Mobil Oil	60 1 2	60
Pfizer	26 ..	26 3 4
Schlumberger	65 3 4	64 5/8
Texaco	25 3 4	25 5 8
U.A.L. Inc.	20 1 4	20 3 8
Union Carbide	39 1 4	39 1 4
U.S. Steel	26 1 8	28 1 8
Westinghouse	17 ..	17 ..
Xerox	42 ..	42 1 8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9/3	10/3
1 dollar (en yens)	233 50	235 ..

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 30 déc 1977.)

	8 mars	9 mars
Valeurs françaises	97,7	96,9
Valeurs étrangères	102	102,8

C° DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	58	57

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 1/2 %

BOURSE DE PARIS - 9 MARS - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	34 ..	1 315
5 %	50 40	0 587
5 % 1920-1960	145 ..	0 587
3 % amort. 45-54	68 10	1 818
4 1/4 % 1963	103 50	3 423
4 1/4-4 3/4 % 63	92 55	2 082
Emp. N. Eq. 5%65	107 10	2 200
Emp. N. Eq.6%66	106	2 630
Emp.N. Eq.6%67	100 20	4 836
Emp. 8,80 % 77	112 40	8 863
E.D.F. 6 % 1958	... ..	5 236
— 6 % 1960	... ..	0 301

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Emp. 7 % 1973	2945	2835
E.D.F. parts 1953	540	541
E.D.F. parts 1959		520
Ch. France 3 %	161 50	162 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	367	361
Ass. Gr. Paris-Vie	1250	1274
Concorde	280	295
Epargne France	276	275
Financ. Victoire	147	145
Fonc. I.J.A.R.D.	83 ..	85 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France I.A.R.D.	165	158 50
GAN (Sté) Centr.	617	620
Protectrice A.I.R.	168 70	162
U.A.P.	541	541
Alsacien. Banque	302	302
Banque Hervet	185 40	185 20
Bque Hypoth. Eur	227	226
Bque Nat Paris	368	368
(Li) B. Scalb. Dup	80 ..	80 ..
Banque Worms	147	145 50
C.G.I.B.	50	52
Cofica		83
C.A.M.E.	.. ..	32 60
Créditel	99 90	100
Créd. Gén. Indust	145 50	148 10
Cr. Ind. Als.-Lor	120 40	120
Crédit Lyonnais	328	328
(M.) Crédit Mod		46
Electro-Banque	137 10	135
Eurobail	102 70	102 50
Financière Sofal	246 ..	244
Fr Cr et B. (Cie)	39 80	38 10
France-Bail	201	201
Hydro-Energie	12 70	12 70
Immobail B.T.P.	132 40	130 50
Immobanque	175	176
Immofice	165 60	166
Interbail	170	165 50
— (obl conv.)	176 80	176 80

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Laffitte-Bail	112	112
Locabail Immob	197	195
Loca-Expansion	100 10	100 10
Locafinancière	124 80	124 80
Marseil Crédit	232	232
Paris-Réescompt	194	194 80
Sequanaise Banq.	138	136
SLIMINCO	190	190
Sté Cent. Banq.	69 80	69 60
Sté Générale	201 10	201 10
SOFICOMI	153	162 ..
Sovabail	...	218 ..
UCIP-Bail	..	105 80
Unibail	189 70	185
Un. Ind. Crédit	136	135
Cie Foncière	71 80	72
C. G. V.	220	228
Fonc. Chât.-d'Eau	557	565
(M) S.O.F.I.P.	70	70
Fonc. Lyonnaise	416	415
Immob. Marseille	761	780
Louvre	145	145
Midi	253	255 50
Rente foncière	258	256 50
SINVIM	148 80	148 80
Cogifi	113	112
Foncina	92	91 50
Gr. Fin. Constr.	111 50	111
Immindo	110	110

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Immuinvest	89	85 50
Cie Lyon Imm.	87 60	87 60
UFIMEG	78 30	78 30
U.G.I.M.O.	96 50	96 50
Union Habit.	139	137
Un. Imm. France	116 20	116 20
Acier Investiss.	87	87
Gestion Sélect.	180	178
Sofragi	199	199
Abeille (Cie ind.)	140	140 50
Applic. Hydraul.	480	480
Artois	80 10	80 10
Centen Blanzy	180 50	182
(Ny) Contrest.	d106	u110 20
(Ny) Champex	107	o106
Charg. Réun. (p.)	2438 ...	2310
Comodus	310 10	308
(Li) Dév. R. Nord	125	124
Electro-Financ.	175	172
Fin. Bretagne	44 80	44 80
Fin. Ind. Gaz Eaux	494	491
Fin. et Mar. Part.	53 40	52 40
France (La)	302	290
La Mure	21 10	21
Lebon et Cie	131	126
(Ny) Lordex	103	101
Cie Marocaine	25 50	26 50

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
OPB Paribas	78	78
Paris-Orléans	78 40	78 40
Paternelle (La)	53 60	53 60
Placem Inter	77 50	77 50
Providence S.A.	156	163
Revillon	238	238
Santa-Fé		
Saffo	73 30	73 10
Saffnar	163 60	163 20
Cambodge	38	38 10
Clause	360	354
Indo-Hévéas	.	91
Madag. Agr. Ind.		28 40
(M.) Minot	17 50	17 50
Padang	87 60	91
Salins du Midi	140	134 60
Aliment Essentiel	125	124 50
Allobroge	205	209
Bananio	184 50	184
Fromageries Bel	80	79 25
Cadis	374	374
(M.) Chambourcy	205	205
Compt. Moderne	111	112
Docks France	185	192
Economats Centr	288	291 50
Epargne	349	349
From P.-Renard	240	238
Général Aliment.		24
Genvrain	150	150
Goulet-Turpin	168	163
Lesieur (Cie Fle)	276	272
Gr Moul Corbeil	120	121
Gr. Moul. Paris	264	265 50
Nicolas	239	235
Piper-Heidsieck	188	183
Potin	276	273
Rochefortaise	150	144
Roquefort	245	245
Sanpiquet	190	190
Sup Marché Doc.	78	78 20
Taittinger	213	210
Unipol	90 50	90 50
Bénédictine	960	912
Bras et Glac Int	257	261
Dist Indochine		300
Ricqlès-Zan	66 10	66
Saint-Raphaël	117	121 70
Sogepal	261	270
Union Brasseries		20 60
Siamea	...	160
Sucr Bouchon	53 10	52
Sucr Soissonnais		150
Chausson (Us.)	38	38
Equip. Véhicules	46 60	46 50
Motobécane	63	63 ..
Bois Der Océan	1 45	10 30
Borie	210	210
Camp Bernard	64	62
C.E.C.	26 80	27 60
Carabati	86	85
Ciments Vicat	243 30	243 30
Cochery	46 50	46 20
Drag Trav. Pub.	95	96
F.E.R.E.M.	54	57
Fougerolle	85 50	88 80
Française d'entr.	99	99
G. Trav. de l'Est	50 40	48 40
Héricq	140	140
Iéna Industries	..	10
Lambert Frères	30 70	30 20
Leroy (Ets G.)	37	38 50
Origny-Desvroise	66	65
Porcher	120	125
Rougier	106	105
Routière Colas	152 10	150 10
Sablières Seine	75	75 10
S.A.C.E.R.	22 50	22 20
Savoisienne	..	98
Schwartz-Hautm.		
SMAC Acieroid	70 20	73 ..
Spie Batignolles	45	45 ..
Vover S.A.	.	.
Dunlop	16 ...	16 50
Hutchinson-Mapa	0 48	48 ..
Safic-Alcan	140	143 90
Comiphos	66 30	65
S.M.A.C.	77	79 ..
Gaumont	403	400
Pathé-Cinéma	61	63
Pathé-Marconi	102 60	104 50
Tour Eiffel	90	90
Air-Industrie	68 30	60
Applic. Mécan.	29	30
Arbel	120 10	122 90
Av. Dass.-Breguet	449	435
Bernard-Moteurs	60	58
B.S.L.	130	131
C.M.P.	226	229 90
De Dietrich		405
Duc-Lamothe	288 70	297 20
E.L.M.-Leblanc	286	296
Ernault-Somua	51	53
Facom	562	492

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Forges Strasbourg	56 ..	56
(Li) F.B.M. ch. fer	101 ..	105
Frankel	... ..	c267
Huard-U.C.F.	200 ..	208
Inegal	83 90	83 90
Isa	144 50	144
Luchaire	150	149 50
Manurhin	140	142
Métal Déployé	202	198
Nadella	47 50	45 60
Nodet-Gougis	162	163
Peugeot (ac. ort.)	135	135
Ratier-For. G.S.P.	o 12	12
Ressorts-Nord	91	91
Saffo		3 75
S.A.F.A.A. Ap. Ani	78 10	82
Sotam	50	50
Sich	32	32
Soudure Autog.	125	130
S.P.E.I. C.H.I.M.	156	150
Stokvis	67	67 10
Trailor	... ..	275
Virax	77 90	77 90
At. Ch. Loire	5 60	5 20
France-Dunkerque	49 50	48 50
Ent. Cares Frig.	88	88
Indus. Maritime	198	194 10
Mag. gén. Paris	112	113
Cercle de Monaco	48	48
Eaux de Vichy	442	445
Sofitel	d 20 10	20 70
Vichy (Fermières)		173
Vittel	175	168 50
Aussedat-Rey	25 60	26 80
Darblay S.A.		25 60
Didot-Bottin	145	151
Imp. G. Lang	o 7 05	7 05
La Risle	36 50	35
Rochette-Cenpa	29	28 50
A. Thiery-Sigrand	118	118
Bon Marché	89	89 50
Damart-Servip.	250	249
Darty	328	319
Mars Madagasc.	65	65
Maurel et Prom	95	97 40
Optorg	123	130 10
Palais Nouveauté	300	300
Prisunic	26	26
Uniprix	33 50	34
Creuzet	70	72 80
Europ Accumul	205	202
Inst. P (C.I.P E.L.)	79	79
Lampes	76 90	73 80
Merlin-Gerin	196 50	198 50
Mors	36 90	36
Océanic	126	131
Paris-Rhône	...	114
Piles Wonder	194	190
Radiologie	131	130
SAFT Acc. fixes	560	545
Schneider Radio	145	145
SEB S.A.	107 30	103
S.I.N.T.R.A.	2·4 80	284 80
Unidel	126	126
Carnaud S.A.	46	46 70
Davum	63	68 50
Escaut-Meuse	110	112 50
Fonderie-grec.	16 80	16 70
Gueugnon (F. de)	39 50	40 10
Profilés Tubes Es	25	25 20
Senelle-Maub	43	43 60
Tissmétal	63 20	56 10
Vincey-Bourget	o 24	24
Huaron	123 50	u128
Kinta	221 20	222
Mokta	168	167
Amrep G.	274 80	274 80
Antargaz	160	161
Hydroc St-Denis	140	140
Lille-Bonnières-C	142 20	143
Shell Française		37 50
Carbone-Lorraine	39 70	40
Delalande S.A.	132	130 50
Finalens	43	43
FIPP	59	58
(Ly) Gerland	200	200
Gévelot	116 50	118 70
Grande-Paroisse	88	89
Huiles G. et dér.	32	33
Novacel	103 50	101 20
Parcor		240
Quartz et Silice	o 23 70	23
R.E.I.T.	180	177
Rubelin-Georget	45	48
Rousselot S.A.	...	520
Soufre Réunies	118	114
Synthelabo	94	95
Thann et Mulh.	26 50	27 ..
Ufiner S.M.O.	81 50	80 ..
Agache-Willot	548	568
Filés Fourmies	16 40	16 30
Lainière-Roubaix	38	38

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Rondière	274 ..	274 ..
Saint-Frères	54 20	55 50
Auxil. Navigation	146	142
M. Chambon		115
Gén. Maritime	o104	104
Delmas-Vieljeux	213	220
Massag Marit.		93
Nat Navigation	68 80	67
Saga	31	32 40
S C A C	93	91
Scam	235	232
Tr. C.I.T.R.A.M.	108	110
Transp. et Indust	87 60	85 ..
(Li) Bargnol-Farj.	..	42
Bis S.A.	153 50	150
Bienzy-Ouest	171 50	176 60
La Brosse	d 81 50	84
Degremont	286	285
Dang-Trieu	156	154
Duquesne-Purina	298 90	300
Essilor	730	725
Ferrailles C.F.F.	215	237
Havas	101	101 ..
Locatel	185 ..	185
Lyon-Alemand	98	98 10
G. Magasins		50 85
(Ly) Majorette	260	259
M. I. C.	128	128 50
Novoter	123 90	128 90
O F P -Om.F.Paris	248	248 ..
Publicis	108	102
Seiller-Leblanc	126	130
Waterman S.A.	188	186
Brass. du Maroc		281
Brass. Ouest-Afr	84	93 50
Elf-Gabon	331	317
(B) Min. et Mét.	o308	300
C.F.C.A. 5 1/2 %		
Emprunt Young		256
Nat. Nederlanden	232	245
Phoenix Assuranc	23 30	23
Algemene Bank	771	783
Bco Pop. Español	60	60
B.N. Mexique	37	37
B. régl. inter.	15780	15200
Bowring C.I.	9	9 10
Commerzbank	569	560
Dresdner Bank	603	597
Bowater	15 75	16
Cie Br. Lambert	210 20	218 50
Gén. Belgique	288 30	291
Latonia	116 50	108
Rolinco	251	254
Robeco	359 50	365 30
Cavenham		9
Lyons (J.)	8 50	8 55
Goodyear	78 50	79 30
Pirelli	5 80	5 80
I.R.C.	28 70	29
Kubota	..	5 15
Olivetti	..	4 31
S.K.F. Aktiebolag	64	66
United Technolog	173	C178 80
Pakhoed Holding	..	96
Femmes d'Auj.	..	47
Marks-Spencer	14 30	14 70
A.E.G.	203	207
Bell Canada	249	245
E.M.I.	14 60	o 14 50
Hitachi	4 32	4 32
Honeywell Inc.		210
Matsushita	11 80	11 80
Sperry Rand	185	163
Thorn Electrical	32 80	33
Arbed	... ..	331 50
Cockerill-Ougrée	51 10	52
Finsider	..	d 0 60
Hoogovens	..	55 10
Mannesmann	400	390
Steel Cy of Can	.. ..	98 50
Thyss c. 1 000	295	295
Blyvoor	22 30	21 75
De Beers (port.)	.. ..	24 30
General Mining	.. ..	98 20
Hartebeest	81 50	81
Johannesburg	77 90	84
President Steyn		53
Stilfontein	17 70	17 80
Vaal Reefs	90	90
West Rand	9 50	9 35
Alcan Alum.	108 20	110 50
Asturienne Mines	72	70
Cominco	103	106
Finoutremer	. .	124
Minerais-Resourc	9 25	9 30
Noranda	94	99 70
Vieille Montagne	195	196
Am. Petrofina		131
British Petroleum	66 30	70 ..
Gulf Oil Canada	112 ..	113 60
Petrofina Canada	..	87
Shell fr. (port.)	.. ..	47
Tenneco	140	145 80
Akzo	46	46 50
Dart. Industries	..	168 20
Dow Chemical	110 ..	112

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Foseco	.. ..	13 50
Gevaert	185 ..	188 ..
Glaxo	.. ..	48 ..
Grace and Co	120	c122 70
Pfizer Inc.	122	124
Procter Gamble	362 50	375
Courtaulds	.. ..	10 85
Est-Asiatique	97 60	97 20
Canadien-Pacif.	72 ..	71 80
Wagons-Lits	64	64
Barlow-Rand	13 20	13 10
Suéd. Allumettes		81 ..

HORS COTE

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Alser	385	385 ..
Banq. Fin. Bar	275	272 ..
Cellulose Pin		36
Coparex	203 50	202
Ecco		400
Euralrep	318	343
Intertechnique	138	130
Métall. Minière	.	64
Produplia	..	245
San Mar Coff.	..	
S.P.R.	...	
Ufines	... ..	127 10
Oce v. Grinten	... ..	330
Rorento NV	... ..	288 10

SICAV

Plac. institut.	12885 58	12449 84
1re catégorie	10358 36	10147 41

10 3	Emission frais inclus	Rachat net
Actions Sélect.	134 75	128 64
Aedificandi	162 93	155 54
Agfimo	177 95	169 89
A.L.T.O.	161 97	154 63
America-Valor	282 33	269 53
Assurances Plac.	131 68	125 71
Bourse-Invest.	134 75	128 64
B.T.P. Valeurs	121 72	117 51
C.I.P.	281 34	.68 59
Convertibles	123 69	118 08
Convertimmo	124 51	118 86
Croiss. Invest.	176 54	168 53
Elysées-Valeurs	158 49	151 30
Epargne-Croiss.	480 ..	458 23
Epargne-Inter.	271 62	259 30
Epargne-Mobil.	152 33	145 42
Epargne-Oblig.	140 60	134 22
Epargne Revenu	291 12	271 52
Epargne-Unie	278 84	265 29
Epargne Valeur	167 09	159 51
Foncier Investiss.	286 89	2 3 88
Fortune 1	128 60	106
France-Croissance	173 82	165 94
France-Epargne	166 72	159 16
France-Garantie	230 48	226 97
France-Invest.	149 31	142 54
Laffitte-Rend.	113 78	168 62
Laffitte-Tokyo	221 63	211 58
Nouv. France-Obl	287 33	2 3 85
France Placement	170 35	162 63
Gestion Rendem.	264 88	252 87
Gest. Sél. France	*161	144 15
I.M.S.I.	150 66	143 83
Indo-Valeurs	183 02	174 72
Intercroissance	133 88	127 81
Intersélection	137 29	131 08
Livret portef.	197 65	188 69
Oblig. ttes catég.	1147 20	1111 09
Paribas Gestion	168 31	160 68
Pierre Investiss.	196 72	187 80
Rothschild-Exp.	279 84	267 26
Sécur. Mobilière	288 80	275 70
Sélec. Croissance	553 73	527 67
Sélect. Mondiale	121 66	116 05
Sélection-Rend.	135 76	130 55
S.F.I. FR et ETR.	169 62	161 93
S.I.G.	263 54	251 30
Silvafrance	147 19	140 52
Silvam	114 87	109 66
Silvarente	150 75	143 91
Sivinter	133 71	127 65
Sogepargne	264 90	256 71
Sogevar	333 85	318 71
Soleil-Investiss.	185 52	177 11
U.A.P.-Investiss.	132 66	126 64
Unifoncier	291 99	278 76
Unijapon	222 38	212 30
Uni Obligations	1512 32	1454 15
Unipremière	1557 54	1497 92
Unisic	136 12	130 04
Worms Investiss.	228 01	217 67
10 3		
Actigest-Etoile	104 56	99 82
Crédinter	139 41	133 09
Croissance-Imm	135 69	129 54
Euro-Croissance	145 88	140 22
Financière Privée	326 84	312 02
Fructidor	150 48	143 66
Gestion Mobilière	204 52	195 25
Mondiale Invest.	172 11	164 31
Obligem	122 56	117 .
Optima	148 98	141 66
Planinter	275 41	262 92
Sicavimmo	204 56	195 28
S. I. Est	383 40	366 01
Sogimco	122 85	117 37
Soginter	435 97	416 20
Univalor	156 63	149 57
Valorem	158 74	151 54

*Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
771	4,5 % 1973	790	792 ..	793 ..	786 50
2040	C.N.E. 3 %	2090 ..	2084	2080 10	2075
320	Afrique Occ.	345	339	341 80	335 10
245	Air Liquide	250	246	246	243
51	Als. Part. Ind	50 20	50 20	50 20	49 50
118	Als. Superm.	123 ..	130 90	130 90	129
54	Alsthom-Atl.	55 ..	54	53 60	53
120	Applicat. gaz	108	108	106	107 50
315	Aquitaine	319 80	303	308	305
55	— certif.	56	53 10	53 10	53 10
91	Arjom. Prioux	87 50	87	86 80	86
225	Aux. Entrepr.	214 ..	210	210	209
70	Banc. Fives	73	71	71	70
136	Bail-Equip.	137	132	138	137 10
210	Bail-Invest.	206 30	210	210	207
58	B.C.T.	60 10	58	59 ..	58 80
64	Bazar H. V.	64 95	63 50	63 50	62 85
52	Béghin-Say	52 80	52 10	52 10	51 40
500	Bic	474	474	470	465
390	Bouygues	424	418	418	418
350	B.S.N.-G.D.	353	332	335	326 40
820	— (obl.)	825 70	825 70	825 70	823 50
1290	Carrefour	1369	1300	1300	1300
250	— (obl.)	250 20	250 20	250 20	248 20
820	Casino	859	847	850	833
48	CEM	45	46	46	45
156	Cetelem	144	146	146	143 10
131	Charg. Réun.	135	134 50	134 50	134 10
12	Chiers	12 ..	12	12 50	11 75
91	Chim. Rout.	88 50	85	85	83 30
81	Cim. Franç.	77	77	77	77
118	— (obl.)	118	119 20	117 90	117 20
810	C.I.T. Alcatel	890	879	883	860
330	Club Méditer	353	360	350 ..	345 10
157	C.M. Industr	162	164	164	162
86	Codetel	105	105 ..	105	105
193	Cofimeg	182	182	182	101 10
285	Cofradel	297	286	246	288
258	Cie Bancaire	254 50	249	250	247
285	C.G.E.	280	276	279	272
380	— (obl.)	344	343	343	348 50
101	C. Entrepr.	98	98 ..	98	98
84	Cot. Foncier	86 10	85	85	83 60
105	Créd. Com. F	112 80	109 70	109 70	107 80
186	— (obl.)	178	178	178	178
280	Créd. Fonc.	294 60	293 50	293	291 10
90	C.F. Imm.	91 30	91 50	91 50	91 30
82	Créd. Indust	86	85 50	85	84
250	Crédit Nat	240	240	240	239 10
50	Crédit Nord	52	50 20	50 20	50
53	Creus.-Loire	55 50	56	55 20	56
141	C.S.F.	140 40	137	138	135 10
200	— (obl.)	191 50	191 20	191 20	191 20
109	D.B.A.	105	C101 50	101 10	103 50
27	Dassault-N.-E	29	27 50	27 80	28
38	Dollfus-Mieg.	37 ..	37 50	37 50	37 10
455	Dumez	454	440	434 80	440
430 ..	Cie Gle Eaux	435 ..	425 ..	425	420 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
169	E. J. Lefebvre	170	168 80	167 ..	159
54	Esso S.A.F.	50	50	50	49 55
147	Eurafrance	164 90	164 90	164 70	151 50
370	Europe n° 1	342	340	342	345
365	Ferodo	332	330 50	335 ..	328 10
435	— obl. conv.	421	420	420	419 50
46	Fin. Bel Ent	47	48 80	51	48
150	Fin. Paris PB	154	147 80	144	143 50
260	— obl. conv.	204 40	199 ..	199	191 50
133	Finextel	133 50	133	133	133 30
63	Fraissinet	60 80	60 10	60 10	60 10
99	Fr. Pétroles	101 40	97	97 20	98
24	— (Certific.)	23	22 50	22 50	22 05
62	Galeries Laf.	48 10	48 90	48 90	49 80
130	Gle d'Entr.	130 50	129	129	126 50
70	Gle Fonderie	65 10	65	64 90	66 20
99	Gle Ind. Par.	90	90	90	88 20
179	Générale Occ	180 20	180 50	180 50	180
181	Gr. Tr. Mars.	180	175 10	177 50	176 10
140	Guyenne-Gas.	143	133	131 50	134 50
130	Hachette	128	116	115 90	118 30
51	Imétal	47 80	47 10	46 90	46 10
280	Inst. Mérieux	280	278	280	279
84	J. Borel Int.	88 90	84	84 20	85 80
72	Jeumont Ind.	71	71	71	69 60
63	Kali Ste Th	57 70	57 20	57 20	56 60
38	Kléber-Col.	35	34 55	34 50	34
143	Lab. Bellon	132 70	127 70	127 70	125 20
143	Lafarge	151 50	150 10	151 60	150
256	(oblig.)	260 10	260 10	260 10	260 10
185	La Hénin	196	192	189 10	190
1270	Legrand	1380	1360	1350	1338
1890	(obl.)	1900	1890	1885	1870
174	Locabail	173	173	173	170
118	Locafrance	119 50	118	118	115 80
280	Locindus	295	292 90	292 90	287 10
550	L'Oréal	562	548	548	540
2950	— Obl. conv.	2975	2960	2960	2921
400	Lyonn. Eaux	335	331 40	337 50	324 80
28	Mach. Bull	26 30	26 10	25 20	26 80
730	Mais. Phénix	763	747	747	720
33	Mar. Wendel	32	32 10	32 10	32
50	Mar. Ch. Réu.	50 30	50 50	50 50	49 95
280	Martell	254 80	266	265	260
980	Mat. Téléph.	988	988	988	988
1140	Matra	1118	1087	1041	1067
25	M.E.C.I.	23 25	22 50	22 50	23
38	Mét. Nav. N	33 60	33 50	33 50	33 05
1060	Michelin B	1069	1030	1030	1030
580	— (obl.)	580	572	572	570
250	Midi Cie	254	253	259	253
350	Moët-Hen.	373	362 50	362 50	362 50
530	(obl.)	533	526	525	526
446	Mot. Leroy-S	438	407	408	400
124	Moulinex	149	143 50	143 50	142
250	Mumm	256	258	259	253
310	Nat. Invest.	332	334	334	332
205	Navigat. Mix	202	202	202	200
60	Nobel-Bozel	55 50	55 ..	55	54 60

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
16	Nord	17	15 65	15 65	15 65
54	Nouvel. Gal	55 90	54 80	54 50	54 60
119	Olida-Caby	122	123	123	120 60
78	Opfi-Paribas	76 80	77 10	77 10	75 80
60	Paris-France	56 80	55 10	55	54 10
84	Pechelbronn	63 10	63	63	62
76	P.U.K.	74 50	72	72 90	72
113	(obl.)	114	113 80	113 80	113 80
32	Peñarroya	30 30	30 50	30 50	30 10
154	Penhoet	153	155	157 90	152
285	Pernod-Ric.	200	190 50	194	186 70
148	Perrier	134 80	C134	135 90	134
52	Pétroles B.P.	45 60	43 20	43 50	42 40
270	Peugeot-Cit	278	261	262	261
340	— (obl.)	335	327	327	323
56	Pierre-Auby	57 30	58 40	56 ..	55 80
50	P.L.M.	45 10	45	45	44 35
107	Poclain	109	108	106 50	107 20
111	Poliet	118	118	111 50	118
75	Pompey	75 20	75 20	75 20	74
76	P. M. Labinal	78 70	73	73	73
21	Prénatal	19	19 10	20	20
250	Presses Cité	249	246	248	243 80
335	Prétabail Si	345	340	340	340
88	Pricel	86	88 90	88 90	84 10
100	Primagaz	104	104	104	106
40	Printemps	41 40	40 50	40 50	40 15
285	Radar S.A.	290	275	282	289 50
440	— (obl.)	449	445	445	443 70
335	Radiotech.	386	362	362	357
55	Raffin. (Fse)	64	54 70	54 80	53 70
58	Raff. St-L.	57 20	57 50	57 60	57 20
480	Redoute	521	515	513	505
54	Rhône-Poul.	55 20	54 60	54 90	54 10
187	Roussel-Uclaf	180	174	176	174
185	Ruche Picard	182	182	182	181
315	Rue Impériale	313	310	310	308
19	Sacilor	21 80	21 50	21 50	21 10
1-0	Sade	126	127	127	127
395	Sagem	382	370	370	362 60
127	Saint-Gobain	128	120	120	120
425	S.A.T.	424	410	413 ..	410
29	Saulnes	30 60	31 20	31 50	31 20
61	Saunier-Duv.	63	63	63	62
98	Schneider	112	104	104 ..	102
72	S.C.O.A.	72 90	72	72	71 50
98	Sefimeg	100 10	100 50	100 50	100 50
250	S.I.A.S.	244 10	244 10	244 10	248
168	Sign. E. El.	163 70	160 10	160	157
184	S.I.L.I.C.	191	183	188	188
127	Simco	120 90	120	120	117 60
70	S.I.M.N.O.R.	68 50	69 50	69 50	69
1430	Sk. Rossignol	1420	1348	1325	1348
65	Sogerap	64 20	64	64	62 80
420	Sommer-All.	388	376	378	369
218	Suez	216 50	211 20	211 50	207
225	Talcs-Luz.	255	206	205	205
375	T.R.T.	356	341 50	341 50	339
535	Tél. Electr.	539	532	530	523
116 ..	— (obl.)	114 70	114 10	114	113 80

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
181	Tél. Ericsson	166	165 50	166	163 50
57	Terres Roug.	55 20	58 90	58 90	57 75
140	Thomson-Br.	138	135	135	134 50
200	— (obl.)	210	208	208	208
225	U.I.S.	219 30	219 10	219 10	215 80
152	U.C.B.	149	147 60	147 60	147 50
235	Un. F. Banques	239	226	233	230
83	U.T.A.	82	83	82 50	82 80
20	Usinor	20 ..	19	19	19
93	— (obl.)	93 90	92 50	92 50	92
67	Vallourec	65	65	64 20	68
405	V. Clicquot-P.	390	375	375	370
280	Viniprix	280	251	255	261
160	Amax	161 20	163	163	198 10
290	Amer. Tel.	286	300 10	300 ..	289 90
19	Ang. Am. C	18 90	19	18 80	18 65
113	Amgold	113 90	115 50	113 30	113 20
360	B. Ottomane	357	357	365	361 ..
325	BASF (Akt.)	323 50	328	326	324 70
325	Bayer	324	326 50	327 ..	328 80
61	Buffelsfont.	61 90	61	60 20	61
11 50	Charter	11 05	11 10	11 10	10 90
133	Chase Manh.	139 50	141	140 70	140
80	Cie Pétr. Imp.	80 60	81 50	81 50	81
305	C.F. Fr.-Can.	324 90	334	330 ..	330
21	De Beers (S.)	22 25	22 50	22 20	22 50
735	Deuts. Bank	740	749	746	748
335	Dome Mines	334	335	336 50	333
500	Du Pont Nem.	489 50	488	490	490
210	East. Kodak	204 50	211 60	211 50	209 20
26	East Rand	27 30	26 70	26 50	26 45
149	Ericsson	143 50	144 40	145 10	144
215	Exxon Corp.	217 50	C220 50	221 20	221
200	Ford Motor	211	215	215	216
90	Free State	118 80	114 80	115 10	113 60
298	Gen. Electric	220 50	223	222 60	225 40

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
275	Gen. Motors	285	C289 80	289 90	288 50
17 50	Goldfields	17 65	17 60	17 80	17 25
28	Harmony	26 70	26 35	26 40	25 65
300	Hoechst Akt.	302 50	302	302 40	302
32	Imp. Chem.	31 80	31 90	31 90	31 90
69	Inco Limited	67 90	69 70	69 70	69 65
1260	I.B.M.	1184	1218 C.	1215	1210
133	I.T.T.	132 60	136 80	137 ..	136 70
268	Merck	252	256 50	256 50	256 50
225	Minnesota M.	218 30	222	222 40	228
290	Mobil Corp.	292 70	300 60	301	294 60
9890	Nestlé	8740	8990	8900	8990
166	Norsk Hydro	162	160 20	161	160
590	Petrofina	577	570	571	566
278	Philip Morris	274	280	281 50	281 40
55	Philips	54 10	54 80	54 80	54 70
64	Prés. Brand	71 10	69 70	71 ..	69
265	Quilmès	252	253	253	254 90
235	Randfontein	247	244	243 60	239 20
270	Royal Dutch	279 90	287	285 60	283
16	Rio Tinto Zinc	15 50	15 70	16 10	15 50
55	St-Helena Co	55 90	54 80	54	54
325	Schlumberg.	313 90	321 80	318 ..	322 30
47	Shell Tr. (S.)	46 40	48 80	46 80	46 70
695	Siemens A.G.	713	706	705	716
36	Sony	36 ..	36 20	36 20	36 05
12	Tanganyika	11 25	11 20	11 20	11 10
260	Unilever	264	266	266	262 50
19	Union Corp.	19 10	19 35	19 15	18 95
105	U. Min. 1/10	105 60	106	106 50	106
130	West Driet.	130 50	129 80	129 50	131 30
49	West Deep	53 60	52 70	52	51 65
114	West Hold.	127 20	126	126	125 10
215	Xerox Corp.	203 50	208 80	208 50	206 70
0 73	Zambia Cop.	0 72	0 71	0 72	0 71

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué il y a eu cotation portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9 3	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 775	4 838	4 808
Allemagne (100 DM)	238 240	238 500	235
Belgique (100 F)	15 228	15 318	14 975
Pays-Bas (100 fl.)	222 550	223 300	219 500
Danemark (100 krd)	86 150	86 540	85 000
Suède (100 krs)	104 400	104 980	102 750
Norvège (100 k.)	90 500	90 890	89 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 260	9 332	9 300
Italie (1 000 lires)	5 607	5 663	5 550
Suisse (100 fr.)	253 560	251 180	252 500
Autriche (100 sch.)	33 040	33 040	32 700
Espagne (100 pes.)	5 859	5 830	5 850
Portugal (100 esc.)	11 750	11 830	11 500
Canada ($ can 1)	4 241	4 306	4 215

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9 3
Or fin (kilo en barre)	29820	29800
Or fin (en lingot)	29800	29895
Pièce française (20 fr.)	309 90	309 30
Pièce française (10 fr.)	226	225 50
Pièce suisse (20 fr.)	288 10	295 20
Union latine (20 fr.)	266 60	267
Souverain	294	293 30
Pièce de 20 dollars	1380	1408
Pièce de 10 dollars	668	686
Pièce de 5 dollars	397 50	400
Pièce de 50 pesos	1308	1360
Pièce de 10 florins	275 80	276

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A Europe 1

IL N'ÉTAIT PAS POSSIBLE QUE LE PREMIER MINISTRE NE SOUTIENNE PAS M. HERSANT déclare M. Raymond Barre

M. Raymond Barre, premier ministre, a déclaré vendredi matin 10 mars au micro d'Europe 1 à propos du soutien qu'il apporte à M. Hersant dans la 6ᵉ circonscription des Hauts-de-Seine :

« Les formations de la majorité — le R.P.R., le parti républicain, le C.D.S. — ont investi dans la circonscription de Neuilly, que je connais bien parce que j'y habite, M. Hersant, député sortant, qui a soutenu le gouvernement de ses votes. Du moment que les trois formations de la majorité avaient donné leur investiture à M. Hersant (...), il n'était pas possible que le premier ministre, qui est responsable de la majorité parlementaire, ne le soutienne pas. Je tiens à dire qu'en le faisant je ne retire nullement mon estime à Mme d'Harcourt. »

Interrogé par une auditrice sur le point de savoir si « *en prenant le train le 12 mars avec M. Chirac* » il n'avançait pas dans la voie du « *fascisme* », M. Barre a répondu :

« Je ne vous permets pas de dire que si je suis dans le même train que M. Chirac je suis dans le train du fascisme. Car j'ai été ministre dans le gouvernement de M. Chirac et je ne laisserai pas dire que ce gouvernement était un gouvernement fasciste. Ce sont là des raisonnements qui ne tiennent pas. En tout cas, il y a plus de chance qu'avec l'opposition on arrive au collectivisme qu'avec la majorité on arrive au fascisme. »

A B C D F G H

LA CAMPAGNE ÉLECTORALE AUX ANTILLES

Un mort au cours d'une bagarre à Fort-de-France

La fin de la campagne électorale a été marquée, jeudi 9 mars, en Martinique, par un incident au cours duquel un homme a été mortellement blessé.

Au cours d'un meeting organisé à Fort-de-France en faveur de M. Michel Renard, candidat R.P.R., contre M. Aimé Césaire, député soratnt, autonomiste, maire de la ville, un membre du service d'ordre du candidat a été blessé à coups de rasoir au cours d'une bagarre. Il est décédé pendant son transport à l'hôpital. Trois autres personnes ont été blessées. Ce grave incident est le premier d'une campagne électorale nettement plus calme que les précédentes. Mais un climat nouveau se développe aux Antilles, fait à la fois de revendication autonomiste, de méfiance et d'une certaine tension raciale.

Pointe-à-Pitre. — A l'heure de la sieste, lorsque la « capitale » de la Guadeloupe titube sous le double effet du soleil et de l'air moite, Léon-Fulbert Manijean, costaud barbu, regard perdu derrière ses lunettes noires, commence à monologuer. « *Je suis dans le pays, constate, je comprends, monsieur. Nous sommes dans une drôle de situation. Nous sommes à un tournant délicat de notre histoire, à tous points de vue. Socialement, nous connaîtrons de grandes difficultés. Politiquement, il y a, voyez-vous, une grande volonté de changement. En France, la gauche progresse mais ici les gens ne sont pas mûrs. Ils demandent l'autonomie mais ils votent pour Giscard.* » Ainsi parle Manijean, ex-ingénieur agronome, aujourd'hui « *gade-zasé* » (voyant) sur la place de Pointe-à-Pitre. Aimable « *escroc* » ? Certes ! Lorsqu'il parle à un étranger, notre « *gade-zasé* » ne sait trop s'il doit se moquer de lui-même ou redoubler de sérieux. En toute prudence, il « *panache* ».

Ainsi, c'est vrai, les Antilles françaises vibrent pour l'autonomie. Mais, d'un même mouvement, elles sont déçues et inquiètes. Ainsi, c'est vrai, la situation sociale est particulièrement fragile, mais les conflits sociaux et uniquement sociaux (grève de l'E.D.F. en Martinique) se comptent sur les doigts d'une main. La réalité est que les « isles » retiennent leur souffle, qu'elles attendent impatiemment — toutes classes sociales confondues — les résultats des élections. Leur destin politique, pensent-elles, en dépend. La majorité est-elle reconduite le 19 mars ? C'est alors la perpétuation garantie du statut de la départementalisation, avec ses tares, mais aussi ses avantages (allocations familiales, aide médicale, etc.). La gauche l'emporte ? C'est la certitude de grands changements, tout à la fois escomptés et redoutés. La Martinique et la Guadeloupe vivent ainsi une étrange valse-hésitation, comme si elles étaient instinctivement pro-autonomes et... départementalistes à la réflexion.

De notre envoyé spécial

Statu quo ou autonomie, autonomie ou *statu quo*. Rien ne peut y faire, ces deux notions commandent l'ensemble de la campagne électorale, au détriment du reste. Alors, la gauche martiniquaise et guadeloupéenne répète à l'envi que l'autonomie n'est pas l'indépendance, que la France devra continuer de verser, chaque année, une « *aide globalisée* ». La majorité répond qu'il n'existe pas — ou si peu — d'exemples de régions devenues autonomes et n'accédant pas, tôt ou tard, à l'indépendance. A dire vrai, le débat bute très vite. A cette nuance près que la majorité concède qu'une décentralisation est nécessaire, et que l'opposition, pour sa part, a publié ses options (1).

En arrière-plan, moins saisissable et pourtant caractéristique de l'évolution récente des Antilles françaises — notamment en Martinique — une détérioration des rapports entre les « métropolitains » (Blancs de la métropole) et les Antillais est perceptible. A cet égard, l'un des slogans, longuement repris lors de la manifestation du 7 mars, à Fort-de-France, « *Noirot-Cosson* (préfet de région) *le chien est raciste, il est colonialiste, nous allons le mettre dehors* », est significatif. L'est aussi un article récent de l'hebdomadaire *le Naïf*, « magazine antillais et libre » de la Martinique, ainsi titré : « *Métro : sont-ils cinquante mille ?* » On y lisait : « *En 1978, le chiffre total de métro atteint quarante-six mille. Ce sont là les chiffres officiels d'un fameux dossier interdit de publication. La mise en place d'un régime d'apartheid se prépare dans la Martinique d'aujourd'hui. Pourtant, il existe une pensée progressiste.* » (2).

Les sorciers

Cette tension des rapports, qui n'est évidemment pas le fait des seuls Martiniquais, entraîne des réactions jusqu'alors inconnues. Bien implanté à Fort-de-France, s'exprimant parfaitement en créole, un commerçant « métro » explique : « *Cela ressemble parfois à la chasse aux Blancs, et c'est dommage. La situation se dégrade depuis deux ou trois ans, assez rapidement. Cela devient une haine. Il faut comprendre : je ne risque rien. Je parle créole et je crée le contact. Tout de suite les gens sourient. Je suis reçu à bras ouverts dans n'importe quel coin de l'île. Mais, dans la foule, créer le contact est impossible, on ne voit que la couleur de votre peau.* » Ce commerçant a « *pris des précautions* », « *assuré ses arrières* ». Psychologiquement, il est déjà parti.

De manière moins aiguë, « Grands Békés » et « Békés goyaves » (petit béké) ressentent la même évolution et partagent les mêmes craintes.

Le paradoxe des Antilles n'est-il pas, en dépit de ces craquements, que chacun prédise la victoire des députés sortants ? N'est-il pas que le jeu politique institutionnel, même bouillonnant, ne semble pas trop atteint par cette vague de fond ? On invoque la traditionnelle « *prime aux députés sortants* ». Mais on pourrait aussi bien signaler que les « *conférences* » (réunions électorales) se tiennent toutes en français, et non en créole, seule langue bien comprise par tous. Simplement parce que cela ne se fait pas pour un homme politique antillais de parler créole. Verbe tout puissant. L'on devrait également parler de la fraude électorale. La fraude ? Quelle fraude ? Les autorités balayent du revers de la main cette fâcheuse coutume « *devenue l'exception* », « *quantité négligeable* ». Et pourtant !

Enfin, on pourrait encore rappeler, facteur trop souvent négligé, le pouvoir sans partage des quinboiseurs (sorciers locaux), aux confins de la magie révérée, de la plus banale des pressions et de la violence insidieuse. Les quinboiseurs ? Il ne faut pas en rire. Ni même en sourire. Un jeune Martiniquais, soudain sérieux, donne une définition : « *Ce sont des hommes qui ont le pouvoir de guérir, mais surtout de tuer. Ils peuvent tuer à distance. Leurs pouvoirs sont immenses. Ils jouent un rôle important dans le commerce et les études, mais surtout en politique et en sport.* » Qui s'étonnera de ce que les quinboiseurs soient du côté de l'argent, du pouvoir en place ? Lorsque M. Michel Renard, candidat de la majorité dans la 2ᵉ circonscription de la Martinique, a récemment déclaré : « *Je battrai Aimé Césaire* », personne n'en doute. Les quinboiseurs « poussent » M. Renard, traduit-on. On comprend mieux dès lors les formules conquérantes des candidats. Les « majors » (caïds de quartier) prennent à ce moment le relais. Ainsi va la politique.

LAURENT GREILSAMER.

(1) Le parti communiste guadeloupéen (P.C.G.) s'appuie sur les travaux de son sixième congrès tenu en décembre 1976. Le parti communiste martiniquais (P.C.M.) vient de publier une copieuse brochure : *Les communistes expliquent : l'autonomie démocratique et populaire.*

(2) Officieusement, il y aurait quatre mille métropolitains travaillant à la Martinique, qui compte trois cent vingt-cinq mille habitants.

A Toulon

LE DÉPUTÉ SORTANT M. BERNARD LAFFONT EST ATTAQUÉ ET GRAVEMENT BLESSÉ PAR QUATRE INCONNUS

M. Bernard Laffont, député sortant de la 3ᵉ circonscription du Var, où il est de nouveau candidat (soutenu par le Mouvement des démocrates de M. Michel Jobert), a été victime, ce vendredi 10 mars, vers 3 heures du matin, d'une agression alors qu'il quittait son domicile, 9, boulevard de Strasbourg, à Toulon, pour se rendre à Hyères où il dirige une société de commercialisation de viande. Transporté à l'hôpital Brunet dans un état semi-comateux, M. Laffont serait hors de danger, indiquent les médecins qui réservent toutefois leur pronostic.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le député aurait été attaqué par quatre individus qui l'auraient frappé au visage et au corps à coups de pieds et de poings. Il serait parvenu à se dégager et à se réfugier dans le couloir de son immeuble tandis que ses agresseurs prenaient la fuite. C'est un de ses voisins, M. Albertini, qui devait, quelques instants plus tard, le découvrir, sans connaissance.

La nouvelle de cette agression s'est vite répandue à travers la ville et a soulevé une vive émotion parmi la population. M. Paul Feuilloley, préfet du Var, et M. Maurice Arreckx, maire de Toulon (P.R.) — candidat dans la même circonscription pour le compte de l'U.D.F. — se sont rendus, ce vendredi matin, au chevet du député. Quelques instants plus tard, M. Arreckx a déclaré : « *En tant que maire de Toulon, en tant que simple citoyen, je ne peux qu'être révolté contre ces façons d'agir qui trahissent la nostalgie des méthodes instaurées en France par les polices parallèles. Un tel incident était à redouter. Les membres de mon comité de soutien avaient été mis en garde contre certaines provocations. Après des tracts anonymes, après la calomnie et le mensonge, voici maintenant la violence.* »

De son côté, M. Pierre Mazeaud, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, candidat R.P.R. dans la même circonscription, a annoncé qu'il se portait partie civile après l'agression commise contre son concurrent.

● *La conférence de Belgrade* a officiellement clos ses travaux jeudi 9 mars. Dans son discours de clôture, M. Bettencourt, le chef de la délégation française, a notamment regretté « *l'insuffisance du document final qui met en évidence les désaccords qui nous séparent et qui n'ont pu être réduits faute d'un esprit d'ouverture (...)* ». « *Le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales par tous les Etats constitue l'une des bases d'une amélioration profonde de leurs relations* », a-t-il ajouté. Le délégué roumain, quant à lui, a parlé de « *pas en arrière* », alors que M. Vorontsov, chef de la délégation soviétique, a affirmé que « *la polémique sur les droits de l'homme avait pour but de cacher le triste tableau des violations des droits de l'homme les plus élémentaires dans un certain nombre de pays occidentaux, ainsi que de détourner l'attention du public européen du gonflement des budgets et des arsenaux militaires à l'Ouest* ». — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 10 mars 1978 a été tiré à 565 906 exemplaires.

LES RELATIONS FRANCO-ALGÉRIENNES

Paris propose officiellement à Alger l'ouverture de conversations

Le gouvernement français a officiellement proposé au gouvernement algérien d'entamer des conversations pour normaliser les relations entre les deux pays. Cette démarche, qui était à prévoir depuis l'interview télévisée de M. Giscard d'Estaing du 9 février, est confirmée, ce vendredi 10 mars, par un communiqué du Quai d'Orsay.

Les propositions françaises n'ont pas été précisées dans ce texte, pour laisser le temps au gouvernement algérien de les étudier en détail et de faire connaître sa réponse. On croit savoir cependant que Paris proposerait à Alger d'abord de définir, dans un texte commun, un certain nombre de principes devant guider les relations entre les deux pays, puis de mettre en place des structures permettant de régler les problèmes en suspens. Comme l'avait suggéré M. Giscard d'Estaing dans son interview télévisée, il s'agirait d'une commission mixte à haut niveau, qui serait assistée par des sous-commissions spécialisées. Une commission spéciale s'occuperait du cas des Algériens résidant en France et des Français résidant en Algérie.

Les démarches françaises et le communiqué du Quai d'Orsay devraient donner satisfaction aux autorités algériennes, qui estimaient jusqu'à présent qu'elles n'avaient pas à répondre officiellement aux offres de normalisation de M. Giscard d'Estaing, dans la mesure où celles-ci étaient contenues dans une interview destinée « *à la consommation intérieure* ». Les propositions françaises avaient cependant déjà été confirmées à Alger par la voie diplomatique, ainsi que par l'intermédiaire de M. Waldheim, secrétaire général des Nations unies. Reste à savoir si Alger jugera utile de répondre à ces propositions avant l'issue des scrutins des 12 et 19 mars.

Voici le texte du communiqué diffusé ce vendredi par le ministère français des affaires étrangères :

« Lors de son entretien télévisé du 9 février, le président de la République a constaté que le cadre des relations franco-algériennes tel qu'il résultait des accords d'Evian ne correspondait plus à la réalité, et il a proposé que les deux pays se mettent d'accord pour en définir un nouveau.

» Le conseil des ministres a chargé, le 15 février, le ministre des affaires étrangères de procéder à l'élaboration de cette proposition, et de prendre, le moment venu, les contacts nécessaires avec le gouvernement algérien.

» C'est dans cet esprit que le ministre des affaires étrangères a reçu, le 9 mars, l'ambassadeur d'Algérie pour lui faire part de nos suggestions et lui faire connaître que le gouvernement français était disposé à ouvrir, à brève échéance, des conversations à leur sujet avec le gouvernement algérien. Une démarche analogue a été effectuée le même jour à Alger par l'ambassadeur de France.

» Selon le gouvernement français, les conversations devraient porter sur les principes destinés à régir les relations franco-algériennes, sur les procédures et mécanismes à mettre en place pour assurer le traitement des principaux aspects de ces relations et sur les moyens de procéder à l'ajustement des accords existants pour les adapter au nouveau cadre proposé.

» L'objectif des propositions françaises est d'organiser le développement des relations franco-algériennes dans le respect scrupuleux de la souveraineté de chaque partie ; d'assurer la sauvegarde des personnes et des biens sur la base de l'égalité et dans le respect de la dignité et de la sécurité des ressortissants de chaque partie sur le territoire national de l'autre, et enfin de favoriser la progression harmonieuse des échanges bilatéraux sur la base de la non-discrimination et dans l'intérêt mutuel des deux Etats. »

Hausse du dollar

et redressement du franc

Vendredi 10 mars, sur des marchés des changes très calmes, le dollar s'est inscrit en hausse à l'égard de toutes les monnaies, tandis que le franc français se redressait quelque peu vis-à-vis de toutes les monnaies.

A Zurich, la remontée de la monnaie américaine a même été spectaculaire puisque son cours est passé de 1,92 FS à 1,96 FS, après avoir même touché 2 FS dans la matinée. A Francfort, le dollar s'établissait à 2,0450 DM contre 2,03 DM, après 2,05 DM. A Tokyo son cours se raffermissait, à 235 yens contre 233,40 yens.

Au dire des cambistes, cette reprise du dollar est due à des rumeurs suivant lesquelles un nouveau soutien serait apporté à cette monnaie, notamment par l'augmentation du concours de la Bundesbank. Ce genre de mesure serait évoqué au cours des entretiens qui doivent réunir dirigeants américains et ouest-allemands pendant le week-end.

Le franc français, attaqué jeudi, se raffermissait légèrement à la veille du week-end. Le dollar est bien passé de 4,845 à 4,88 F, après 4,91 F, mais il monte partout. En revanche, le deutschemark est revenu de 2,39 F à 2,3850 F, tandis que le franc suisse fléchissait en dessous de 2,50 F.

Dans ces conditions, la Banque de France, qui avait dû consacrer 50 millions de dollars à la défense du franc au cours de la journée de jeudi, n'a pas eu à intervenir vendredi.

Renforcement du contrôle des changes ?

En fin de semaine, des rumeurs couraient au sujet d'un renforcement éventuel du contrôle des changes. Selon toute vraisemblance, les autorités monétaires — et le gouvernement — ne s'y résoudraient qu'au cas où la pression sur le franc deviendrait trop forte. Ce phénomène pourrait se produire lundi, au lendemain du premier tour des élections législatives, si les résultats du scrutin montraient une progression des voix de gauche plus importante que ne le laissent prévoir certains sondages. La Banque de France pourrait alors mettre en œuvre son dispositif — prêt depuis de nombreuses semaines et applicable en quelques heures — lundi prochain en fin de matinée, par exemple. Ce dispositif pourrait comporter notamment la diminution ou la suppression totale du délai accordé aux importateurs pour acheter par avance leurs devises (deux mois actuellement). Les banquiers font observer, toutefois, que la très grande majorité de leurs clients ont déjà pris leurs précautions. — F. R.

En visite à Moscou

M. YASSER ARAFAT A ÉTÉ REÇU PAR M. BREJNEV

(De notre correspondant.)

Moscou. — Les moyens d'information soviétique donnent une place importante à l'entrevue accordée le jeudi 9 mars par M. Leonid Brejnev à M. Yasser Arafat, en visite à Moscou depuis lundi.

Selon le communiqué officiel, la rencontre a eu lieu dans une « *atmosphère chaleureuse et amicale* ». M. Brejnev et M. Arafat — qui a également rencontré M. Gromyko — ont réaffirmé leur identité de vues sur « *un large éventail de problèmes relatifs à la situation au Proche-Orient* ». Ce qui semble vouloir dire que l'entente n'est ni totale ni parfaite. Constatant que la situation s'est « *dégradée à la suite des actions des forces impérialistes et de la réaction arabe qui pactise avec elles* », le communiqué condamne les « *actions capitulardes de la direction égyptienne* ».

Les deux parties se sont félicitées du « *rôle positif* » joué par les conférences de Tripoli et d'Alger, et l'U.R.S.S. a accordé un satisfecit à l'O.L.P. M. Arafat est le cinquième dirigeant du Front de la résistance reçu à Moscou depuis le début de l'année. — D. V.

● *A Koweït*, le prince Fahd d'Arabie Saoudite a indiqué que Ryad envisagerait de reconnaître Israël au cas où un règlement global de la question du Proche-Orient serait conclu prévoyant la création d'un Etat palestinien indépendant.

Le prince a insisté dans une interview publiée jeudi par le journal *Al Rai Al Am* pour que le futur accord soit conclu « *avec le consentement de tous les Etats arabes* ». — *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

● *Abou Sayed*, dissident du Fath (la principale organisation de la résistance palestinienne), blessé par balles mercredi 8 mars au cours d'un attentat au col de Baïdar (Bekaa, Centre-Liban) (*le Monde* du 10 mars), a succombé à ses blessures, a-t-on appris jeudi de bonn esource à Beyrouth. — *(A.F.P.)*

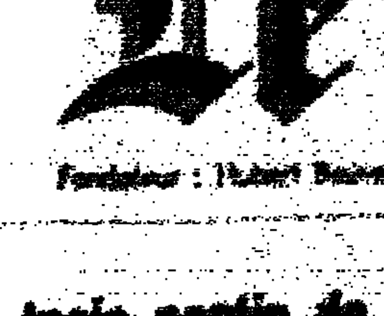

Le Monde

Les trois partis de ...
aussitôt après le ...

MM. Georges Marchais et ...
du président de la ...

AUJOURD'HUI
La France
à la campagne

Michèle Pe...
Entre chienne e...

LE RACISME

LE BRÉSIL